

ETHNOZOOTECHE N° 82

Histoire des compétitions équestres et des courses

**Colloque organisé par la Société d'ethnozooteche avec
la collaboration de l'Ecole Nationale d'Equitation et du
Salon du cheval**

Le jeudi 9 décembre 2007

Porte de Versailles, Paris

Organisé par Bertrand Langlois

© Société d'Ethnozooteche 2007 – ISSN 0397-6572 / ISBN 2-901081-72-X

Les opinions librement émises dans Ethnozooteche n'engagent que leurs auteurs.

Société d'Ethnozooteche – 5 Avenue Foch, 54200 TOUL

Nous remercions vivement M. Christian PATRIA, président du CENECA et du Salon du Cheval, et M. Pierre DEL PORTO, Chargé de mission CENECA, qui ont accueilli gracieusement la Société d'Ethnozootechnie au Salon du Cheval pour la tenue de cette réunion.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Chapitre I De l'antiquité des défis équestres	
Alexandre Ossadzow Les courses dans la Grèce archaïque, ou Grèce des rois	9
Franck David Les courses de chevaux dans l'Antiquité	17
Florence Simon La notion de "compétition" perçue à travers l'Étude de la représentation des chasses royales néo-assyriennes	27
Marc-André Wagner La course comme rite. Hypothèses sur la portée religieuse des courses de chevaux.	39
Chapitre II. Éléments sur l'histoire du dressage	
Bertrand Langlois La re-découverte de l'art équestre en Europe. Introduction historique	51
Nicolas Thouroude Histoire du mors de bride de ses origines au début du XVI ^e siècle.	55
Elisabetta Deriu Le développement de l'art équestre à Naples (XV ^e -XVI ^e siècle)	63
Patrice Franchet d'Esperey L'art équestre à la Renaissance: l'émergence de la vraie doctrine, de Grisone à La Guérinière	71
Patrice Franchet d'Esperey Saumur à la recherche d'une doctrine pour la guerre entre académisme et sport	77
Dominique Siegwart Étude des performances françaises dans les compétitions de dressage de 1918 à 2004.	81
Chapitre III De l'origine des compétitions actuelles	
Nicolas Thouroude Tournois et joutes au Moyen-âge (XII ^e - XV ^e siècles)	95
Elisabetta Deriu L'esprit des compétitions équestres à la Renaissance en Italie	105
Nicole de Blomac Les courses anglaises introduites en France. Quelques aperçus sur leur implantation, leur développement et leur évolution depuis le 18 ^e siècle.	115
Carlos Pereira Le poney garrano, une race autochtone valorisée dans les courses de pays et les pratiques équestres (attelage, équitation de tradition, dressage...)	123
Carole Ferret Course à la mort ou quête de respectabilité: le <i>bäjge</i> en Asie Centrale	129
Hervé Ménager Genèse de disciplines du dehors, concours complets, raids, trec. Mythes et réalités	149
Guy Bideault La sélection des chevaux de demi sang en France. La naissance des courses au trot et les origines du saut d'obstacles.	169
Bertrand Langlois La sélection des chevaux de selle à l'aube du XXI ^e siècle	187

AVANT-PROPOS

La société d'Ethnozootechnie a décidé de développer une méthode de travail par groupe thématique. C'est pour le cheval que nous avons inauguré cette façon de faire. J'ai été d'autant plus heureux de prendre en charge cette thématique que l'Association pour l'Académie équestre de Versailles sous la direction du professeur Daniel Roche du collège de France avait décidé de cesser ses activités scientifiques pourtant magnifiquement couronnée par la publication de quatre ouvrages d'Art et d'Histoire dus au dévouement de notre collègue Daniel Reytier soit:

Les écuries royales

Voitures chevaux et attelages

Le cheval et la guerre

Et à cheval!

Avec les modestes moyens de notre société nous n'avons pas la possibilité de poursuivre sur un aussi grand train pour ce qui concerne la qualité éditoriale. Nous pouvons toutefois maintenir le niveau du contenu. Le premier thème retenu par notre groupe a été:

"L'histoire des compétitions équestres et des courses".

Nous savions que beaucoup de travaux existaient sur ce sujet. Ils étaient éparés et certains même inédits. C'était l'occasion de les rassembler dans un même document. La source de ces communications est essentiellement la journée du jeudi 6 décembre 2007 organisée par notre société, l'Ecole Nationale d'Equitation et le Salon du cheval de Paris mais aussi la séance organisée à l'école vétérinaire de Milan sur "*La riscoperta dell'arte equestre in Europa*" le 22 juin 2003. J'y ai aussi adjoint un texte produit pour la journée "AFTAA-cheval" à l'ENV d'Alfort le jeudi 27 novembre 2003. Nous remercions le comité scientifique du "*7° convegno Nuove acquisizioni in materia di Ippologia*" de nous avoir autorisé à reproduire la traduction française de ses communications.

Dans l'avenir nous souhaitons intervenir sur des sujets qui concernent le cheval dans un esprit de déclouonnement des disciplines. Nous pensons qu'historiens ethnologues et sociologues ont beaucoup à

dire aux techniciens qu'ils soient spécialistes de la reproduction de l'alimentation et de la conduite d'élevage ou de la génétique. L'inverse vaut évidemment. Ayant commencé par l'histoire il est bien sûr souhaitable de prolonger les réflexions sur l'état actuel et l'avenir de nos productions. Des tentatives concernant les filières du galop et du trot, pour l'organisation de la journée du 6 décembre 2007 n'ont pas été fructueuses. Pourtant dans les changements actuels une réflexion paraît s'imposer sur la place des équidés dans notre société:

- Bilan écologique

- Avenir des jeux d'argent sur les courses

- La politique protectionniste du trotteur opposée à vision mondialiste du pur sang

- Rôle de l'Etat et avenir des Haras nationaux

- Insertion des nouvelles techniques dans la production et l'utilisation, le rôle de l'innovation

Nous n'avons bien sûr pas la prétention de traiter tous ces sujets de façon exhaustive mais nous pensons pouvoir au moins leur offrir un espace pour débattre.

Les 18 communications retenues pour cette publication ont été regroupées en trois chapitres:

1-De l'antiquité des défis équestres. De l'Iliade aux courses de la Rome impériale.

2-Eléments sur l'histoire du dressage. De la Renaissance Italienne à l'état actuel.

3-De l'origine des compétitions actuelles. Des tournois aux courses et compétitions équestres que nous connaissons.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

B.Langlois

Jouy-en-Josas

Le 18 03 08

CHAPITRE I

DE L'ANTIQUITÉ DES DÉFIS ÉQUESTRES

LES COURSES DANS LA GRÈCE ARCHAÏQUE, OU GRÈCE DES ROIS

Alexandre OSSADZOW ⁽¹⁾

Résumé: L'auteur est ingénieur des ponts et chaussées à la retraite. Il consacre son nouveau temps libre à une passion ancienne pour le grec ancien. Il se focalise sur les questions de traction animale. Il nous fournit ici un aperçu sur les courses en Grèce vers le VIII^{ème} siècle Av. J-C à la lumière des passages correspondants de l'Iliade et de l'Odyssée.

Introduction

La présente étude a trait aux *courses* entendues comme *courses de compétition effectuées à terre*, ce dans la Grèce des temps homériques, décrite par ces deux grands poèmes que sont l'*Iliade*, et l'*Odyssée*. Deux sortes de courses sont décrites dans ces poèmes: à pied, et sur chars à

chevaux attelés. Comme la plupart des auteurs, je dirai *attelés* bien que dans l'Antiquité ces animaux étaient, non munis de colliers d'épaule avec traits accrochés par des *attelles*, mais liés à un joug.

I – Trois observations préalables

Cette étude sera éclairée par trois observations préalables:

1. Des chevaux menés et non montés, en raison de leur petite taille

L'*Iliade*, et l'*Odyssée* décrivent des aspects de la guerre où les Achéens ont assiégé Troie, et de la période qui lui a immédiatement succédé, événements survenus au XI^e siècle av. J. C. A cette époque de l'Antiquité, si les humains sont un peu plus petits qu'aujourd'hui, les chevaux le sont nettement plus, de la taille de nos poneys, comme le montrent clairement les documents iconographiques. Pouvant difficilement être montés par des cavaliers dont les pieds toucheraient terre et seraient d'un

pooids peu compatible avec les performances attendues des montures, ils sont utilisés essentiellement pour tirer des voitures légères.

Quelques raisons me font aussi penser que dès cette période, les chevaux étaient parfois montés, point sur lequel je me propose de revenir dans une étude ultérieure: nous nous en tiendrons ici qu'aux chevaux "attelés" (liés par un joug à une voiture légère) et menés.

2. Mener des chevaux chez les Achéens est un honneur royal

Solidaires du roi de Lacédémone Ménélas, dont le Troyen Pâris a "enlevé" l'épouse Hélène, les Achéens ou Argiens sont venus mettre le siège devant la ville de Troie. A cette époque où la Grèce connaît des rois, mener des chevaux est un honneur royal. A part quelques exceptions, un roi achéen se doit d'être un bon meneur, et la conduite des chevaux fait partie de l'instruction de ses fils. Dans l'*Iliade*, lorsque deux hommes sont sur l'*arma*, le char léger de commandement et d'entraînement, l'un des deux est un roi ou éventuellement, un homme de rang royal, l'autre un cocher royal, par exemple Automédon pour Achille, parfois un compagnon de haut rang, ou un fils de roi, comme Mérior, fils d'Achille et "*noble écuyer*

d'Idoménée [roi des Crétois]" (Iliade, XXIII, 528, 888). Si le char ne porte qu'un homme, ce meneur solitaire peut être, soit le cocher, soit un guerrier qui sera à peu près toujours roi ou fils de roi. Déjà à cette époque, des chevaux et un char sont un luxe (Iliade, XI, 699; *Odyssée*, IV, 605) que seuls les rois et gens de condition royale peuvent se permettre de posséder; en dépit de la présence de cochers, ils ont à cœur, dès lors qu'ils sont placés sur un char, de mener eux-mêmes les animaux. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, qu'à l'appel à concurrents lancé par Achille pour la course de chars que nous allons examiner (*Iliade*, XXIII), ne répondent que trois rois, Eumèle, Ménélas et Diomède, et deux fils de rois, Antiloque et Mérior.

1) 29, rue Guy Moquet, 94130 Nogent-sur-Marne

3. La disparition des rois grecs peu après les temps homériques est accompagnée de la disparition temporaire des chars

Après leur victoire sur Troie, les rois achéens retournant à leurs foyers auront généralement, à part quelques notables exceptions (Nestor et Ménélas) de tristes ou difficiles destinées; et l'on constate qu'au Xe siècle, la Grèce n'a plus de rois. La légende de Codros, dernier roi athénien s'étant sacrifié pour sa patrie et après lequel les notables d'Athènes auraient jugé que personne n'était digne de lui succéder dans la fonction royale, semble en réalité masquer la victoire d'une aristocratie qui a réussi à se débarrasser des rois. Est-ce parce que les chars étaient

un apanage royal? Lorsqu'il n'y plus de roi, les textes ne font également plus mention de chars en Grèce; il faut attendre le VIIIe siècle pour voir l'apparition, dans les *jeux* d'Olympie, de courses attelées, et donc de chars, possédés d'ailleurs par de riches aristocrates souhaitant affirmer leur haut rang. L'une des origines légendaires des *jeux* d'Olympie, racontée par Pausanias, la rapporte d'ailleurs à la victoire, à la course attelée, de Pélops, de race royale, sur le roi de Pise (en Elide) Oedamos (1).

II – Deux sources principales, constituées par deux passages fort différents, l'un dans l'*Iliade* (avec un sous passage), l'autre dans l'*Odyssée*

Les deux grands poèmes épiques attribués à Homère nous offrent tous deux des passages retraçant des courses de chars attelés et des courses à pied, passages fort différents comme on va le voir. Au vingt-troisième et avant-dernier chant de l'*Iliade*, Achille, ayant enfin vengé son ami Patrocle en tuant Hector, meurtrier de ce dernier, organise de dignes funérailles de son jeune et fort regretté ami, dont des joutes comprenant en particulier une course de chars; en prélude à celle-ci (vers 628 à 642) le vieux roi et *meneur* Nestor rappelle sa participation à des jeux organisés dans sa jeunesse lors des funérailles du roi Amaryncée; enfin au huitième chant de l'*Odyssée*, Ulysse est invité par Alkinoos à assister à des jeux organisés hors funérailles. Les programmes des jeux sont indiqués ci-dessous (par ordre chronologique):

- jeux accompagnant les funérailles du roi Amaryncée: le pugilat (sorte de boxe), la lutte, la course à pied, le lancer de la pique, la course de chars;

- jeux organisés par Achille lors des funérailles de Patrocle: la course de chars, le pugilat, la lutte, la course à pied, le combat armé, le lancer du disque, le tir à l'arc, le lancer de la javeline;

- jeux présentés par le roi Alkinoos à son hôte Ulysse: la course à pied, la lutte à main plate, le saut, le lancer du disque.

Ouvrons à présent une petite discussion. Les hellénistes s'accordent pour dire que les textes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* n'ont été écrits qu'à partir du VIIIe siècle avant Jésus-Christ, pour des événements survenus au XIe: on peut donc légitimement se demander quel crédit accorder à des descriptions aussi postérieures aux faits rapportés.

Nous observerons ici:

- que dans toute l'Antiquité, les supports écrits sont rares, et les récits transmis de générations en générations essentiellement de façon orale; leur mise sous forme de poèmes chantés, habituelle chez les Hellènes, a en particulier pour but d'aider la mémoire des récitants, qui les garde ainsi plus facilement qu'en prose: pour les œuvres homériques elle a donc dû être entreprise assez tôt;

- et que les textes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* ont été couchés par écrit, justement à l'époque où les *jeux* d'Olympie, fort anciens d'après Pausanias, et qui avaient marqué une certaine pause, reprenaient leurs cours, avec en

particulier des courses attelées.

On notera par ailleurs que dans l'*Odyssée* le passage de *jeux* du VIIIe chant n'occupe que onze vers (120 à 130), tandis que celui du XXIIIe chant de l'*Iliade* est particulièrement long, occupant les deux tiers du chant, soit 610 vers (187 à 797) sur 897; la course de chars y occupe en outre une place tant première, ouvrant les jeux, que prépondérante avec 465 vers (197 à 652).

On peut en conséquence supposer et admettre que le passage de l'*Odyssée*, donnant peu de détails, ainsi que le sous passage de l'*Iliade* ayant trait aux jeux des funérailles d'Amaryncée, sont à peu près conforme aux premiers récits correspondants, tandis que la plus grande partie du XXIIIe chant de l'*Iliade* est une description largement romancée, appliquant à des personnages légendaires, suivant leurs caractères tels que raconté en d'autres endroits des deux poèmes, des péripéties correspondant, tantôt aux faits réels du XIe siècle et demeurés en mémoire, tantôt à ceux observés lors des *jeux* d'Olympie.

On conçoit que les rhapsodes de l'*Iliade*, poème centré sur le courroux d'Achille offensé par Agamemnon et ses conséquences dont la mort de Patrocle, se soient appliqués à donner à leurs auditeurs, qu'ils aient ou non la possibilité d'aller à Olympie, une description des *jeux* de l'époque héroïque de la guerre de Troie, choisie opportunément pour les dignes funérailles de Patrocle; et de même que parmi les objets, parures et équipements de luxe, un char, des chevaux et un équipage constituent le sommet et sont d'abord l'apanage des rois, de même dans les *jeux* les courses de chars constituent l'épreuve reine: d'où la place prépondérante prise, au XXIIIe chant de l'*Iliade*, par la course de chars.

En conclusion, ce XXIIIe chant de l'*Iliade* nous offre, pour des faits de courses allant certes du XIe au VIIIe siècle, une description d'autant plus précieuse que les postérieures contiennent beaucoup moins de détails.

1) Selon la légende, Pélops, devenu après sa victoire, maître d'Olympie, restaura les jeux fondés par Héraklès, conquit l'Arcadie, et donna son nom à toute la péninsule, le *Péloponèse*, «la [presque] île de Pélops».

III – Les jeux et les funérailles royales chez les Grecs

Fort précise en général, la langue grecque distingue:

- les *athloi*, concours proprement dits (course attelée ou à pied, etc.),
- l'*agôn*, assemblée assistant aux concours,
- dont le pluriel *agônes* s'applique à l'ensemble, "jeux organisés".

Achille a accordé à son ami Patrocle un rang royal en lui confiant, pour partir au combat, ses propres armes (qui seront ravies par Hector), son char, ses chevaux et son cocher Automédon; il confirme ce rang de façon éclatante, en organisant pour ses funérailles des jeux complets et richement dotés, parmi lesquels la course de chars occupe une place prépondérante; déjà auparavant les funérailles du roi Amaryncée avaient été accompagnées de jeux comprenant une course de chars.

Cette association de jeux aux funérailles royales et n'a pas manqué de frapper les Hellénistes. Pour Paul Mazon dans son (*Introduction à l'Iliade - Analysant le chant XXIII*) "*il ne peut y avoir de funérailles de cette importance* [celle attachée par Achille pour son ami Patrocle] *sans jeux funèbres*"; pour les jeux qui seront organisés par la suite, Aimé Puech (*Notice générale sur les Isthmiques de Pindare*, I) signale: "*La tradition la plus commune voyait dans les jeux isthmiques, ainsi que dans les autres grands jeux, une commémoration funéraire*".

Penchons-nous sur les *concours*: les athlètes locaux, vite las en général de se mesurer toujours entre eux, souhaitent naturellement en rencontrer d'autres, plus ou moins éloignés; encore convient-il que les uns ou les autres se déplacent, et les funérailles sont justement l'occasion de

voyages pour venir honorer tel parent ou ami. Observons en outre que pour les anciens Grecs, qui avaient à cœur de réserver aux cadavres des vaincus des outrages comme le fait de les livrer aux chiens, organiser pour leurs proches de dignes funérailles est synonyme de couronnement d'une vie s'achevant par une victoire, et est presque une fête: que des joutes y soient associées apparaît pour eux un accompagnement quasi obligatoire, dès lors qu'il s'agit d'un personnage de marque. Rappelons enfin que dans la Grèce archaïque, chars, chevaux et équipage sont l'apanage des rois: organiser une course attelée pour des funérailles royales, c'est à la fois saisir l'occasion de la présence de plusieurs rois venus avec leurs équipages, reconnaître leur rang les rois voisins et amis, et accroître les chances de les voir venir honorer de leur présence les funérailles du roi défunt.

"*Les jeux funèbres remontent à la plus haute antiquité*" nous dit encore Paul Mazon: certes, mais tout porte à croire que les jeux "tout court", qu'ils soient associés ou non à des funérailles, remontent d'une façon générale à la plus haute antiquité; l'homme a toujours aimé se mesurer avec autrui, à titre amical ou franchement hostile: le huitième chant de l'Odyssée nous décrit ainsi assez brièvement, des jeux plus simples, organisés, hors funérailles, par le roi Alkinoos souhaitant divertir son peuple .

On peut donc estimer, en conclusion, que la Grèce archaïque pratiquait des jeux organisés généralement par les rois: jeux de haute tenue avec course attelée, pour des funérailles royales, et jeux ordinaires sans course attelée, en dehors de ces funérailles.

IV – Quelques mots sur les courses à pied chez des Grecs marins

Au XXIIe chant de l'*Iliade*, c'est, après la course de chars, la course à pied qui tient la seconde place, non dans l'ordre des épreuves, mais en longueur de la description, avec 57 vers (740 à 797); dans les jeux d'Alkinoos rapportés au VIIIe chant de l'Odyssée, et dépourvus de course de chars en l'absence de funérailles royales, la course à pied est disputée la première et est en outre, certes brièvement, la plus longuement décrite, avec six vers (120 à 125) sur les onze (120 à 130) consacrés à ces jeux.

Dix vers (110 à 119) de ce VIIIe chant donnent auparavant les noms de ceux qui se lèvent pour concourir; frappé par le fait que ces noms qualifient presque tous des gens de mer, le grand helléniste et spécialiste de l'Odyssée Victor Bérard a choisi, plutôt que de donner leur transcription littérale (Akroneôs, Eukualos...), de les indiquer en traduction française: "Dugaillard, Vitenmer, Laviron, Lenoche..."

Assez semblable à notre Bretagne, la Grèce, entourée par la mer de tous côtés, connaît deux grandes populations: les agriculteurs-éleveurs, et les marins. La pratique de l'*aviron* est certes présentée comme celle d'une discipline sportive complète, mais les marins s'attachent

généralement à naviguer par force de voile plutôt que de rames, et la *voile* n'est pas un sport complet. De nos jours, les adeptes d'un football où l'on ne peut utiliser que les pieds et le front, pratiquent dans leur entraînement des exercices compensant ces lacunes: on peut de même penser que des marins le plus souvent à la voile, et de toute façon peu mobiles lorsqu'ils sont embarqués, s'attachent descendus à terre, à pratiquer des sports de *terriens* avec grande mobilité, au premier rang desquels la course à pied.

Une confirmation de ce jugement est donnée par la course à pied du XXIIIe chant de l'*Iliade*, remportée avec quelque ruse mais tout de même loyalement par Ulysse, ce "roi des marins" venant de l'Ile d'Ithaque qui, rocheuse, est dépourvue de prairies et de chevaux (*Odyssée*, IV, 605 à 608).

Précisons enfin que la course à pied organisée par Alkinoos est remportée par Klytoneus, l'un des rares concurrents ne portant pas le nom d'un marin: il est quand même plus facile de s'entraîner régulièrement à ce genre de sport lorsque l'on est terrien...

V - L'entraînement des chevaux attelés chez les anciens Grecs, et les pistes aménagées à cet effet

Revenant aux courses avec chevaux, voyons à présent l'usage de ceux-ci chez les Achéens et leurs ennemis Troyens, tous guerriers. Debout sur son *arma*, un roi, ou un guerrier de condition royale, part à l'attaque en tête de ses troupes. Accompagné d'un cocher, ou d'un compagnon de haut rang, il a l'honneur de mener lui-même les animaux, le cocher ou le compagnon ayant pour rôle de le relayer lorsqu'il sautera à bas de son char pour combattre ou ranimer l'ardeur de ses guerriers.

Lors du départ à l'attaque, les chevaux avancent au petit trot de façon que les troupes puissent suivre au "trot d'attaque" humain; mais en cas de besoin les animaux doivent savoir aller à vive allure, par exemple en cas de poursuite d'un cocher non ou peu guerrier, par un meneur ennemi, de rang royal et guerrier affirmé: ainsi d'Automédon, qu'Hector poursuit après avoir tué Patrocle au XVI^e chant de l'Iliade. Les animaux doivent donc être régulièrement entraînés à pouvoir tirer la voiture à petite comme à vive allure.

Les chevaux pratiquent certes le *tous terrains*; mais l'ingénieur des ponts et chaussées qui écrit ces lignes, est à même de savoir que, sauf pour certains terrains tels que les latérites, des voitures à roues doivent circuler sur des terres stabilisées, propres à éviter aux meneurs, tant d'être *embourbés* comme celui de la fable, que de voir endommager les roues de leurs voitures. Une piste aménagée est généralement nécessaire à cet effet.

Plusieurs passages du chant XXIII (322, 330, 419, 427) montrent que les Achéens ont aménagé sur un long trajet (*hodos*) une piste à entraînement de chevaux (*hippodromos*), qui décrit un trajet aller jusqu'à une "borne" (*nussè*) marquant le début d'un trajet retour; cette borne, généralement un arbre particulier, est choisie pour

chaque course (333), ce qui permet de faire varier les parcours. Dans les longues instructions qu'il donne à son fils Antiloque (306 à 348), le vieux et expérimenté Nestor insiste sur la meilleure façon de contourner la borne, qui doit être frôlée par le cheval de gauche légèrement tenu, tandis que celui de droite est à stimuler (334 à 340): il est facile d'en déduire que la piste aller et retour est parcourue de droite à gauche, en sens inverse des aiguilles de nos montres.

Cette piste, aménagée en temps de guerre, est fort longue: les concurrents et leurs attelages, partis sur la branche droite, échapperont vite aux regards des spectateurs, qui devront attendre un certain temps avant de commencer à les voir de loin revenir sur la branche gauche (457-456).

Les pistes sont aussi nécessaires en temps de paix. Posséder des chevaux et un char, et donc être un guerrier de condition royale, sachant partir au combat juché sur le char en tête de ses troupes, suppose de pouvoir, et nourrir ses animaux, et les faire entraîner: des prairies et au moins une piste sont nécessaires à cet effet, et si l'on n'en dispose pas, on ne détient pas de chevaux. C'est ce qui indique, au IV^e chant de l'Odyssée (600-608) Télémaque fils d'Ulysse à Ménélas, un des rares rois coulant des jours heureux à son retour au bercail, et qui lui offre des présents dont trois chevaux et un char:

"En cadeau, si tu veux, j'accepte le bijou, mais ne puis emmener des chevaux en Ithaque; c'est un luxe que j'aime mieux te laisser, car ton royaume, à toi, est une vaste plaine (...) Ithaque n'est qu'une île à chèvres! (...) Dans nos îles nous n'avons ni prairies, ni pistes à chevaux (...)" (1).

VII – De l'entraînement à l'émulation des équipages, et aux courses amicales

Un entraînement régulier est nécessaire, tant pour les animaux tracteurs, que pour les meneurs de divers ordres: rois, guerriers de condition royale comme Patrocle, et cochers comme Automédon. Les séances d'entraînement doivent tout naturellement donner lieu à une certaine émulation entre les équipages. Organisant la course pour les funérailles de Patrocle, Achille place ses propres chevaux hors concours, car (276) "*ils dépassent tous les autres*"; dans ses instructions à son fils Antiloque qui s'est

levé pour concourir, Nestor lui rappelle (311) que les autres concurrents (sauf Mérion) ont des chevaux plus rapides que les siens. Ces précisions supposent que les performances de ces divers attelages ont pu être comparées auparavant.

De l'émulation, on passe facilement aux courses amicales, qui prépareront les courses solennelles dotées de prix. L'origine des courses attelées paraît tout naturellement résider dans les séances d'entraînement et l'émulation qui les accompagne.

VIII – Pour la course des funérailles de Patrocle, une piste de la largeur, tantôt de deux attelages, tantôt d'un seul

La piste est, tantôt d'une seule voie, tantôt plus

large et permettant alors les dépassements, comme le montrent en particulier les vers 419 à 441 où, on le verra, Antiloque double Ménélas de façon déloyale.

1) Des pistes d'entraînement sont également mentionnées en Mésopotamie (Peter Raulwing, *The Kikkuli Text*, 7, dans les Actes du colloque organisé par l'École française d'Athènes & al. 2003). Ces aménagements sont aussi signalés par Paul Vigneron à

l'occasion des batailles (thèse Nancy 1968).

A son départ, la piste a sans doute la largeur de deux voies, mais non de cinq. Ne pouvant se placer de front, les concurrents vont, avec char et équipage, se placer les uns après les autres, suivant un ordre fixé par un tirage au sort organisé par Achille: en tête Antiloque (celui dont les chevaux sont les moins rapides), fils de Nestor, roi de Pylos

et d'Arène; puis Eumèle, roi de Phères et de Boebé; Ménélas, roi de Lacédémone; Mérion, fils d'Achille roi des Myrmidons; enfin en dernier "*le fils de Tydée*" c'est-à-dire Diomède, roi d'Argos et de Thyrinthe, "*le meilleur de beaucoup pour presser les chevaux*", précise le poète.

IX – Toujours pour la course des funérailles de Patrocle, des attelages de deux seuls timoniers sans chevaux latéraux, et la présence de trois juments à côté de sept étalons

Rappelons que dans l'Antiquité occidentale et du Proche Orient, les chars sont toujours munis d'un *timon* central, la traction étant effectuée par deux chevaux placés de part et d'autre du timon auquel ils sont reliés par un joug et des sangles. A droite et à gauche de ces deux *timoniers* tracteurs (et directeurs), il peut y avoir un ou deux *chevaux de main* non tracteurs, que les meneurs tiennent uniquement par des guides. Les attelages comportent donc suivant le cas deux, trois ou quatre animaux, dont deux seuls au milieu sont liés au joug et tracteurs.

Il apparaît clairement dans le XXIII^e chant de l'Iliade que les cinq attelages des concurrents sont tous composés des deux seuls timoniers, sans cheval latéral. Les dépassements sont ainsi plus faciles, et il me semble que la présence de *chevaux de main* allant de façon pas toujours bien ordonnée, ne doit pas être de nature à favoriser la victoire.

Pour Paul Mazon (*Introduction à l'Iliade – Analyse du XXIII^e chant*) "*l'Iliade atteste (XI^e chant, vers 699) la présence de courses de quadriges à l'époque homérique*"; or dans ce passage, le narrateur se contente d'indiquer, sans autre détail: "*on devait au vieillard une grosse dette dans l'Elide divine: quatre chevaux de*

concours avec leur char". La mention de "*quatre chevaux de concours*" (*athloïphoroi hippoi*), ne signifie pas obligatoirement que ces quatre chevaux fussent effectivement, pour les concours, placés en quadriges, et nous avons pu voir ci-dessus Télémaque décliner, faute de piste à Ithaque, l'offre faite par Ménélas de trois chevaux et d'un char. Je pense que les entraînements pouvaient se faire avec des équipages de trois ou quatre animaux, un animal latéral étant d'abord, mis en apprentissage, de préférence auprès de sa mère, et devenant ensuite timonier en alternance; mais que les compétitions devaient alors se faire avec les seuls timoniers. Le quinzième chant de l'Iliade mentionne certes (679 sq.) une course de vitesse effectuée par un quadriges, mais c'est une course solitaire accompagnée d'un exercice de voltige, sur laquelle je me propose de revenir dans une étude ultérieure.

Le XXIII^e chant de l'Iliade précise également les noms et les qualités des coursiers de trait choisis par les concurrents. A côté de sept étalons, on y trouve, choisie par Ménélas (294 sq., 409), la jument Ethé, "*cavale* [de son frère] *Agamemnon*", tandis que l'attelage d'Eumèle se compose (376-377) de deux juments.

X – La course des funérailles de Patrocle: description générale

Telle que rapportée dans le XXIII^e chant de l'Iliade, la course organisée par Achille pour les funérailles de Patrocle est certes en partie imaginée, et largement romancée; étant tout de même, à ma connaissance, la course la plus longuement décrite de l'Antiquité, elle mérite d'être quelque peu examinée. Les cinq concurrents sont partis échelonnés sur une seule file: Antiloque, suivi dans l'ordre, par Eumèle, Ménélas, Mérion et Diomède.

S'étant mis en ligne, les concurrents "*lèvent tous ensemble le fouet sur leurs chevaux, ils les frappent de leurs guides de cuir, ils les gourmandent de la voix, passionnément. Rapides, les chevaux dévorent la plaine et s'éloignent en hâte des neufs. Sous leur poitrail, la poussière, soulevée, monte, pareille à une nuée ou à une trombe. Leurs crinières voltigent au souffle du vent. Les chars tantôt s'abattent sur la glèbe nourricière, tantôt bondissent dans les airs. Les meneurs sont debout dans les caisses; chacun a le cœur qui palpète du désir d'être vainqueur. Et tous jettent des appels à leurs coursiers, qui volent en soulevant la poudre de la plaine*" (362-372).

Pourtant généralement précise, la langue grecque n'a pas de termes particuliers pour distinguer le trot et le galop, allure qui se conçoit plutôt pour des parcours point trop longs, et pour des chevaux montés plutôt qu'attelés.

Dans le parcours de course aller et retour, suffisamment long pour que sa plus grande partie soit hors de vue des spectateurs, les animaux ont dû pratiquer soit le galop de pied ferme sans passer par le trot ou bien au contraire un trot allongé de course peut-être même l'amble (1).

Les concurrents disparaissent de la vue des spectateurs, les plus rapides profitant des endroits propices pour en dépasser d'autres, et parviennent à la borne, qu'ils contournent. Sur la partie retour de la piste, l'ordre du départ a été modifié: en tête vient Eumèle, puis Diomède, suivi de Ménélas, d'Antiloque et enfin de Mérion, dont les coursiers sont les plus lents.

Ménélas est suivi de près par Antiloque dont les coursiers, un peu moins rapides dans l'ensemble que ceux de son adversaire, peuvent éventuellement, en y mettant l'effort, aller plus vite sur une courte distance. La largeur de la piste va passer de deux à une voie: Antiloque devrait, comme le lui crie Ménélas, attendre pour le dépassement une section proche de plus grande largeur; mais il presse et menace même ses chevaux en un "accélééré" pratiqué généralement près de l'arrivée, se rapprochant ainsi sans vergogne et dangereusement, sur la section passant de deux à une voie, du char de Ménélas. Pour éviter une rencontre dommageable à l'un comme à l'autre, celui-ci prend la

décision douloureuse de freiner son attelage, tout en disant de façon véhémement ce qu'il en pense à un Antiloque qui le dépasse.

Je rapporte l'épisode qui suit en l'épurant de l'intervention des dieux. Sur la section d'arrivée, à deux voies, Diomède, parti le dernier, a dépassé trois de ses quatre adversaires, et voudrait bien en faire autant pour Eumèle et ses deux juments, mais celles-ci soutiennent l'allure; perdant quelque temps son fouet en un épisode sur lequel je reviens ci-après, Diomède perd aussi de la distance, mais le joug du char d'Eumèle se rompt, faisant tomber à terre le timon, puis le meneur qui s'en tirera avec des écorchures. Diomède prend la tête et la gardera jusqu'à la fin de la course.

Double de façon déloyale par Antiloque, Ménélas a relancé son attelage et s'est rapproché de son adversaire, mais l'arrivée est toute proche: Antiloque l'atteint en second de la course, suivi de fort près par Ménélas. Méridon

"dont les coursiers sont les plus lents", est quatrième, le dernier étant le malheureux roi Eumèle, victime de la rupture de son joug, qui arrive à pied "poussant ses caavales et tirant son char".

Le vainqueur Diomède reçoit un premier prix "magnifique: une captive à emmener, qui sait les travaux impeccables, et un trépied à anses" (263-264); apostrophé par Ménélas, Antiloque reconnaît que c'est ce dernier qui devrait recevoir le deuxième prix, "une jument de six ans qui n'a pas connu le joug, pleine d'un petit mulet"; ce qu'entendant, Ménélas bon prince, acceptant qu'Antiloque soit maintenu à sa place de deuxième, se contente du troisième prix, "un bassin qui n'a pas encore été au feu"; Méridon reçoit le quatrième prix, "deux talents d'or". Eumèle n'ayant pas terminé la course, Achille décide d'attribuer le cinquième prix, "une coupe à deux anses", au vieux meneur Nestor, "auquel son âge interdit de participer à l'un quelconque des jeux".

X – Usage de la parole, et recours au fouet

"Les animaux, il faut leur parler!" Dès le départ, les meneurs parlent à leurs animaux qu'ils "gourmandent", gentiment on l'espère. D'autres paroles adressées aux chevaux sont rapportées par le poète, en particulier à Antiloque lorsque celui-ci s'apprête à dépasser Ménélas de façon déloyale.

Outre la parole, les meneurs ont aussi recours au fouet. Les documents iconographiques montrent que le fouet à chevaux de l'Antiquité, en grec *mastigon*, est un long manche terminé par une lanière assez courte, tenu par une des mains en même temps qu'une paire de guides. Frapper de façon plus ou moins appuyée avec la lanière terminale alors que l'on est à l'arrière des animaux, tenant des deux mains quatre guides (dont deux croisées), ne doit pas être très commode, et s'apparente quelque peu pour moi à un genre de ballet, avec le risque de voir échapper le fouet, ce qui arrive à Diomède poursuivant Eumèle. Selon le récit de l'Iliade, "Phoebos Apollon fait choir le fouet brillant des mains d'un Diomède dépité" (382-383), mais Athéné lui remet un fouet en main (388-390). Ne faisons

plus intervenir les dieux: à force d'être manié, le fouet de Diomède lui échappe des mains, restant sans doute coincé entre le char et les animaux, et Diomède parvient, tout en menant son attelage, à le reprendre.

La difficulté du maniement du fouet pour un meneur solitaire est confirmée par le récit du vieux Nestor, racontant qu'aux jeux accompagnant dans sa jeunesse les funérailles du roi Amaryncée, il remporta toutes les épreuves, sauf justement la course de chars, où il fut distancé par les deux fils d'Actor (641-642): "Ils étaient deux: l'un se donnait tout entier à conduire, et tandis qu'il était tout entier à conduire, l'autre excitait les animaux avec le fouet". Une telle victoire est peu glorieuse, et le fouetteur a eu intérêt ensuite à éviter de rencontrer des chevaux qui n'apprécient guère de tels traitements, et savent s'en souvenir. Je pense en conclusion que les bons meneurs tels Diomède n'usaient du fouet que de temps à autre, et plus pour ranimer l'ardeur de leur attelage, que pour le châtier.

XI – Les trois juments coursières, et le meneur Ménélas: des comportements fort honorables

Nous avons pu voir que parmi les dix coursiers se trouvent sept étalons et trois juments. Deux de celles-ci, formant l'attelage d'Eumèle, sont parties en premier suivant l'ordre du tirage au sort; elles gardent la tête sans se voir dépasser, à la différence d'autres attelages; sans l'incident de rupture du joug, elles auraient sans doute gagné la course, ou l'auraient à tout le moins terminé en second. On peut être jument et aller aussi vite, sinon plus, qu'un étalon.

Après le dépassement de Ménélas par le déloyal Antiloque, c'est Ethé qui conduit la poursuite, donnant l'émulation à Podarge et permettant à Ménélas de revenir tout près de son rival, qu'il aurait dépassé à son tour si l'arrivée n'était pas aussi proche. Admirons d'ailleurs ici le parti d'un Ménélas qui, privé de son épouse Hélène, a

choisi Ethé, cavale de son frère Agamemnon, qu'il a placée à côté de son propre étalon Podarge (295).

Nous pouvons retenir ici l'attitude courtoise des Grecs à l'égard des juments, ce qui n'étonnera pas d'un

1) Ce sentiment rejoint celui, pour la Mésopotamie, de Potraz, lequel (1963) «a déduit «pour des raisons générales historiques» que le texte de Kikkuli ne donne pas de précisions sur les allures, mais seulement des instructions générales sur le tempo, du genre allure de marche, accéléré, rapide. Ces vues ont été adoptées par la suite par Kammenhuber (1968)» (P.Raulwing, *op. cit.*, 6). La discussion sur ce sujet de la communication de Michel Woronoff au festival d'histoire de Montbrison est également très instructive. Voir pp 29 et 34 des comptes rendus.

peuple rapportant par ailleurs l'histoire d'une Atalante battant régulièrement à la course, jusqu'à l'arrivée d'Hippomène, ses rivaux masculins, et le beau comportement de Ménélas, aussi courageux pour avoir,

avec l'aide d'Ajax, défendu contre Hector la dépouille de Patrocle, que fin connaisseur de chevaux: ceux-ci, c'est connu, aiment la compagnie de leurs congénères, mais la compagnie la plus agréable est encore celle de l'autre sexe!



Fig. 1 – On peut voir sur cette peinture qu'au VI^e siècle av. J. C., les chevaux étaient encore, par rapport aux humains, plus petits qu'aujourd'hui, et le meneur tenant à la main les guides et son fouet.

XII – Le lancer de la javeline, dernier concours des funérailles de Patrocle, et ses deux vainqueurs

Les jeux des funérailles de Patrocle se terminent par le lancer de la javeline, doté de deux prix: "un bassin encore ignorant de la flamme", et une longue javeline. Deux champions de camps adverses se lèvent: Agamemnon, celui qui a provoqué le courroux d'Achille en lui prenant sa captive Briséis, et Mérion, propre fils d'Achille. Celui-ci dit alors à Agamemnon: "*Nous savons combien tu l'emportes sur tous (...) Prends donc ce prix [le bassin] (...) et nous donnerons la lance à Mérion, si tu y consens, et pour ma part, je t'en prie*" (...). Ce qu'entendant

"*Agamemnon n'a garde de dire non*" (890-897).

Le geste d'Achille et l'acceptation d'Agamemnon marque leur réconciliation: longtemps ennemis, ces deux rois sont ainsi les deux vainqueurs de la dernière joute, qui clôt de belle façon les funérailles de Patrocle.

Les citations des deux poèmes sont extraites, parfois avec de légères retouches, des traductions de Paul Mazon pour l'*Illiade*, et de Victor Bérard pour l'*Odyssée*.

LES COURSES DE CHEVAUX DANS L'ANTIQUITE

Franck DAVID ⁽¹⁾

Résumé: l'auteur est cavalier professionnel et entraîneur de Dressage. Il est également amateur d'attelage et d'histoire. Il effectue des recherches expérimentales sur les attelages de l'antiquité.

Les courses de chevaux semblent avoir eu une place importante dans diverses sociétés de l'antiquité.

C'est dans les mondes grecs et romains que les courses ont généré un phénomène culturel considérable selon les documents qui nous sont parvenus.

Mais bien avant nos courses modernes et l'avènement des trotteurs et des pur-sang anglais, qu'en est-il des réalités historiques des courses de l'antiquité?

Introduction

Les courses de chevaux semblent avoir eu une place importante dans diverses sociétés de l'antiquité.

C'est dans les mondes grecs et romains que les courses ont généré un phénomène culturel considérable selon les documents qui nous sont parvenus. Cela n'exclut pas que d'autres peuples aient organisé des courses de chevaux, mais on ne dispose pas de sources archéologiques conséquentes pour l'attester.

Aujourd'hui le cinéma et les spectacles évoquent encore avec succès les courses de chars et, à l'heure des transports modernes et de l'informatique, les courses de chevaux actuelles restent une institution solide.

Mais bien avant nos courses modernes et l'avènement des trotteurs et des pur-sang anglais, qu'en est-il des réalités historiques des courses de l'antiquité?

Les aspects historiques.

Les attelages de l'antiquité.

A l'origine, les équidés ne furent pas montés mais attelés à des chars. On n'attelait pas toujours des chevaux, mais souvent des ânes, des mules, des hémiones ou des onagres. Les équidés de l'antiquité étaient de petite taille, un mètre à 1.20 m au garrot et jusqu'à 1.30 m pour la fin de période assyrienne puis grecque et romaine.

chars et les véhicules de transport qui apparaîtront plus tard.

Les chars étaient des véhicules légers à deux roues et un timon entièrement construit en bois. Lorsqu'il y eut des pièces métalliques elles ne furent que des éléments de décoration. La caisse était une simple plateforme avec rambarde où le meneur se tenait debout.

Il est important de ne pas confondre l'attelage de

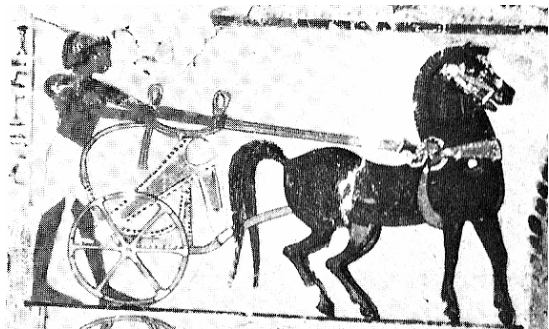


Fig. 1: Char égyptien 1400 av. J.C. ¹

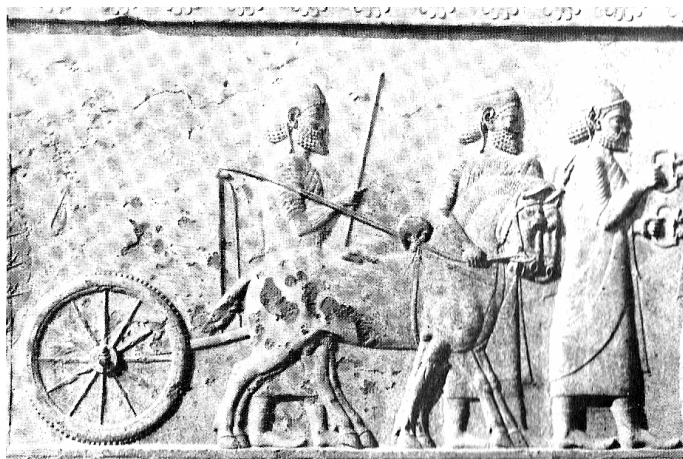
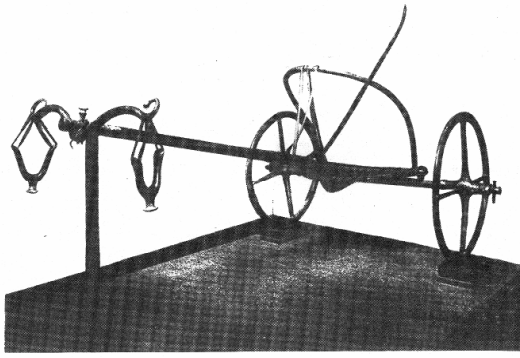


Fig. 2: Char perse Vie siècle av. J.C.

1) 635, chemin de Bonfils, 13540 Puyricard



1 - Le char antique du Musée archéologique de Florence (Cliché Alinari, Florence)

Fig. 3: Char du musée de Florence.

Les chars étaient attelés à deux équidés de front (bige) ou à quatre toujours en ligne (quadrigé). Il y a quelques exemples de triges dans l'histoire (char attelé à trois chevaux).

Deux types de harnais furent utilisés pour la traction des chars antiques. Les études expérimentales de Jean Spruytte ont démontré l'existence de deux procédés

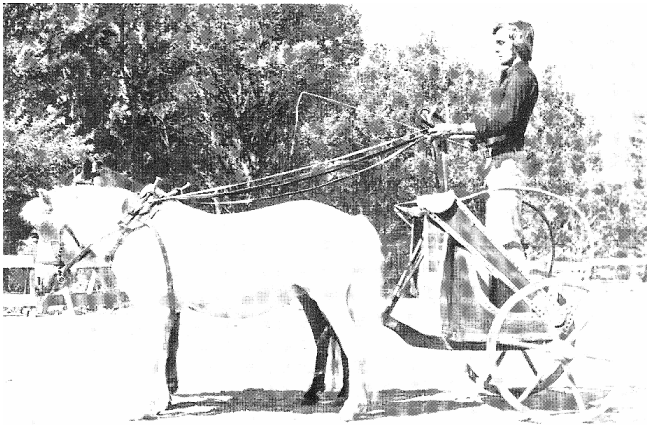


Fig. 5: char égyptien à joug d'encolure. Spruytte, 1977.

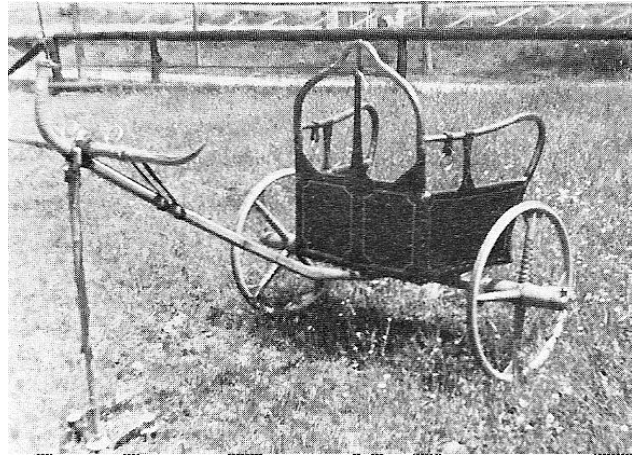


Fig. 4: Reconstitution du char grec. Spruytte, 1977

distincts en fonction des lieux et des époques. On trouve d'abord un système de traction par les épaules par un joug d'encolure équipé de fourchons d'encolures (Sumer, Egypte, Assyrie).

On trouve ensuite un système de joug dorsal équipé de bricoles courtes (Grèce, Gaule, Rome).

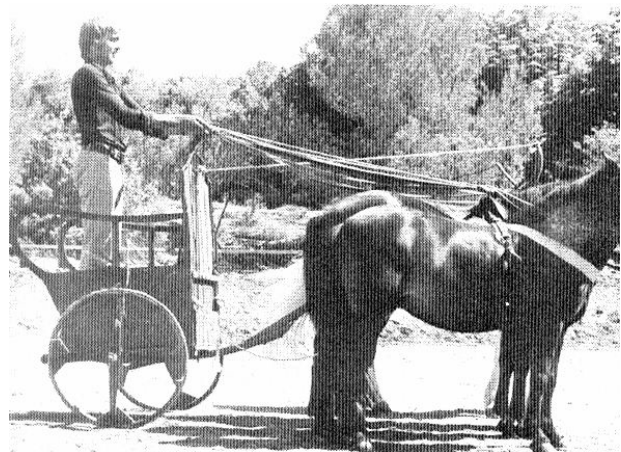


Fig. 6.

Datation des courses de chars.

Les chars les plus anciens sont attestés vers 2750 av. JC mais ils ne sont pas représentés en situation de courses. Il en est de même pour les chars égyptiens, bien connus mais pas pour les courses.

Un des textes les plus anciens qui nous soient parvenus, l'Iliade, évoque une course de chevaux à une époque qui se situerait vers le 11^{ème} ou 12^{ème} siècle avant notre ère.

L'Iliade est un récit qui rassemble des sources diverses de légendes et d'histoire et ce n'est donc pas un document historique. Néanmoins ce texte atteste qu'au 8^{ème} siècle, date de sa rédaction, on connaissait les courses de chars ainsi que leur pratique supposée quatre siècles auparavant.

La pratique des courses de chevaux remonte peut-être plus loin, mais la documentation archéologique n'en

comporte pas les preuves actuellement.

Les courses de chevaux se sont ensuite perpétuées dans le monde grec puis dans le monde romain jusqu'à la chute de l'empire au 5^{ème} siècle après JC. Dans l'empire d'Orient elles se sont perpétuées jusqu'à la chute de Byzance et notamment le saccage de l'hippodrome par les croisés en 1204.

Il y a donc 17 siècles entre l'invention attestée des chars et les courses relatées par l'Iliade, puis 24 siècles connus pour la pratique des courses antiques, ce qui est considérable au regard des deux siècles de l'histoire récente des courses modernes.

L'histoire des courses dans l'antiquité couvre donc une très longue période mais il nous en reste pourtant assez peu de documentation.

Les hippodromes de l'antiquité.

Les premiers hippodromes.

Les premières courses ont eu lieu en terrain naturel mais un terrain choisi néanmoins. Les textes antiques décrivent souvent les chars et les chevaux soulevant des nuages de poussière. Cela aide peut-être au lyrisme du style littéraire, mais il est vraisemblable que les terrains de courses furent en effet localisés sur des sols terreux ou sablonneux pour des contraintes techniques. Les chars ne pouvaient pas se conduire à grande vitesse sur sol caillouteux et il ne fallait pas qu'ils rencontrent d'obstacles tels que trous, buissons, rochers ou autres embûches.

Ces terrains de courses primitifs étaient occasionnels. Du point de départ, les chevaux s'élançaient vers une borne qu'il fallait contourner avant de revenir au point de départ. Le passage de la borne était déterminant pour espérer la victoire. En effet la réussite d'un virage serré donnait un avantage considérable dans le déroulement de la course et la technique de menage y était prépondérante. Cette caractéristique est déjà évoquée dans l'Iliade et sera déterminante tant que les hippodromes seront disposés selon le principe des bornes.

La construction des hippodromes.

C'est en Grèce que les courses semblent prendre une importance considérable et qu'elles furent régulièrement organisées. Des hippodromes furent aménagés et les spectateurs pouvaient ainsi suivre tout le déroulement de la course du départ à l'arrivée et surtout voir le passage des bornes où se jouaient les plus belles prouesses techniques et les accidents les plus spectaculaires.

L'hippodrome d'Olympie mesure 400 m de long,

celui du mont Lycée 240 m.

Dans le monde romain les hippodromes semblent de dimensions similaires ou plus grandes.

Le cirque de Tyr mesure 480 m de long pour une capacité de 30 000 spectateurs répartis sur treize gradins construits sur tout le pourtour de l'arène.



Fig. 7: Le cirque de Tyr, Archeologia 1973

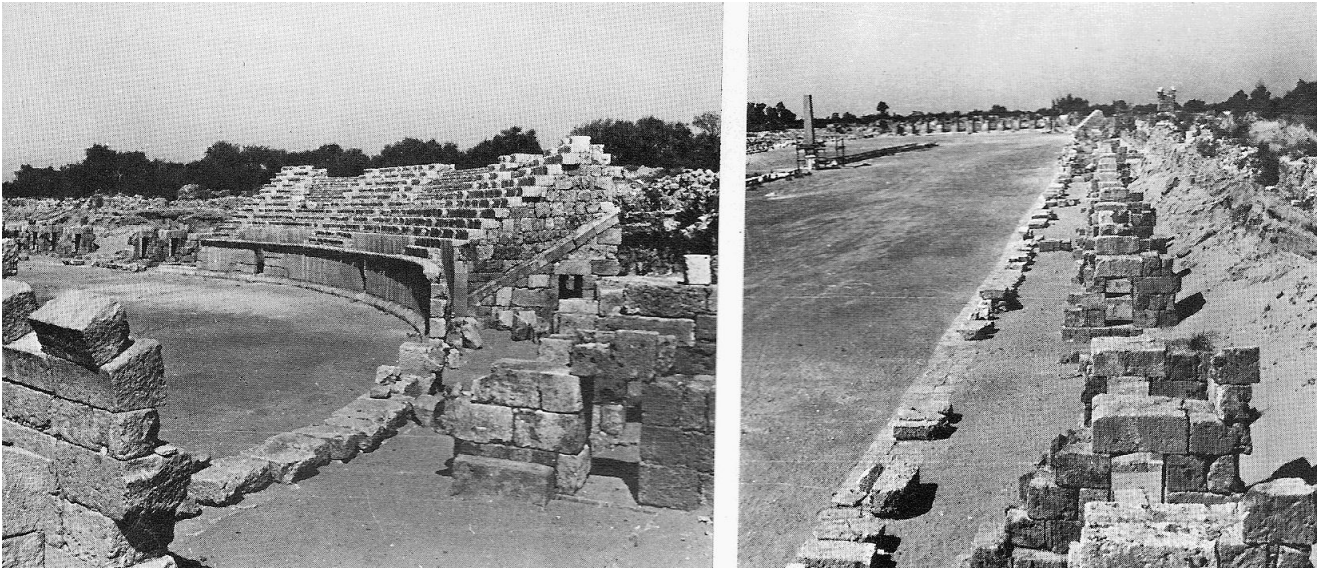
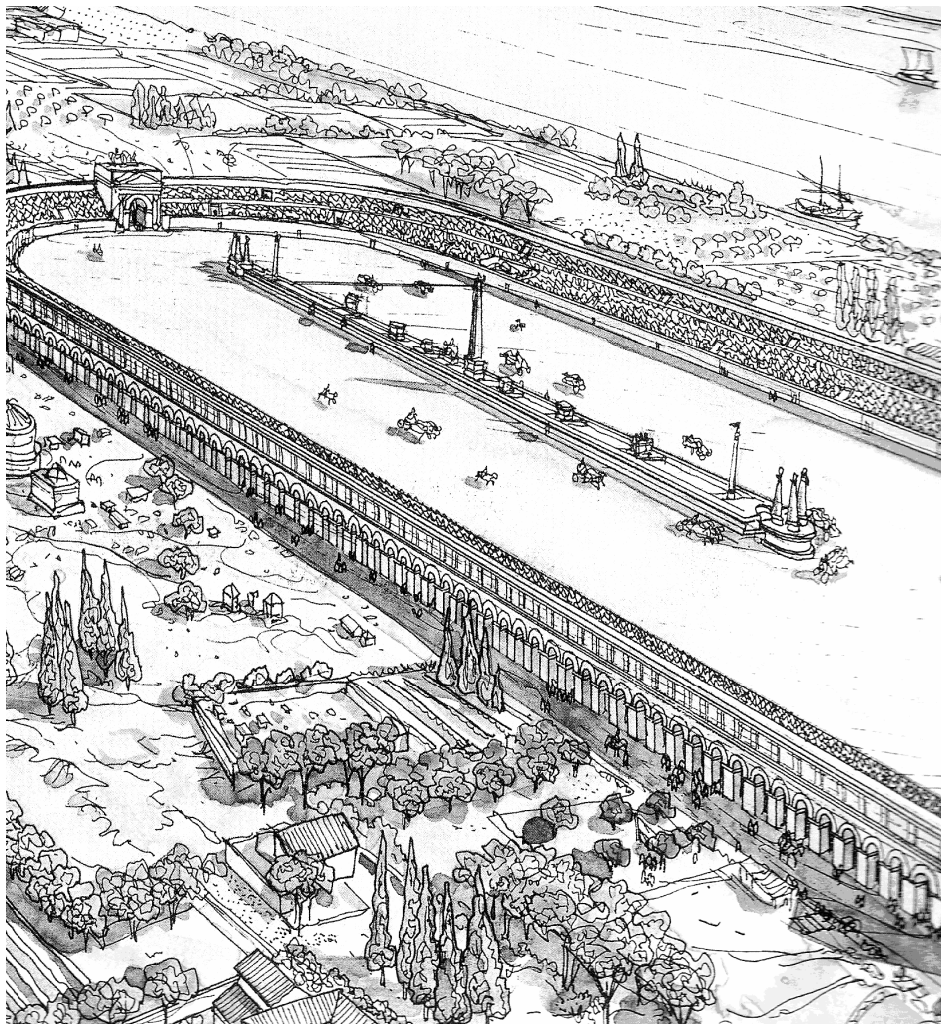


Fig. 8: Le cirque de Tyr, Archeologia 1973



**Fig. 9: Le cirque d'Arles d'après Coulon et Golvin.
450 m de long et 100 m de large pour 20 000 spectateurs.**

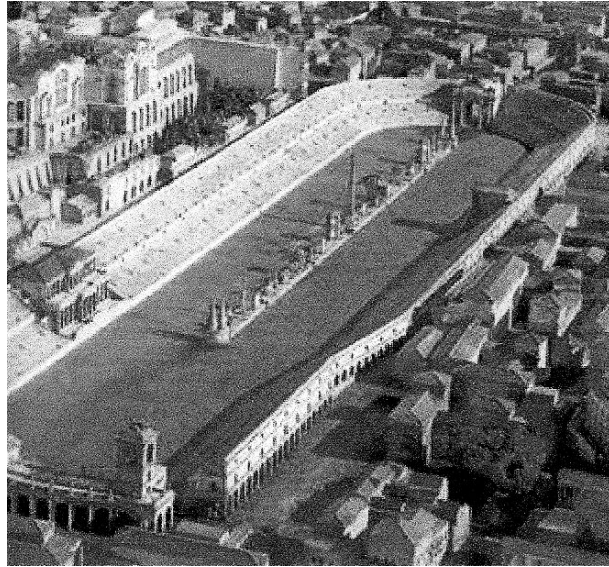


Fig. 10.: Le cirque Maximus à Rome: 670 m.

Différents auteurs avancent une capacité de 150 000 à 380 000 spectateurs, mais ces chiffres sont certainement à considérer avec précaution: cela impliquerait un minimum de cent gradins sur tout le pourtour pour 280 000 spectateurs.

Tous ces hippodromes ont la même disposition en longueur. La piste est entourée de gradins où peuvent

prendre place les nombreux spectateurs. A une extrémité des boxes de départ, appelés carceres chez les romains, sont intégrés dans le monument. La piste est un espace central 4 ou 5 fois plus long que large. Dans l'axe, une séparation appelée spina sépare les deux coté de la piste. A chaque extrémité la spina sont construites les deux bornes appelées meta qu'il faut contourner pendant la course.

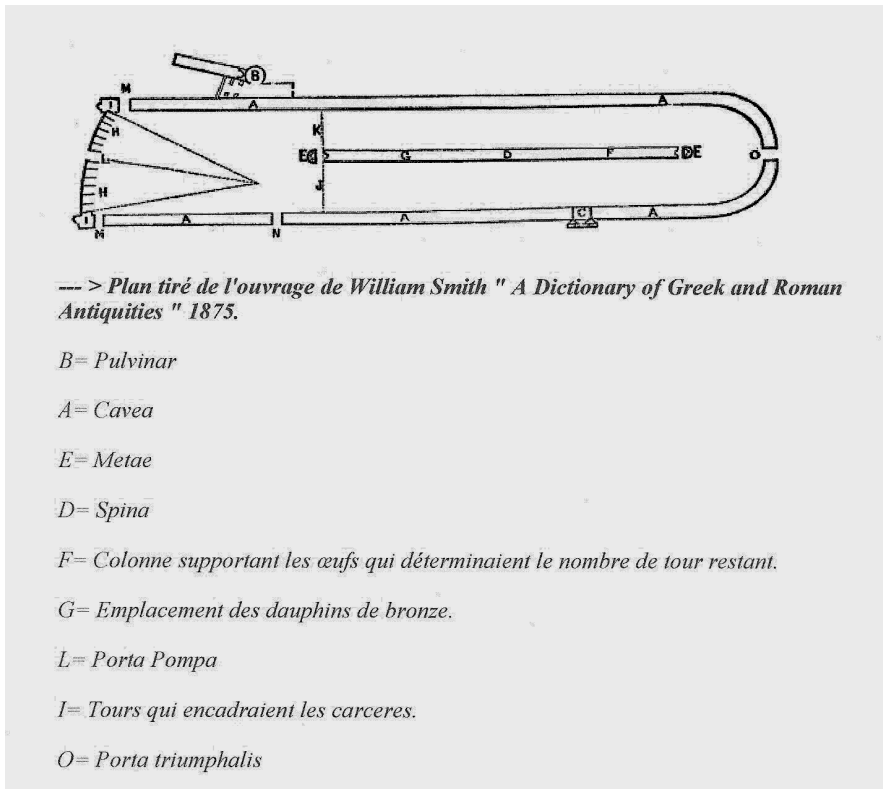


Fig. 11. Construction des hippodromes romains

Les aspects techniques.

L'incidence de la course autour des bornes.

Ce qu'il faut retenir des hippodromes antique c'est la caractéristique des deux bornes à contourner. Cette disposition rend la course bien différente des courses modernes basées essentiellement sur la vitesse et la

résistance des chevaux.

Les courses antiques n'étaient pas basées que sur la vitesse, mais aussi sur la capacité à négocier les virages autour des bornes, c'est-à-dire des virages à 180 degrés.

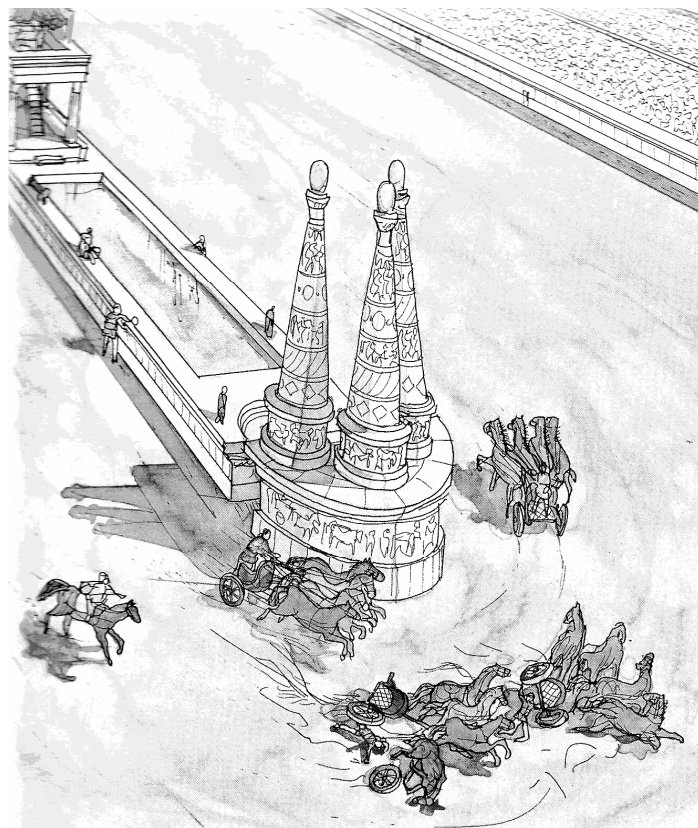


Fig. 12. Le tournant à la borne d'après Coulon et Colvin

Il reste un exemple de survivance du principe des courses antiques autour de deux bornes: A Montagnana, en Italie, il existe une course traditionnelle appelée "palio des dix communes". Cette course aux origines lointaines est montée à cru. Elle est organisée sous les remparts de la

ville sur le principe des hippodromes antiques avec deux bornes et une lisse.

Ce type de course impliquait donc plusieurs aspects notables, en particuliers pour les courses de chars.

Le dressage des chevaux:

Il fallait que les chevaux soient maîtrisables pour être ralentis et pour tourner au plus court autour de la borne, mais pas trop tôt au risque de l'accrocher.

volontiers leur plus grande vitesse et ensuite ralentir à nouveau pour contourner encore la borne suivante, et ainsi de suite.

Il fallait ensuite que ces chevaux reprennent

Les stratégies de courses:

Bien entendu le positionnement des concurrents à l'approche de la borne était important pour négocier le virage à la corde. Mal positionné à l'approche du virage, le cocher devait ralentir pour se replacer derrière sinon

prendre un virage au large et perdre un terrain considérable.

Mais les virages très serrés et à vive allure autour de la borne augmentaient le risque de renversement ou de casse des véhicules.

La construction des véhicules et des harnais:

Accélérations brutales et ralentissements brusques sollicitaient fortement la résistance des chars et des harnais.

bricoles courtes.

Les attelages de course grecs sont bien détaillés dans l'iconographie: c'est le principe de la traction par le poitrail qui était utilisé: un joug dorsal était associé à des

Les représentations d'attelages de course dans le monde romain sont très imprécises concernant le détail des harnais. Il semble que ce soit généralement le même principe que les grecs avec joug dorsal et bricoles courtes.

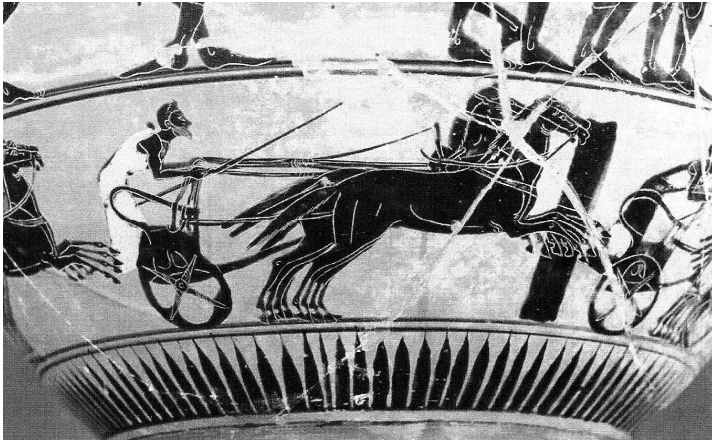


Fig. 13: Quadriga grec, musée du Louvre

Lors des virages serrés à vive allure la force centrifuge exerçait des contraintes considérables sur les roues et il fallait que les artisans charrons réalisent des exploits techniques, eux aussi, pour que les chars résistent à ces contraintes extrêmes.

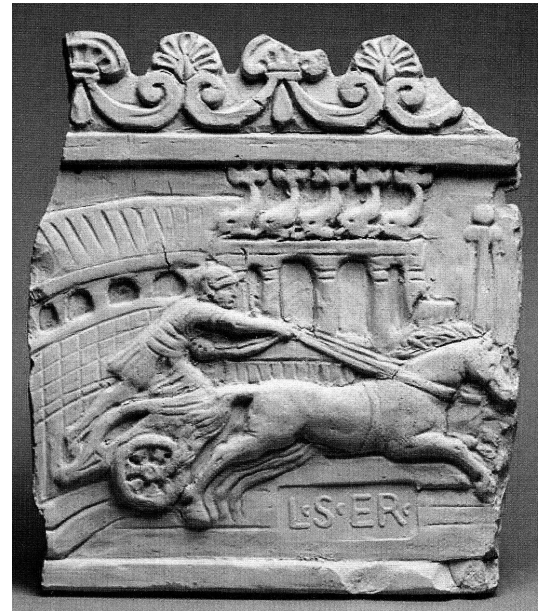


Fig. 14: Course de biges, plaque Campana.

Il semble que la casse des véhicules ou des harnais était chose assez courante car les représentations illustrent souvent des accidents. Il semble même qu'ils étaient le piment du spectacle. Les textes relatent également ces accidents nommés "naufrages" chez les romains.

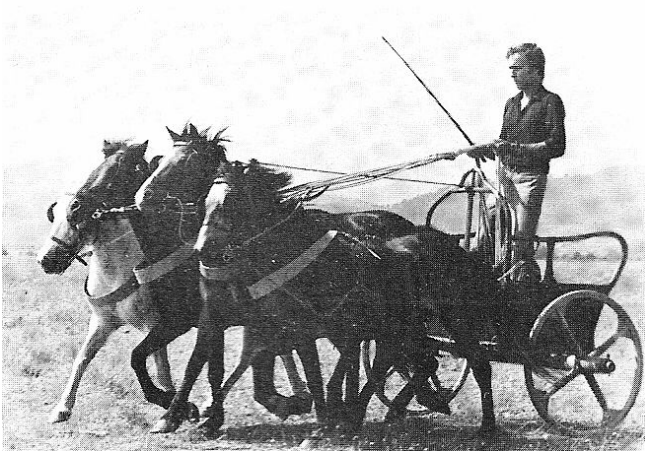


Fig. 15: Char grec, expérimentation Spruytte

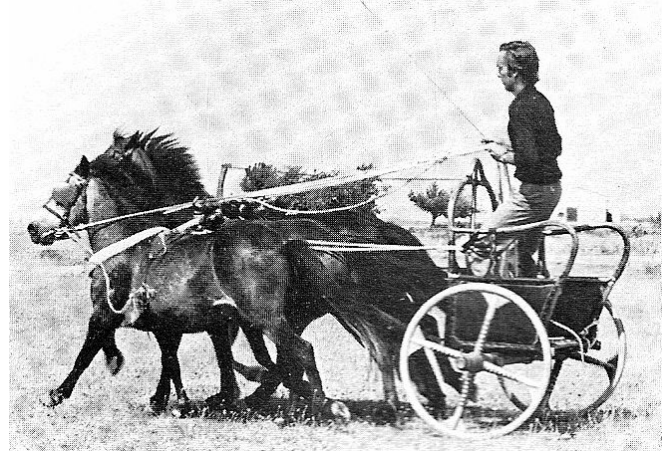


Fig. 16: Char grec les traits des bricoliers servent...

La technique des quadriges:

Pour tirer un char léger, quatre chevaux ne présentent a priori aucun intérêt, ni pour la vitesse, ni pour la maniabilité.

C'est pour la parade que les spectaculaires quadriges avaient un avantage certain pour la mise en valeur de la personnalité transportée par le char, mais, sauf pour leur apparence sensationnelle, l'utilisation de quadriges en courses paraissait inappropriée. Jean Spruytte

a découvert lors de ses recherches le secret des techniques d'attelage des quadriges de course chez les Grecs. Les bricoliers (chevaux placés de chaque côté des timoniers) étaient reliés au char par des traits fixés d'une manière très spéciale. Il s'avère que cette configuration, allée à une habile maîtrise des bricoliers, permettait d'éviter ainsi le renversement du char ou sa dislocation lors des virages serrés et rapides autour des bornes.

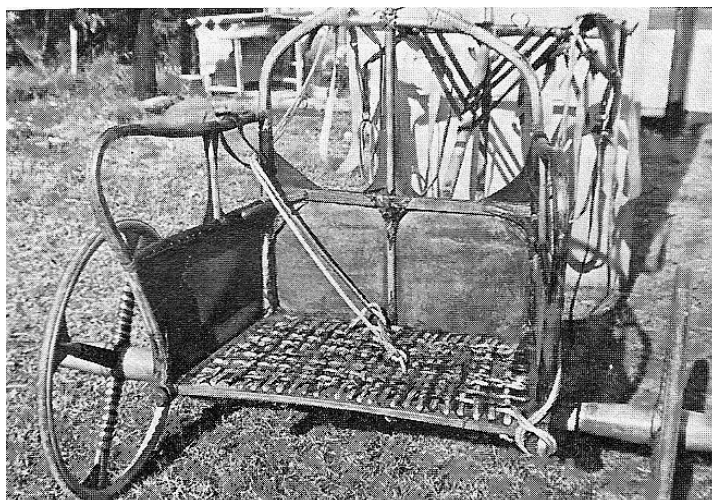


Fig. 17: Char grec, la fixation des traits des bricoliers

Les courses de quadriges étaient donc plus spectaculaires, mais également bien plus techniques pour le cocher qui devait maîtriser chacun des chevaux dans des

fonctions bien différentes lors de ces virages. Accéder aux courses de quadriges était le summum dans la carrière d'un aurige.

Le déroulement des courses.

Le nombre d'attelages en course fut variable dans l'histoire. On connaît mieux le déroulement des courses dans le monde romain. Dans ce dernier, chaque attelage portait les couleurs d'un parti. Plus généralement, mais pas à toutes les époques, quatre factions alignaient des attelages. La course se courrait sur sept tours de pistes, puis

on réduisit ce nombre pour augmenter le nombre de courses journalières pour des raisons de rentabilité des paris.

La pompe du cirque ouvrait les cérémonies avec une procession solennelle.

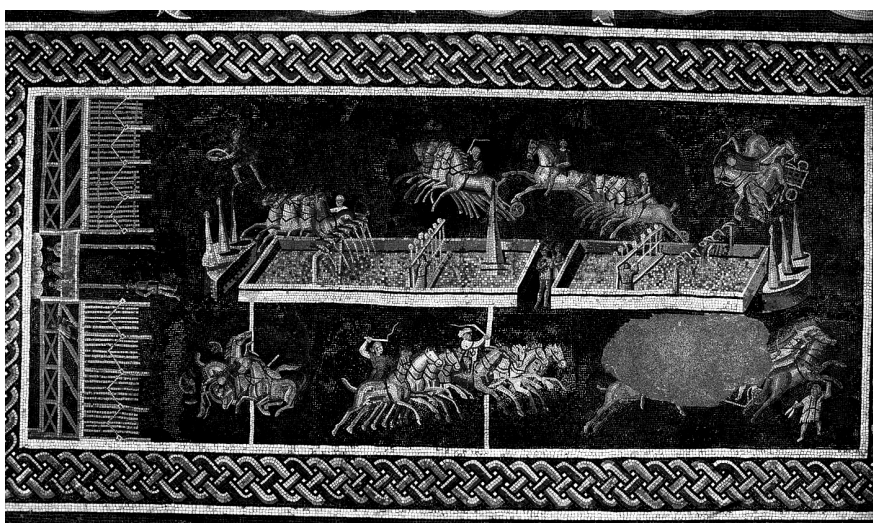


Fig. 18: Mosaïque du cirque, à Lyon

Les composantes du cirque et de la course semblent avoir fait partie d'une symbolique cosmique très développée exposée par Marc André Wagner: Sept tours comme les sept jours de la semaine, deux obélisques

représentant le soleil et la lune, les bornes du levant et du couchant, les bassins de la spina évoquant la mer, les couleurs des quatre partis symbolisant les quatre saisons...

Les aspects sociaux et économiques.

Le public et les enjeux.

Une passion folle animait les populations pour les courses qui attiraient un public nombreux. Cet engouement

pour les courses a généré des enjeux différents selon les lieux et les époques.

Honneur et prestige.

En Grèce les cochers couraient pour l'honneur mais les vainqueurs gagnaient prestige et privilèges dans

leur ville.

Les auriges libyens étaient réputés. Déjà en son

temps Hérodote écrivait: "C'est encore des Libyens que les grecs ont appris à atteler ensemble quatre chevaux". Cela conforte l'idée d'une longue tradition de dressage et de menage chez les peuples libyens.

Les honneurs furent encore plus concrets dans le monde romain où les auriges célèbres devenaient des véritablement des idoles et atteignaient les sommets de la

gloire.

A Rome, les auriges étaient généralement des esclaves ou des hommes de basses classes sociales.

Néanmoins, à la fin de la république, les jeunes gens de nobles familles participaient et sous l'empire, certains empereurs eux-mêmes y prirent part.

L'argent.

Dans le monde romain l'argent prit vite une place notable dans l'institution des courses. Des foules énormes assistaient aux courses.

Chacun avait son parti et supportait fiévreusement ses couleurs.

Les paris étaient considérables et un système économique important se développait. Les enjeux d'argent

furent toujours plus élevés. Le nombre de courses courues chaque jour fut régulièrement augmenté. Les responsables en vinrent à diminuer la distance des courses pour pouvoir en organiser davantage chaque jour et augmenter ainsi les profits.

Les auriges célèbres devenaient très riches s'ils ne périssaient pas en course.

La violence et la politique.

Les courses tournaient souvent à l'affrontement entre les partisans de différentes factions.

A Constantinople, la ville était divisée en deux

corporations et les deux partis en courses donnaient une tournure politique considérable à l'institution. Les choses tournèrent plusieurs fois en émeutes sanglantes.

Le développement de la filière économique.

Les courses occasionnelles des premiers temps furent courues avec les chevaux et les chars utilisés habituellement par les élites pour leurs déplacements.

Avec le développement de courses régulières, une économie importante s'est organisée autour de l'institution des courses.

L'élevage de chevaux de courses s'est développé et leur commerce est devenu international. Les chevaux pouvaient être importés de régions lointaines réputées pour la qualité de leur élevage spécialisé. Ainsi, pour les courses romaines, de nombreux chevaux provenaient d'Italie et de Sicile mais aussi d'Afrique du nord et de la péninsule

ibérique.

L'entretien de nombreuses écuries impliquait des productions et des transports importants de fourrages.

La consommation de harnais et surtout de chars a généré le développement d'un artisanat très spécialisé, notamment pour la bourrellerie et le charronnage.

Autour des hippodromes, toute une économie faisait vivre de nombreux commerces de restauration et de produits dérivés.

Les paris et les gains généraient des mouvements d'argent considérables.

Conclusion.

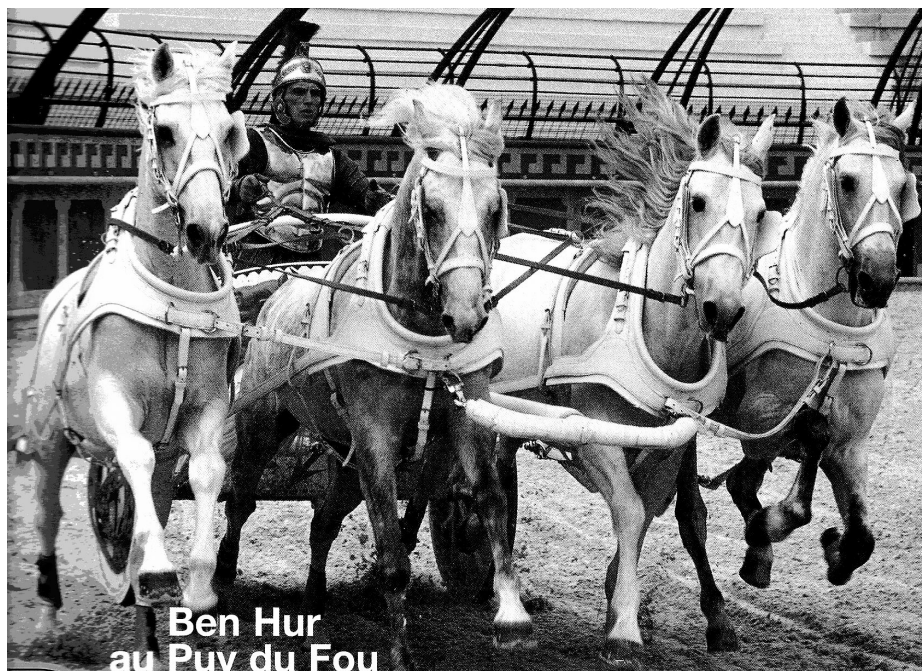
Les réalités des courses dans l'antiquité sont surprenantes.

Sur le plan technique, elles étaient très différentes de ce que le cinéma ou les spectacles actuels nous montrent.

En effet, point de grands chevaux équipés de

harnais modernes et tirants à force de dérapages des chars en aciers.

Les réalités de l'époque, c'étaient des poneys équipés d'un joug dorsal et tirants des chars en bois avec roues et essieux en bois.



**Ben Hur
au Puy du Fou**

Fig. 19: Quadriga de spectacle moderne



Fig. 20: Quadriga grec reconstitution.

Dans ces conditions on imagine les prouesses techniques et morales des cochers qui atteignaient parfois les sommets de la gloire, mais souvent au péril de leur vie.

Ces équipages ont néanmoins suscité la passion des foules pendant 24 siècles dans les mondes grecs et romains. On peine à imaginer l'ampleur du phénomène mais les témoignages des auteurs antiques et les vestiges des monuments sont significatifs.

Les enjeux furent énormes et il semble bien que

l'essentiel de ce que nos courses modernes ont réinventé était déjà globalement le fait des courses antiques.

Les hippodromes qui furent construits un peu partout dans ces sociétés sont des monuments aux dimensions colossales. Il semble qu'ils n'ont rien à envier aux grands stades de notre époque et on peut même penser que les courses antiques avaient certainement des caractéristiques et la démesure des sports médiatiques d'aujourd'hui.

LA NOTION DE "COMPÉTITION" PERÇUE A TRAVERS L'ÉTUDE DE LA REPRÉSENTATION DES CHASSES ROYALES NEO-ASSYRIENNES

Florence SIMON ⁽¹⁾

Résumé: L'auteur a eu l'occasion de travailler dernièrement sur les pratiques de la chasse chez les assyriens dans le cadre de son doctorat sur l'utilisation du cheval en Assyrie. Les chasses assyriennes ont déjà fait l'objet d'un certain nombre d'études portant sur leur aspect symbolique ou sur la sélection des animaux chassés. Aucune d'entre elles n'a jamais abordé l'angle de la compétition.

Pourtant beaucoup de choses sont à dire. La chasse semble remplir chez les assyriens un caractère exclusivement sportif et organisé si l'on s'appuie sur certaines représentations montrant des animaux sauvages en cage spécialement libérés pour l'événement. Les techniques de chasse employées et l'armement utilisé semblent varier en fonction des animaux chassés, des lieux sur lesquels elles se déroulent... Elles doivent aussi être mises en relation avec l'évolution des techniques adoptées par les assyriens entre le 9^{ème} siècle et 612 av J.-C.

Introduction

Les figurations cynégétiques présentes dans les sociétés anciennes sont trop souvent perçues, par nos sociétés modernes, comme une volonté de l'homme de symboliser sa supériorité sur la Nature. La notion de compétition qui s'incarne à travers les représentations (écrites et visuelles) des chasses royales néo-assyriennes

dévoile une plus grande complexité.

Outre l'activité sportive, elles remplissent une dimension sociale, économique, et politique plaçant le roi à la tête du "Monde".

La symbolique

La nature des sources réunies révèle davantage l'image que la royauté voulait donner d'elle-même plutôt

qu'une réalité historique. Dans ce contexte l'étude ne peut que se porter sur la compréhension de cette symbolique.

Texte:

Les sources textuelles (Annexe 1), qui nous sont parvenues, traitant des activités cynégétiques des rois ne se trouvent que sur des supports officiels. Il s'agit dans la majeure partie des cas d'Annales retrouvées sur des tablettes d'argiles ou gravées sur les pierres des murs et des sols des palais ou encore sur des statues monumentales, des

obélisques et des stèles. En même temps que les exploits du roi à la chasse, elle commémore ses victoires militaires années après année, les constructions architecturales accomplies ainsi que les actes de dévotions. On les trouve mentionnées depuis le règne de Tiglath-Phalasar I (1114-1076 av. J. C.).

Les images:

Les scènes de chasse sont essentiellement présentes sur les bas reliefs qui ornaient les palais des souverains, mais sont beaucoup moins nombreuses que les scènes de guerre. Elles sont parfois représentées sur des reliefs de plus petite taille tel que sur les portes de Balawat, sur les Obélisques (Blanc et Noir) et des décors de statue

colossale (Rois et Génie ailés de Kalhu) ou encore sur des sceaux et enfin sur les fresques du palais de Til Barsip. La représentation des chasses royales est attestée depuis le règne d'Aššurnazirpal II (883-859 av. J. C.) sur l'Obélisque Blanc.

Des données inégales:

Les données recueillies ne sont pas uniformes.

D'une part le plus souvent les textes et les images sont dissociés, ce qui ne facilite pas la compréhension du corpus. Seules les épigraphes datées du règne d'Aššurbanipal (668- 627 av. J.-C.) présentes dans le palais

1) Doctorante en Archéologie UMR 7041, 77, rue Martre, Apt 701, 92110 Clichy

Nord de Ninive explicitent les représentations de chasse au lion.

D'autre part, les informations dont nous disposons sont inégalement réparties dans le temps et dans l'espace. Nous ne possédons aucune information sur les pratiques de la chasse durant les règnes des huit rois qui succèdent à

Aššur- Bēl- Kala et le règne de Tiglath-Phalasar III et Sargon II. Les activités cynégétiques sont les mieux documentées, (texte et image confondu) pour le règne de d'Aššurnazirpal II (883-859 av. J. C.) et d'Aššurbanipal (668 - 667 av. J. C.).

La représentation sociale

Le statut social:

Le cheval n'est pas un animal répandu en Assyrie. Nous n'avons pas connaissance de lieu d'élevage au sein de l'empire. La remonte assyrienne semble être garantie grâce au butin de guerre et à la levée de tribut. Son caractère exceptionnel confère à celui qui le possède et l'utilise un statut privilégié.

Les études préalables faites sur l'utilisation du cheval dans le contexte militaire assyrien ont en effet permis d'attester qu'il n'était question de chevaux qu'au plus haut sommet de la hiérarchie militaire et donc civile, puisqu'il n'y a pas de distinction entre les deux. Le roi

étant à la tête de l'empire et de l'armée il n'est pas surprenant qu'il se plaise à se faire représenter dans une posture équestre.

Comme sur les bas reliefs montrant les qualités guerrières du roi lors de ses campagnes, il part à la poursuite des animaux et les affronte de son char royal qu'il qualifie de "noble". Il est moins fréquent dans les textes comme sur les bas reliefs qu'il combatte à pieds. Il n'hésite cependant pas dans quelque cas à descendre de son char pour affronter ses rivaux au corps à corps.



Fig. 1: Chasse au lion organisée datée du règne d'Assurbanipal (Salle S du palais de Ninive, Reade 1994, BM)

Le roi reste en grande partie représenté sur son char. Les textes ne font mention que de l'utilisation du char alors que la cavalerie est clairement attestée dès le IXème siècle av. J.-C. Seule une représentation du roi Aššurbanipal montre un souverain assyrien à califourchon sur un cheval lors d'une chasse au lion.

En Mésopotamie, le char symbolise le pouvoir. Déjà au IIème millénaire avant J.-C., le char léger incarne

un véhicule d'apparat réservé aux rois et aux Dieux. Un suivant écrit au roi Zimri-Lim "Monseigneur ne devrait pas monter des chevaux mais dans un char et entretenir ainsi la grandeur de sa souveraineté" (J. Oates, 2003: ARMT 6, 76). Cette tradition semble perdurer pour les rois de l'époque néo assyrienne bien qu'il puisse être utilisé par d'autres dignitaires.

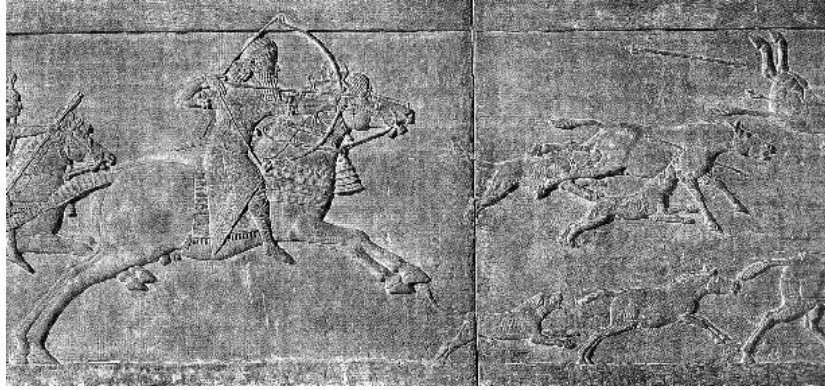


Fig. 2: Assurbanipal à cheval au cours d'une chasse à l'onagre (Salle S du palais de Ninive, Reade 1994, BM)

La stratégie de chasse:

Le roi se représente à la chasse comme en campagne militaire. Les scènes de chasse paraissent être une transposition de ce qui se fait à la guerre. Il adopte les

mêmes techniques équestres. Au XIème siècle av. J.-C. le véhicule transporte deux passagers, un cocher et l'archer ou le lancier qui est ici la personification du Roi.



Fig. 3: Scène de chasse au lion datée du règne d'Assurnarzipal II (Palais N-W de Nimroud, salle du trône B, Reade 1994, BM)



Fig. 4: Scène de chasse au taureau datée du règne d'Assurnarzipal II (Palais N-W de Nimroud, salle du trône B, Hyland 2003, BM)



Fig. 5: Scène de chasse du VIIe siècle Av. J. C. (ceinture en bronze, Louvre)

Le char léger utilisé était ordinairement tiré par trois chevaux dans le contexte militaire alors qu'ils sont réduits au nombre de deux chevaux sur les scènes de chasse. Le bricolier n'ayant dans le cas présent aucune utilité. En effet puisqu'il ne participe en rien à la traction du véhicule. Il devait servir dans les opérations militaires de "bouclier" au deux timoniers indispensables au bon fonctionnement du char.

Au VIIe siècle av. J.-C. le véhicule transporte quatre passagers, un cocher, un archer ou un lancier qui est une fois de plus la personification du roi et deux lanciers à l'arrière du véhicule qui pouvaient servir à finir d'achever les animaux que le Roi avait touché avec ses flèches.

Beaucoup de travaux émettent le postulat que ces

chars étaient des quadriges puisque ils étaient classés dans la catégorie des véhicules lourds. On peut en effet constater une augmentation de la taille du véhicule et plus particulièrement des roues.

Néanmoins les études techniques réalisées par J. Spruytte ont démontré que l'accroissement du véhicule ne dépassait pas 10 Kg supplémentaires. D'autres critères ont pu être identifiés pour les évoquer. Le nombre de guides tenu par le cocher ne permettait pas d'accréditer cette hypothèse. Dans une représentation d'Aššurnazirpal II, on peut remarquer que le cocher tient dans les mains huit guides alors que trois chevaux seulement, sont attelés. (Fig 3).

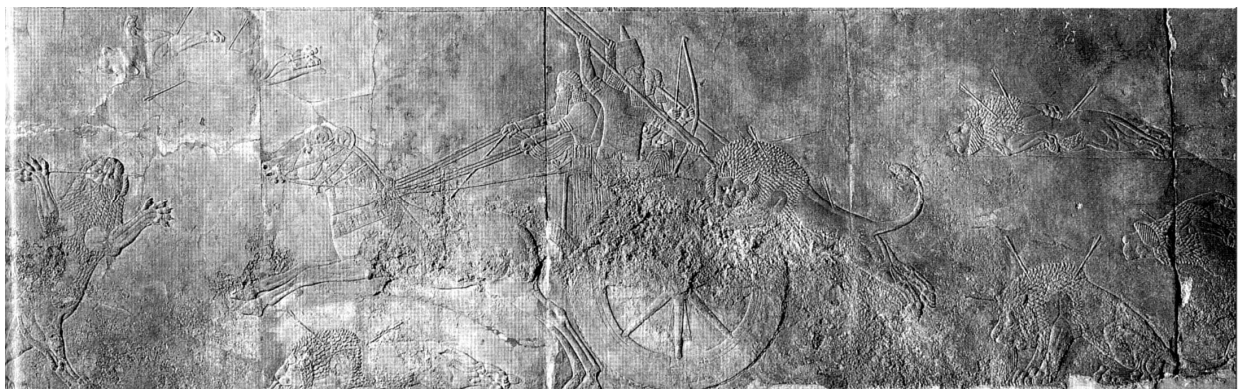


Fig. 6: Chasse au lion dans les arènes de Ninive datée du règne d'Assurbanipal (Salle C du palais de Ninive, Reade 1994, dessin ci-dessus: Weissert 1997, BM)

Le nombre de garnitures de tête (au nombre de quatre) a aussi été évoqué concernant les chevaux des

peintures murales de Til Barsip.

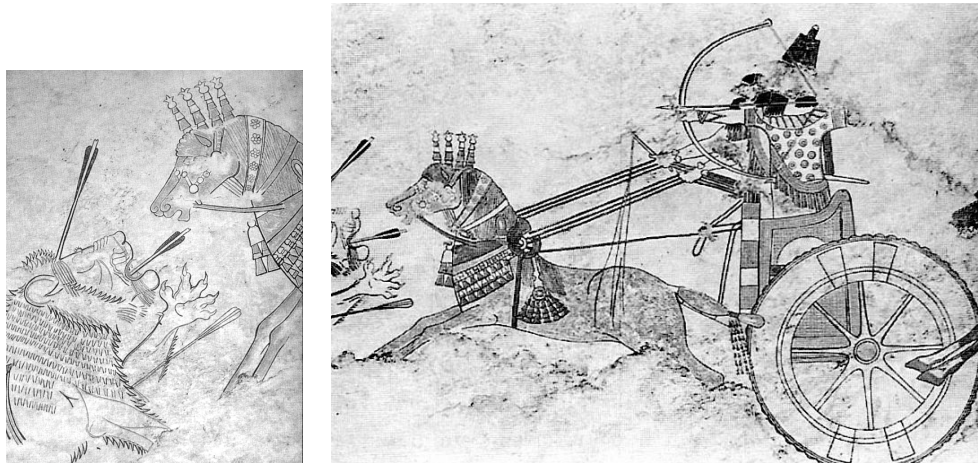


Fig. 7: Scène de chasse datée du règne d'Assurbanipal (Peinture du palais de Til Barsip, Louvre)

Ils peuvent aussi correspondre à deux garnitures de tête portées par chaque cheval. Il est indiscutable que les quadriges aient existé à cette époque. Le bas relief de Sennachérib (705-681 av. J. C.) provenant du palais de Ninive, montre clairement un harnais de traction porté par des serviteurs ne pouvant correspondre qu'à un quadriges (Littauer 1979). Il devait être cependant, difficilement manœuvrable. Son utilisation pour les cérémonies est plus probable. Dans le cas présent, les représentations des scènes de chasse semblent respecter cette réalité.

Le bige n'est pas aussi mobile que peut l'être un cheval monté. L'iconographie et les textes nous offrent des informations sur la stratégie utilisée par le roi pour tuer ou capturer un plus grand nombre d'animaux. Le roi n'est pas

représenté seul à la chasse il est accompagné d'homme à pied et à cheval. Les cavaliers rabattent les animaux pour que le roi puisse les tuer. Les hommes à pied peuvent servir à terminer la mise à mort des animaux touchés par le roi ou comme les cavaliers pour rabattre les animaux.

Les méthodes évoquées pour capturer les animaux sont mentionnées dans les textes. Ils les capturent au moyen de divers pièges. Les annales mentionnent que les éléphants et certains taureaux sauvages sont attrapés par l'utilisation de fosses et de pièges (*kippu*). Les images témoignent d'autres techniques pour attraper le gibier: les onagres sont capturés au lasso, les gazelles et les cervidés sont pris dans de grands filets.



Fig. 8: Scène de chasse, cerf (en haut à gauche), gazelles (en bas à gauche), onagre à droite datée du règne d'Assurbanipal (Salle S du palais de Ninive, Reade 1994, BM)

Le Roi peut chasser les animaux à l'aide de différentes armes. Il utilise l'arc ou la lance pour les combats à char. L'emploi de l'épée et de la massue est plus fréquent pour les affrontements à pied. L'usage de l'arc peut s'appliquer pour toutes les espèces alors que les autres

armes sont plutôt utilisées pour le gros gibier. Le roi se représente possédant une parfaite dextérité dans le maniement de toutes ces armes. Les qualités mises en avant dans les représentations royales de chasses sont encore une fois une métaphore de ses vertus guerrières.

Le gibier royal (Annexe 1)

Les souverains annoncent dans les documents textuels, un nombre exagéré d'animaux tués alors que les chiffres indiqués pour les animaux capturés semblent plus réalistes. Tiglath-Phalasar I aurait abattu 920 lions au cours

d'une seule partie de chasse; Aššur- Dan II se vante d'avoir tué 1600 taureaux sauvages; Adad-nērāri II dit avoir tué 320 lions et 240 taureaux sauvages; Aššurnazirpal II aurait abattu 450 lions et 390 taureaux sauvages au cours d'une

seule et même expédition; Salmanazar III dit avoir tué 640 lions. Les effectifs annoncés servent une fois de plus à mettre en valeur ses qualités royales et guerrières.

La manipulation des chiffres touche plus particulièrement le gibier royal. De tout temps, le choix des animaux préférés des rois n'est pas anodin, puisqu'il choisit des concurrents redoutables qu'il combat en grande partie à char. Il paraît apprécier "combattre" les lions et les éléphants (Grayson 1991 A.0.87.1, pp 25-26, col. VI, l. 55, col. VII, l.9) qu'il qualifie de "féroces" ainsi que les taureaux sauvages qu'il décrit comme "virils et forts" ou "virils avec des cornes". Les représentations iconographiques concordent dans l'ensemble avec les textes. Seuls les éléphants ne sont pas illustrés.

Les rois ont une préférence évidente pour la chasse aux lions. Ces scènes sont les mieux documentées pour le règne de d'Aššurnazirpal II (883-859 avt J.-C.) et d'Aššurbanipal (668- 6627 av. J.C.). Les lions sont chassés à toutes les époques (données textuelles). En effet l'association n'est pas nouvelle au Proche Orient ancien. A partir du IIIème millénaire avant notre ère dans les noms propres et plus tard dans les hymnes royaux de l'époque d'Ur-III et de la première dynastie d'Isin, le roi était souvent comparé au lion. Les représentations de chasse se retrouvent en Egypte sur le couteau de Gebel el-Arak ou encore à Uruk sur la "stèle de la chasse" qui représente le souverain maîtrisant à main nu un lion. Ce thème se développe largement à l'époque néo assyrienne.

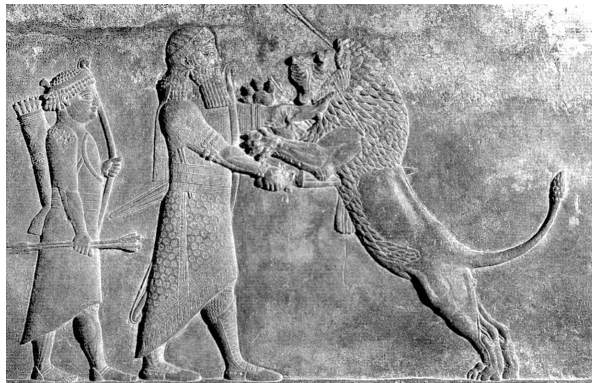


Fig. 9: Roi Assurbanipal combattant un lion à pied (Salle S du palais de Ninive, Reade 1994, BM)

Les lions ont une très mauvaise réputation en Assyrie en tant que décimateur de troupeaux. Ils sont tout aussi connus pour leurs agressions sur les populations. Le

roi est ainsi perçu, à travers ces représentations, comme un redoutable combattant capable de vaincre les ennemis les plus redoutés par son peuple.

La représentation économique (Annexe 1)

Les animaux capturés:

La chasse ne consiste pas seulement à tuer le gibier. Il ramène de ses expéditions des animaux vivants et des trophées comme il le fait lors de ses campagnes en remportant dans son pays des prisonniers et un butin.

Il ne manque pas de citer les animaux qu'il capture: il s'agit autant du gibier royal (lions, taureaux et éléphants) que des autres animaux tel que les panthères, les ours, les cochons de cannaie, les onagres, les cerfs, les loups, les

autruches, des oiseaux et l'hippopotame. Les chiffres annoncés semblent cohérents.

Le sort des animaux capturés peut varier. Il est plus souvent mentionné qu'ils servent à former des troupeaux qu'il "montre au peuple avant de les repartir dans l'ensemble du royaume". Il permet d'accroître le nombre de tête des cheptels assyriens.



Fig. 10: Couple de lions apprivoisés dans un jardin royal (Palais d'Assurbanipal de Ninive, Reade 1994, BM)

Les animaux capturés peuvent avoir une autre destinée. Tiglath-Phalasar I offre au Dieu Assour en sacrifice, chaque année, les jeunes des troupeaux de cervidés et gazelles qu'il a formé avec les animaux capturés (Grayson 1991 A.0.87.1, pp 26-27, col. VI, l. 55, col. VII, l.9), Aššurnazirpal II montre les animaux qu'il a

attrapés à son peuple et place les lionceaux en cage (Grayson 1991 A.0.101.2, p. 226-227, l. 32-42). Un bas relief présent dans le palais d'Aššurbanipal à Ninive indique que ces animaux peuvent être apprivoisés à travers la représentation de deux lions.

Seules les Annales de Tiglath-Phalasar I décrivent

les trophées rapportés: "J'ai tué quatre taureaux sauvages virils et forts (...).J'ai emporté leurs peaux et leurs cornes dans ma ville d'Assour"; "J'ai emporté leurs peaux et leurs

défenses avec les quatre éléphants vivants dans ma ville d'Assour" (Grayson 1991 A.0.87.1, pp 25-26, col. VI, l. 55, col. VII, l.9).

Les animaux tués

Les animaux tués sont ramenés à la capitale. Les bas reliefs du palais d'Aššurbanipal en montrent plusieurs représentations: Dans le couloir R du palais Nord le retour de la chasse (qui fait face au départ) des serviteurs portent les armes ainsi que les animaux abattus et capturés; On dénombre des lions portés par des serviteurs, un lièvre, un oiseau et des oisillons dans leur nid. Ce thème est aussi développé sur les portes de Balawat (Salmanasar III).

La représentation d'animaux tués au cours des chasses royales et consommés, est peu documentée. Le roi ne semble pas vouloir en faire l'éloge. Les quelques sources historiques illustrant ce thème ne font pas de distinction entre les animaux qui ont pu être chassés et ceux appartenant aux troupeaux de l'empire. La stèle du banquet Aššurnazirpal II (Grayson 1991 A.0.101.30, p. 292, p. 110-

114) qui réunit plus de 70 000 invités, les plus importants dignitaires de l'empire et les Dieux, pour l'inauguration de son palais à Nimroud (Kalhu) compte au menu plus de 60 000 viandes de bœuf, de mouton, d'agneau, de cerf, de gazelle, de tortue, de poisson et d'une grande variété d'oiseaux. Les animaux consommés au cours de ce repas, ne sont pas le produit des chasses. Hormis les 500 cerfs les 500 gazelles, le roi s'est certainement servi dans les troupeaux qu'il a formés.

La première vocation de la chasse n'est pas alimentaire. Le gibier favori des souverains n'est pas cité. La représentation semble plutôt mettre l'accent sur sa volonté de "former et de multiplier les troupeaux" du royaume.

La représentation politique

"L'expansion de l'empire"

La représentation du combat du roi contre des animaux sauvages, plus particulièrement à travers le thème de la chasse au lion, est une métaphore du roi partant à la conquête du monde sauvage (*ersetu*). Le monde sauvage représente ici les provinces qui n'appartiennent pas encore à l'empire assyrien.

Cette allégorie est renforcée par la revendication théologique. Comme pour la guerre, les dieux commandent au roi de partir asséoir son pouvoir sur monde sauvage. Les dieux Nergal, Ninurta et Istar "donnent aux rois des bêtes sauvages et lui commandent de les chasser". Il est ainsi

protéger des dieux.

La chasse empreinte les même lieux hostile: plaine, montagne et forêt. Elles s'insèrent durant les campagnes militaires, le plus souvent, entre deux opérations militaires ou sur le retour d'une expédition militaire victorieuse.

Tous les procédés utilisés dans la représentation de la chasse d'animaux sauvage, qu'il s'agisse du choix du gibier royal, de la manipulation des chiffres etc..., servent à placer les souverains à la tête du monde sauvage. Aucun adversaire, aussi nombreux et redoutable soit il, ne peut le vaincre.

"La sécurité du royaume"

Une autre pratique de la chasse est mise en avant dans les données assyriennes. Elle est moins développée que la représentation des chasses d'animaux sauvage. Il s'agit cette fois ci du roi combattant des animaux placés en cage et relâchés.

Les donnée textuelles font mentions d'animaux en cage dès le règne d'Aššurnazirpal II qui dit avoir tué "370 lions en cage comme des oiseaux avec sa lance" ou encore "200 autruches en cage comme des oiseaux". Le récit n'est pas très explicite sur le contexte de chasse. La phraséologie laisse penser qu'il s'agit plutôt de pièges, ce qui expliquerait le nombre d'animaux tués.

C'est sous le règne d'Aššurbanipal que se développe ce thème dans les épigraphes et les bas reliefs du palais de Ninive. Plusieurs récits de chasses se dessinent

Les représentations de la Salle C relatent dans une composition narrative le déroulement de la chasse (figure 6).

L'épigraphe K 6085 (Weissert, 1997) qui

accompagne les images apporte des informations complémentaires. La première représentation raconte les préparatifs: les serviteurs testent l'armement (arc, lance...) et attèlent les chevaux aux chars. Vient ensuite les scènes de chasse montrant les habitants de Ninive placés sur le haut d'une colline afin d'avoir le meilleur point de vue sur le spectacle. La chasse se déroule en plaine sur la surveillance de deux rangées de soldats, des cavaliers et des gardes qui délimitent la zone de combats. Les lions, au nombre de 18, sont ensuite libérés de leur cage. Le texte ne nous indique pas que les lions étaient placés en cages, mais confirme le nombre de lions que le roi a tué. Placé sur le char royal, il s'engage à leur poursuite et les extermine un par un. Le récit se termine sur une scène montrant le roi versant des libations sur les cadavres des animaux en offrande à la déesse Istar: "Moi, Assourbanipal, roi de la totalité, roi du pays d'Assour, à qui Assour et Ninlil ont offert une grande force, j'ai dressé l'arc furieux d'Istar, dame du combat, sur les lions que j'ai tué, j'ai offert sur eux une offrande, j'ai versé du vin sur eux".

La représentation de la salle S est associée à l'épigraphe A, Slab A (Gerardi, 1988) (figure 1).

Encore un fois les lions en cage sont libérés. Le roi les combat sur le registre supérieur et central avant de verser des libations sur leur dépouille en l'honneur de la déesse Istar sur le registre inférieur. Le texte ne manque pas de mentionner qu'Aššurbanipal a porté au secours au prince Ummana (prince Elamite) qu'un lion avait attaqué. Le roi protège aussi les membres de son royaume. Dans le prisme 82-5-22,2, il apprend que des lions ont attaqués le

bétail, il par à l'aube à leur poursuite pour les tuer.

Aššurbanipal qui donne à l'empire assyrien son extension maximale ne se montre plus seulement comme un grand conquérant. Il insiste dans ces représentations de chasse organisée sur son pouvoir de protection. Il garantit symboliquement, à travers les mêmes qualités guerrières développées précédemment, la sécurité de ses sujets et de l'empire contre les insurrections et les attaques extérieures.

Conclusion

Les assyriens ont une véritable culture de la guerre qui se traduit aussi à travers les représentations de chasse. Bien que le cheval soit au second plan, il est nécessaire dans l'accomplissement des combats engagés par les souverains assyriens.

Les exploits cynégétiques sont une métaphore de la force et de la puissance que le roi exerce sur le monde sauvage (*ersetu*) et sur le monde civilisé (*mātu*). Les vertus militaires, qu'il met en avant, sont appréciées de son peuple

qui assiste volontiers au spectacle dans les arènes. Elles incarnent son pouvoir et sa capacité à diriger l'empire.

Ces représentations sont de moins en moins compréhensibles pour nos sociétés où les armes modernes supplantent les qualités physiques. L'image de la guerre propre s'impose ainsi. Leurs motivations s'orientant autour de la notion de "paix" ne font que renforcer cette idée. Elles pourraient expliquer en partie la polémique actuelle que subissent les corridas avec la mise à mort des taureaux.

Bibliographie

- Albanda P. (2002), "The lion hunts in Room C of the north Palace at Niniveh", *NABU* 2002 (22).
- Anderson J. K. (1985), *Hunting in the Ancient World*, Berkeley, Berkeley University Presse.
- Barnett R. D. (1976), *Sculptures from the North Palace of Ashurbanipal at Niniveh 668-627 BC*, Londres, British Museum Publications.
- Briquel-Chatonnet F., Bordreuil P. (2000), "Tiglath-Phalazar I a-t-il pêché ou chassé le *nahiru*?", *Topoi*, Suppl. 2, p. 117-124.
- Cassin E. (1981), "Le roi et le lion", in *Le semblable et le différent*, Paris, La Découverte, p. 167-213
- Cassin E. (1968), "A propos du char de guerre en Mésopotamie", in Vernant J. P., *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, La Haye, Paris, p. 296-308
- Collon D. (1983), "Hunting and shooting", *Anatolian Studies*, 33, p.50-56.
- De Odorico M. (1995), *The use numbers and quantifications in the Assyrian Royal Inscriptions*, SAAS, 3, Helsinki, Néo-Assyrian Text Corpus Project.
- Gerardi P. (1988), "Epigraphs and Assyrian Palace Reliefs: The development of the epigraphic text", *Journal of Cuneiform Studies*, 40, p. 1-35.
- Grayson A. K. (1991), *Assyrian ruler of the early first millenium BC I (1114-859 BC)*, The Royal Inscriptions of Mesopotamia, Assyrian Periods, Vol. 2, Toronto, University of Toronto Press.
- Grayson A. K. (1996), *Assyrian ruler of the early first millenium BC I (858-745 BC)*, The Royal Inscriptions of Mesopotamia, Assyrian Periods, Vol. 3, Toronto, University of Toronto Press.
- Hyland A. (2003). *The horse in the ancient world*, Sutton publishing, Stroud.
- Limet H. (1993), "Les animaux sauvages: chasse et divertissement en Mésopotamie", in *Exploitation des animaux sauvages à travers le temps, XIIIe Rencontre Internationale d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, IVe Colloque international de l'Homme et de l'Animal, Société de Recherche Interdisciplinaire*, Juan-les-Pins, p.361-374.
- Lion B. (1992), "La circulation des animaux exotiques au Proche-Orient antique", in Charpin D., Joannès F., eds, *La circulation des biens et des personnes au Proche-Orient ancien, Acte de la XXXVIIIe Rencontre Internationale*, Paris, ERC, p. 357-365.
- Lion B., Michel C. (2006), "Les chasse royales néo-assyriennes: Textes et images", in *La chasse, pratiques sociales et symboliques*, Bocard, Colloque de la Maison d'archéologie et d'ethnologie René Ginouvès, p.217-334.
- Littauer M. A., Crowell J. H. (1979), *Wheeled vehicles and ridden animals in the ancient Near East*, Brill, Handbuch der Orientalistik.
- Oates J. (2003), "A note on the early evidence for horse and the riding of equids in western Asia", in Livine M., Renfrew C., Boyle K., *Prehistoric steppe adaptation and the horse*, Mc Donald Institute monographs, p. 115-125.
- Reade J. (1994), *Assyrian sculpture*, Londres, British Museum.
- Simon F. (2006), *Le rôle tactique du cheval dans l'armée assyrienne (XIème siècle à 612 av. J.-C.)*, Mémoire de master 2 sous la direction de Serge Cleuziou, la Sorbonne, Paris I.

Spruytte J. (1994), "La roue du char assyrien", *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, Vol. LXXXVIII, 1, *Ses Universitaires de France*, p. 37-49.

Weissert (1997), "Royal hunt and royal triumph in a prism fragmen of Ashurbanipal (82-5-22,2)", in Parpola S., Whiting R. M., ed., *ASSYRIA 1995, Proceeding of 10th Anniversary Symposium of the Neo-Assyrian Text Corpus Project*, Helsinki (7-11 septembre 1995), Helsinki, Néo-Assyrian Text Corpus Project, p. 339-358.

Annexe: Récapitulatif des données textuelles

ROI	BIBLIOGRAPHIE	SUPPORT	ANIMAUX	NOMBRE D'ANIMAUX			TOPOGRAPHIE	MODE DE CHASSE	METHODE DE CHASSE	ARMES	REMARQUES	
				TUES	CAPTURES	EN CAGE						
TIGLATH-PHALASAR I (1114-1076 avt. J.-C.)	GRAYSON (1991) A.0.87.3, p. 37, l. 24-25		Lions	120				A pied	"Attaque remarquable" (combat)	(Peut-être flèche)		
			Taureaux sauvages (virils et forts)	800			Désert (Pays de Mitanni et ville d'Araziq)	A chars	(combat)	Flèche		
			Eléphants males (féroces)	4			(Pays d'Harran et rivière d'Habur)					
			Nāhiru "cheval des mers" (hippopotame)	10	4							
						1			(Pays d'Anuru)	Bateau		Harpon
AŠŠUR-BĒL-KALA (1073-1056 avt. J.-C.)	GRAYSON (1991) A.0.89.1, p. 89, l. 7-11.		Anes sauvages	?								
	GRAYSON (1991) A.0.89.2, p. 93, l. 29-35.	Tablette d'argile (Assour)	Lions	300 (pas d'indication sur leurs sorts)				A chars et à pied		Flèche		
			Taureaux sauvages (virils et forts)	6 (pas d'indication sur leurs sorts)								
	GRAYSON (1991) A.0.89.3, p. 94, l. 7-9.	Tablette d'argile fragmentaire (Assour)	Lions	300 (pas d'indication sur leurs sorts)						Flèche		
			Lions	120				A chars et à pied	Assaut		Lance	
	GRAYSON (1991) A.0.89.7, p. 103-105.	"Obélisque cassée" (Stèle de Ninive)	Lions	?			Montagne (Pays d'Hatti, Mont Lebanon)				Masse	
			Taureaux sauvages	?								
			Veaux		?							Pour former des troupeaux
			Eléphants	?								Flèche
			Eléphants		?							Il les ramène à Assour
			Nāhiru "cheval des mers" (hippopotame)	1			Dans le grande mer	Bateau				
			Pantères	?			Montagne du Pays de Nairi					
			Tigres	?								
Ours			?									
Cochons de cannaie			2									
Autruches	?											
Onagres	?											
Cerfs	?											
Loups	?											
Simkurrū	?											
AŠŠUR-DAN II (934-912 avt. J.-C.)	GRAYSON (1991) A.0.98.1, p. 135 l. 68-72.	Tablette d'argile (Assour)	Lions	120				A chars et à pied		Lance		
			Taureaux sauvages (virils et forts)	1600								
			Taureaux sauvages (virils et forts)		2				Embuscade			
			Eléphants	56								
ADAD-NĒRĀRI II (911-891 avt. J.-C.)	GRAYSON (1991) A.0.99.2, p. 154, l. 122-127.	Tablette d'argile complète (Assour)	Lions	360				A chars	Assaut			
			Taureaux sauvages	240				A pied		Lance		
			Taureaux sauvages (virils avec des cornes)		9							
			Eléphants	6					Combat			
					4				Embuscade			
TUKULTI-NINURTA II (990-884 avt. J.-C.)	GRAYSON (1991) A.0.100.3, p. 168, l. 5-6.	Tablette d'argile fragmentaire (Assour)	Lions	60				A chars	Assaut	Lance		
	GRAYSON (1991) A.0.100.5, p. 173, l. 45-46, 134-135.	Tablette d'argile fragmentaire (Assour)	Taureaux sauvages	8			Le long des berges de Wadi					

ROI	BIBLIOGRAPHIE	SUPPORT	ANIMAUX	NOMBRE D'ANIMAUX			TOPOGRAPHIE	MODE DE CHASSE	METHODE DE CHASSE	ARMES	REMARQUES	
				TUES	CAPTURES	EN CAGE						
AŠŠURNAZIRPAL II (883-859 avt. J.-C.)	GRAYSON (1991) A.O.101.1, p. 215, l. 48-49.	Sol et mur du temple de Ninurta (Nimroud)	Taureaux sauvages	40	8						En Syrie durant la 6e - 8e année de son règne	
			Autruches	20	20							
			Lions	370					Cage	Lance		ils sont parqués dans des cages
	GRAYSON (1991) A.O.101.3, p. 226, l. 32-42.	Plaque en pierre de la statue du lion et du taureau du Palais N-W (Nimroud)	Lionceaux		50		Des montagnes et des forêts					
			Taureaux sauvages	257				A chars	Assaut	Epée		
			Eléphants	30					Embuscade (trou)			
			Tigres		?							
			Lions, taureaux sauvages, autruches, singes, ânes sauvages, cerfs, ours femelles		?							Forme troupeaux qu'il ramène à Calah
	GRAYSON (1991) A.O.101.30, p. 292, l. 84-101.	Pierre (Palais N-W de Nimroud)	Lions	450			Des montagnes et des forêts					
			Taureaux sauvages	390	50			A chars	Assaut			
			Autruches	200	140				Cage			
			Eléphants	30					Embuscade			
Lions, taureaux sauvages, autruches, singes											Forme troupeaux	
SALMANAZAR III (858-824 avt. J.-C.)	GRAYSON (1996) A.O.102.6, p. 41, l. 40-44.		Lions	399				(Peut-être à chars)	Assaut			
			Taureaux sauvages	373				A chars				
			Elephants	39					Embuscade			
	GRAYSON (1996) A.O.102.10, p. 54, l. 41-45, 20-22.	Tablette d'argile (Assour)	Taureaux sauvages (à cornes)	63			Chaîne de montagnes d'Amanus (Zuqqaru)					Au cours de la 17e année de son règne
			Taureaux sauvages		4							
	GRAYSON (1996) A.O.102.11, p. 58, l. 1-2. et A.O.102.13, p. 62.	Pierre (Mur d'Assour)	Taureaux sauvages (à cornes)	10			Zuqqaru					Au cours de la 19e année de son règne
			Veaux	2								
	GRAYSON (1996), A.O.102.16, p. 78- 84, l. 140-143 l. 341-347	Plaque en pierre fragmentaire et statue très endommagée (Assour)	Lions	640				(Peut-être à chars)	(Peut-être assaut)			
			Taureaux sauvages	?				A chars	(Peut-être assaut)			
			Eléphants	40(?)					(Peut-être à chars)	(Peut-être assaut)		
			Autres animaux	?						Assaut		
			Ours femelles		28(?)							
Cervidés				5								
Porc de marais				51								
Pantères				?								
Simkurrū				1								
?				(?)20								
?		(?)22										
ŠAMŠI-ADAD V (823-811 avt. J.-C.)	GRAYSON (1996), A.O.103.1, p. 187, l. 2-3	Stèle du temple de Nabu (Nimroud)	Lions (jeunes)	3			En traversant le Mont Sivan (Zaddi, et Zabban)				Au cours de sa 4e campagne	
AŠŠURBANIPAL (668-627 avt. J.-C.)	WEISSERT (1997), K6085, p.	Epigraphe de la salle C (palais de	Lions	13 5			Arène de Ninive		Combat (face à face)		fête de la déesse Ishtar	
	WEISSERT (1997), K2867, p. 334	Epigraphe(palais de Ninive)	Lions	Plusieurs			En plaine		Attaques de lions		Au cours d'une campagne avec quatre princes Elamites	
	GERARDI (1988), p. 1-35	Epigraphe de la salle S (palais de Ninive)	Lions des montagnes	Plusieurs			En plaine	A chars	Attaques de lions		Sauve un prince Elamite attaqué par un lion	
	WEISSERT (1995), prisme 82- 5-22, 2, p. 338-358	Prisme (Kouyunjik)	Lions	Plusieurs			En plaine	A chars	Perce sa gorge	Flèche	Des lions attaquent le bétail	

LA COURSE COMME RITE.

HYPOTHÈSES SUR LA PORTÉE RELIGIEUSE DES COURSES DE CHEVAUX.

Marc-André WAGNER ⁽¹⁾

Résumé: Partant des témoignages et commentaires de différentes courses attelées ou montées de l'Antiquité grecque et romaine, mais aussi germanique et celtique, et de parallèles observables chez les peuples des steppes, cette communication envisagera différentes hypothèses sur la portée religieuse des courses de chevaux: culte des morts, liens avec les pratiques sacrificielles, rites de fécondité voire liturgies cosmogoniques.

Introduction

Le rôle important du cheval dans les religions antiques est un fait bien connu (2). Lorsque le cheval concret est en jeu, on pense d'abord aux offrandes funéraires ou sacrificielles, ou encore au rôle du cheval dans les oracles. Le cheval monté et attelé intervient aussi dans de nombreuses processions cultuelles.

Les courses de chevaux proprement dites sont plus rarement étudiées sous l'angle religieux. Elles avaient pourtant une origine et une signification religieuses.

Nous entendons par "course" toute compétition de vitesse faisant intervenir des chevaux (attelés ou montés), dans un cadre plus ou moins formalisé; par conséquent,

compte tenu de la variété des courses de chevaux du passé, d'une part, et du caractère fragmentaire des témoignages disponibles, d'autre part, nous ne pouvons esquisser que quelques hypothèses d'interprétation: *ni les cavaliers ou les auriges, ni les organisateurs ou spectateurs de ces courses ne sont là pour nous dire dans quel but et surtout dans quel état d'esprit ils concourraient ou se réunissaient.*

Il ressort des témoignages anciens que trois grands types de liens ont existé entre les courses de chevaux et les cultes: la course comme préambule d'un sacrifice; la course comme hommage aux morts; la course comme culte des éléments et des dieux.

Course et sacrifice

La course de chevaux peut parfois servir de mode de sélection d'une victime sacrificielle.

Rome

Dans le cas de l'ancien sacrifice romain du cheval ayant lieu à l'automne (*october equus*), le cheval le plus brillant de l'attelage vainqueur d'une course était choisi pour être immolé au dieu Mars.³ Dans ses *Questions Romaines*, Plutarque ne mentionne cette course qu'en passant, en décrivant le rite:

"Pour quelle raison est-ce qu'à l'issue de la course de chars des ides de décembre [sic, en réalité octobre], le cheval

extérieur [c-à-d de droite⁴] de l'équipage vainqueur est sacrifié à Arès [= Mars], qu'on lui coupe la queue pour la porter au bâtiment appelé *Regia*, et qu'on répand le sang sur l'autel, tandis que la tête de l'animal est l'enjeu d'un combat entre deux groupes, l'un arrivant de la rue dite "Voie Sacrée", et l'autre de Subure?"⁵

Cet auteur ne nous fournit aucun indice sur le lien entre la course et le sacrifice en proposant ses réponses, parmi lesquelles la plus plausible est celle du lien entre le cheval et l'activité guerrière (6). Peut-être d'ailleurs ce rite de la course de sélection n'a-t-il pas existé dès l'origine,

1) Secrétaire Général, Centre national du livre, Hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil, 75343 Paris Cedex 07

2) Voir notamment Fritz Schachermeyr, *Poseidon und die Entstehung des griechischen Götterglaubens*. Bern, Francke, 1950; Fernand Benoît, *L'héroïsation équestre*, Gap, Ophrys, 1954; Philippe Swennen, *D'Indra à Tištrya. Portrait et évolution du cheval sacré dans les mythes indo-iraniens anciens* (Collège de France, Publications de l'Institut de civilisation indienne Fasc. 71), Paris, Edition-Diffusion de Boccard, 2004; Marc-André Wagner, *Le cheval dans les croyances germaniques. Paganisme, christianisme et traditions*. Paris, Champion, 2005.

3) Le cheval était tué à coups de javelot, selon Polybe (*Histoires*, XII, 4, b, 1 et 2).

4) Les courses de l'Antiquité se déroulant toujours dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, c'est le cheval de droite, courant à l'extérieur, fournit le plus grand effort: le cheval le plus vaillant est donc attelé de ce côté.

5) Plutarque [fin du Ier s. de notre ère], *Questions Romaines*, trad. M. Nouilhan et J.-M. Pailler (Question 97).

6) "Le cheval étant un être vaillant, guerrier et martial, est-ce pour cette raison qu'ils sacrifient aux dieux ce qui leur plaît et leur convient le plus, et le vainqueur n'est-il pas sacrifié parce que le dieu est étroitement associé à la victoire et au pouvoir?" (*ibid.*).

puisque le premier auteur qui parle du sacrifice du cheval d'octobre parle du choix d'un "cheval de guerre", sans

évoquer cette course (1).

Scandinavie

Ce même lien entre course et sacrifice est observé chez les Scandinaves. D'après le témoignage du voyageur arabe Ibn Fadlân sur les funérailles d'un chef "rus" c'est-à-dire varègue (suédois) au Xe siècle, deux chevaux ont dû courir jusqu'à ce qu'ils fussent en sueur, avant d'être taillés en pièces à coup de sabre pour accompagner la dépouille mortelle du défunt (2). Mais la course est ici un rite préparatoire, et non pas un procédé de sélection de la victime.

En revanche, dans sa *Description des peuples du Nord* (1555), Olaus Magnus décrit bien un rite de sélection:

"Il y avait autrefois, en hiver, vers la fin de décembre, une coutume parmi les anciens Suédois de réunir les meilleurs et les plus beaux chevaux dans les différentes provinces, pour des courses publiques [...] ils devaient offrir sans faute en sacrifice aux puissances divines, comme présent de grand prix destiné à être immolé à l'autel ou brûlé, le ou les chevaux qui dépassaient tous les autres en vitesse, parce qu'ils pensaient que par une telle offrande ils démontreraient leur supériorité sur tous leurs ennemis à proportion du degré d'excellence de la victime sacrificielle."(3)



Fig. 1. – Olaus Magnus

Même si les informations d'Olaus Magnus – un évêque d'Uppsala en exil à Rome – sont parfois sujettes à caution lorsqu'il parle du paganisme de ses ancêtres, ce rite de sélection est vraisemblable. Nous savons par ailleurs que le cheval était régulièrement sacrifié par les anciens Scandinaves à leurs dieux Freyr et Odin (4).

Nous ignorons quels rites entouraient ces courses de sélection dans la Rome antique ou la Scandinavie païenne. Peut-être des prêtres venaient-ils bénir les chevaux

avant la course, ou bien vouaient-ils ces animaux aux dieux. Il est probable que des invocations particulières accompagnaient la course elle-même. Nos sources sont muettes sur ces points. Relevons que les concurrents, et notamment les propriétaires des attelages ou des montures engagés, devaient être dans un état d'esprit particulier, puisque obtenir la victoire impliquait pour eux de se séparer du cheval gagnant pour l'offrir comme victime d'un sacrifice sanglant.

Le culte des morts

Si les témoignages sur un lien entre la course et le sacrifice sont rares, nombreux sont en revanche les documents mentionnant des courses de chevaux dans le cadre de rites funéraires. De telles courses ont existé dans la Grèce antique, chez les Celtes et chez les peuples turco-

mongols, comme James George Frazer le soulignait, il y a un siècle déjà, dans son *Rameau d'Or* (5).

1) Polybe [IIe s. avant notre ère], *Histoires*, XII, 4, b, 1 et 2.

2) Ibn Fadlân, *Voyage chez les Bulgares de la Volga*.

3) *Historia de Gentibus Septentrionalibus*, I, 24.

4) Cf. Marc-André Wagner, "Tieropfer" dans Hoops, *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, nouvelle éd. (dir. H. Beck et alii) Berlin, W. de Gruyter, T. 30 (2005), pp. 581-586.

5) James George Frazer, *Le Rameau d'Or*. Traduction française, nouvelle édition (4 vol.), Paris, Robert Laffont, 1981-1984 (vol. II, "Le dieu qui meurt", chapitre II, pp. 75-83: Jeux funéraires).

Grèce

En Grèce diverses traditions légendaires, concernant la fondation des jeux, établissent un lien étroit entre des compétitions hippiques et des cérémonies funéraires. Les courses de chevaux des Jeux Olympiques auraient été instituées en l'honneur du héros Pélops, qui avait un temple à Olympie (1), les Jeux Néméens ont été institués en l'honneur d'Ophelte (2), les Jeux Isthmiques en l'honneur de Mélicerte, dont le corps avait été rejeté par les flots sur un rivage de l'isthme de Corinthe et pour lequel un oracle réclamait l'hommage régulier de jeux funéraires (3). De même les Jeux Pythiques (Delphes) auraient été un hommage rendu à un serpent ou dragon mort, Python (4).

Dans l'hippodrome d'Olympie, un ancien autel, le

Taraxippos, "[celui] Qui trouble les chevaux", était assimilé à un tombeau autour duquel les mânes de héros cavaliers erraient, effrayant les chevaux. Mais il est difficile de savoir si des courses hippiques sont venues se greffer sur un site funéraire ou si un endroit dangereux du circuit a donné lieu à une légende étiologique.

Si à l'origine, les courses d'Olympie rendaient hommage à un héros divinisé, le culte des (autres) dieux leur fut associé par la suite, comme le montrent les statues des dieux installées dans l'hippodrome (notamment celles des dieux cavaliers Poséidon et Héra et celles des Dioscures).

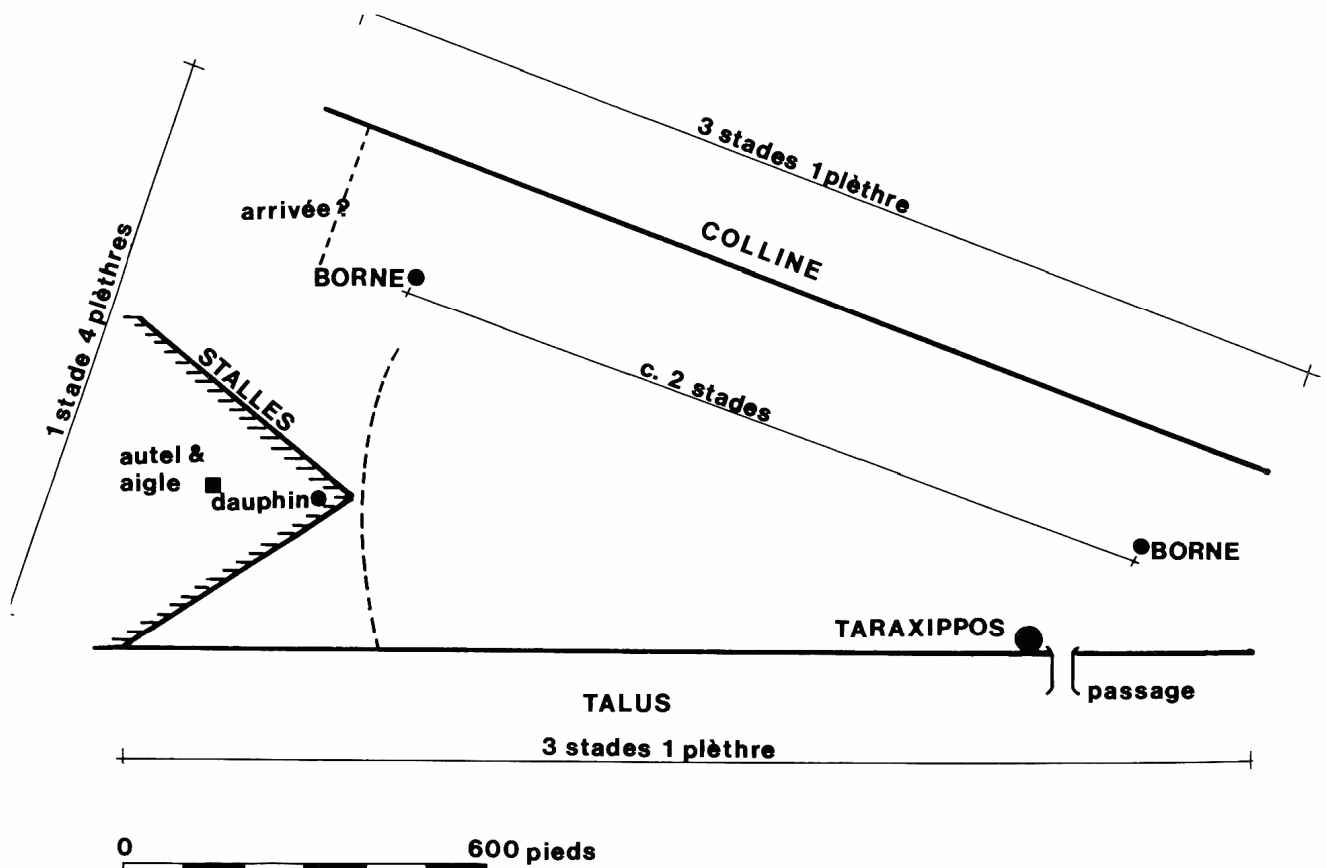


Fig. 2 – Hippodrome d'Olympie (d'après Humphrey)

L'*Iliade*, qui est premier texte à mentionner une course de chars, en fait l'élément central des jeux funéraires offerts par Achille à l'occasion des funérailles de Patrocle (5). Cette course opposant les biges de cinq rois et

princes achéens n'est qu'un des moments d'un ensemble de jeux, mais elle en constitue le sommet.

1) Selon Clément d'Alexandrie et Pausanias (qui parle [au IIe s. de notre ère] d'un *temenos* de Pélops V, 14, 10).

2) D'après Hygin.

3) D'après Pausanias et Apollodore.

4) D'après Clément d'Alexandrie et Hygin.

5) Le chant XXIII de l'*Iliade* fournit une description détaillée de ce qu'a pu être la course de chars dans la Grèce ancienne, même

si, à l'évidence, les règles et les techniques ont évolué entre l'âge du bronze (c'est à dire l'époque de la guerre de Troie) et la date de rédaction du poème par Homère (vers 700 avant notre ère).

Celtes

Il est possible que les Celtes pratiquaient également ce rite, car la charrerie joue un rôle de premier plan dans les représentations et les pratiques funéraires des princes celtes, presque systématiquement enterrés avec le char léger à deux roues à l'époque de la Tène (de 480 avant J.-C. à la conquête de la Gaule par César).

Plus tard en tout cas [dans l'Antiquité tardive], il est certain que des courses de chevaux non plus attelés mais montés furent organisées par certains peuples celtes en l'honneur de leurs chefs défunts, plus ou moins divinisés. Les grandes assemblées de l'ancienne Irlande, dans lesquelles les courses de chevaux jouaient un rôle central, avaient été instituées en l'honneur des morts. Frazer cite à ce propos la foire de Tailltiu ou Tailltin, qui se tenait pendant un mois chaque année au milieu de l'été: "les historiens irlandais rapportent que ce fut Lug qui institua la

foire en l'honneur de Tailltiu, sa mère nourricière, qu'il enterra sous un grand tertre funéraire à cet endroit, avec ordre d'y célébrer chaque année, et à jamais, des fêtes commémoratives [...]". Il mentionne la fête de Carman, qui avait lieu tous les trois ans pendant les six premiers jours d'août, avec une course de chevaux chaque jour: "Il est dit que la foire de Carmand ou Garman fut fondée conformément aux volontés d'un chef nommé Garman, qui fut enterré en ce lieu après avoir demandé qu'on instituât en son honneur une foire de deuil qui porterait éternellement son nom." Il cite enfin dans ce contexte la fête annuelle d'Emain en Ulster, instituée en l'honneur d'une reine Macha à la chevelure d'or (1). Macha veut dire littéralement "la Plaine", ce qui convient bien à un champ de course.

Peuples des steppes

Une telle course funéraire de chevaux, non plus attelés au char, mais montés, est largement pratiquée, jusqu'à l'époque moderne, chez les peuples turco-mongols: "Chez les Kirghiz, l'anniversaire de la mort d'un riche se célèbre par un grand festin, des courses de chevaux, des concours de tir et des luttes. [...] Les Bashkirs, peuplade tartare de race mêlée, enterrent leurs morts et terminent toujours les funérailles par des courses de chevaux. [...]" écrit Frazer, qui donne encore beaucoup d'autres exemples, notamment pour les peuples du Caucase (2). C'est sans doute un trait archaïque chez ces peuples des steppes, car nous le retrouvons chez les Ossètes, les lointains

descendants des Scythes: la course funéraire y porte le nom de *dogh*. Selon des descriptions du XIXe siècle, "deux ou trois cavaliers devaient rejoindre le sommet d'une montagne éloignée d'une dizaine de verstes, le premier arrivé était fêté par les autres et tous les assistants." (3) Il est possible que les chevaux, en tout cas le cheval vainqueur, ait été "consacré" au défunt. Mais le sens de cette course varie selon les ethnographes: pour les uns, elle était censée réjouir ou apporter la paix à l'âme des défunts, pour d'autres, la course purifie le mort de ses fautes et l'arrache à un enfer; ou encore, de façon plus neutre, la course est organisée en l'honneur du mort (4).

Le culte des éléments et des dieux

Les courses de chevaux de la Rome antique sont l'exemple-type de ce type de courses. La documentation sur les courses de chars dans l'empire romain est abondante, y compris sur leur "contexte" religieux (5): le cirque

romain est lié à la religion païenne par sa topographie, son architecture, et par les cérémonies qui précèdent et accompagnent les courses (6).

Equirria

Rappelons qu'antérieurement (ou parallèlement) aux courses organisées dans la vallée de Murcia, dans ce qui deviendra le Grand Cirque, des courses de chevaux se déroulaient sur le champ de Mars (7). Ces courses primitives portaient le nom d'Equir(r)ia (*Equi-curr-ia*), elles se déroulaient au début du printemps, les 27 février et le 13 mars, c'est-à-dire avant et après le Nouvel An romain.

Elles consistaient probablement en des courses de divers types, chevaux libres, c'est à dire non montés, chevaux montés et courses de chars (des biges en l'occurrence). On sait très peu de choses sur ces courses, sinon qu'elles étaient dédiées à Mars. Cet ancien dieu italo-étrusque était une incarnation de l'énergie guerrière, mais aussi de la force virile et de l'activité productrice de la nature. Dans ces conditions, les Equirria auraient pu revêtir la dimension d'un culte de la végétation puisqu'elles se tenaient au printemps.

1) Sans doute un personnage distinct de l'héroïne de la *Neuvaine des Ulates*.

2) En Circassie, chez les Chewsurs, chez les Abkhases.

3) Heinrich von Klaproth, *Reise in den Kaukasus und nach Georgien*, Halle und Berlin, 1814, II, pp. 606 s.

4) Robert Bleichsteiner, "Rosswelie und Pferderennen im Totenkult der kaukasischen Völker", *Wiener Beiträge zur Kulturgeschichte und Linguistik* 4 (1936), pp. 413-495.

5) John H. Humphrey. *Roman circuses. Arenas for chariot racing*. London, B. T. Batsford, 1986; Christian Landes (dir.). *Le cirque et les courses de chars. Rome – Byzance* (catalogue). Lattes,

Imago, 1990.

6) A ce contexte fortement religieux, on peut encore rattacher les nombreuses superstitions astrologiques entourant les courses, voir Pierre Wuilleumier, "Cirque et astrologie", *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 44 (1927), pp. 184-209; divers textes grecs tardifs établissent des correspondances entre les dieux, les planètes et les couleurs des factions en compétition; Cicéron mentionnait déjà les astrologues du cirque.

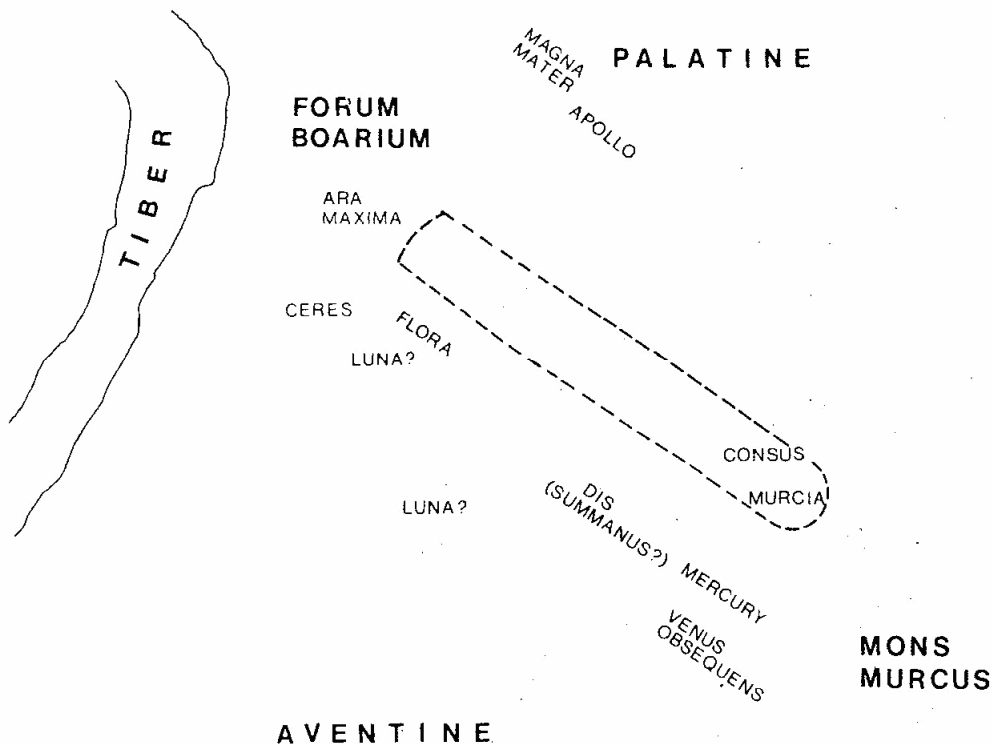
7) Romulus, le fondateur mythique de la ville, les aurait instituées, comme il aurait institué les *Consualia*.

C'est aussi la dimension primitive des [courses du Grand Cirque]

Les principales courses hippiques de Rome se tenaient dans la vallée située entre le Palatin et l'Aventin, avec tout d'abord très peu d'installations permanentes, puis, à parti de Jules César, des aménagements architecturaux de

plus en plus considérables. Cette vallée constituait une topographie sacrée lorsque le roi Tarquin l'Ancien y fonda, vers 600 avant notre ère, les bases du futur *Circus Maximus* de la Rome impériale.

Early Cults



Approximate location of cults in the Circus valley

Fig. 3 – Grand cirque de Rome Anciens cultes de la vallée

Cérès, Consus et le cycle du blé, cf fig. 3

[En effet], la vallée qui deviendra celle du Grand Cirque était vouée à l'origine aux cultes de la déesse Cérès, du dieu Consus et de nombreuses autres divinités agraires, parmi lesquelles Murcia, une obscure déesse qui donna son nom à la vallée. Murcia ou Myrtea aurait un rapport avec le bosquet de myrtes qui apparut à cet endroit lors de la fondation de Rome, donc un rapport avec la croissance des végétaux. Cette déesse avait son autel dans la vallée, un autel qui deviendra un temple, et qui sera déplacé près d'une borne du cirque. La déesse Cérès, divinité chthonienne qui fait se gonfler les jeunes pousses (son étymologie renvoie au verbe *crescere* = croître), était vénérée dans la même vallée, ainsi que Consus, un dieu de l'enfouissement et de la conservation des récoltes (cf. *condere* = cacher).

Bien avant la construction du cirque, les premières courses organisées dans cette vallée, les *Consualia*, étaient des courses d'équidés mêlant des chevaux et des mulets, montés ou attelés. Probablement organisées par des paysans, elles étaient consacrées au dieu Consus, d'où leur nom. On peut parler, à propos de ces courses de chevaux primitives de la vallée de Murcia, d'une théologie agraire,

rendant hommage à Cérès qui fait croître le blé et à Consus qui le conserve (1)

Cet hommage aux divinités du blé sera intégré et même développé dans le Grand Cirque, qui comporte, outre un autel de Consus, des statues des antiques déesses Séia, Messia et Tutulina, respectivement déesses des semences, des moissons et de la conservation des grains (2). La construction du Grand Cirque entraîna le déplacement des sanctuaires de ces divinités: un temple de Cérès fut érigé près de la porte du Grand Cirque, un autel de Murcia érigé sur la spina (barrière centrale) et un très ancien autel souterrain de Consus fut déplacé pour être intégré à cette même barrière.

1) Voir Henri Le Bonniec. *Le culte de Cérès à Rome. Des origines à la fin de la République*. Paris, Klincksieck, 1958, chap. VI, I: Les cultes agraires de la vallée du Grand Cirque, pp. 185-193; André Piganiol. *Recherches sur les jeux romains*. Strasbourg, Istra, 1923, chap. Ier: Consus, dieu du Cirque, pp. 1-14.

2) Le nom de ces déesses ne devait pas être prononcé sous un toit, de peur d'expulser leur force.

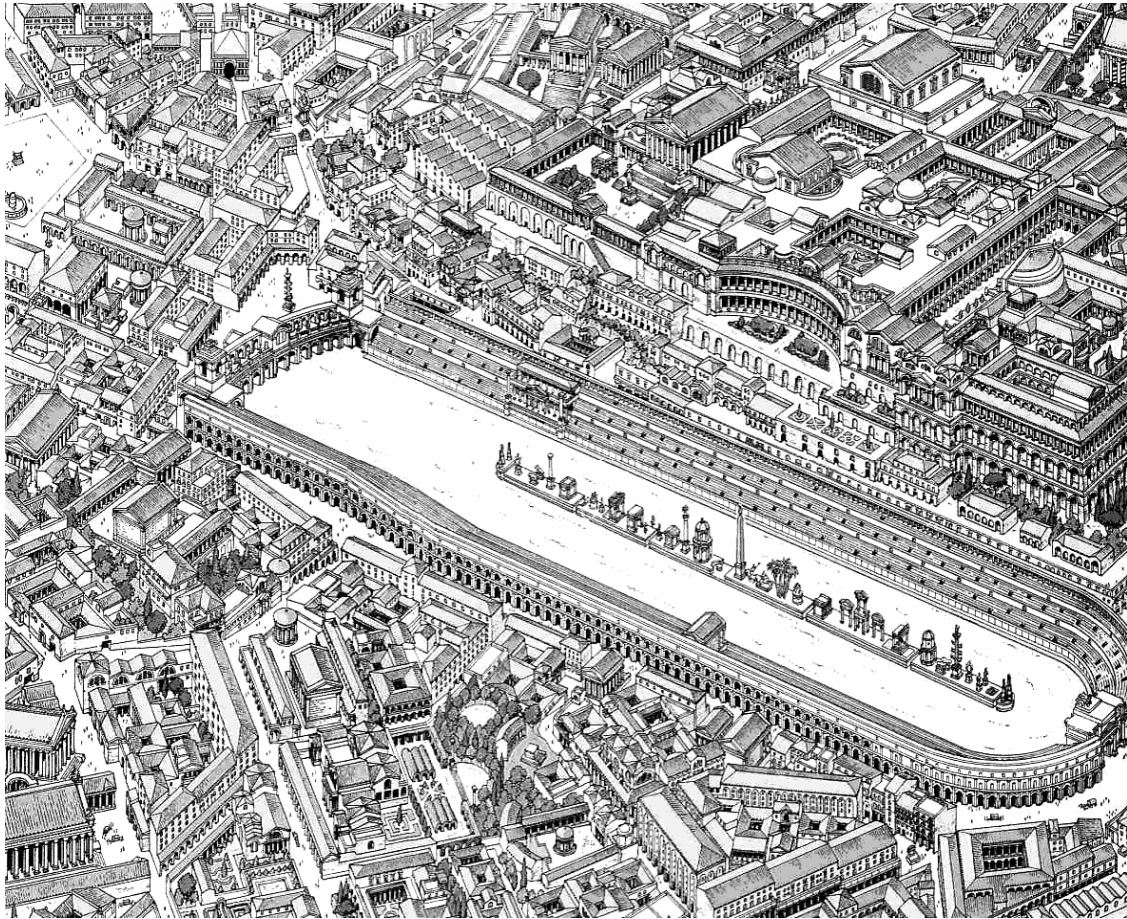


Fig. 4 – Grand cirque de Rome (dessin Chaillet)

Mouvement des planètes et culte solaire, cf fig. 4

À ces cultes agraires primitifs, le cirque impérial va superposer un culte astral et solaire élaboré, en hommage à la fois à l'empereur et à l'ordre du monde dont il est le garant. De nombreux auteurs de l'Antiquité tardive (1) décrivent une symbolique cosmique du Cirque qui, dans son plan et le déroulement de ses jeux, "renvoie aux causes de l'univers" (Isidore de Séville, *Étym*, 18, 29). Le cirque est en effet une image de l'espace et du temps cosmique. L'arène figure la Terre, l'Euripe – c'est à dire le canal circulaire qui entoure soit l'arène, soit le mur central – représente la Mer ou l'Océan qui divise ou entoure la Terre; l'obélisque central désigne le faite du Ciel et/ou le Soleil. Les douze portes des remises (carceres), d'où partent les chars, représentent les douze signes du zodiaque [ou les douze mois de l'année]. Les courses elles-mêmes décomposent le temps en heures du jour et de la nuit (les vingt-quatre courses éliminatoires), en jours de la semaine (les sept tours de la grande course) et en saisons (les quatre factions en présence).

Selon ces commentateurs, les courses de chevaux du grand cirque de Rome auraient constitué un culte solaire et cosmique, dont la liturgie visait à garantir l'ordre du monde par une représentation du mouvement des jours et des planètes.

1) Notamment Tertullien, dans son traité *Sur les spectacles* (vers 198), Cassiodore, dans une de ses lettres du début du VIe s. (*Variae*, III, 51), Isidore de Séville [fin VIe – déb. VIIe s.], dans ses *Étymologies* (Livre 18, chap. 26 à 41), et divers auteurs byzantins.

Cette interprétation solaire a été introduite avec l'Empire, sous Auguste (2) et développée par ses successeurs. En effet, si le culte du Soleil, Sol, est bien antérieur à Rome au règne de cet empereur (3), c'est Auguste et ses successeurs qui le systématisèrent (4). C'est cet empereur qui fit transporter l'obélisque d'Héliopolis en Egypte jusque dans le Grand Cirque en 10 av. J.-C. et c'est avec le culte impérial que les associations du soleil et du cirque se multiplient, notamment sur les monnaies. La première mention d'un temple du soleil dans le cirque est due à Tacite, qui parle dans le contexte de la conjuration de Pison contre Néron en 65 de notre ère d'un "antique temple" du soleil dans le cirque (*vetus aedes*). On peut raisonnablement supposer que ce temple existait sous une forme ou une autre avant même l'avènement d'Auguste. L'historien John Humphrey suppose que Néron fit

2) Empereur de 27 av. J.-C. à 14 ap. J.-C.

3) Des miroirs étrusques du IIIe s. av. J.-C. établissent un lien entre le soleil et les courses du cirque. Selon Varron, le roi sabin Titus Tatius aurait consacré un autel au Soleil et à la Lune. Par ailleurs, Sol pouvait être vénéré à travers Jupiter et/ou Apollon dans la procession du cirque.

4) Les dédicaces à *Jupiter-Sol-Serapis* se multiplient au premier siècle de notre ère (sous l'influence de conceptions égyptiennes), comme celles à *Sol divinus*, un nom latin pour des divinités solaires des soldats barbares tenant garnison à Rome, Celtes, Germains ou Syriens (Baal); enfin, à partir du IIe siècle, les dédicaces à *Sol invictus* se généralisent, sous l'influence du culte de Mithra. Les empereurs Héliogabale (en 218) et Aurélien (en 274) veulent faire du Soleil le premier dieu de l'Empire: "*Sol*

reconstruire ce temple, et que son emplacement se trouvait en face de la ligne d'arrivée, c'est-à-dire vis-à-vis de la loge impériale (1).

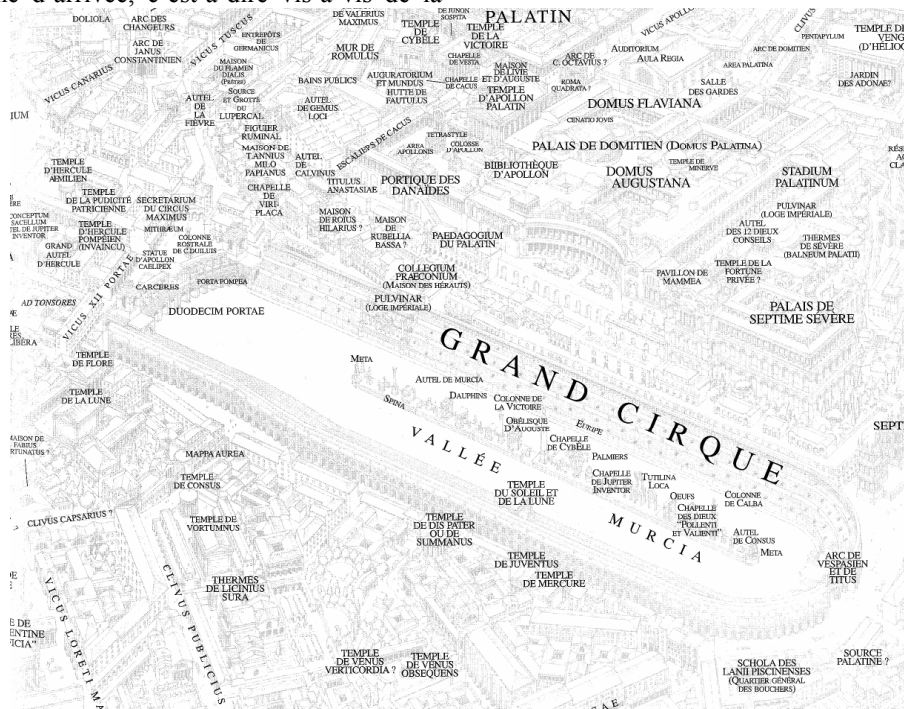


Fig. 5 – Idem grand cirque de Rome (dessin Chaillat)

La spina et ses "représentations", cf fig. 5

L'accumulation de cultes liés ou reliés aux jeux du cirque se manifeste particulièrement dans l'évolution de la barrière centrale ou "épine" (*spina*) du Grand Cirque. À l'origine et jusqu'au Ier siècle avant notre ère, il est vraisemblable qu'il n'y avait pas de barrière permanente séparant le cirque en deux, même s'il y avait nécessairement deux bornes (2). Les monuments de l'arène pendant la période républicaine étaient religieux, avec les autels de Murcia et de Consus. Au IIe s. av. J.-C. des statues de divinités furent ajoutées, probablement sur la ligne reliant les deux bornes, pour ne pas gêner la course. C'est à l'occasion ou après les importants travaux de Jules César, puis d'Auguste, que de nouveaux monuments, autels et statues furent installés: l'obélisque dédié au soleil, mais aussi divers pavillons et autels, dont celui des dieux de Samothrace, c'est-à-dire des dieux désignés par les épithètes "Grands, Puissants et Forts" (*Magni, Potentes et Valentis*), peut-être les Pénates ou la triade capitoline (Jupiter, Junon et Minerve). C'est à l'époque de Trajan (98-117) que la *spina* prend la forme d'un mur permanent et intègre aussi une statue de Cybèle, la Grande Mère, assise sur un lion. À cette époque, nous pouvons donc nous

représenter la succession de temples et de statues de dieux sur la *spina* comme suit, depuis la borne près des remises jusqu'à celle près de l'arc de Titus: un autel de Murcia, une colonne de la Victoire, l'Obélisque d'Auguste dédié au Soleil, une chapelle de Cybèle, une chapelle de Jupiter "inventor", les colonnes supportant les Seia, les Messia et les Tutulina, les autels des dieux de Samothrace, l'autel de Consus enfin. Surplombant les gradins devant la ligne d'arrivée (et vis-à-vis du *pulvinar*, la loge des empereurs et des dieux) se trouvait le temple du Soleil et de la Lune.

Quel était le déroulement des jeux? La procession solennelle (*pompa*) partait du Capitole, où l'on prenait peut-être les auspices; elle était conduite par le magistrat qui présidait aux jeux, portant le costume et les ornements triomphaux, la toge de pourpre, la tunique ornée de palmes. Ce magistrat semble avoir incarné Jupiter; un esclave tenait au-dessus de sa tête la couronne de feuilles de chêne en or, et dans sa main il avait le sceptre d'ivoire surmonté d'un aigle. Il avançait sur un bige, entouré de la jeunesse de Rome qui l'accompagnait à pied ou à cheval. Les attelages en compétition les suivaient, enfin des prêtres s'avançaient avec des encensoirs, des statues et des attributs des dieux transportées sur des litières de cérémonie, de même que des images de morts illustres transportées dans des chars. *Les premiers spectateurs des courses sont donc des dieux.* Leurs statues et attributs sont déposés dans les pavillons ou près des autels qui leur sont dédiés sur la *spina*, où l'on fait des offrandes d'encens ou des libations, tandis qu'un sacrifice sanglant est offert, probablement devant la loge impériale (*pulvinar*) où d'autres statues divines sont également installées (3). L'empereur ou son représentant assiste donc au spectacle en compagnie des dieux.

invictus était ainsi élevé au rang suprême dans la hiérarchie officielle des dieux; il usurpait la place du vieux Jupiter Capitolin et devenait le protecteur attiré des empereurs et de l'Etat." Cf. art. "Sol", par Franz Cumont, du *Dictionnaire des antiquités...*, de Daremberg et Saglio.

1) Parmi les arguments en faveur de cet emplacement: Le Soleil comme symbole du triomphe et de la victoire; le lien entre cirque et Circé, fille du Soleil; la ressemblance du quadrigue victorieux avec l'image du char du Soleil, la connexion étroite du Soleil avec la victoire des empereurs.

2) Ces bornes consistant, à l'époque impériale, chacune en trois cônes (*metae*) placés sur une plateforme semi-circulaire, reprenaient la forme d'anciens monuments funéraires étrusques.

3) Ed. Saglio, art. "Circus", in Ch. Daremberg et Ed. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette, 1877-1919.

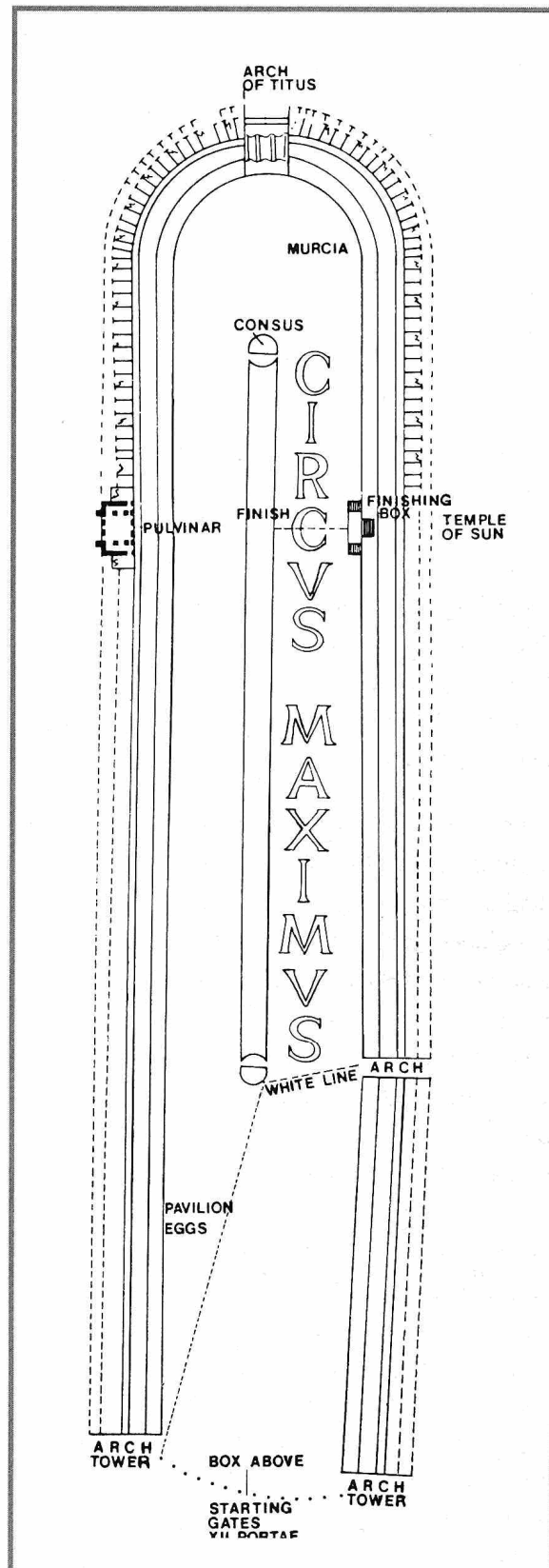


Fig. 6. – Grand cirque de Rome (d'après Humphrey)

La pompe et les sacrifices, cf fig. 6

On peut être tenté de circonscrire la "religion du cirque" à sa dimension "objective", comme phénomène social. Au début de l'Empire, à l'époque d'Ovide, il semble en effet que les acteurs et spectateurs n'accordaient pas beaucoup d'importance à la portée religieuse de la course

de chevaux, se préoccupant davantage de paris, d'intrigues politiques ou d'aventures galantes que d'hommage aux dieux. Avec certains historiens marxistes, on dira alors, à propos de ces jeux, qu'ils mettent en évidence "le rôle du sacré comme condition imaginaire de la reproduction de la

communauté" (1), dans la mesure où ils mobilisent les diverses classes sociales sans distinction, dans une atmosphère de fraternité à la fois cordiale et religieuse. Les mêmes historiens voient dans les crises politiques dont le cirque romain est parfois le théâtre le signe de l'incapacité progressive de la religion d'une classe dominante (celle des patriciens ou des sénateurs), ou d'une nation dominante (celle de Rome) à donner ses systèmes de valeurs comme universels: la religion des jeux, qui est celle des empereurs, est notamment contestée par les religions orientales.

Mais nous ne devons pas faire de contresens historique: ce n'est pas parce que les jeux du cirque romain ne se déroulaient pas dans une atmosphère de recueillement, mais au contraire de fête bruyante et excessive, qu'ils étaient dépourvus de "religion". Les contemporains et acteurs des jeux du cirque, engagés dans des intrigues et mouvements de foules, pouvaient fort bien croire participer ce faisant à un divertissement offert aux morts et aux dieux, ou encore à un rite collectif magique censé renouveler la vie de l'univers.

C'est surtout à leur origine et à la fin de leur existence que les courses de chevaux de Rome ont revêtu une signification religieuse marquée.

Au départ, le lien des courses avec le renouvellement de la végétation est manifeste dans leur calendrier, puisque la plupart des courses a lieu au

printemps et à l'automne, au moment des changements de saison. Le fait que les jeux soient organisés en l'honneur de divinités chthoniennes, comme Cérès ou Consus, près de leurs temples, va également dans ce sens.

Pendant l'ère impériale, les courses constituent une liturgie d'hommage au Soleil en même temps qu'à l'empereur, mais cette théologie paraît être davantage la construction d'une élite intellectuelle qu'une croyance profondément enracinée dans le peuple.

À la fin du paganisme, les jeux du cirque, contestés par les chrétiens (2), reprennent peut-être de ce fait à nouveau une dimension religieuse plus importante. Toujours est-il que l'on a observé que c'est à la fin de l'Empire romain, entre 350 et 450 de notre ère, que des médaillons contorniates représentant souvent les jeux du cirque ont été fabriqués et diffusés. Ces médailles (entourées d'une rainure, d'où leur nom) auraient été fabriquées à la demande des milieux païens, "pour servir de cadeaux offerts le Jour de l'An, en réaction contre le christianisme", selon une interprétation de l'archéologue Andreas Alföldi de 1943, reprise en 1990 (3). Selon cette thèse, les fréquentes représentations d'auriges, de chars et de chevaux figurant sur ces médailles renvoient à la symbolique païenne du cirque, et plus largement aux traditions païennes de Rome menacées par le christianisme.

Conclusion

L'étroite imbrication entre la vie religieuse et la vie sociale observée dans les "paganismes", qui ne connaissent pas la même distinction entre le sacré et le profane que les monothéismes, se vérifie donc aussi dans le cas des courses de chevaux de l'Antiquité. Même si nous ne disposons pas de documents rendant compte de l'état d'esprit, ou de "l'attitude intérieure", des protagonistes des

courses antiques, nous devons accorder un certain crédit aux poètes (comme Homère), aux historiens (comme Pausanias) et aux pères de l'Église (comme Tertullien), qui nous disent que les courses de chevaux étaient organisées en l'honneur des morts, des puissances de la fertilité et des divinités cosmiques.

1) Cf. Monique Clavel-Lévêque, "L'espace des jeux dans le monde romain: hégémonie, symbolique et pratique sociale", in *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, 16.3 éd. W. Haase, Berlin 1986, pp. 2405-2563.

2) Voir Tertullien. *Les spectacles (De spectaculis)*. Ed. et trad. Marie Turcan (Sources Chrétiennes 332), Paris, Cerf, 1986.

3) Andreas Alföldi, *Die Kontorniaten. Ein verkanntes Propagandamittel der stadtrömischen heidnischen Aristokratie in*

ihrem Kampfe gegen das christliche Kaisertum, Budapest, 1943, pp. 48-84, repris dans A. Alföldi, *Die Kontorniaten, 2 Text*, Berlin, 1990, pp. 12-63.

CHAPITRE II.

ELEMENTS SUR L'HISTOIRE DU DRESSAGE

LA RE-DECOUVERTE DE L'ART EQUESTRE EN EUROPE.

INTRODUCTION HISTORIQUE

Bertrand LANGLOIS

Résumé: Une introduction historique est nécessaire pour situer le contexte et les origines du dressage académique qui prend sa source à la renaissance. Comme pour beaucoup d'arts ce sont les guerres d'Italie qui permirent leur acclimatation en France d'où à nouveau ils essaimèrent. Cette introduction vise à remettre en place l'ensemble de ce contexte pour une meilleure compréhension des textes suivants.

Découverte ou re-découverte de l'Art Equestre en Europe? Voilà la question.

On admet généralement que la ville de Naples vers 1550 a joué un rôle prééminent dans ce domaine et dans le

contexte historique qui a porté l'esprit de la Renaissance en Europe. Pourquoi Naples? Cela peut sans doute être expliqué par l'histoire des guerres d'Italie:



Le roi René



Charles VIII



Ludovic Sforza, dit le Maure

René d'Anjou à la fin du Moyen-Âge était en droit roi de Naples et de Jérusalem. Mais comme il vivait en France, il ne les exerçait pas. Lorsqu'il mourut en 1480 il avait désigné le roi de France Charles VIII comme son successeur. Ce dernier voulant lui les exercer, entra en Italie accompagné d'une armée de 30 000 hommes et se fit couronner en 1495. Puis ses alliés devenant ses ennemis, la coalition de Ludovic Sforza dit le maure, du Pape et du roi d'Espagne le força à retourner en France. En 1496 la famille d'Aragon s'emparait à nouveau du trône de Naples. Dans cette première guerre d'Italie Charles VIII avait gagné puis perdu le royaume de Naples. Le bénéfice politique était nul.

En 1498 Louis XII succède à Charles VIII. Il était

plus intéressé par le duché de Milan qui était riche et plus proche de la France. Il voulait aussi tirer vengeance de la trahison de Ludovic le maure. Ce dernier fut fait prisonnier et en 1504 Louis XII signait avec Ferdinand II d'Aragon le traité de Blois par lequel la France renonçait au sud de l'Italie au bénéfice de l'Espagne. Ce traité fut ensuite dénoncé par Louis XII du fait de l'organisation des fiançailles de sa fille Claude avec le futur roi François I^{er}.

Louis XII mourut en 1515 et en 1519 l'empereur Maximilien mourut aussi. Son petit fils Charles de Habsbourg, roi d'Espagne, fut proposé comme son successeur sous le nom de Charles V. François I^{er} était aussi candidat à cette succession mais il échoua.



Louis XII



Ferdinand II d'Aragon



François Ier

La guerre qui suivit entre François Ier et Charles Quint força les Français à abandonner l'Italie. En 1530 Charles Quint était couronné empereur par le Pape et il semblait que la paix fut enfin possible, mais deux guerres



Charles Quint

restaient à venir. L'une fut conduite par François Ier avant qu'il ne meure en 1547. L'autre par son fils Henri II qui avait épousé Catherine de Médicis et poursuivait comme ses prédécesseurs des rêves de conquête en Italie.



Henri II

En 1556 Charles Quint abdiqua en faveur de son fils Philippe II pour la partie sud de son empire et en faveur de son frère Ferdinand I^{er} pour la partie germanique. Henri II allié au Pape tenta alors de bouter les espagnols hors du sud de l'Italie, mais il n'y parvint pas. Au printemps 1559 Henri II et Philippe II signaient le traité de Cateau-cambrésis qui mettait un point final aux guerres conduites en Italie par quatre rois de France entre 1494 et 1559. Elles n'eurent finalement que très peu de résultats politiques.



Philippe II d'Espagne

Néanmoins, ces aventures médiévales tardives illustrèrent l'évolution des techniques militaires avec en particulier l'apparition des armes à feu. Mais, c'est dans le domaine des arts que leur impact fut le plus important. Pour la peinture, la sculpture, l'architecture, la littérature et...l'Art Equestre, du fait de ces guerres, l'esprit de la renaissance s'est développé en France puis dans toute l'Europe.

Pour notre sujet il est particulièrement intéressant de noter qu'après 1496 le sud de l'Italie était sous le

contrôle de l'Espagne. En termes d'art équestre l'Espagne en contact étroit avec les émirats Omeyyades développait deux types d'équitation: "a la brida" une équitation assise et "a la gineta", on dirait maintenant à la jockey. La première est adaptée au choc frontal des chevaliers elle est plus technique car elle demande une très grande fermeté d'assiette. La seconde était probablement dérivée des techniques arabes; elle est plus acrobatique et plus immédiatement accessible aux jeunes gens. Les traités d'équitation espagnols du XVI^e siècle, une trentaine, sont des exemples de querelles doctrinales entre auteurs ou/et entre ces deux formes d'équitation dont l'équitation sportive moderne prouve qu'elles peuvent très bien cohabiter. On doit cependant remarquer que techniquement la plupart de ces traités sont en fait des compilations des traités italiens de la même époque. Ils ne sont pas originaux (Lucien Clare communication personnelle). Les traités Italiens ne concernent toutefois que l'équitation "a la brida". Héritage de l'équitation sans étriers des grecs transmis par les estradiots qui montaient long semble-t-il, ou bien plus simplement héritage du chevalier médiéval, on l'ignore.

Parce que la ville de Naples et sa baie constituaient un point de départ stratégique pour les croisades, la tradition d'équitation des chevaliers s'y était maintenue à un haut niveau pendant très longtemps. Un peu selon le même principe que la persistance des joutes nautiques à Sète en France. En 1550 Frederico Grisone publie à Naples un livre fondateur "ordini di cavalcare". Il sera maintes fois réédité par la suite en Europe (dix traductions en Français de 1559 à 1615). Dans ce livre on trouve de nombreux modèles de mors à l'usage des forgerons de l'époque, cela a sans doute contribué à son succès. Ces embouchures pouvaient être utiles à l'acquisition d'une position juste de la tête (ramener) et de l'encolure (rassembler) pour le dressage académique. L'histoire de la découverte du mors de bride moderne (action sur les barres par un effet de levier du deuxième type appuyé sur la gourmette) nous a paru être un point crucial. Résulte-il d'une évolution du mors arabe par transformation de l'anneau métallique? Où et quand est-il apparu? C'est à Nicolas Thouroude de l'université-Lille-

III-Charles-de-Gaulle que nous avons demandé d'essayer dans la mesure du possible de nous répondre.

Elisabetta Deriu de l'université Paris XII-Val de Marne décrira ensuite le développement de l'équitation académique en Italie au XVI^{ème} siècle et pourquoi à cette époque se former en Italie et particulièrement à Naples était un "must" pour tous les écuyers d'Europe. Cet art équestre se répandit dans l'empire des Habsbourg où son histoire se confond avec celle du Lipizzan de la fondation, dans l'actuelle Slovénie, du haras de Lipica en 1580 jusqu'à la contemporaine Ecole Espagnole de Vienne.

Pour nous Français le schéma historique est le suivant: Antoine de Pluvinel, l'instructeur du futur roi Louis XIII et auteur des fameux ouvrages "l'instruction du roy en l'exercice de monter à cheval" (1625) et avant "le maneige royal" (1623) a été pendant de nombreuses années un élève du célèbre écuyer Napolitain Giovanni Battista Pignatelli. Lorsqu'il revint en France en 1572 il rapporta avec lui le savoir Italien et le diffusa. L'évolution en France de cet art équestre Italien est due à François Robichon de la Guérinière et conduisit à l'Ecole de Versailles où Ecole Française. Cet héritage devint mondialement connu avec la publication des deux tomes de "l'Ecole de cavallerie" en 1729 et 1731. On comprit alors qu'un cheval bien mis en équilibre par des assouplissements et le dressage pouvait être arrêté par les jambes du cavalier sollicitant l'engagement simultané des postérieurs et cela sans le secours du mors. Cette équitation qui favorisait la légèreté peut être interprétée comme un passage du style Baroque au style Classique, un phénomène qui a touché tous les arts italiens après leur acclimatation en France. C'est Patrice Franchet d'Espèrey du cadre noir de Saumur qui s'est chargé de traiter cette période. Il poursuivra en traitant de la nécessité d'adapter cet héritage académique avec les nécessités de l'usage militaire d'abord, sportif ensuite. Enfin Dominique Siegwart, du cadre noir de Saumur, en traitant de l'évolution du dressage de compétition de 1914 à nos jours, nous dira ce qu'il reste maintenant des sanctuaires de ces anciennes Académies.

HISTOIRE DU MORS DE BRIDE DE SES ORIGINES AU DÉBUT DU XVI^E SIÈCLE.

Nicolas THOUROUDE ⁽¹⁾

Résumé: On se rapportera au manuel d'hippologie de la fédération pour les définitions classiques du mors de filet et du mors de bride. Le premier est très ancien, puisqu'il remonte à la domestication, agit sur la commissure des lèvres et a un effet releveur de la tête. L'origine du second qui est muni d'une chaînette et agit par levier sur les barres du cheval est beaucoup plus difficile à identifier. En tout cas il est attesté à la fin du Moyen âge au XV^e et au début du XVI^e siècle où il participe à l'élaboration de l'équitation savante de l'époque par son effet abaisseur de la tête qui facilite le "ramené" puis le "rassemblé". Il fut un des principaux outils dans l'amélioration de la précision des sollicitations de la monture pour la guerre comme pour l'Art. En revanche la notion du rôle du mors sur l'équilibre physique et mental du cheval ne paraissait pas encore d'actualité.

Introduction

Un des objectifs majeurs des cavaliers depuis la domestication du cheval a été d'en obtenir le contrôle maximal. Chaque civilisation a créé et développé des mors et des embouchures pour tenter de trouver l'instrument idéal. L'utilisation du mors de bride a provoqué de nombreux débats entre historiens et amoureux du cheval. Qui furent les premiers cavaliers ayant eu l'idée et l'initiative d'utiliser ce mors si particulier? Quelles furent les conséquences sur la pratique cavalière qui apparurent avec l'usage de ce nouvel outil? Les thèses sur ce sujet ont été et sont toujours enflammées parce que de nombreux éléments semblent liés le mors de bride à la Renaissance de l'Art Equestre au début du XVI^e siècle.

Des auteurs tels que Cesare Fiaschi et Grisone ont rédigé des traités considérés comme les premiers portant sur l'Art Equestre, et ces deux ouvrages ont des titres suffisamment explicites pour lier l'importance de ces mors dans la redécouverte de l'Art Equestre: *Traicté de la manière de bien embrider, manier et ferrer les chevaux: avec les figures des mors de brides, tours et maniemens et fers qui y sont propres* (Fiaschi, Bologne, 1556) (2) et dans *Gli ordini di cavalcare* (, Naples, 1550), Frederico Grisone présente environ 50 illustrations de mors. Dans son traité, Fiaschi démontre explicitement l'importance des embouchures, et plus spécialement le fait que les hommes de chevaux ont changé leur regard sur l'équitation: *la manière de brider pour ce que j'ay cognu par expérience que la perte ou le gaing d'un cheval consiste principalement en la bonne ou mauvaise bride*. Pour tenter de donner quelques explications sur ces différentes questions, nous proposons d'observer l'évolution du mors de bride. Pour remonter ses origines, nous devons rechercher quelques éléments primaires dans les mors communs utilisés pendant l'Antiquité et le début du Haut

Moyen Age. Puis, quand le mors de bride apparaît sous un aspect moderne, nous aimerions nous arrêter sur les procédés d'utilisation et notamment ses influences sur l'Art Equestre. Le mors de bride "implique, logiquement, la position qui permet d'obtenir du cheval de dressage un rassemblé" (3). Avant d'aller plus avant, une chose se doit d'être précisée: ce sujet a souvent été traité par des historiens et des passionnés d'équitation et de nombreuses hypothèses ont été proposées. Je ne peux prétendre d'offrir une seule et unique réponse aux différentes questions évoquées précédemment. Cet essai est uniquement basé sur des suppositions, émanant d'analyses personnelles des sources. Nous devons définir les termes qui vont être utilisés:

Le mors de bride se caractérise par un canon non articulé, et deux branches perpendiculaires au canon. A l'extrémité supérieure des branches, à l'endroit où sont fixés les montants de bride, se trouve une gourmette. Chaque branche est divisée en deux parties (supérieure et inférieure). La partie inférieure d'une branche d'un mors de bride est le plus souvent deux fois plus longue que la partie supérieure. La longueur de ces branches détermine la puissance du mors de bride: plus les branches sont longues, plus elles auront un rôle de bras de levier important. La gourmette est également un élément essentiel du mors de bride: cette chaîne comprime la barbe du cheval, et plus elle est serrée, plus elle sollicite le cheval à effectuer un rassemblé. L'action, par l'intermédiaire des rênes, du mors de bride, qui tend à baisser la tête du cheval, est qu'elle que soit sa dureté, toujours plus énergique que celle du mors de filet, qui lui agit directement sur la commissure des lèvres, moins sensibles que les barres, et dont l'effet est au contraire, un effet releveur. La sévérité du mors de bride est déterminée par plusieurs facteurs tels que l'épaisseur du canon, le rapport de longueur des branches, l'angle d'inclinaison de ces mêmes branches par rapport à l'embouchure de mors de filet, mais également l'épaisseur de la gourmette.

1) Doctorant Université-Lille-III-Charles-de-Gaulle, Bransahier, 35 160 Talensac

2) S. CESAR FIASCHI. *Traicté de la manière de bien embrider, manier et ferrer les chevaux: avec les figures des mors de brides, tours et maniemens et fers qui y sont propres. Faict en langage Italien par S. CESAR Fiaschi, gentil-homme ferrarois et naguères tourné en François*. Paris, 1564, prologue, p. 6.

3) HENRIQUET, 1972. *L'équitation, un art, une passion*. Tours, Seuil.

Les origines du mors de bride: quelques éléments de réponse

L'usage du mors de filet est très ancien et liée à la domestication du cheval. Il est très difficile de proposer une chronologie précise de chaque type de mors jusqu'à la fin de l'Antiquité. Il est accepté que les hommes aient harnaché prioritairement les chevaux afin de les monter, de récentes recherches archéologiques en Eurasie permettent aujourd'hui de dater les premières utilisations du cheval comme monture autour de 4000 ans avant J.C. Des fouilles effectuées à Dereivka dans les plaines ukrainiennes ont permis d'observer des dents de chevaux, datant de cette période, et ces dentures montrent des signes d'utilisation de mors. Ces données amènent à croire que l'homme se servit du cheval comme moyen de transport peu après sa domestication – quelques 3000 ans avant la monte considérée comme significative pratiquée au Proche-Orient "civilisé". Bien que de nombreux historiens affirment que les premières traces de chevaux montés ont été trouvées dans les fouilles de Babylone, datant de 2000 ans av. JC., de nouvelles recherches ont mis à jour des éléments suggérant que le premier mors serait apparu dans l'actuelle Europe de l'Est et dans le sud de la Russie et daterait de 4000 av. JC (1). Ces filets étaient faits de montants en bois

ou en os et les pièces de mors étaient en corde, en nerfs ou en cuir. Les autres parties de la bride servaient à maintenir le mors dans la position la plus efficace dans la bouche du cheval. Les montants sont les seuls objets dont nous avons encore trace, puisque les éléments de mors se sont décomposés. Les montants servaient à placer le centre du mors au niveau des commissures de la bouche du cheval. Ce type de filet était sans doute le plus doux pour la monture. Plus précisément, les mors de filets semblent avoir été utilisés tout d'abord au Proche Orient, vers 1500 av. JC. L'augmentation importante de l'utilisation de chars légers sur le plan militaire nécessita un contrôle plus fort et plus efficace des attelages. Deux types de mors apparurent quasiment en même temps: le mors à canon droit et le mors brisé. Ces deux variantes avaient couramment des clous sur les parties intérieures des montants, afin d'augmenter la pression sur les commissures et sur les ganaches lors des mouvements de guides, et donc d'améliorer le contrôle. Des photographies de mors de filets issus de fouilles au Luristan (actuel Iran) montrent que le bronze et l'étain furent utilisés.



Fig. 1. Mors à canon droit. Trouvé au Luristan; provenance exacte inconnue; VIII^e –VII^e siècles av. JC. Paris, Musée du Louvre, Département des Antiquités Orientales, donation David-Weill, janvier 1972. [Cité dans *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident*, DIGARD (J. P.) [dirigé par], 2002. Gallimard/ Institut du Monde Arabe, Paris, p. 52]

Ces mors sont élémentaires sur le plan technique malgré leur riche ornementation. Cette ornementation n'a toutefois pas qu'une fonction décorative: ce sont des barrettes, telles qu'en comportaient beaucoup de mors

antiques. Il ne faut pas confondre avec des branches de mors de bride puisque leur fonction était de limiter les déplacements latéraux du mors et permettaient de fixer les montants de la bride en deux endroits (ici, aux deux anneaux placés sur la tête et la croupe de la figurine), double point d'attache qui stabilisait l'ensemble du harnais tout en durcissant l'action du mors par un pincement des ganaches.

1) Une étude effectuée par Dr. David Anthony dans les steppes ukrainiennes, indique que des mors doux ont pu être utilisés dès 4000 av. JC, par les tribus nomades de cette zone géographique. ANTHONY, 1998. *The Opening of the Eurasian Steppe at 2000 BCE*. In *The Bronze Age and Early Iron Age Peoples of Eastern Central Asia*, ed. Victor H. Mair, Volume 1, publ. par the Institute for the Study of Man, Washington, in conjunction with University of Pennsylvania Publications, Philadelphia. ANTHONY, 1991. *The domestication of the horse in Equids in the Ancient World*, Vol. 2., éd. par Richard H. Meadow and Hans-Peter Uerpmann. Ludwig Reichert Verlag. ANTHONY, BROWN, 1991. *The origins of horseback riding in Antiquity*, Vol. 65, N. 246, pages 22-38; Mars 1991.

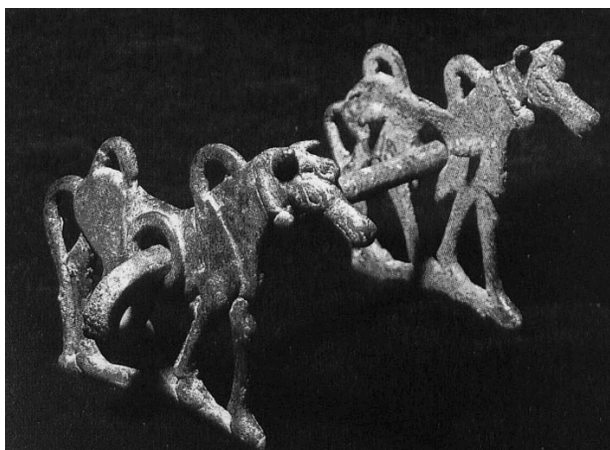


Fig. 2. Mors à canon droit en, bronze. Trouvé au Luristan; 1^{er} siècle av. JC. Paris, Collection Hermès. [cité dans *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident*, DIGARD (J. P.) [dirigé par], 2002. Gallimard/ Institut du Monde Arabe, Paris, p. 52.

Qu'en était-il à l'époque Antique? Vers 700 av. JC, nous pouvons observer un tournant crucial dans l'utilisation du cheval. L'attelage décline assez rapidement quand l'équitation s'améliore et les troupes montées augmentent considérablement. Les chevaux attelés sont, hormis dans les tâches agricoles, restent populaires uniquement dans le domaine de la parade et des courses. La chasse ne se pratique plus sur un char, mais à cheval. Les types de mors reflètent ces modifications. Les embouchures deviennent plus sévères, car la force du cavalier pour contrôler la monture est diminuée par la monte à cru. Les mors sont souvent garnis de clous, quand les montants de bride cloutés en leur intérieur sont moins utilisés, dès lors

que les cavaliers constatent que les chevaux montés sont plus maîtrisables, au moins sur l'aspect directionnel, que les chevaux attelés. Certains historiens affirment que le mors de bride moderne apparaît entre le V^{ème} et le I^{er} siècle av. JC (1). Ch. Tavadar constate que la particularité de ce mors était la présence d'une barre parallèle, au milieu des branches, positionnée sous la mâchoire inférieure, au niveau de la barbe. Cette évolution, branches associées à une barre, augmente l'efficacité, au regard de celle produite par une gourmette fixe. Un exemplaire datant du Ve siècle av. JC, trouvé en France, offre d'observer clairement la gourmette métallique courbée.

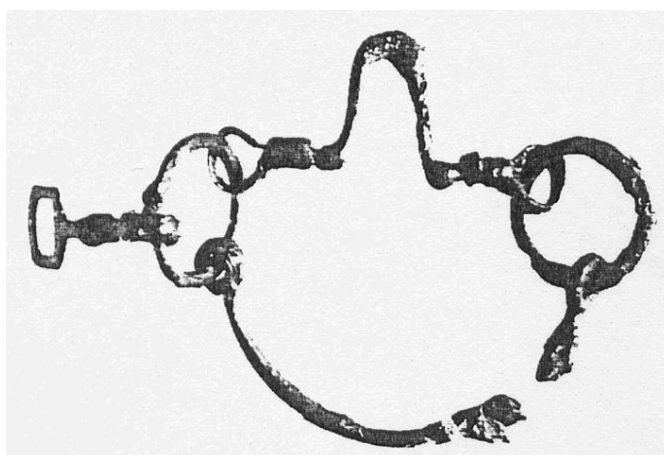


Fig. 3. Embouchure avec gourmette fixe métallique. Alise-Sainte-Reine, France; Ve siècle avant JC, (Bucy-le-Long, La Héronnière). Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye. Photo M.A.N., Saint-Germain-en-Laye.

Xénophon, dans le fameux *De l'Equitation* (vers 371 av. JC) évoque l'importance d'examiner la qualité des barres des chevaux, avant de les brider. Cette mention amène à considérer, dès lors, qu'arrêter et maîtriser un cheval, par des à-coups sur sa bouche, en tentant de relever la tête de l'animal le plus haut possible, donc en exerçant une forte pression sur les commissures n'est pas la seule possibilité. En effet, la perspective de faire action sur les barres et donc d'obtenir une position plus basse de la tête, se voit considérée comme efficace. Xénophon décrit admirablement les techniques équestres de combat des mercenaires Ibériques, qui avaient été influencées par celles des Spartes lors de leur victoire contre Athènes,

pendant les guerres du Péloponnèse. Ce type de techniques consistait en des charges montées individuelles, avec des départs rapides, des arrêts brusques, où les chevaux pirouettaient, suivies de retraits et de nouvelles charges. Cette forme de monte était possible par l'utilisation de chevaux très agiles, des mors spéciaux et des étriers courts.

Après ce rapide survol de l'évolution du mors depuis la domestication du cheval, nous aimerions nous attarder sur la période médiévale. Les cavaliers utilisaient désormais de façon quasi systématique des mors à branches.

1) TAVARD, 1978. *L'habit du cheval. Selle et bride*. Editions Vilo, Office du Livre, Paris, p. 25.

Ces dernières semblent avoir constitué un grand progrès. En effet, des iconographies provenant de manuscrits du IX^e et X^e siècles ont été relevées comme permettant d'identifier les premiers mors de bride. Sur certains de ces documents, le mors de filet apparaît avec des branches, auxquels

s'ajoute un deuxième mors tournant autour du premier canon. Une telle description implique que l'effet de cette embouchure est similaire à celui d'un mors normal. L'action est toujours concentrée sur les commissures, et pas sur les barres.

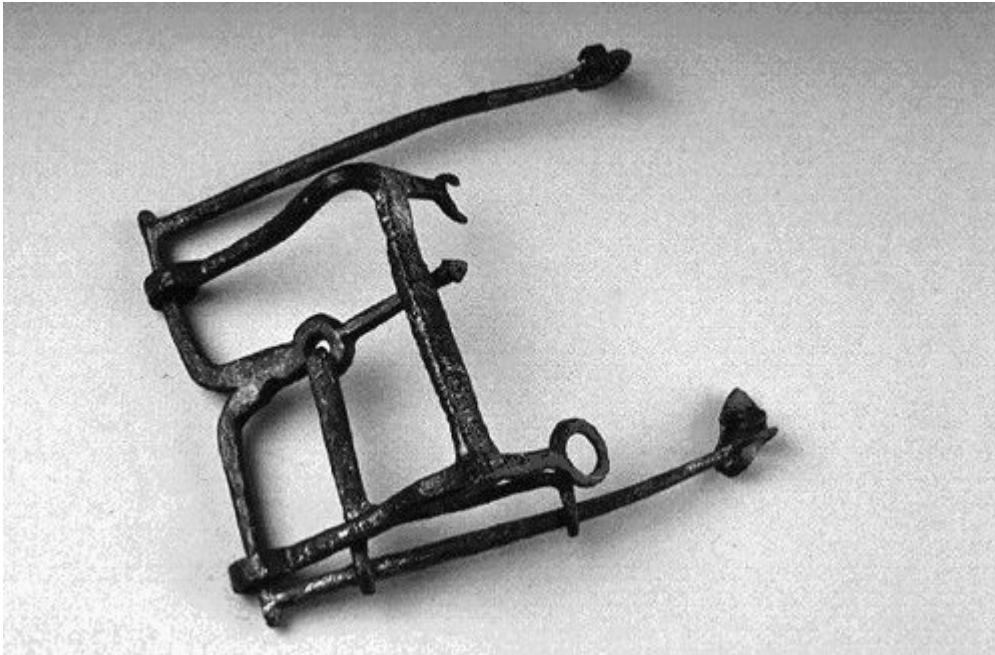


Fig. 4. Mors de deux barres droites, à longues branches. Lac de Paladru, vers 1000; Musée de Charavines, France.

L'utilisation de mors à branches fut généralisée dans la pratique par les Arabes. Les mors devenaient de plus en plus puissants, puisque de fait les branches s'agrandissant, elles activaient perpendiculairement une pression sur les commissures, mais aussi sur les joues des chevaux.

Y a-t-il un lien entre la création du mors de bride et les embouchures utilisées par les cavaliers orientaux? Les représentations dans les premiers siècles des sociétés musulmanes sont très rares, mais cette absence est compensée par des traités d'hippiatrie du IX^e et XI^e siècles. Certains de ces documents décrivaient précisément les brides et leurs éléments: embouchures, barres de langues, branches, double gourmette, muserolle et rênes. Les cavaleries d'Occident et d'Orient se rencontrèrent plusieurs fois, notamment lors des Croisades (1096-1291). Durant cette période, et notamment lors des combats opposant Turcs et Francs, les différences d'utilisation du cheval de guerre furent évidentes pour les cavaliers des deux parties et souvent relatées dans des Chroniques. Ces contacts influencèrent chaque culture équestre. En effet, contrastant

avec les Orientaux, maîtres d'une cavalerie légère (notamment les Mamelouks, les Byzantins et de nombreux autres communautés), les Occidentaux avaient développé des techniques équestres basées sur des impacts frontaux d'une cavalerie très lourde. Les conséquences de ces deux conceptions du cheval de guerre eurent un impact important sur le développement du cheval: les Arabes élevaient des chevaux rapides et légers, quand les Européens tendaient vers une monture puissante et massive. Nous pouvons supposer que les chevaux arabes se devaient de tourner très rapidement, et que donc les embouchures choisies favorisaient une amélioration de la maîtrise des mouvements. A l'inverse, les occidentaux axaient les choix des filets et des embouchures sur la puissance du mors, afin de contrôler la puissance de leurs chevaux, une fois lancés. Une combinaison de ces deux caractéristiques nous amène à l'utilisation d'un mors plus sévère sur les barres du cheval, avec de longues branches et une gourmette. Ce descriptif, tel que les traités occidentaux et orientaux tendent à évoquer, pourrait être associé à un mors de bride tel qu'il est décrit à la Renaissance.

Signes et usages du mors de brides à la fin du Moyen Age et au début du XVI^e siècle

Depuis le XIII^e siècle, de nombreux traités furent écrits en Europe sur les chevaux et l'équitation. L'influence italienne est un fait évident, comme le montre le traité de Jordanus Rufus, *De medicina equorum* (1250) (1). Dans ce document, on peut également relever des éléments de

tradition arabe, mais il eut surtout une très grande influence sur les traités des siècles suivants. Des auteurs, tels que Lorenzo Russo, Dino di Pietro Pini, Guillaume de Villiers, Manuel Diaz de Calatayud ou encore Grisone le prirent comme base, notamment sur les pratiques vétérinaires. Vers 1134, de nombreux Byzantins vinrent à Naples, dernier Etat à l'époque à reconnaître l'autorité de l'Empire d'Orient. Naples devint la première école d'équitation en Europe de l'Ouest. De cette ville, l'école se fit connaître et

1) PREVOT, 1991. *La science du cheval au Moyen Age. Le traité d'hippiatrie de Jordanus Rufus*. Editions Klincksieck, Lille-Paris

reconnaître et s'implanta en France et en Allemagne. A cette période, Naples fournissait les meilleurs chevaux de manèges. L'influence italienne était donc évidente.

Nous ne pouvons citer tous ces traités, mais certains nous offrent des développements intéressants sur l'usage des mors et notamment sur les mors de bride. Nous pouvons voir photo 5, une planche extraite d'un traité sicilien, anonyme, datant du XIV^e siècle, qui propose de nombreux mors. Chacun est recommandé pour un type particulier de chevaux. (1)

De nombreux auteurs condamnent l'utilisation de certaines embouchures, considérées comme cruelles pour la bouche et donc inefficace (2). Sur le thème de l'utilisation d'une gourmette, un traité portugais, écrit vers 1434, par Dom Duarte, héritier du trône au Portugal, est le premier à y faire allusion, sans pour autant nous donner plus de précisions, puisqu'il ne l'évoque, uniquement pour souligner que le mors de bride peut être utilisé avec ou sans gourmette (3). Un auteur espagnol, Manuel Diaz de Calatayud, membre de la cour d'Alfonse V d'Aragon, écrit un traité entre 1443 et 1450, *Lo libro de la Menescalia*. Au folio 6 de la traduction française, datant du XV^e siècle également, nous pouvons trouver des explications sur les mors et leurs utilisations pour contrôler les chevaux. Pour Calatayud, quand le cavalier utilise un mors de bride, il doit tenir *la main basse devers la selle et legié* [légère], afin que le cheval parvienne à mettre sa tête au niveau de son

poitrail, ainsi il en *embouchera mieulx et aussi tornera mieulx le col et sera plus franc à la main* (4). Nous pouvons observer que les mors de bride médiévaux ont plusieurs points de pression: sur la barbe avec la gourmette, sur la nuque et sur les commissures. De nombreux mors de bride semblent avoir été utilisés afin de soumettre le cheval plus rapidement, et de rendre ce dernier plus efficace pour les tournois et les batailles. Les mors utilisés pour les destriers de joute ont souvent de larges montants, afin de fournir un effet de levier important sur le mors. Cette évolution doit être liée au type de chevaux utilisés pour ces activités. Ils s'agissaient de chevaux, avec de grosses ossatures et très puissants. Un des principaux problèmes évoqués dans les traités concerne le fait qu'un cheval habitué à un mors dur va très vite chercher à éviter la pression de l'embouchure et donc à s'endurcir: souvent, le cheval va s'encapuchonner, empêchant tout contrôle ou bien va se braquer sur la main du cavalier, en portant la tête haute. L'allongement des branches croissant et l'utilisation de la gourmette se présentent dès lors comme les éléments nécessaires pour obtenir une soumission. En plus, des échanges culturels, le changement des tactiques militaires, due en large part à l'usage de nouvelles armes a considérablement influencé l'usage de la bride et du mors de bride. Cette utilisation croissante eut un impact sur les chevaux eux-mêmes. Les cavaleries sollicitèrent des chevaux plus rapides et plus légers, puisque la maîtrise s'avérait plus aisée.

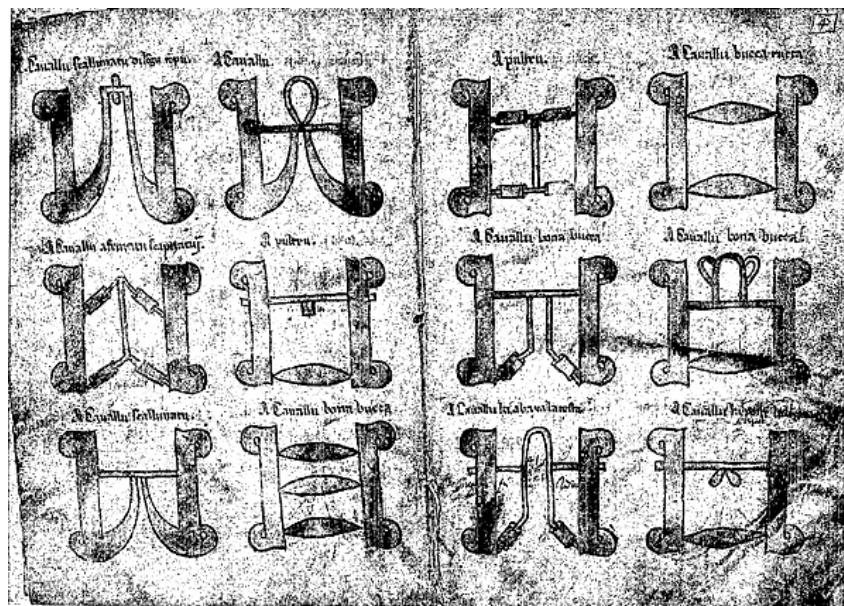


Fig. 5. Planche extraite de GIACOMO (de), "Trattato di Mascalcia in dialetto siciliano del secolo XIV (con cui si dimostra pure che Giordano Ruffo é il fonte di Lorenzo Rusio", Romania, t. XXXIII, 1903, reprint Slatkine-H. Champion, Paris, 1975, p. 369.

Quelques magnifiques enluminures nous donnent

1) GIACOMO (de), «Trattato di Mascalcia in dialetto siciliano del secolo XIV (con cui si dimostra pure che Giordano Ruffo é il fonte di Lorenzo Rusio», *Romania*, t. XXXIII, 1903, reprint Slatkine-H. Champion, Paris, 1975, p. 369.

2) PREVOT, 1991. *La science du cheval au Moyen Age. Le traité d'hippiatrie de Jordanus Rufus*. Editions Klincksieck, Lille-Paris, p. 39. Voir aussi Bibliothèque Nationale de France, ms. fr. 1287, *Traité de Guillaume de Villers*; Bibliothèque Nationale de France, ms. fr. 2002, traduction française du *Lo libre de la menescalia*, Manuel Diaz de Calatayud (c. 1443-1450).

l'occasion d'observer des mors de brides ou des mors s'en approchant. Il est important de noter que dans de nombreux documents, deux paires de rênes sont visibles, mais après une analyse plus précise, il apparaît que les rênes inférieures ont juste une fonction décorative, et sont souvent recouvertes de décorations. Dans une œuvre bien

3) PEREIRA, 2001. *Etude du premier traité d'équitation portugais. Livro da ensinança de bem cavalgar toda sela du roi Dom Duarte*. L'Harmattan, Paris, p. 143.

4) Bibliothèque Nationale, Paris, France, Manuscrit Français 2002, f° 6. Traduction par l'auteur.

connue des frères Limbourg, réalisée entre 1414 et 1416, *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, nous avons la chance de pouvoir observer trois embouchures différentes, sur un arrière-plan hautement symbolique de l'échange culturel évoqué précédemment, puisqu'il s'agit d'une représentation des Rois Mages.

Melchior, Balthazar et Gaspar se retrouvent à cheval et chaque monture a une bride, une embouchure différentes. Melchior représente l'Europe, Balthazar, l'Afrique et Gaspar, l'Asie. Melchior chevauche un cheval gris, tenu par un valet à main gauche. Ce cheval est bridé avec un système particulier: de fines rênes en tissu ou cordage sont fixées à de longues branches très incurvées,

remontant sur un mors de filet. Ces cordes coulissent dans l'anneau central d'une sorte de collier de chasse. Ce type d'harnachement est assez rare dans les enluminures, mais il devait avoir une force de levier puissante. Balthazar, sur la gauche du folio, est représenté comme montant à la *gineta*, c'est-à-dire avec les étriers chaussés courts et les genoux pliés. Son cheval blanc est bridé avec un mors à longues branches, celles-ci étant reliées par une barre métallique disposée pour agir sur la barbe. En haut de l'enluminure, Gaspar, représentant de l'Asie, utilise un simple mors de filet. Ce travail des frères Limbourg nous montre la variété des mors utilisés, sinon représentés.



Fig. 6. *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, folio 52 verso: 'La rencontre des Rois Mages'. Frères Limbourg. Musée Condé, Chantilly, France.

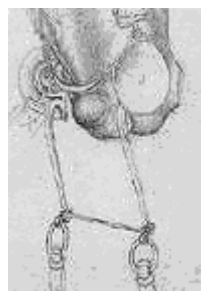


Fig. 7. Dessin de PISANELLO, *Tête et encolure d'un cheval harnaché, la bride pendante*. Encre noire. Musée du Louvre, Paris.

En ce qui concerne la gourmette, le brillant artiste italien, Pisanello (vers 1395-vers 1455), a réalisé un admirable dessin, conservé au Musée du Louvre à Paris: *Tête et encolure d'un cheval harnaché, la bride pendante*. Pisanello nous permet de voir un mors de bride, avec de longues branches incurvées et surtout une gourmette métallique rigide. Comme dans ce dessin, les mors sont souvent, à l'extrémité des canons, recouverts par une paire de pièces métalliques circulaires, qui cachent l'épaisseur du mors. Si Pisanello nous offre une magnifique gourmette rigide à observer, nous ne pouvons développer sur la nature du mors.

Le magnifique retable, *l'Agneau Mystique*, réalisé

par Jan Van Eyck, entre 1425 et 1438 et conservé à Gand, permet dans un des ses panneaux de voir précisément un filet de bride complet. Ce *cheval monté par un chevalier du Christ* est représenté avec un filet dont les montants se divisent en deux parties à quelques centimètres de la bouche du cheval. A ces deux montants, se rattachent d'abord un mors de filet aux anneaux de petite taille, puis un mors de bride, à branches courtes, auquel se rattache une paire de rênes fermée par une boucle. Est-ce pour bloquer à un certain degré la pression émise sur les branches? Cette perception peut être revue, en argumentant qu'il ne s'agit que de décoration et que les deux montants sont reliés à un même mors disposant de deux canons, mais

ce type de mors doublé est visible sur d'autres travaux de Van Eyck et se distinguent de celui ici évoqué, en ce que les rênes fixées aux branches sont directement fixées à la selle et ne sont pas donc utilisables. Par ailleurs, élément

assez délicat à commenter, mais nous pouvons comparer la position de la tête du cheval et constater une certaine cession de la nuque, une impression de rassemblé, que l'on peut supposée avoir été déclenchée par l'embouchure.

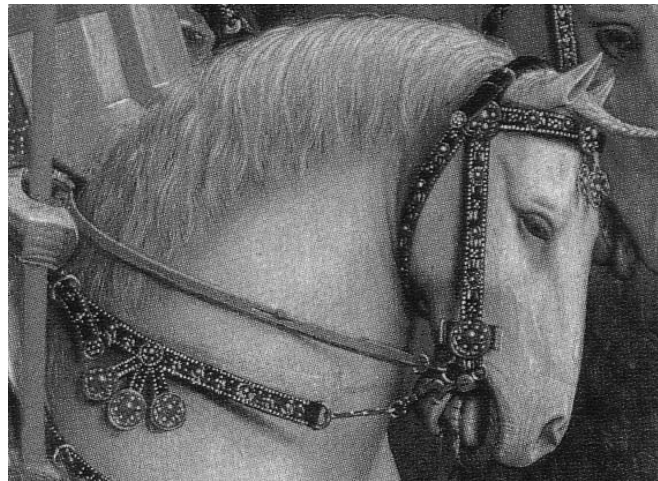


Fig. 8. Jan van EYCK, extrait de 'L'Agneau Mystique', triptyque, Gand, Cathédrale de Saint-Bavon. Cité dans VOS (DE), 2002, *Les primitifs flamands, les chefs-d'œuvre*. Fonds Mercator, Anvers, p. 37.

Moins d'un siècle après Van Eyck, Albrecht Dürer représenta une bride complète dans le dessin réalisé en 1512, *Chevalier à cheval* (1). Avec la précision qui caractérise les travaux de Dürer, nous pouvons voir des évolutions flagrantes: de profil, le filet comporte deux

montants bien distincts et deux paires de rênes reliées, l'une à un mors de filet et l'autre à un mors de bride, équipé de branches. Si on en croit les représentations des grands artistes du début du XVI^e siècle, le mors de bride était largement utilisé.

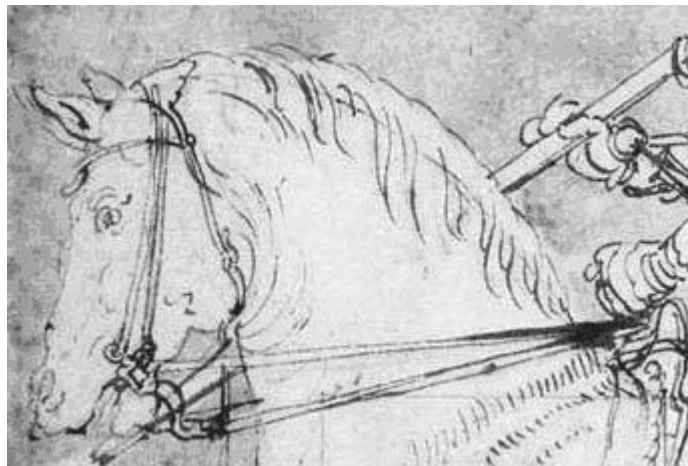


Fig. 9. DÜRER Albrecht, *Chevalier à dos de cheval*, dessin, 1512. Biblioteca Pinacoteca Ambrosiana, Milan.

Conclusion

Le développement du mors de bride pendant le XV^e siècle a permis un contrôle grandissant du cheval et donc autorisa les cavaliers de modifier leurs montes. Le mors de bride et ses évolutions fut l'un des principaux outils dans l'amélioration et la précision des sollicitations de la monture. Au début du XVI^e siècle, les chevaux devaient être capables d'exécuter des figures basiques, voire même d'être aux ordres pour des arrêts rapides, des tournants en légèreté et reculer en place. Avec le succès grandissant des Ecoles, futures Académies, les maneggi (manèges) prirent une place essentielle dans la vie d'un

homme de cheval. Des exercices impliquaient un maniement du cheval dans la réalisation de mouvements spécifiques et de figures. A travers l'obéissance obtenue par l'usage du mors de bride et par les traités d'équitation, qui tentaient de mettre en avant la beauté d'un cheval dressé, certains cavaliers s'intéressèrent dans une recherche technique des mouvements, tels que des sauts variés, des cabrioles, des courbettes. Ces figures qui pouvaient, auparavant, s'effectuaient ponctuellement dans des situations de combats, de tournois, tendaient à se normaliser et à être soumis à la demande du cavalier. Ces exercices furent réservés à des chevaux *beaux et légers par la Nature et par l'Art*, qui furent utilisés pour le *plaisir et l'amusement*, et non pour servir militairement. La Renaissance de l'Art Equestre était née et le mors de bride eut un rôle majeur dans ce développement et dans la

1) Biblioteca Pinacoteca Ambrosiana, Milan.

nouvelle vision de l'équitation. Cependant, il est essentiel de noter qu'au XVI^e siècle, traités et cavaliers continuaient à baser leurs réflexions et leurs montes sur une conviction: les chevaux se soumettaient pour éviter la douleur et les planches de certains traités nous montrent des mors

destinés à parvenir à maîtriser des chevaux difficiles, d'une rudesse, voire d'une cruauté assez déroutantes. La notion du rôle et de la conformation du mors sur l'équilibre physique et mental d'un cheval n'était pas encore d'actualité.

Remerciements - Nicoletta Miraglia; *Universita degli Studi di Milano; Universita degli studi del Molise; Societa Italiana di Ippologia*, Bertrand Langlois (*I.N.R.A.*, France), Professeur Daniel Roche (Collège de France, Paris, France), Professeur Bertrand Schnerb (Université Lille-III-Charles-de-Gaule, France), Dr. John Greene (University of Louisville) et M. Flachard.

Bibliographie

- Arbogast, Clavel, Lepetz, Meniel, Yvinec, 2002. *Archéologie du cheval. Des origines à la période Moderne*. Collection des Hesperides, Editions Errance.
- Digard J. P., 2002. *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident*. Gallimard/ Institut du Monde Arabe, Paris. Catalogue de l'Exposition (26 novembre 2002-30 mars 2003).
- Fiaschi S. Cesar, *Traicté de la manière de bien embrider, manier et ferrer les chevaux: avec les figures des mors de brides, tours et maniemens et fers qui y sont propres. Faict en langage Italien par S. CESAR Fiaschi, gentil-homme ferrarois et naguères tourné en François*. Paris, 1564
- Giacomo (de), "Trattato di Mascalcia in dialetto siciliano del secolo XIV (con cui si dimostra pure che Giordano Ruffo é il fonte di Lorenzo Rusio)", *Romania*, t. XXXIII, 1903, reprint Stlatkine-H. Champion, Paris, 1975, pp. 368-386.
- Grisone, Federico. *Gli ordini di cavalcare* (Napoli, 1550)
- Medieval Catalog of London Museum, London, 1st edition 1940, 4th edition 1975, pp.77-86.
- Prevot, 1991. *La science du cheval au Moyen Age. Le traité d'hippiatrie de Jordanus Rufus*. Editions Klincksieck, Lille-Paris.
- Tavard, 1975. *L'habit du cheval. Selle et bride*. Office du Livre, Fribourg – Editions Vilo, Paris.
- Vos (de), 2002. *Les primitifs flamands, les chefs-d'œuvre*. Fonds Mercator, Anvers.
- Xenophon. *De re equestri*. Greek ed. reprinted in Florence, 1516. Latin ed. 1534.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ART EQUESTRE A NAPLES (XVE-XVIE SIECLE)

Elisabetta DERIU ⁽¹⁾

Résumé: L'art équestre a commencé à se développer dans le royaume de Naples au milieu du XVe siècle sous le règne d'Alphonse V d'Aragon roi de 1442 à 1458. Il commença à se répandre du fait des campagnes conduites en Italie par les rois de France vers la fin du XVe siècle. Il atteint son apogée un siècle plus tard sous la période des Habsbourg rois d'Espagne: A cette époque, les écoles et les maîtres Napolitains attiraient un grand nombre de jeunes nobles venus de l'Europe entière désireux d'apprendre pour améliorer leur technique équestre. Dans une alternance de périodes de conflits armés et de paix, le développement de l'art équestre à Naples était fondé sur trois facteurs principaux: L'excellente qualité de la production équine qui caractérisait les haras royaux; La grande compétence des écuyers en la conduite des écuries qui leur permettait d'exceller comme entraîneurs à la fois de chevaux et de cavaliers, même dans le milieu des cours princières et royales; Des traités imprimés, permettant d'ordonner de débattre et de diffuser les connaissances, les théories et les techniques des grands maîtres. Les académies équestres se développèrent à Naples près de la grande écurie royale mais aussi dans les magnifiques résidences aristocratiques. A notre époque, grâce aux traités qui sont souvent constitués de leçons, nous pouvons nous faire une idée de ce que les maîtres Napolitains enseignaient à leurs élèves à la Renaissance pour améliorer leur technique "a la brida", des premiers exercices sur le plat jusqu'aux figures plus sophistiquées des "arie"; pour développer leur aptitude à réaliser des mors et autres accessoires... Mais si ces traités constituent de bonnes bases de départ il faut aussi les croiser avec d'autres manuscrits d'archives pour faire une bonne recherche sur l'histoire de l'art équestre à Naples et en particulier pour fixer les limites chronologiques des deux termes Art et Renaissant qui concerne le sujet.

Introduction

Le premier essor de l'école napolitaine se situe sous le règne d'Alphonse V d'Aragon, dit le *Magnanime*, roi de Naples de 1442 à 1458. Son renom s'étendant au-delà du royaume déjà à la fin du XVe siècle, lors des campagnes menées par le roi de France en Italie, l'art équestre à la napolitaine connaît sa période de plus grande splendeur à partir du milieu du XVIe, sous les successeurs des Aragon, les Habsbourg d'Espagne (2). À cette époque, la réputation des maîtres exerçant dans la capitale parthénopeenne attire dans la péninsule une multitude de jeunes gentilshommes provenant de l'Europe entière, soucieux d'y apprendre les fondements de l'art ou d'y parfaire leur préparation. Le développement de l'école napolitaine repose sur trois facteurs en particulier:

- l'excellente qualité des montures issues des haras royaux ou princiers, ou *razze* (littéralement "races") (3);

- la compétence des écuyers, ou *cavallerizzi*, qui se distinguent en qualité, à la fois, de dresseurs de chevaux et de formateurs de cavaliers, notamment en milieu curial;

- la diffusion de traités imprimés, proposant une systématisation des savoirs équestres du ressort du gentilhomme, en même temps qu'ils favorisent l'accès d'un public choisi mais relativement large aux théories proposées par les maîtres.

L'art équestre se pratique dans des espaces destinés à l'entraînement des chevaux, mais qui sont en même temps des lieux d'agrégation pour les gentilshommes pratiquant l'équitation: les *cavallerizze* qu'abritent la cour royale et les vastes et magnifiques résidences appartenant à l'aristocratie parthénopeenne.

Éditées ou manuscrites, les sources pour l'étude de l'art équestre à Naples sont très abondantes. Des ouvrages entièrement consacrés à l'art équestre paraissent à partir des années 1550. La production italienne de traités imprimés comporte une douzaine d'ouvrages parus entre cette date et 1613, dont cinq dont l'auteur est un écuyer issu du Royaume de Naples. Leur valeur est au moins double: du point de vue pédagogique, ils renseignent sur les techniques de dressage, d'entraînement et de perfectionnement du cheval et du cavalier; du point de vue historique, les traités permettent de mieux situer l'évolution de l'art équestre, dans la mesure où l'auteur fournit des informations sur personnages, chevaux, faits et lieux ayant marqué sa formation et son parcours professionnel. Ces ouvrages hautement spécialisés constituent donc un excellent point de départ pour l'étude de l'équitation à la napolitaine; pour mieux en appréhender les enjeux, il convient pourtant d'exploiter en parallèle d'autres types de matériaux, et tout particulièrement les sources d'archives

1) Doctorante en histoire moderne (Université de Paris 12-Val de Marne), 51, rue de Tourville, 75020 Paris

2) Installée à Naples, la branche cadette de la dynastie espagnole d'Aragon exerce son contrôle sur le Sud de l'Italie de 1442 à 1501, date à laquelle Frédéric III d'Aragon abdique en faveur du roi de France Louis XII, dans le cadre des guerres dites «d'Italie». En 1503, le Royaume de Naples intègre les possessions des Aragon d'Espagne, puis celles du ressort de la maison d'Habsbourg dès l'accès au trône espagnol de Charles d'Habsbourg, en 1516. Petit-fils de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, il est élu empereur en 1519 sous le nom de Charles V.

3) À la Renaissance, le terme *razza* désigne exclusivement le haras et/ou la région de provenance du cheval. Sur ce sujet, cf. Elisabetta Deriu, «La notion de race», in *Le Cheval et la Cour. Montures, cavaliers et écuyers dans les cours de la Renaissance en Italie et en France (vers 1450-vers 1620)*, thèse de doctorat d'histoire en cours.

manuscrites.

Relativement moins connues et par conséquent moins exploitées que les traités d'art équestre, les sources d'archives sont d'importance fondamentale pour aborder l'histoire de l'art équestre dans la capitale, surtout pendant le règne des rois aragonais, époque à laquelle aucun écuyer napolitain n'a, à notre connaissance, encore rédigé de traités. C'est le cas des registres relatant du fonctionnement des haras royaux, ou *Regie Razze*, du XV^e au XVIII^e siècle, et conservés dans les Archives d'État de Naples (1).

Le rapprochement de ces différents types de sources produit quelquefois de bons résultats, puisqu'à la Renaissance il n'est pas rare qu'un écuyer ayant écrit un traité, ou ayant été cité par un écrivain équestre, exerce une fonction à la cour: les registres relatifs à l'activité des établissements équestres curiaux peuvent alors mentionner son nom, sa qualité et sa charge. Il en est ainsi pour Giovan Battista Ferraro, l'auteur de l'ouvrage *Delle Razze. Disciplina del cavalcare*, publié pour la première fois à

Naples en 1560 (2). C'est précisément grâce aux registres des haras royaux qu'il est possible de préciser son parcours professionnel au sein de la *Cavallerizza* royale napolitaine, dite "de la Madeleine" (3), où il recouvre la charge de maître d'écurie sous l'empereur Charles V d'Habsbourg. Aux renseignements de première main provenant des archives curiaux, s'ajoutent les informations fournies par G.B. Ferraro lui-même, concernant le milieu équestre dont il est issu, et dans lequel il est actif: par exemple, noms et profil des professionnels de l'art équestre avec lesquels il est entré en contact; noms et caractéristiques de chevaux dressés dans le cadre de ses fonctions, dont il est parfois possible de retrouver des traces dans les documents d'archives.

Si c'est grâce à ces maîtres que s'affirme au XVI^e siècle l'école d'art équestre, le renom des races sur lesquelles repose son essor remonte à une époque bien antérieure, celle de l'influence de la branche napolitaine de la dynastie d'Aragon.

Les races

Alphonse V d'Aragon, dit le *Magnanime* (1394-1458), I^{er} roi de Naples à partir de 1442, à l'issue d'un conflit l'ayant opposé à la maison d'Anjou pendant une dizaine d'années, réaménage en profondeur les élevages royaux, localisés dans toutes les régions du sud de l'Italie appartenant à la couronne: non seulement dans la capitale du Royaume, Naples, mais aussi dans le reste de la Campanie, dans les Pouilles, en Calabre et en Sicile (4). Son fils naturel et successeur Ferdinand I^{er}, dit *Ferrante*, monté au trône en 1458, en poursuit l'œuvre, gérant personnellement les différentes races, ou haras, que compte le Royaume: vers 1486, il rédige même un livre d'instructions destiné aux administrateurs du haras royal de Calabre (5). Grâce aussi à la qualité des effectifs chevalins dont il peut désormais disposer, Ferrante entame une réorganisation de son armée dès les années 1460. Son aîné le duc de Calabre Alphonse (1448-1495) (6), est au cœur de cette réforme: destiné dès son plus jeune âge au métier des armes, il reçoit une excellente formation équestre qui lui permet entre autres d'essayer directement sur le terrain de bataille les montures issues des élevages aragonais. La cavalerie napolitaine n'en devient que plus opérationnelle lors des conflits internes, ou opposant les Aragon aux autres puissances italiennes, ou encore à l'ennemi turc (années 1463-1487 environ) (7). À l'époque des guerres

d'Italie, à partir donc des années 1490, le renom des races aragonaises se consolide même au-delà des Alpes. Les *rooles* de l'écurie de Charles VIII de France enregistrent avec soin toute acquisition non seulement de chevaux, mais aussi de pièces de harnachement provenant du Royaume de Naples: voici alors par exemple ces "*quatre selles de Joustes lesquelles ont este apportees de Naples*", confiées aux artisans selliers pour les réparations nécessaires, en raison de leur mauvais état (8).

Lors de l'avènement à Naples des rois espagnols d'Habsbourg, au début du XVI^e siècle, la qualité des races aragonaises, célébrées aussi par de nombreux d'écrivains équestres, paraît pourtant décliner. L'un d'entre eux, le comte Cesare Fiaschi de Ferrare, auteur du *Trattato dell'Imbrigliare* (1556), considère désormais que la population chevaline napolitaine s'est inexorablement "*abâtardie*" (9). Antoine de Pluvinet, de formation italienne, reprend plus tard ce jugement en l'étendant à l'ensemble des chevaux élevés dans la Péninsule. Aussi, dans l'édition de 1625 de son Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval, peut-on lire que

"[Les chevaux] que nous avons le plus communement [en France], viennent d'Italie, & la plus part des races à

1) Archivio di Stato di Napoli (ASN), *Regia Camera della Sommaria*, 'Siti Reali: Regie Razze' (Cavallerizza della Maddalena, Razze di Calabria, di Puglia e di Persano).

2) Giovan Battista Ferraro, *Delle Razze. Disciplina del cavalcare* [...], Napoli, Mattio Cancer, 1560. L'édition la plus connue de ce traité est celle qui intègre l'ouvrage de Pirro Antonio Ferraro, le fils de Giovan Battista: *Cavallo Frenato...diviso in quattro Libri...et a questi quattro Libri suoi, precede l'opera di Gio. Battista Ferraro suo padre...*, Napoli, Antonio Pace, 1602.

3) Cette *cavallerizza* a été bâtie vers 1487 par le duc de Calabre Alphonse d'Aragon, dans un ancien couvent dédié à de Sainte Marie Madeleine.

4) À cette époque, la Sardaigne est également du ressort des Aragon de Naples.

5) Cité, entre autres, par Lina Montalto, «Cortigiani, paggi, famigli alla corte aragonese», in *Napoli nobilissima. Rivista d'arte e di topografia napoletana*. Nuova serie, vol. II, fasc. I-II, gennaio febbraio 1921, Napoli, Riccardo Ricciardi editore, p. 127.

6) Le titre de duc de Calabre est réservé à l'aîné du roi de Naples.

7) Cf. Francesco Storti, «Il principe condottiero. Le campagne militari di Alfonso duca di Calabria», in *Condottieri e uomini d'arme nell'Italia del Rinascimento*, Napoli, Liguori, 2001, pp. 327-346.

8) Bibliothèque Nationale de France, Manuscrits Français 2914, *Roole des parties et sommes de deniers payees baillees et delivrees sur le fait de l'escuyerie du Roy*[...], 1496, juillet.

9) «[...] *hoggidi mi pare, che se ne trova pochi, che non siano bastardati*». Cesare Fiaschi, *Trattato dell'imbrigliare, atteggiare et ferrare Cavalli*, 1556, p. 37.

present sont perdues & abastardies: tellement qu'il ne nous arrive plus de si bons" (1).

L'excellence des chevaux italiens de provenance napolitaine n'en demeure pas moins proverbial tout au long de la Renaissance, époque à laquelle ils sont considérés

comme la monture idéale pour le combat, mais non seulement: en témoigne la légende illustrant le portrait du cheval napolitain, exécuté par Antonio Tempesta (1555-1630), et faisant partie d'un recueil daté de 1590.



Fig. 1 - Antonio Tempesta, [Neapolitanus], [Horses of different Countries], 1590. Sources: *Illustrated Bartsch* (2)

En dépit du déclin, prétendu ou réel, de la qualité des chevaux issus des haras du Royaume de Naples sous la

dynastie d'Habsbourg, c'est bien au XVI^e siècle que se situe le plein essor de l'école napolitaine d'art équestre.

L'enseignement des *cavallerizzi*

La transmission du savoir et des techniques d'art équestre a lieu principalement dans les *cavallerizze* du ressort de la cour royale, ou de l'aristocratie napolitaine. Dès l'époque aragonaise le terme *cavallerizzo* désigne en premier lieu un personnage chargé de la gestion des écuries d'un seigneur, ainsi que du dressage et de l'entraînement des chevaux qu'elles abritent. A la Renaissance, les maîtres napolitains définis par ce titre sont nombreux à exercer leur profession à la cour, où leur premier devoir est de dresser les montures du roi et de sa suite. Selon les auteurs ayant vécu en milieu curial, les chevaux destinés à de tels personnages doivent posséder des caractéristiques pour le moins princières: être issus d'une race prestigieuse; avoir un bon caractère, ainsi qu'une excellente morphologie; une fois dressés, être des montures agréables et à toute épreuve, brillants et en même temps gracieux, ainsi que le demandent les civilités de cour. La tâche du *cavallerizzo* consiste précisément à éduquer les chevaux provenant des haras et des écuries royales de façon à ce qu'ils répondent à ce profil. Tout dresseur digne de ce nom se devrait donc de comprendre la nature des différents chevaux qui lui sont confiés, en mettant en valeur leurs qualités, non moins qu'en en minimisant vices et défauts. Puisque les embouchures sont le principal instrument de contention du cheval, le *cavallerizzo* expérimenté devrait également maîtriser l'art de bien l'*embrider*, selon le terme récurrent dans les traités publiés à la Renaissance.. Au cours des

années 1520-1558, G.B. Ferraro aurait à lui seul dressé avec succès pas moins d'une centaine de chevaux hautement spécialisés: pour le combat, ou *maneggianti*, "sachant manier", c'est-à-dire capables d'exécuter des airs relevés, et ainsi de suite (3). Ces professionnels du dressage et de l'équitation au service d'un roi ou d'un aristocrate napolitain, sont également des hommes de cour capables de satisfaire les exigences de leurs illustres employeurs en matière de divertissements équestres raffinés ou martiaux. Les écuries et les haras royaux étant situés à proximité de la cour, il n'est alors pas rare que le *cavallerizzo* soit appelé à organiser des chorégraphies à cheval ou des jeux de combats. L'auteur du traité *Cavallo Frenato* (1602) Pirro Antonio Ferraro, l'un des fils de Giovan Battista, affirme avoir souvent contribué à animer la cour napolitaine en organisant plusieurs événements de ce type.

2) «A Rearing Horse, Facing Left», gravure appartenant au recueil connu sous le titre de *Horses of Different Lands*, proposé par *The Illustrated Bartsch*. Ce recueil porte une dédicace au duc de Bracciano Virginio Orsini. Par le choix du sujet, et par leurs caractéristiques, ces chevaux de Tempesta ne sont pas sans rappeler ceux faisant partie d'un autre plus célèbre recueil: *Equile*, ou *Haras de Jean d'Autriche*, conçu par Jan Van der Straet (*Stradanus*), et édité à plusieurs reprises au cours du XVII^e siècle. Cf. *The Illustrated Bartsch. Italian Masters of the Sixteenth Century*. Antonio Tempesta, Abaris Books New York, 1983: vol. 36, p. 186; Alessandra Baroni Vannucci, *Jan Van Der Straet detto Giovanni Stradano, flandrus pictor et inventor*, Milano, Jandi Sapi Editori, 1997.

1) Antoine de Pluvinel, *L'Instruction du Roy en l'Exercice de Monter à Cheval*, Paris, Michel Nivelle, 1625.

3) P. A. Ferraro, *Cavallo Frenato*, 'Libro Secondo di Gio. Battista Ferraro', p. 72 sq.

Le *cavallerizzo* n'en reste pas moins voué, avant toute chose, aux soins aux montures princières dont il a la charge. Cependant, son succès ne saurait exclusivement reposer sur la réussite des chevaux qu'il prépare; sa réputation dépend aussi, et en large mesure, de la continuité de l'école qui se forme dans le milieu où il exerce sa fonction. L'école se fonde sur les méthodes qu'il y applique, et sur les enseignements qu'il dispense aux *cavallerizzi* ses subordonnés, non moins qu'aux cavaliers de qualité qui fréquentent la *cavallerizza*. Le renom de l'école napolitaine est étroitement lié à la diffusion des préceptes de Giovan Battista Pignatelli, considéré comme l'un des pères de l'art équestre même par les écuyers et les auteurs qui, n'ayant pas vécu au milieu du *Cinquecento*, n'ont pas pu se former sous sa houlette (1).

Si la *cavallerizza* royale situé "à la Madeleine" constitue un tremplin pour bien des montures et des écuyers gravitant autour de la cour des Aragon, puis des Habsbourg, le rôle des *cavallerizze* qu'abritent les demeures aristocratiques napolitaines est loin d'être négligeable pour la consolidation de l'école d'art équestre. Significativement, leur essor se situe à l'époque du vice

règne de Pierre de Tolède (1532-1553), dont la politique vise surtout les familles d'ancienne noblesse féodale du Royaume, très ramifiées, jalouses de leur statut, de leurs privilèges, et potentiellement dangereuses pour le pouvoir central. Pour mieux les surveiller, le vice roi Tolède encourage l'établissement dans la capitale, à proximité de la cour. Voici alors que l'on y bâtit de nombreuses et vastes résidences, pouvant comprendre non seulement de splendides écuries mais aussi des *cavallerizze*, dont certaines couvertes (2). La fastueuse demeure de la famille Acquaviva d'Atri, par exemple, est considérée un important foyer de diffusion des théories et des pratiques équestres (3). L'ancienne et très influente maison Caracciolo est parmi celles qui protègent les maîtres napolitains, comme par exemple Gio. Bernardino et Gio. Francesco Delle Castelle, ayant formé d'innombrables élèves.

Le contenu des traités d'art équestre imprimés reflétant la formation et l'expérience professionnelle de l'auteur, aujourd'hui l'on peut avoir une idée de ce que les *cavallerizzi* actifs à Naples enseignaient à leurs élèves à la Renaissance.



Fig. 2 – Guerrier à cheval, 1448, Faenza. ((C) Photo RMN - ©Martine Beck-Coppola, Numéro d'oeuvre: RMN297764 Cote cliché: 07-531260; N° d'inventaire: MNC4766

1) Le seul ouvrage disponible de G.B. Pignatelli traite exclusivement de l'hippiatrie: *L'arte veterale. Sopra il medicare et altri secreti bellissimi de' cavalli*, a cura di Patrizia Arquint e Mario Gennero, Roma, Equilibri, 2001

2) Cf. Gerard Labrot, *Baroni in città. Residenze e comportamenti dell'aristocrazia napoletana, 1530-1734*, Napoli, Società Editrice Napoletana, 1979.

3) Sur cette famille napolitaine, cf. «Acquaviva» e «Acquaviva d'Aragona» in *Dizionario Biografico degli Italiani*, Roma, Treccani, 1960, vol. 1.

Les traités d'art équestre produits à Naples.

En général, le discours de ce type d'ouvrage se développe à partir de deux grands axes:

L'acquisition de la technique de monte à étrivières longues, *in briglia* ("à la bride"), en partant du travail sur le plat, pour ensuite aborder les airs relevés et les enchaînements d'airs; une initiation aux différentes manières de bien *embrider* un cheval, par l'observation des caractéristiques physiques et morales des montures auxquelles l'embouchure est destinée. La plupart des auteurs liquident en peu de mots le style de monte dite "à la genette" pourtant connue dans le Royaume de Naples; même les auteurs qui en traitent, comme Pirro Antonio Ferraro, considèrent que cette technique d'origine moresque à étriers très courts, n'est pas régie par des

préceptes solidement établis, contrairement à la monte à la bride, dont les principes sont véhiculés précisément par les traités (1). En revanche, il est rare qu'un cavalier écrivain ne consacre au moins une partie de son ouvrage à la conception et à la réalisation d'embouchures, depuis les plus simples comme les canons et les escaches, jusqu'aux mors de bride comportant une multitude d'accessoires censés exalter les bonnes postures du cheval, ou en éradiquer les défauts visibles. Le gentilhomme napolitain Federigo Grisone, le premier maître à avoir publié ses théories en 1550 (2), insère en fin de traité un copieux recueil d'embouchures, en inaugurant ainsi un filon immédiatement exploité par Cesare Fiaschi, P.A. Ferraro et leurs successeurs, napolitains et non.

LIBRO TERZO.

275



mm 2

Fig. 3 - *Alla ginetta*'. Pirro Antonio Ferraro, *Cavallo Frenato*, 1602.

1) «*Discorso particolare sopra la cavalleria della ginetta, & particolarmente sopra l'effetto, & giustezza della briglia ginetta*», P.A. Ferraro, *op. cit.* pp. 274-288.

2) Federigo Grisone, *Gli ordini di Cavalcare*, Napoli, 1550

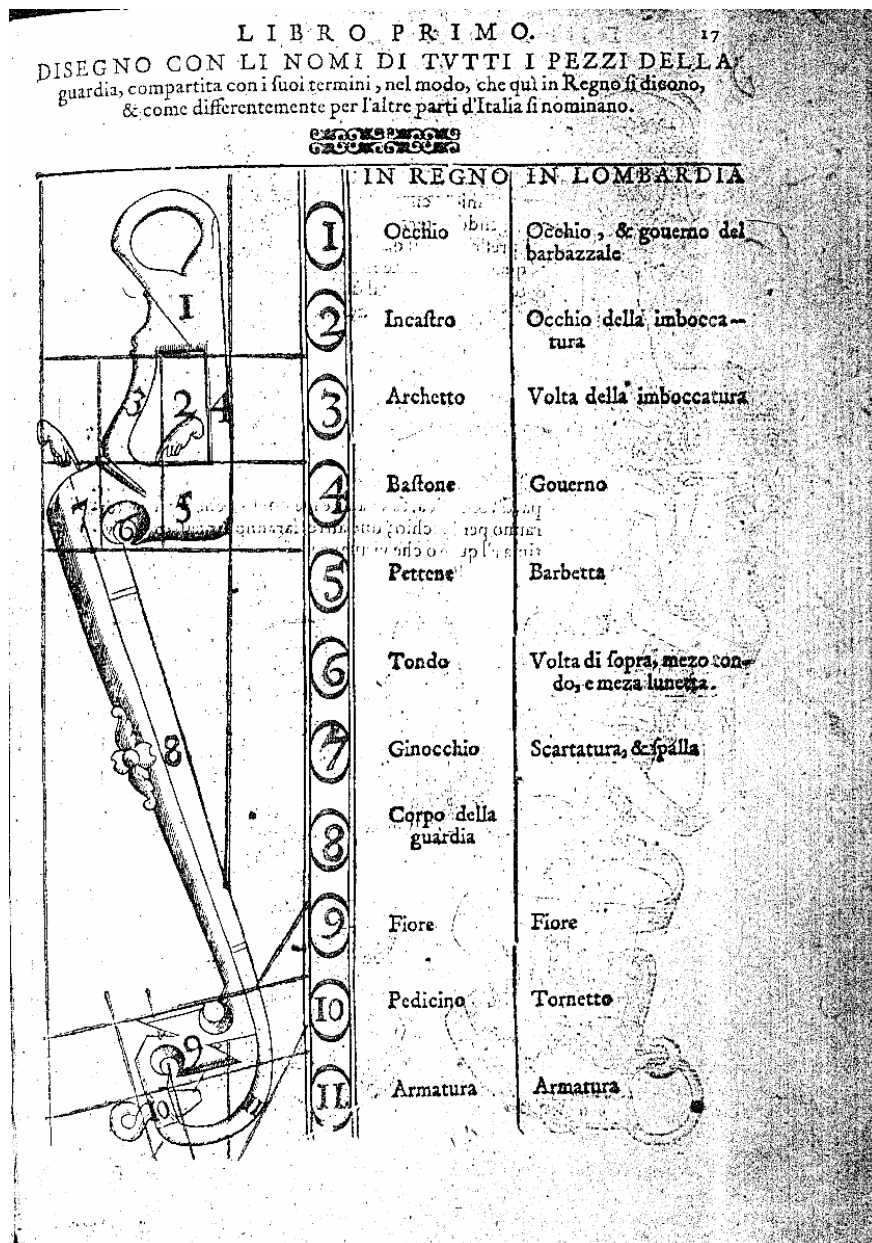


Fig. 4 - Lexique et usages équestres italiens: entre *uso di Regno* et *uso di Lombardia*. Pirro Antonio Ferraro, *Parties de la branche du mors, Cavallo Frenato*, 1602 (1)

En général, les auteurs napolitains tiennent à mettre en valeur la spécificité de l'art équestre tel qu'on le pratique et qu'on peut l'apprendre dans le Royaume de Naples, par rapport aux usages répandus dans le reste de la Péninsule: voici alors que, surtout en abordant le lexique technique, ils comparent *uso di Regno* – littéralement, l'"usage du Royaume"- et *uso di Lombardia*, c'est-à-dire l'ensemble des usages et des termes diffusés dans les régions du nord de l'Italie, et non seulement dans la Lombardie proprement dite.

Pour ce qui est, plus particulièrement, de la technique de l'équitation, les chapitres consacrés aux airs près de terre ou relevés sont au cœur de bien des traités. D'ailleurs, les raisons du pèlerinage d'un grand nombre de

cavaliers italiens et étrangers vers cette capitale équestre qu'est Naples à la Renaissance, se fondent aussi sur le fait que les écoles parthénopéennes proposent l'apprentissage des airs.

Bien que cet engouement se situe à partir du milieu du XVI^e siècle, les airs sont connus et pratiqués à Naples au moins dès la fin du XV^e. Les origines de l'art équestre sont très anciennes: loin d'être une invention des maîtres exerçant leur profession au XVI^e siècle, il est le produit d'une longue évolution encouragée par des circonstances favorables. Curieusement, les sources antérieures à la Renaissance ne présentent aucune occurrence du terme *art* appliqué aux disciplines équestres; pourtant, la beauté de l'exécution d'un exercice de haut

1) Cf. E. Deriu, «À cheval entre la France et l'Italie: le lexique relatif à l'art équestre dans les traités français d'équitation à la Renaissance (fin XVI-début XVII siècle)», in *Lexiques scientifiques et techniques: constitution et approche historique*, sous la direction de Olivier Bertrand, Hiltrud Gerner et Béatrice

Stumpf (actes du colloque international ATILF/CNRS, Université Nancy 2, Université Henri Poincaré, Nancy 22-23 septembre 2005), Éditions de l'École polytechnique, 2007, pp. 223-234.

niveau en selle suscite déjà l'admiration des hommes de cheval ayant vécu bien avant le *Cinquecento*. Il n'en est pas moins vrai que ce terme se diffuse grâce aux *cavallerizzi* ayant consigné leurs théories dans un traité, à une époque où l'art équestre est considéré un ensemble de connaissances et de pratiques régies par des règles, et

tendant vers un idéal esthétique (1). C'est précisément dans la capitale napolitaine des Aragon et des Habsbourg, littéralement à cheval entre la fin du XVe et le XVIe siècle, que s'inaugure le grand chantier de systématisation et de codification du savoir faire équestre, *renaissant* au carrefour entre usages anciens et acquisitions nouvelles.

Bibliographie

Sources d'archives

Archivio di Stato di Napoli

Antichi Regimi: Regia Camera della Sommaria, Patrimonio Dipendenze della Sommaria, 'Siti Reali: Regie Razze', I-33 II°.

Bibliothèque Nationale de France, Paris

Manuscrits Français 2914, *Roole des parties et sommes de deniers payees baillees et delivrees sur le fait de l'escuyerie du Roy* [...], 1496, juillet.

Traité d'art équestre imprimés

Ferraro, Giovan Battista, *Delle Razze. Disciplina del cavalcare. Et altre cose pertinenti ad Essercitio così fatto; Per il .S. Giovambattista Ferraro Cavallerizzo Napoletano. All' Illustrissimo signor Don Antonio di Aragona Duca di Mont'Alto. Con privilegio*. In Napoli, Appresso Mattio Cancer Nell' Anno MDLX.

Ferraro, Pirro Antonio, *Cavallo Frenato, di Pirro Antonio Ferraro Napoletano, cavallerizzo della Maestà Cattolica di Filippo II Re di Spagna N.S., nella Real Cavallerizza di Napoli. Diviso in quattro libri [...] Et a questi quattro Libri suoi, precede l'opera di Gio.Battista Ferraro suo padre, divisa in altri quattro libri, ridotte dall'autore in quella forma, et intelligenza, che da lui si desiderava à tempo si stampò [...] vi sono anco aggiunte le figure delle loro anatomie, et un numero d'infiniti cavalli fatti, et ammaestrati sotto la sua disciplina con l'obbligo del Maestro di Stalla*, in Napoli, appresso Antonio Pace, 1602.

Fiaschi, Cesare, *Trattato dell'imbrigliare, atteggiare, et ferrare Cavalli, diviso in tre parti, con alcuni discorsi sopra la natura di Cavalli, con disegni di Briglie, Maneggi, et di Cavalieri a Cavallo, et de ferri d'esso*, in Bologna, per Anselmo Giaccarelli, 1556.

Grisone, Federigo, *Gli ordini di cavalcare*, Napoli, 1550.

Pluvinel, Antoine de, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval par messire Antoine de Pluvinel, son soubsgouverneur, Conseiller en son conseil d'Etat, Chambellan ordinaire, et son Escuyer principal. Lequel respondant à Sa Majesté luy faict remarquer l'excellence de sa Methode [...] Le tout enrichy de grandes Figures en taille douce [...] Desseignees et Gravees par Crispian de Pas le Jeune*, à Paris, chez Michel Nivelles, Rue Saint Jacques, à l'Escu de Bretagne, devant l'Eglise Saint Benoist, 1625.

Bibliographie

Baroni Vannucci, Alessandra, *Jan Van Der Straet detto Giovanni Stradano, flandrus pictor et inventor*, Milano, Jandi Sapi Editori, 1997.

Deriu, Elisabetta, "À cheval entre la France et l'Italie: le lexique relatif à l'art équestre dans les traités français d'équitation à la Renaissance (fin XVI-début XVII siècle)", in *Lexiques scientifiques et techniques: constitution et approche historique*, sous la direction de Olivier Bertrand, Hiltrud Gerner et Béatrice Stumpf (actes du colloque international ATILF/CNRS, Université Nancy 2, Université Henri Poincaré, Nancy 22-23 septembre 2005), Éditions de l'École polytechnique, 2007, pp. 223-234;

- "Con ardita allegrezza": les loisirs équestres de cour dans les ouvrages des maîtres italiens de la Renaissance", in *À cheval! Écuyers, amazones et cavaliers, XIVe-XXIe siècle*, actes du colloque *Le Cheval et les Loisirs* (XVIe-XXe siècle), organisé par l'Association pour l'Académie d'Art Équestre de Versailles (Paris 24-26 septembre 2003), sous la direction de Daniel Roche et de Daniel Reytier, Paris, 2007, pp. 94-99;
- *Le cheval et la cour. Montures, cavaliers et écuyers dans les cours de la Renaissance en Italie et en France, vers 1450-vers 1620* thèse en cours (doctorat d'histoire moderne, Université de Paris XII-Val de Marne, sous la direction de Jean-François Dubost).

Dizionario Biografico degli Italiani, Istituto della Enciclopedia Italiana, Roma, Treccani, 1960, 61 voll.

Labrot, Gerard, *Baroni in città. Residenze e comportamenti dell'aristocrazia napoletana, 1530-1734* (trad. Renato

1) Cf. E. Deriu, «Con ardita allegrezza»: les loisirs équestres de cour dans les ouvrages des maîtres italiens de la Renaissance", in *À cheval! Écuyers, amazones et cavaliers, XIVe-XXIe siècle*, actes du colloque *Le Cheval et les Loisirs* (XVIe-XXe siècle), organisé par l'Association pour l'Académie d'Art Équestre de Versailles (Paris 24-26 septembre 2003), sous la direction de Daniel Roche et de Daniel Reytier, Paris, 2007, pp. 94-99.

Ruotolo), Prefazione di Giuseppe Galasso, Napoli, Società Editrice Napoletana, 1979.

Montalto, Lina, "Cortigiani, paggi, famigli alla corte aragonese", in *Napoli nobilissima. Rivista d'arte e di topografia napoletana*. Nuova serie, vol. II, fasc. I-II, gennaio febbraio 1921, Napoli, Riccardo Ricciardi editore.

Storti, Francesco, "Il principe condottiero. Le campagne militari di Alfonso duca di Calabria", in *Condottieri e uomini d'arme nell'Italia del Rinascimento*, a cura di Mario Del Treppo, Gruppo Interuniversitario per la Storia dell'Europa Mediterranea (GISEM), Napoli, Liguori, 2001.

The Illustrated Bartsch. Italian Masters of the Sixteenth Century, Abaris Books New York, 1983-1984: 'Antonio Tempesta', par Sebastian Buffa, voll. 35, 36, 37.

L'ART ÉQUESTRE À LA RENAISSANCE: L'ÉMERGENCE DE LA VRAIE DOCTRINE, DE GRISONE À LA GUERINIÈRE

Patrice FRANCHET D'ESPEREY ⁽¹⁾

Résumé: L'Italie n'a cessé d'influencer la France depuis des temps immémoriaux. Elle a régulièrement apporté le renouveau à chaque évolution des arts comme de la pensée. À la Renaissance, il y avait déjà longtemps que des relations tout à fait privilégiées s'étaient établies par l'intermédiaire des ducs d'Anjou, rois de Naples, de Sardaigne et de Sicile. Les guerres d'Italie qui suivirent la disparition du roi René, firent découvrir aux gentilshommes l'idéal symbolique d'une civilisation qui avait élevé l'équitation savante au rang d'une "école pour princes". Le cheval avait été repéré comme le seul être à ne pas flatter les grands de ce monde. La pratique de l'équitation est le fil conducteur et le principe organisateur de l'institution académique née en Italie où désormais la jeune noblesse française vient chercher la connaissance nécessaire au métier des armes et de la cour. Quel était donc cet enseignement et comment a-t-il évolué en France entre 1575 et 1733, date à laquelle François Robichon de La Guérinière publie ce qui est considéré comme la "bible" de l'équitation, *École de Cavalerie*? C'est ce dont nous allons essayer de rendre compte dans les pages suivantes.

Présentation de l'auteur: C'est un élève et disciple de René Bacharach, le dernier grand écuyer bauchériste du XX^e siècle, il étudie pendant plus de vingt ans avec son maître l'équitation les traités qui lui sont consacrés pour "*retrouver le bien commun des équitations qui veulent le bien-être du cheval*". C'est dans cet esprit qu'il pratique un bauchérisme de "la deuxième manière". Diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du 2^{ème} degré, il enseigne l'équitation élémentaire et savante depuis 1972. De 1987 à 1989, il est conseiller technique fédéral adjoint pour la voltige équestre. Docteur en Sciences de l'Education, sa thèse porte sur "*la formation de l'écuyer et l'histoire de l'équitation entre didactique et initiation*"

(publié en décembre 2007 aux éditions Odile Jacob sous le titre *La main du Maître*). Écuyer du Cadre noir, il est actuellement responsable du Centre de documentation de l'ENE dont il organise et dirige les colloques. Il a publié des études et ouvrages sur l'équitation et son histoire dont: *Leçon de la longe*, Maloine, 1994. *Cheval Cavalier, aquarelles et dessins de G. Margot*, Cheminements, 1996. *Milady*, nouvelle de Paul Morand, illustrée et calligraphiée par le colonel Margot, Herscher, 2000. *Vallerine, le testament d'un écuyer*, Caracole, 2005. *La Main du maître*, Odile Jacob, 2007. *Extérieur et haute école* d'Etienne Beudant, édition de 1923 et inédit de 1948. (En préparation chez Actes Sud)

Introduction

Si la Renaissance avec Salomon de La Broue et Antoine de Pluvinel et l'époque classique ont produit en France de grands écuyers, le plus connu demeure François Robichon de La Guérinière. La Guérinière a réussi, dans *École de Cavalerie*, un ultime transfert des savoirs équestres de la culture de la Renaissance dans la culture du siècle des Lumières. Il a effectué un véritable travail de traduction qui est en fait un acte de reformulation. Réécriture de l'œuvre de Salomon de La Broue, définition des termes de l'art, rationalisation du discours sont la marque de son œuvre. Il justifie son travail à partir des auteurs anciens par le fait qu'il n'y aurait plus à son époque de modèle vivant qui puisse donner un aperçu de la perfection atteinte par Duplessis et du Vernet de La Vallée sous le règne de Louis XIV.

"Comme il est difficile d'atteindre le degré de perfection où ils ont poussé la Cavalerie, c'est moins à notre

nonchalance qu'on doit la décadence d'un si noble exercice, qu'au peu de modèles qui nous restent.

Privé de ces avantages, nous ne pouvons chercher la vérité que dans les principes de ceux qui nous ont laissé par écrit le fruit de leurs travaux et de leurs lumières. Parmi un assez grand nombre d'auteurs, nous n'en avons, suivant le sentiment unanime de tous les connoisseurs, que deux dont les ouvrages soient estimés, qui sont M. de La Broue et M. le duc de Newcastle. De La Broue vivoit sous le règne d'Henri IV. Il a composé un ouvrage in-fol. Qui renferme les principes de Jean-Baptiste Pignatel, son maître, lequel tenait Académie à Naples. Cette école était en si grande réputation qu'on la regardait comme la première du monde." (La Guérinière, 1733, p. 60).

Le peu de chevaux dressés, l'absence de modèle, de maître vivant à imiter (2), le manque d'écrits de la part de

1) Ecole Nationale d'Equitation, Terrefort, 49411 Saumur.

2) La Guérinière revient sur le thème de l'imitation développé par La Broue et décrit tous les méfaits de l'imitation qui ne repose pas sur la connaissance des vrais principes, id. p. 60.

ces derniers, le tout joint au souci qu'il ressent de diffuser les savoirs auprès de tous (1), l'oblige à ne chercher la vérité que dans les principes de ceux qui ont laissé par écrit le fruit de leurs travaux et de leurs lumières. La Guérinière apparaît donc comme contraint de s'écarter du système de transmission initiatique encore en usage chez les italiens et La Broue. En conséquence, les savoirs décrits dans son

École de Cavalerie de 1733 sont de type encyclopédique (2) et regroupe la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval, c'est-à-dire tous les savoirs repérés à son époque comme nécessaires à l'homme de cheval et à l'officier de cavalerie. La Guérinière dans le chapitre premier de son livre, nous indique donc bien clairement les origines de sa pratique.

A la recherche du "rassembler"

La Renaissance en se réappropriant la pensée grecque a provoqué un renouvellement de notre civilisation qui n'en finit pas de nous éblouir. Cette dynamique se retrouve dans l'équitation. Le grand principe sur lequel repose l'équitation savante en occident à partir de cette époque c'est la "reconstruction posturale du cheval". Cette expression très contemporaine se traduit traditionnellement par "équilibre du Rassembler" qui prend sa source dans l'attitude du Ramener.

Ainsi, au V^e siècle avant notre ère, Xénophon décrivait-il l'attitude que le cheval prend de lui-même quand il veut paraître beau, et indiquait-il que, si le cavalier savait l'amener à la reprendre à son indication, le cheval travaillerait avec plaisir. Il transcrivait ainsi dans le domaine de l'équitation les trois concepts de la philosophie de Socrate dont il était un disciple, du beau, du bon et du vrai:

"Si quelqu'un, montant un bon cheval de guerre, veut le faire paraître avantageusement et prendre les plus belles allures, qu'il se garde bien de le tourmenter, soit en lui tirant la bride, soit en le pinçant de l'épéron ou en le frappant avec un fouet, par où plusieurs pensent briller. [...] Conduit, au contraire, par une main légère, sans que les rênes soient tendues, relevant son encolure, et ramenant sa tête avec grâce, il prendra l'allure fière et noble dans laquelle d'ailleurs il se plaît naturellement; car quand il revient près des autres chevaux, surtout si ce sont des femelles, c'est alors qu'il relève le plus son encolure, ramène sa tête d'un air fier et vif, lève mollement les jambes et porte la queue haute. Toutes les fois qu'on saura l'amener à faire ce qu'il fait de lui-même lorsqu'il veut paraître beau, on trouvera un cheval qui, travaillant avec plaisir, aura l'air vif, noble et brillant."

La recherche du beau, l'esthétique, considérée comme moyen d'accéder au vrai, s'accompagne ici de la notion aristotélicienne de l'imitation de la nature qui est belle et bonne. Le cheval qui travaille avec plaisir montre qu'il s'agit bien d'une maïeutique, c'est-à-dire d'une forme d'accouchement de soi-même, de l'accès à une vérité intérieure qui se manifeste par une conduite de joie tant de la part du cheval que de son cavalier. C'est une certaine idée du dressage qui nous est proposée là et nous voyons ce que pourrait représenter ainsi le ramener quand il se manifeste sans que les rênes soient tendues. Examinons cette notion de ramener à la Renaissance italienne.

Federigo Grisone, qui dirigeait l'académie de Naples, est considéré comme le premier des écuyers modernes à avoir publié un traité en 1550. Que demande-t-il à son cheval? Si le cheval

"...s'embride, le muflé retiré pour aller fêrir du front, il n'en

sera pas seulement plus ferme de bouche, mais aussi il tiendra son col ferme et dur jamais ne la mouvant hors de son lieu, et avec un doux appui s'accompagnera et agencera de sorte la bouche avec la bride, la mâchant toujours qu'il semblera qu'elle y soit miraculeusement née: et tant plus on le travaillera, tant plus croîtra sa vertu, et de quelque qualité qu'il soit ou bonne ou mauvaise, il se montrera en cette façon toujours gaillard et galant avec une grande apparence de perfection." (Féderigo Grisone, 1615, p.136).

Nous constatons que Grisone décrit non seulement le ramener mais qu'il nous donne la définition de la *mise en main* puisqu'il associe à cette posture la manifestation de la mobilité de la mâchoire inférieure du cheval. C'est, selon sa propre expression, le fondement de sa doctrine. Cette mise en main lui permet d'améliorer le rendement du cheval et même de pallier le manque de qualité qu'il pourrait présenter. Apparaît ainsi l'idée d'une construction posturale du cheval qui est le fait de l'homme:

"Mais ne pensez pas pourtant que le cheval bien qu'il soit proportionné et organisé de nature, puisse de soi-même bien se manier sans le secours humain et la vraie doctrine: partant lui faut-il réveiller les membres et les vertus occultes qui sont en lui, et selon le vrai ordre et la bonne discipline, la vertu sera plus ou moins éclaircie: ... comme aussi étant bon et vrai il supplée à beaucoup de partie où nature lui a défailli." (Féderigo Grisone, 1615, p. 11).

Cette posture d'ensemble du cheval est décrite à propos des qualités recherchées au niveau de l'*eschine*, c'est-à-dire du dos. La première, quand il est souple, le cheval doit *sembler nager des reins*; la seconde quand, lorsqu'on le chevauche, *il s'amasse* et *s'amoncelle* en courbant l'*eschine* (il fait l'*eschine* de chat); enfin à la souplesse doit s'ajouter la fermeté qui se manifeste par le fait qu'elle ne se *hausse* ni ne se *baisse*. Le terme *aggrupari* que traduisent "s'amasser" et "s'amonceler", donne l'idée d'un empilement, celui des masses au-dessus des appuis. Cet empilement qui se manifeste à deux niveaux, a fait l'objet d'une étude de la part de Dominique Ollivier dans son dernier livre *La vérité sur l'équilibre*. Il semble nécessaire pour faire acquérir au cheval le maximum de mobilité, d'une part, de faire refluer le bras de levier tête-encolure vers le garrot pour qu'il soit empilé au-dessus des appuis antérieurs et, d'autre part, d'amener les postérieurs à prendre en charge une plus grande partie de la masse du corps du cheval en déplaçant leurs appuis vers l'avant.

Six ans après Grisone, Cesare Fiaschi à Ferrare, en 1556, nous apporte des précisions sur le ramener. Constatant qu'il ne pouvait tout dire avec les mots, il ajoute à son texte des figures pour montrer les *actes et contenance*s du cheval et du cavalier, les postures du cheval et du cavalier. Il recommande une attitude intermédiaire entre le port au vent et l'enroulement et donc de faire:

"Toujours porter la tête de bonne sorte: sans lui laisser

1) La Guérinière rejoint en cela saint Augustin: *Il n'est rien de caché qui ne doive être révélé*.

2) L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert paraît en 1751.

trop avancer le mufler en avant, ni pareillement s'égorger ou rengorger, mais moyennement entre les deux, et en port gaillard et haut." (Cesare Fiaschi, 1611, p. 67).

Pour élever la tête et l'encolure, il utilise d'une part le caveçon et d'autre part rejette l'emploi de l'enrènement fixe comme le rejetteront La Guérinière, Baucher et L'Hotte. Enfin, il associe rassembler et ramener:

"Mettant toute peine de lui abaisser les hanches près de terre, et porter la tête juste, en mâchant hautement sa bride et toujours se remuant, levant tantôt l'un des bras tantôt l'autre." (Cesare Fiaschi, 1611, p. 69).

Nous verrons dans la suite de cet essai que cette corrélation entre ramener et rassembler, qui est une des caractéristiques de l'équitation ancienne, est d'abord ressentie puis conçue d'une façon globale. J'en veux pour preuve le titre d'un chapitre des *Préceptes du Cavalier français* (1594) de Salomon de La Broue, Ecuyer ordinaire de la Grande écurie sous Henri III, *Règles générales pour assurer la tête et la bouche au cheval et lui apprendre à bien parler* (c'est-à-dire s'arrêter):

"Les moyens les plus certains pour unir les forces du cheval, lui assurer la tête et les hanches, le rendre léger à la main et capable de justesse, et fermeté de toutes sortes d'airs et de manèges, dépendent de la perfection du parler." (Salomon de La Broue, 1610, livre premier, p. 85).

Dans sa progression, il précise de ne pas entreprendre les *parers* (c'est-à-dire les arrêts sur les

hanches) avant d'avoir assoupli suffisamment le cheval pour qu'il puisse tourner facilement aux deux mains. Puis il indique les moyens à employer pour *bien former la vraie et nécessaire courbure de l'arc du col* aux chevaux qui ont l'encolure trop épaisse, par l'exercice modéré en les accoutumant à parer souvent sans violence, d'abord au pas avant de le faire au trot et au galop et en les faisant reculer à chaque fois sans grande contrainte. Ce reculer doit être proportionné selon l'appui de la bouche et l'obéissance que rend le cheval et diminué au fur et à mesure que le cheval *s'allégère de devant et se soutient la tête de soi*. Cet emploi du reculer sera précisé par La Guérinière. Deux notions se précisent ici: le fait que la tête se soutienne d'elle-même, ce qui est exactement un des deux critères énoncés par L'Hotte dans sa définition du ramener, et l'allègement de l'appui, qui apparaît donc – déjà! – comme un sujet de discussion entre les écuyers de l'époque:

"Il y a entre les hommes de guerre et de cheval, des opinions différentes sur les tempéraments des bouches des chevaux; les uns veulent que l'appui soit à pleine main, parce que c'est celui qui se rapporte plus à la fermeté de la tête, et qui fait par conséquent que le cheval doit mieux accoster et donner dans un foule: et même qu'il semble que par ce ferme appui, le chevalier se sent plus ferme à cheval: les autres veulent qu'il soit fort léger à la main; et pour moi, je suis de cette opinion, pourvu que la bouche soit assurée." (Salomon de La Broue, 1610, Livre premier, p. 135).

La recherche de la mise en main

Enfin, nous trouvons chez La Broue la description de l'emploi de la main dans la demande de ramener selon l'attitude que le cavalier veut faire prendre au cheval. L'objectif est de rendre léger et d'assurer en même temps la tête et la bouche (c'est à partir de Baucher au XIX^e siècle que cette opération sera dissociée). Précisons que le cheval était d'abord entièrement dressé avec le caveçon et un simple bridon avant d'être embouché avec le mors de bride seul:

"Les cordes du caveçon et les rênes étant ordinairement tenues assez longues et hautes, allégèrent la bouche et relèvent la tête du cheval... les cordes et rênes étant tenues assez basses et serrées, elles ramèneront et assureront les têtes et bouches qui seront trop vagues... et la médiocrité de ces deux postures de bras et de main et de ces mesures de cordes et de rênes, pourra alléger et assurer ensemble les têtes et bouches communes."

Ce point est essentiel: La Broue a désiré se mettre à l'école de Giambattista Pignatelli parce qu'il s'est aperçu que c'était le seul des écuyers de son temps qui...

"...rendait les chevaux si obéissants, et maniant si justement et de si beaux airs, qu'on les a vus à son école, sans toutefois se servir communément d'autres mors, que d'un **canon ordinaire**, avec le caveçon commun, ses règles et son expérience devaient avoir beaucoup plus d'effet, que la façon de faire de ceux qui se travaillent tant à l'artifice, d'une infinité de brides, et de quelques secrets particuliers le plus souvent inutiles, à quoi néanmoins ils ont recours quand les plus beaux et principaux moyens de l'art leur manquent." (Salomon de La Broue, *Préceptes du cavalier français*, 1610, p. 18).

Seules les mythologies tentent de rendre compte de ce canon. La légende dit qu'Athéna offrit à Bellérophon, sinon le cheval tout bridé, du moins le mors, méritant ainsi

d'être fêtée à Corinthe comme "Athéna au mors" – *Athena Chalinitis*. (1)

"Ce mors avait un "canon" en or, ce qui serait en soi tout un discours pour ceux qui, comme Pégase, s'abreuvent aux sources du langage. Le mot "Canon", issu du kanon grec, la tige du roseau, eut un double destin: tandis que son creux engendrait le chenal ou canal qui finit en bouche à feu guerrière, sa rectitude servit de règle et nous donna ainsi l'admirable notion de canon juridique, théologique, esthétique, voire mystique comme le proclame l'expression ecclésiastique canoniser. Il s'agit de la "loi de sainteté ou de justice" sans laquelle toute beauté et bonté reste vaine. C'est au canon de l'œuvre achevée que trinquent les compagnons. Voilà quel "canon d'or", "règle d'or" fondée sur le "nombre" du même métal royal, est placé par Pallas dans la bouche du cheval!" (Luc de Goustine, *MORS*, dans *Le Cadre Noir* de Saumur, Flammarion, sous presse)

L'équitation française est profondément marquée par cet emploi du simple bridon. Après Salomon de La Broue évoquant Pignatelli, la critique n'est plus à faire de *"ceux qui se travaillent tant à l'artifice d'une infinité de brides, et de quelques secrets particuliers le plus souvent inutiles, à quoi néanmoins ils ont recours, quand les plus beaux et principaux moyens de l'art leur manquent."* (2) En revanche l'éloge ne périmera pas, jour après jour, du "canon ordinaire, avec le caveçon commun" qui invite à surseoir aux "industrielles" inventions et de n'appliquer "leur

1) Cf. Maureen O'Hare Wilson, *Le spectateur et la frise du Parthénon*, Thèse Université P. Mendès-France, Grenoble II, décembre 2004.

2) Salomon de La Broue, *Préceptes du Cavalier Français*, Livre I, 1610, p. 18.

artifice que lorsque le cheval saura obéir selon sa capacité avec un canon ordinaire..." (1)

Les dernières paroles de Baucher rapportées par le général L'Hotte (2) prennent une profondeur qui incite au recueillement: "Le bridon! C'est si beau!". Il s'agit de faire entrer le cheval dans les aides par les moyens les plus doux.

Avec René de Menou, disciple de Pluvinel et Écuyer ordinaire à la Grande écurie, apparaît dans *La pratique du cavalier* de 1612, l'expression du *cheval qui est dans la main et dans les talons*. Dans la progression du dressage, le cheval est d'abord mis dans la main d'un côté puis dans les talons...

"Lorsque le cheval est assuré dans sa cadence, qu'il se laisse conduire et retenir, il faut encore le rendre capable de quelque chose de meilleur, qu'il obéisse au talon aussi bien qu'à la main, qu'il souffre le châtement sans colère et qu'il endure les aides, pour pouvoir conduire tant les épaules que les hanches à la discrétion du cavalier, d'autant que s'il n'endurait l'aide du talon à tous les coups, les hanches demeureraient en arrière, sans moyen de les pouvoir faire cheminer à la fantaisie du cavalier..." (René de Menou de Charnizay, 1620, p. 48)

...et enfin dans la main et les talons tout ensemble en faisant aller le cheval de côté, les épaules un peu devant:

"...l'aide des deux talons, pour le porter en avant, plus fort de celui duquel on le chasse pour le faire obéir; savoir est, le soutenir seulement de celui opposite que l'on chasse et le pincer, ou presser fort le gras de la jambe de celui que vous voulez qu'il fuit, et ainsi continuant tant d'un talon que de l'autre." (René de Menou de Charnizay, 1620, p.52).

C'est à la génération suivante, à l'époque de Louis XIV, que la mise en main est définie par Samuel Fouquet de Beaurepaire dans *Le modèle du parfait cavalier*, 1665:

"Le cheval se peut dire dans la main, lorsqu'il prend et garde si justement l'appui, que lorsque les rênes sont dans leur due égalité, tiennent et logent la tête avec une telle liberté et aisance, qu'il la porte incessamment en bon lieu, sans s'égarer de son devoir; c'est-à-dire qu'il se ramène sans être gêné, qu'il porte haut sans que l'on puisse dire qu'il a le nez au vent, qu'il le baisse avec telle proportion que l'on ne puisse l'accuser de s'armer ou porter trop bas; lorsqu'il jouit d'une liberté si entière que l'on ne puisse remarquer le moindre défaut à sa bouche; lors que sa facilité à suivre la main et le poignet ne lui peut reprocher la moindre répugnance aux effets raisonnables de la bride; lorsqu'il donne librement sa tête et son col au moindre mouvement du poignet; ...lorsqu'il aime et goûte si agréablement le mors..." (Samuel Fouquet de Beaurepaire, 1665, p. 166).

Au même moment, dans une Académie parisienne, Imbotti de Beaumont précise dans son *Écuyer français* de 1682 que la principale chose est de gagner la tête d'un cheval et de lui donner un bon appui, car c'est ce qui permet de s'adresser ensuite à l'ensemble du cheval. On découvre aussi dans ce texte l'indication que certains écuyers commençaient le dressage par le travail de la croupe. Mais cette option, comme l'option de l'appui à pleine main, n'a pas été retenue par les écuyers français. Elles seront théorisées par le comte d'Aure dans son *Cours d'équitation* de 1850 et par l'Allemand Steinbrecht, écuyer à Berlin et Dessau, dans son *Gymnase du cheval* de 1885.

"...car pour la croupe elle est aisée: ce qui m'a le plus surpris, c'est de voir plusieurs cavaliers commencer par la queue ou croupe du cheval. Si vous placez la tête du cheval vous pourrez en faire tout ce que vous voudrez: si au contraire vous ne lui assurez la tête, vous n'en ferez jamais un cheval parfait." (Louis Imbotti de Beaumont, 1679, p. 19, 20).

L'apparente facilité et la descente des aides

Nous avons vu que l'examen attentif des traités consacrés à l'équitation laissait apparaître deux pratiques, deux formes d'équitation. La plupart des écuyers préconisent l'emploi de la douceur, et rejettent l'emploi de la force et de la contrainte. Cette douceur ou cette contrainte se manifeste en particulier dans l'emploi que fait de sa main le cavalier.

La main du cavalier s'adresse à la bouche du cheval. Ces deux organes ont entre eux un rapport qui a été mis en évidence par la paléontologie. Cette science considère la mobilité comme le trait significatif de l'évolution vers l'homme. Il semble que le cerveau ait profité des progrès de l'adaptation locomotrice, au lieu de les provoquer. Les Ongulés ayant pris une autre voie que la nôtre, ayant évolué beaucoup plus loin dans leur adaptation locomotrice, se trouvent complètement en dehors de l'association de la main et des organes faciaux. La main, en se libérant de la locomotion et en assurant la charge pénible de la nourriture, a libéré la bouche pour le service de la parole (André Leroi-Gourhan, Tome I, *Technique et langage*, 1995, p. 54 à 56).

La bouche du cheval pouvant être considérée

comme sa main, il semble particulièrement important d'examiner comment le cavalier prend le cheval par la main. Interrogeons sans délai le premier des écuyers français Salomon de la Broue, dans le Premier Livre de ses *Préceptes du Cavalier français*:

"Il me semble que le Chevalier qui a réputation d'être bon Cavalier peut paroître pour le moins autant sur un cheval facile, bien dressé et bien ajusté au manège de guerre, qu'il sauroit faire sur celui, qui maniera de quelque air relevé, duquel néanmoins l'action en soit déplaisante, à savoir forcée, et faite comme par dépit. Car une chose doit être estimée qu'en tant qu'elle est faite gayement et avec facilité. Ce que le Cavalier peut apprendre aux chevaux, outre le manège de guerre n'est que pour une délectation particulière, et pour faire mieux paroître le Chevalier... mais je veux que toujours la capacité et le naturel du cheval soit l'objet et le sujet principal du Cavalier."

Ainsi cette facilité, l'absence de contrainte physique, le respect des capacités du cheval, donnent son prix au spectacle équestre dont les exercices n'ont d'autre but que de passer honnêtement le temps en exerçant ses forces et sa dextérité.

Pour y parvenir, quelle voie La Broue préconise-t-il?

"Le libre consentement du cheval amène plus de commodités que les remèdes par lesquels on tâche de le contraindre", aussi "le Cavalcadour doit-il user d'une grande douceur et patience... afin de conserver, tant qu'il sera

1) Ibid.

2) Alexis L'Hotte, *Un officier de cavalerie*, 1905, p. 256.

possible, le courage et l'allégresse du jeune cheval, qui est l'une des notables considérations de cest art..." (Salomon de La Broue, 1610, p 54).

De quelles actions s'agit-il? Comment y parvenir?

La flexibilité de la mâchoire

Comme nous l'avons vu, Federigo Grisone insiste sur la flexibilité de la mâchoire que doit posséder le cheval qui...

"...s'accompagnera et agencera de sorte la bouche avec la bride, **la maschant toujours qu'il semblera qu'elle y soit miraculeusement née.** (Federigo Grisone, 1615, p. 136).

La Broue nous indique le chemin de cette "mise en main":

"La principale curiosité que doit avoir le Cavalier désireux de réduire par son art et sa diligence, le cheval en la perfection de ses plus beaux exercices, est de le rendre premièrement paisible et bon à la main: car de là faut que naisse la franchise et facilité de tous les beaux airs et manèges. (Salomon de La Broue, 1610, p.?)

Les trois buts à poursuivre définis par le général L'Hotte (*Questions équestres*, 1906, p. 13) "calme—en avant—droit" se présentent dans ce texte sous la forme "calme—léger—en avant"; ce calme et cette légèreté à la main dont procède la franchise, s'associent ainsi à l'idée qu'il faut commencer par faire connaître la main au cheval, ce qui est confirmé par Pluvinel:

"Il faut bien prendre garde de presser le cheval auparavant de l'avoir allégery" qui provoque la question du Roi: "mais dites-moi pourquoi vous commencez plutôt à faire obéir votre cheval à la main qu'aux talons..." (Antoine de Pluvinel, 1666, p. 63)

ainsi que par La Guérinière:

"La main doit toujours commencer le premier effet, et les jambes doivent accompagner ce mouvement." (*François Robichon de La Guérinière*, 1733, p. 86).

L'objectif de cette mise en main est de rendre le cheval "*ergonomique*", de faire en sorte qu'il réagisse à la moindre sollicitation du cavalier dont les forces peuvent au cours du combat singulier se concentrer sur le coup à porter à l'adversaire. Dans cet esprit, le couronnement du dressage c'est la descente de main dans laquelle le cheval continue son mouvement de lui-même c'est-à-dire sans intervention des aides. Le cheval est dit "léger", sa posture est stabilisée. La description de la descente des aides apparaît chez Pluvinel et le nom "descente de main" et sa technique chez La Guérinière (*École de cavalerie*, p. 89).

"S'il manie de science et volontairement, il faut diminuer toutes les aydes, en sorte que les regardans puissent

dire véritablement que le cheval est si gentil et si bien dressé qu'il manie tout seul." (Antoine de Pluvinel, *L'instruction du roi en l'exercice de monter à cheval*, 1625)

"Il y a deux manières de rendre la main. La première, qui est la plus ordinaire et la plus en usage, est de baisser la main de la bride, comme nous l'avons dit: la deuxième manière, est de prendre les rênes avec la main droite, au dessus de la main gauche, est en lâchant un peu les rênes dans la main gauche, on fait passer le sentiments du mors dans la main droite, et enfin en quittant tout-à-fait les rênes qui étaient dans la main gauche, on baisse la main droite sur le cou du cheval, et alors le cheval se trouve tout-à-fait libre, sans bride. Cette dernière façon de rendre la main, s'appelle, Descente de main." (La Guérinière, *École de Cavalerie*, p.89)

Or, s'il s'avère que cette injonction de ne plus agir sur le cheval est un héritage de Xénophon mais aussi de l'Italie. On ne peut manquer de signaler une lettre qu'à la fin du XV^e siècle, Ferdinand d'Aragon (1) écrit au Duc de Mantoue au sujet de l'emploi de la main et des jambes que ce dernier a vu pratiqué sur certains chevaux en présence du roi et dont il s'étonne. Avec plus de cinq siècles et demi d'antécédence sur François Baucher, il y affirme le "Main sans jambes...", la simplification des aides et la descente des aides. De tout temps l'art atteint des sommets.

"Pour répondre ici à ce que vous m'avez demandé, c'est-à-dire, s'il est nécessaire qu'un cheval bien dressé doive obéir aussi bien à la jambe qu'à la main comme si, sans l'action répétée de la main ou de la jambe, on ne pouvait diriger toutes les opérations décidées par le Cavalier; alors que vous avez par ailleurs vu évoluer des chevaux sans aucune aide avec les jambes fermes du cavalier qui paraissaient immobiles, et encore d'autres qui ont très bien guidé leur cheval sans l'aide de leurs jambes. Aussi en fonction de mon savoir et dans la logique de notre raisonnement, je vous répondrais qu'étant donné la fonction de la main qui est de guider les épaules, celle des jambes de guider les hanches, la distance qui existe des épaules aux hanches et enfin le fait que celles-ci soient des parties opposées, on arrivera avec l'art du dressage à faire en sorte que le cheval opère avec une parfaite synchronisation des membres antérieurs et postérieurs. Mais il est vrai aussi que, une fois que le cheval est dressé et qu'il comprend toutes les aides, il faut monter sans leur aide, mais cela est école pour Princes."

La géométrie des figures et la cadence des allures

Cette géométrie des postures du cheval, comme d'ailleurs du cavalier, a pour corollaire la géométrie des figures et des mouvements exécutés. La figure de base est la "passade", qui représente un aller et retour sur une ligne droite fermée par un demi-tour. C'est la figure du combat singulier à cheval. Pignatelli invente un système d'assouplissement du cheval en inventant la volte carrée (qui deviendra la volte carrée de La Guérinière) qui se compose peu à peu de segments de passade, de demi-passades réunies par des quarts de pirouette. La Broue développe cette "décomposition de la force et du

mouvement" qui deviendra chez Baucher un principe essentiel pour l'obtention de l'équilibre parfait du cheval.

Pluvinel ajoutera le travail au pilier unique et au double pilier. Le cheval s'assouplit autour du pilier unique en tournant en rond et en déplaçant ses hanches soit vers le dehors soit vers le dedans du cercle. La Guérinière transformera cet exercice en "épaule en dedans".

1) Lettre du 23 mai 1498 aimablement communiquée par monsieur Mazzoleni.

Le dernier point à évoquer mais non des moindres est l'invention de la cadence qui se définit comme la régularité du rythme. Le rythme c'est la régularité des battues d'une foulée dans une allure donnée et la répétition de cette régularité c'est la cadence. Cette notion de cadence apparaît chez Fiaschi, elle nous introduit dans le monde de la danse et comme dans la danse virtuose de l'époque, l'équitation s'est mis à faire exécuter des sauts aux chevaux, la capriole, l'orsade, le saut de mouton, sauts qui seront définitivement codifiés par La Guérinière. Était-ce pour orner la chorégraphie des carrousels?

Pour redonner vie à l'image, lui redonner le rythme perdu au cours de la transcription visuelle du mouvement, Fiaschi, seul parmi les écuyers, associe aux gravures la notation musicale:

"En ce second livre ou bien seconde partie de mon traicté, il m'a semblé bon, voire nécessaire de ne bailler les enseignements du droit et vrai maniment des chevaux, seulement par ma parole: mais outre représenter, par desseins et pourtraits, quelques actes et contenance du Chevalier, & encore la figure des fers d'icelui & mesme les temps & mesure du maniment, avec notes de Musique: & si d'avanture quelque gaillard Chevalier trouve estrange, qu'en ce second livre j'ai voulu insérer & peindre quelques traits & notes de Musique, pensant qu'il n'en estoit point besoin, je luy répond que **sans temps & sans mesure ne se peut faire aucune bonne chose**, & partant ay-je voulu monstrier la mesure par la musique figurée." (Cesare Fiaschi, *Traicté de la manière de bien embrider, manier et ferrer les chevaux*, traduction de 1564, (1^{ère} italienne, Bologne, 1556), traduit par François de Prouanne, Paris, 1611. (217 p.), 1615, p. 65).

SAUMUR A LA RECHERCHE D'UNE DOCTRINE POUR LA GUERRE ENTRE ACADÉMISME ET SPORT

Patrice FRANCHET D'ESPEREY ⁽¹⁾

Résumé: Tirant les enseignements de la défaite de 1870, les hautes instances militaires prirent des dispositions pour que le successeur du général L'Hotte, le commandant de Lignières, un d'Auriste convaincu, oriente l'instruction de Saumur vers l'extérieur et le sport. Le *Manuel d'équitation et de dressage* publié par le ministère de la Guerre en 1912 propose une doctrine pour le cheval de guerre dont la formation reposait sur des pratiques sportives qui ne formaient pas un corps de doctrine susceptible d'encadrer l'enseignement militaire de l'équitation et du dressage des chevaux. À cette époque apparaissent les raids d'endurance qui préfigurent les grands mouvements de cavalerie des débuts de la Première Guerre mondiale. Mais dans le même temps, on s'achemine peu à peu vers la suppression du cheval des champs de bataille. C'est le sport qui sauve les chevaux de leur abandon progressif par l'armée. Le *Manuel d'équitation* de la Fédération française des Sports Equestres de 1959, qui en est une simple adaptation, entérine les principes de Saumur.

Introduction

Après le second conflit mondial, devant la menace qui pesait sur l'élevage des chevaux mis en péril par la disparition définitive en 1962 des régiments de cavalerie montés, le Service des Haras participe très largement au développement de l'activité sportive, en subventionnant les centres équestres et en les orientant vers le sport. De 1958 à 1986, la Fédération Française d'Équitation multiplie par huit les effectifs de ses cavaliers. En 1959 (2), elle publie un *Manuel d'équitation* qui transmet un corps de doctrine en vue de soutenir le développement des trois disciplines olympiques d'équitation. C'est une simple adaptation du

Manuel d'équitation et de dressage promulgué par le ministère de la guerre en janvier 1912, qui entérine les principes élaborés à Saumur. Ce document, élaboré après les fameuses confrontations théoriques du XIX^e siècle, est plutôt le résultat des circonstances particulières provoquées par la défaite de 1870 qui remettaient en cause l'existence même de la cavalerie, et de l'émergence d'une équitation sportive rendu indispensable à sa survie. Ainsi, après avoir consacré un siècle à la formation des cadres militaires, le Manège de Saumur s'oriente peu à peu vers l'encadrement de l'équitation sportive.

Vers l'équitation d'extérieur et le sport

Le saut en concours hippique, auquel l'équitation sportive est quasiment assimilée par le grand public, est une invention récente. Au début du XIX^e siècle, après la chasse en terrain varié où les cavaliers franchissent des obstacles toujours naturels, les premières courses de steeple (le premier fut couru en 1810 à Bedford) infléchissent le goût équestre dans une direction nouvelle. Chez les militaires, la pratique du saut se développe de façon particulièrement importante. Il y aurait beaucoup à dire, mais cela est un autre débat, sur cette pratique qui, à l'instar de la haute école, n'aurait apparemment jamais été nécessaire dans la préparation du cheval pour la guerre. La nomination, du comte d'Aure comme écuyer en chef du Manège en 1847 marque une première étape de l'ouverture des pratiques vers l'extérieur, saut d'obstacles et courses. La création de la Société hippique française en 1865 ouvre l'ère de l'équitation sportive. Le premier concours de l'histoire est donné l'année suivante à Paris au Palais de l'Industrie. Afin de mettre en valeur les produits de l'élevage français, le Cadre noir conduit par le général L'Hotte y présente, pour la première fois en dehors de

Saumur, la reprise de manège et celle des sauteurs en liberté.

Tirant les enseignements de la défaite de 1870, les hautes instances militaires prennent des dispositions pour que le successeur du général L'Hotte, le commandant de Lignières, un dauriste convaincu, oriente l'instruction de Saumur vers l'extérieur et le sport. En effet, les conditions d'emploi de la cavalerie se sont alors complètement modifiées par l'invention du tir à répétition, de la poudre sans fumée et du tir à 2000 mètres au lieu de 200. Les cavaliers ne peuvent plus s'approcher de l'ennemi et faire une charge sur 200m entre deux salves de tir en profitant du nuage de fumée. Pour sauver le rôle de la cavalerie, il faut donc entraîner chevaux et cavaliers comme cela n'avait encore jamais été envisagé. De plus, on sait maintenant que la guerre peut être perdue ou gagnée dans les premiers jours du conflit et que par conséquent l'entraînement doit être permanent. À cette époque apparaissent les raids d'endurance qui préfigurent les grands mouvements de cavalerie des débuts de la Première Guerre mondiale. En 1902, le premier Championnat du cheval d'armes, ancêtre du concours complet est gagné par le capitaine de Saint-Phalle (3), et en 1912 à Stockholm, les

1) Ecole Nationale d'Équitation, Terrefort, 49411 Saumur.

2 La première parution remonterait à fin 1959 pour un premier tirage de 5000 exemplaires. Renseignements aimablement communiqués par Monsieur Henri Chabrier des éditions Lavauzelle.

3) Jacques de Saint-Phalle est écuyer au manège de Saumur en 1903.

trois disciplines équestres – dressage, concours hippique et *military* (futur concours complet) – figurent aux Jeux olympiques.

Dans le cadre de sa mission d'instruction militaire, le Cadre noir s'adonne à la pratique de la compétition et se distingue dans toutes les disciplines. Le colonel de Lignières, après avoir été écuyer en chef, parcourt plus de 400 kilomètres en 82 heures, et le lieutenant Madamet

remporte le raid Bruxelles-Ostende (132 kilomètres en moins de 7 heures). Mais dans le même temps, on s'achemine peu à peu vers la suppression du cheval des champs de bataille. Entre les deux guerres, c'est le manque de moyens qui ralentira la motorisation de la cavalerie. Le sport sauve les chevaux de leur abandon progressif par l'armée.

Le manuel d'équitation et de dressage

Le développement des pratiques sportives rend alors nécessaire le recours à une doctrine qui est exposée par le lieutenant-colonel Blacque-Bélaïr (1) dans le *Manuel d'équitation et de dressage*. Approuvé le 9 janvier 1912 par le Ministre de la Guerre c'est par conséquent le seul traité d'équitation et de dressage militaire officiel (2).

Blacque-Bélaïr estime qu'un *schisme* est intervenu dans les pratiques équestres de la cavalerie et qu'il faut donc reformuler le *dogme* et en rédiger le *credo* selon la tradition des écuyers du Manège: "*c'est leur science, leur habileté, leur hardiesse, c'est cette grâce et cette correction d'attitude, conservées aussi bien au manège qu'à travers champs, qui m'ont permis de poser en axiomes ces règles de clarté et d'élégance dont ne se sont jamais écartés les Ecuyers de Saumur et qui constituent la manière française*". Depuis 1894, dans l'armée on a laissé penser que l'on pouvait se couper des racines académiques de l'équitation. Cette situation a engendré un primat des procédés sur la doctrine. Au plan équestre, on a voulu faire croire, à la lumière des grandes victoires napoléoniennes, qu'une équitation de piqueur pouvait suffire. Même si l'esprit de bravoure de la compétition est tout à fait conforme à l'esprit de l'arme (3), les théories spécialisées issues des récents exploits sportifs ne répondent pas aux besoins généralistes de la cavalerie. À cela, il faut ajouter la confusion qu'engendrent, d'un côté l'absence de méthode pour la troupe et d'un autre côté les nombreuses théories sur le dressage. Et si Saumur assure l'enseignement supérieur destiné aux officiers, la disparition d'un enseignement primaire prive les jeunes officiers de l'acquisition de leur métier d'instructeur qui devient cruciale à cause de la récente loi de 1904 qui réduit le service militaire à deux ans. La réduction de l'instruction primaire impose pour gagner du temps de se fonder sur des principes stables et efficaces. Pour Blacque-Bélaïr, le travail des instructeurs et des écuyers sur les mêmes bases théoriques était la force de Saumur. Le *Manuel d'équitation et de Dressage* a pour objectif de fournir le cadre théorique écrit défaillant.

Blacque-Bélaïr affirme que la durée restreinte du

service rend indispensable de donner aux hommes une monture facile et obéissante mais aussi que la meilleure manière de dresser les chevaux c'est de bien monter à cheval. Il s'agit donc d'apprendre à monter les chevaux avant de les dresser pour la guerre. Et la nécessité d'un enseignement méthodique impose que les officiers soient non seulement d'excellents exécutants mais aussi des instructeurs

Le *Manuel* est divisé en trois parties:

1 – L'éducation du cavalier qui comporte trois niveaux de maîtrise:

- L'équitation élémentaire pour le cavalier du rang.
- L'équitation secondaire, qui s'occupe de la conduite du cheval, est destinée aux gradés et aux rengagés appelés à prendre part au dressage. C'est le cœur du *Manuel*.
- L'équitation supérieure pour les officiers qui sont chargés d'enseigner. Il n'est question que d'en donner un aperçu car elle ne peut se mettre en formule et s'oppose à toute codification.

2 – L'éducation du poulain

L'éducation du cheval comporte le débouillage et le dressage. Blacque-Bélaïr recourt à l'étude de la psychologie du cheval et des lois de l'apprentissage exposées par le docteur Le Bon dans *L'équitation actuelle et ses principes* (4) pour donner un fondement au langage équestre entre le cavalier et le cheval (5).

3- L'emploi du cheval dressé.

Cette dernière partie donne les règles courantes pour l'emploi du cheval à l'extérieur une fois cavalier et cheval ont été éduqués.

Ces différents enseignements qui diffèrent dans les procédés plus ou moins scientifiques, reposent sur les mêmes principes ce qui "*constituent l'unité de doctrine indispensable au juste emploi et aux progrès de la cavalerie*." (Blacque-Bélaïr (6)). Après avoir été mis à cheval (équitation élémentaire) et surtout après avoir fait ses preuves à l'extérieur (équitation secondaire) on accède à l'art équestre (équitation supérieure). Selon Stéphane Béchy, cette conception pyramidale de l'enseignement est conforme à la structure militaire verticale.

1) Henri Blacque-Bélaïr, écuyer en chef de fin 1909 à 1914, est nommé Général en 1918 après s'être illustré pendant le premier conflit mondial.

2) Pour les développements qui suivent nous nous appuyons sur l'étude de Stéphane Béchy donnée au cours du VII^e colloque de l'Ecole nationale d'Equitation les 4 et juin 2004, «*Saumur, la doctrine*": *Les principes de Saumur, De la cavalerie aux sports équestres: le Manuel d'Equitation*.

3) Dans *Ludus pro Patria* Blacque-Bélaïr fait l'apologie de la pratique de l'équitation sportive par les officiers de cavalerie.

4) *L'équitation actuelle et ses principes*, Gustave Le Bon, Firmin-Didot, Paris, 1892 pour la première édition. Ernest Flammarion, Paris, 1913 pour la quatrième édition.

5) Dont il préfacera la quatrième édition: "*Pour la première fois je voyais dégager et placer la personnalité du cheval en regard de celle de l'homme et parler de responsabilités partagées*."

6) *Réponses...* p. 34

En 1959 (1), la Fédération Française des sports Equestres (2), publie un *Manuel d'équitation*. "il est inspiré, pour la plus grande partie, du Manuel d'équitation et de dressage, réglementaire, autrefois, dans la cavalerie et qui contenait les principes traditionnels professés à l'École de cavalerie de Saumur, suivant la doctrine de l'École française". Ce Manuel est complété par trois autres ouvrages: *La monte en épreuves d'obstacles*, le *Manuel d'hippologie*, le *Guide des organisateurs et des amateurs*

de concours hippiques (3). Outre ces textes, il renvoie pour l'équitation supérieure, à *Equitation Académique* du Général Decarpentry, et à *Dressage* du colonel Challan-Belval. Ce dernier écrit que le Manuel "suffit à exposer la doctrine classique de l'École française, ses bases et ses principes, tels qu'ils ont été définis jadis par les maîtres que furent les Généraux l'Hotte et Decarpentry... il [le Manuel] est la loi..." (4).

* * *

La comparaison du *Manuel d'équitation* de la FFSE et du *Manuel d'équitation et de dressage* du ministère de la guerre, établie par Stéphane Béchy, permet de s'assurer du peu de différence entre les deux textes: "Le Manuel de 1912 s'adresse aux instructeurs qui seuls seront tenus d'en connaître et de pouvoir en exposer toutes les parties. Dans son adaptation de 1959, on lit qu'il a pour but de donner aux instructeurs et aux cavaliers un guide sûr dans leur travail. Tout en conservant le principe essentiel de la tradition équestre française qui est celui de l'unité, il lui faut cependant reformuler les objectifs militaires en objectifs sportifs.

L'équitation élémentaire devient celle des débutants. Tenir à cheval dans un parcours facile à l'extérieur et dans une reprise à distance fixe au manège en est l'objectif (1^{er} degré fédéral, puis examens de bronze).

L'équitation secondaire devient celle du cavalier qui va être apte à conduire son cheval dans des parcours individuels. Elle est à la base de tout cavalier quel que soit le genre d'équitation pratiquée. (2^{ème} degré puis examens d'argents). Au plan sportif, c'est la formation qui permet l'accès aux premiers stades de la compétition.

L'équitation supérieure est réservée plus spécialement aux cavaliers très confirmés (compétiteurs de haut niveau) et aux écuyers-professeurs qui doivent s'efforcer d'acquiescer toutes les finesses de l'art. Blacque-Bélair disait tirer les leçons qu'il donne dans le Manuel parmi les conseils donnés par Pluvinel, La Guérinière, le Comte d'Aure, Baucher, les généraux de Bellegarde, Faverot de Kerbrech, de Benoist, l'Hotte, de Beauchesne (5). Mais, il rappelle que le Cours d'équitation militaire du Comte d'Aure n'a pas été abrogée est resté réglementaire

depuis son adoption en 1853. Les notes de bas de page du Manuel de 1912 sont essentiellement des renvois au Cours du Comte d'Aure et aux Questions équestres du Général l'Hotte. (Ce qui semble plus raisonnable...). La FFSE réduit à six lignes l'évocation de l'équitation supérieure et se contente de renvoyer à d'autres ouvrages dont *Equitation Académique* qui deviendra le guide du dressage français. Sur deux points essentiels, cet ouvrage est en cohérence avec les écrits de Blacque-Bélair et la doctrine de Saumur: "Le dressage en vue de l'équitation artistique est un enseignement supérieur, auquel une instruction première bien assimilée doit servir de base." "Pour recevoir avec fruit et dans de bonnes conditions cet enseignement complémentaire, le cheval doit être au préalable un bon cheval d'extérieur (6)." Et cette équitation autant d'extérieur que de dressage (7) se pratique sur un cheval dont le modèle, unique lui aussi, est celui du galopeur."

L'évolution actuelle des compétitions sportives détachées de l'équitation utilitaire éloigne les pratiquants d'un cadre doctrinal et laisse à nouveau le champ libre à des méthodes spécialisées ou même à des recueils de recettes empiriques. La situation est telle que l'on assiste, aujourd'hui, à un surdimensionnement du règlement international des compétitions de dressage qui manifeste une tendance certaine à dépasser le rôle de codificateur de règles d'exécution pour se développer en traité d'équitation, imposant progression et procédés de dressage qui mettent à mal le principe d'unité de l'équitation française (8) et rejettent dans l'anonymat les défenseurs de l'équitation à la française.

1) La première parution remonterait à fin 1959 pour un premier tirage de 5000 exemplaires. Renseignements aimablement communiqués par Monsieur Henri Chabrier des éditions Lavauzelle à Stéphane Béchy.

2) Ce Manuel est toujours disponible et se trouve fréquemment sur les rayons des librairies généralistes (FNAC, etc.) quoique sa présentation et son contenu semblent peu conformes aux ouvrages équestres de grande diffusion actuels.

3) Cf. bibliographie

4) Colonel Challan-Belval, *Dressage*, éditions Lavauzelle, 1975, p.7.

5) Blacque-Bélair précise qu'il a emprunté de nombreuses pages au cours d'équitation du commandant Détrouyat.

6) op. cit. p. 97

7) op. cit. p. 30

8) Le développement de cette question doctrinale est traité dans *La Main du maître*, Patrice Franchet d'Espèrey, Editions Odile Jacob, décembre 2007.

ÉTUDE DES PERFORMANCES FRANÇAISES DANS LES COMPÉTITIONS DE DRESSAGE DE 1918 A 2004.

Dominique SIEGWART ⁽¹⁾

Résumé: Si la décision d'affronter d'autres cavaliers pour mesurer son talent à cheval remonte à l'Antiquité, la compétition moderne naît, elle, à la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale et il faudra toute la durée de l'entre-deux guerres pour aboutir à des épreuves cohérentes et un jugement presque homogène entre les nations. A la fin des hostilités en 1945, dès les reprises des compétitions, les pays d'outre Rhin s'imposent régulièrement par leur chevaux et leur équitation alors que les épreuves voient les concurrents devenir majoritairement civils et quitter leur statut d'amateur. Notre propos sera de retracer l'histoire de cette évolution de 1919 à aujourd'hui.

Introduction

La décision d'affronter d'autres cavaliers dans une compétition sportive en se soumettant au jugement d'une autorité chargée de noter l'exécution de mouvements et figures imposés, sur un tracé convenu est une conception récente. Au sein de la FEI (2), la France eut un rôle déterminant dans la conception et la rédaction des

règlements de Dressage et s'illustra lors des compétitions internationales, en particulier lors des jeux olympiques depuis 1918 mais son rayonnement et ses résultats faiblirent à partir des années cinquante alors que d'autres nations s'imposaient durablement.

Préambule: les origines de la compétition de Dressage.

Si la première compétition de Dressage dans son acceptation sportive moderne est généralement datée de 1873, à Presbourg dans l'Empire autrichien (3), et si le premier concours international incluant une épreuve de Dressage se tint à Turin en 1902 (4), les épreuves équestres de cette discipline ne furent représentatives qu'à partir de la fin de la première Guerre Mondiale.

En France, c'est au colonel Blacques-Belair que l'on doit la première rédaction d'un plaidoyer pour l'emploi du sport comme moyen d'entraînement des cadres (5). En effet, après la cuisante défaite de 1870 et l'annexion de l'Alsace et de la Moselle, la France était obnubilée par l'idée de la revanche. La reconquête était confiée à l'Armée qui devait effacer la honte de la capitulation et le déshonneur de Versailles. Encore fallait-il être préparé et entraîné de manière efficace pour ne pas reproduire la catastrophe de 1870!

Il était donc nécessaire de mettre au point des dispositifs d'évaluation et de contrôle afin d'avoir une cavalerie endurante, manœuvrière et capable d'initiatives. C'est en partie par la promotion et l'utilisation du sport que

cet objectif allait être atteint. La création de compétitions permettrait alors de comparer et mesurer d'une manière quasiment scientifique les concurrents: chronométrages, barèmes et règlements apparaissant pour donner des évaluations objectives.

Ainsi, les courses étaient destinées à valoriser le courage, donner le goût de l'allant et favoriser la recherche de l'entraînement le plus adapté (6). En 1902 est créée à Paris le premier championnat du cheval d'armes, ancêtre de notre concours complet d'équitation. Remporté par le capitaine de Saint-Phalle (7), il devait permettre de désigner parmi les officiers (8) le couple le plus complet: avec un même cheval, il fallait dérouler une reprise de Dressage assez simple ainsi qu'une reprise facultative permettant à chacun de témoigner de sa virtuosité puis un steeple et un parcours routier à effectuer dans un temps limité mais sans classement (9). Le début du XX^e siècle voit aussi apparaître les raids d'endurance, très en vogue auprès du grand public (1). Ces épreuves ont pour objet d'entraîner montures et cavaliers sur des distances assez longues pour les préparer à des tâches opérationnelles

1) Ecole Nationale d'Équitation, Terrefort, 49411 Saumur

2) Créée en 1921, à Paris, à l'instigation du commandant Hector qui en fut le premier secrétaire général et dont la langue officielle était –et théoriquement est encore – le français.

3) C'est l'actuelle Bratislava, capitale de la Slovaquie.

4) Médaille d'or par équipe: Autriche; d'argent: France; de bronze: Allemagne.

5) In *Ludus pro Patria*, 1898, sans nom d'auteur.

6) Dans ses *Souvenirs équestres*, vers 1950, non publiés, opus cité, le général Wattel raconte que le commandant Varin, écuyer en chef à Saumur, n'hésitait pas à monter en course à Auteuil son cheval de reprise Mack, page 15.

7) Ecuyer du Manège de l'Ecole de Cavalerie.

8) Remarquons que seuls les officiers peuvent prétendre participer à cette épreuve.

9) In *Histoire de l'Équitation*, SAUREL Etienne, 1990, Page 415.

comme le raid d'officier (renseignement sur les arrières de l'ennemi) ou les missions de flanc-garde et couverture qui nécessitent de longs déplacements.

C'est dans ce contexte qu'apparaissent et se développent en France les compétitions de Dressage: les officiers du Manège de l'Ecole de Cavalerie, habitués à la rigueur et la discipline nécessaire à la présentation des reprises collectives dites "du Manège" et "des sauteurs en liberté" sont particulièrement disposés à concourir aussi

dans cette discipline. Certes, leur fonction leur commandait de pratiquer une équitation ayant d'abord pour objet l'utilisation du cheval à l'extérieur mais le désir de se confronter à toutes les difficultés de ce sport les conduisait naturellement à aborder les mouvements complexes de la Haute Ecole.

C'est pourquoi ils furent en France les concurrents les plus nombreux à participer aux compétitions de Dressage dès la fin des hostilités (2).

1. Que noter? Evolution des reprises.

En effet, malgré l'engouement suscité par l'équitation aux jeux de Stockholm en 1912, représentée par dix nations et soixante-dix chevaux, il faut attendre 1918 pour qu'un consensus apparaisse parmi les nations européennes et que la compétition de Dressage prenne un visage proche de celui que nous lui connaissons aujourd'hui.

C'est à partir de cette époque que l'on chercha à élaborer les règles et codes nécessaires pour réguler les compétitions et "unifier les principes fondamentaux

conduisant à l'établissement des programmes de toutes les épreuves internationales" (3)

Les reprises furent d'abord un catalogue de difficultés se succédant sans véritable fil conducteur, puis la recherche de l'impulsion et de sa conservation s'imposa jusqu'à la seconde Guerre Mondiale dans des présentations assez longues favorisant l'allure du galop pour consacrer à partir des années cinquante un travail plus court, encore plus dense et mettant en valeur le trot.

1. 1. Les tâtonnements des débuts.

L'idée d'ajouter les sports équestres au programme des jeux olympiques fut suggérée par le Prince Carl de Suède, avant les jeux de Londres en 1908 avec comme base des épreuves le championnat international se courant depuis plusieurs années en Belgique sous le nom de Military(4). Cela ne se réalisa qu'en 1912 à Stockholm, avec sept nations (5). L'épreuve de Dressage était facultative et le règlement s'inspirait considérablement des épreuves militaires, avec par exemple l'obligation de conduire "à une main", ce qui provoqua quelques mécontentements, de même que la composition des jurys (6). A la reprise des jeux olympiques, après la guerre, une épreuve de Dressage "supérieur" (7) y fut disputée: à

Anvers, en 1920, elle fut gagnée par le lieutenant suédois Janne Lundblad montant Uno et en 1924, à Paris, la délégation nationale obtint un résultat décevant car les cavaliers furent désignés au dernier moment, sans réelle préparation. A partir de cette époque, cette discipline eut sa place dans tous les grands concours internationaux.

Mais quelles étaient les difficultés rencontrées dans cette épreuve?

La Fédération Equestre Internationale proposa de modifier la reprise d'avant guerre en augmentant la difficulté et chercha à assurer l'impartialité du jugement pour se soustraire à l'ultra-nationalisme qui perturbait la valeur des classements. Chaque pays voulut alors introduire des mouvements qu'il croyait susceptible d'améliorer les performances de ses compétiteurs: certains exigeaient de favoriser telle ou telle allure, d'autres proposaient certains mouvements en abondance, on ajouta le passage et le piaffer.....

De ces réunions fut produit une épreuve (8) extrêmement difficile, successions de traquenards et pièges que le général Wattel nomme un "monstre, un résumé de toutes les difficultés équestres" (9). Néanmoins, l'équitation supérieure est à peine abordée avec seulement les changements de pieds aux quatre, trois deux et un temps, sans piaffer ni passage. Il est vrai que sa longueur (dix minutes trente secondes) et les difficultés de conduite (serpentine à 10 boucles et contre-changements de main en appuyant) n'en font pas pour autant un exercice facile et

1) Le raid Bruxelles-Ostende est remporté en 1902 par le capitaine Madamet, montant Courageux, PSa, qui parcourt les 132 kilomètres en 6 heures 54 minutes.

2) Les plus nombreux parmi les autres concurrents qui étaient tous ou presque des militaires: les photographies illustrant le magazine *l'Eperon* ne montrent que des tenues kaki ou noires.....

3) Règlement de la FEI.

4) Comme le précise encore *le Règlement pour les Epreuves de Dressage d'Amsterdam* en 1928, page 48.

5) Allemagne (classée première); Suède (seconde); Belgique; Danemark; Grande-Bretagne; France et Russie.

6) «De cette première rencontre internationale se détacha nettement l'impression qu'Allemands et Suédois avaient une équitation beaucoup plus renfermée que les Anglais, les Belges, les Français ou les Russes". Extraits des considérations générales des Jeux Equestres du Rapport de la VIII Olympiade, page 221.

7) Cette reprise, comme celle de 1924, comporte des difficultés de Basse Ecole et le travail de Haute Ecole se résume aux changements de pieds rapprochés. Piaffer et passage sont interdits; ils n'étaient pas notés en 1912 d'après Gustav Rau in *Die*

Reiterkämpfe bei den Olympischen Spielen, 1929, page 31 («nicht berücksichtigt»).

8) Le texte et les plans de cette reprise figurent en annexe 2. 1.

9) In *Souvenirs équestres*, opus cité, page 67.

à la portée de tous. De plus, la recherche du mouvement en avant est constante avec de nombreuses variations d'allures

sur des distances importantes (1 tour ½ de manège pour les transitions trot de travail-trot allongé-trot de travail)

1. 2. A la recherche d'un consensus.

A partir des jeux de la X^e Olympiade en 1932 à Los Angeles aux Etats Unis, les dimensions de la carrière dite "olympique" passent définitivement à 20 x 60 mètres et la disposition ainsi que le nombre de lettres sont fixés. En Europe, de nombreux concours internationaux proposent des reprises de difficulté croissante destinées à préparer chevaux et cavaliers mais aussi pour disposer d'un vivier de compétiteurs aptes à être sélectionnés pour les compétitions majeures.

A Saumur est créée vers 1922, sous l'impulsion du lieutenant-colonel Wattel, écuyer en chef, un Centre de Préparation aux Epreuves Internationales (1) destinés à permettre l'entraînement des officiers pour les concours de haut niveau. Il était alors sous les ordres du colonel Haentjens, rappelé exceptionnellement à l'activité pour exercer ce commandement. Ce centre est pleinement efficace à partir de 1930.

Bien qu'absente des jeux d'Anvers, Paris et Los Angeles, l'Allemagne avait entrepris un effort considérable pour reprendre la compétition au plus haut niveau dans son Ecole de Cavalerie de Hanovre. Des entraîneurs expérimentés et talentueux comme Felix Bürkner (2), August Staeck et Otto Lörke préparaient les montures destinées aux épreuves internationales et montées par de jeunes officiers.

Le premier Grand Prix non olympique se déroula à Lucerne en Suisse en 1930. Rapidement, Berlin, Cologne, Aix-la-chapelle et Vienne devinrent des rendez-vous importants du Dressage.

Les cavaliers européens demandèrent alors à la FEI, par le biais de leurs fédérations nationales, de créer des reprises comprenant des difficultés élémentaires, moyennes et supérieures dans le but de s'affronter avec des chevaux tout au long de leur dressage vers la Haute Ecole.

Ainsi, en mai 1937 fut publié dans L'Eperon, organe officiel de la FEI, le texte et les figures de la reprise du premier degré dite "Prix Saint Georges" (3) et son rappel, ainsi que ceux de la reprise du deuxième degré et son rappel, dite "Grand Prix" (4).

En décembre 1937 parut le texte de la "reprise élémentaire" (5). Dans ce concours figurait en outre un parcours de 500 mètres, parsemé de 10 obstacles faciles d'une hauteur maxima de 1,20m, doté d'un coefficient d'un

tiers, la reprise comptant pour les deux tiers. La FEI avait décidé d'imposer ce style d'épreuve car elle était désireuse "d'affirmer la nécessité pour tout cavalier, de commencer par équilibrer son cheval, de lui apprendre à marcher droit, à être soumis aux jambes et léger à la main, avant d'entreprendre l'étude des airs savants de manège." On constatera donc que ce concours de dressage comprenait une épreuve de saut d'obstacles.

L'analyse des reprises faite en comparaison avec les éditions de 2004 montre que les textes d'avant-guerre exigent un plus grand nombre d'exercices en les répétant tout au long de la présentation, en particulier les transitions intra-allures et les transitions complexes sans doute destinées à vérifier la conservation de l'impulsion. Car c'est cette qualité qui semble alors avoir la préférence des juges: le galop occupe une grande place avec parfois 110m de galop allongé (4^e partie de la reprise Saint Georges de 1937). La durée est aussi plus longue (Saint Georges 1937: 8 minutes + 5 minutes pour le rappel contre 5 environ en 2004; Grand Prix 1937: 12 minutes + 8 pour le rappel contre 5 minutes 40 secondes environ en 2004), ce qui confirme la comparaison des distances à parcourir à chaque allure. (6)

D'ailleurs l'observation des origines des chevaux, essentiellement de pur-sang, ou très proche du sang, témoigne du culte de la recherche du mouvement en avant, en particulier chez les Français. La "prime" à l'impulsion caractérise l'esprit français du jugement comme en témoigne cette remarque du lieutenant colonel Margot (7): "Entre deux présentations, l'une éteinte mais sans inexactitudes, l'autre vivante mais comportant quelques "fautes d'orthographe", la préférence devra toujours être donnée à cette dernière; car, dans la hiérarchie des fautes, celles contre le mouvement "en avant" sont toujours les plus graves, les plus fréquentes aussi, si bien que l'on peut avancer qu'à l'origine de la plupart des résistances ou des attitudes vicieuses, il y a acculement ou perte d'impulsion" (8).

1) Installé dans les écuries du Paddock (actuelle Section Equestre Militaire), il bénéficia selon le général Wattel du meilleur soutien possible in *Souvenirs équestres*, opus cité, page 50.

2) Lieutenant de cavalerie en 1912, il participa aux jeux de Stockholm pour l'Allemagne.

3) Le texte de cette reprise figure en annexe 2.5.

4) Le texte de cette reprise figure en annexe 2.5.

5) Le texte de cette reprise figure en annexe 2.4.

6) Pas=111 mètres, trot= 725 mètres, galop= 1350 mètres, passage= 140 mètres en 1937(avec rappel) contre 100m, 420m, 430m, 230m en 2004 pour le Grand Prix Spécial.

7) C'est lui qui précisait aussi: «l'arrêt est infamant», rapporté par le colonel de Beauregard, conversation avec l'auteur, septembre 2004.

8) In *Comment juger*, 1967, page 5.

1. 3. Après la seconde Guerre Mondiale:

En 1948, le piaffer et le passage sont supprimés de la reprise et seuls les changements de pieds rapprochés sont conservés dans le domaine de la Haute Ecole. Ces deux airs ne seront réintégrés qu'en 1952, sans doute parce que la guerre n'avait pas permis la pratique et le développement du sport comme en temps de paix, que les cavaliers étaient mobilisés ou placés en position de retraite et que les chevaux étaient réquisitionnés.

De plus, en 2004, le compétiteur dispose d'une gamme plus étendue de reprises en première catégorie, en deux tours, ce qui lui permet de structurer sa progression alors que son prédécesseur de 1937 ne disposait que de deux niveaux. C'est pourquoi de nombreuses transitions mais aussi appuyers, contre-changements de main en appuyant, ainsi que toute la gamme des changements de pied rapprochés croissants étaient exigés. Aujourd'hui, les enchaînements de figures sont plus rapprochés, les transitions déterminantes (1) et peu de mouvements sont

répétés: il faut réussir et séduire les juges du premier coup!

Les serpentines de dix boucles disparaissent ainsi que les contre-changements de main en appuyant avec foulées comptées, les changements de pied sur la volte mais les airs relevés sont demandés à plusieurs reprises: quatre fois dans le Grand Prix de 1952, trois fois dans le Grand Prix Spécial de 2004 pour le piaffer, quatre fois en 1952 et huit fois en 2004 pour le passage.

Enfin, la sélection se fait aussi sur une reprise libre (2) dite "Kür" (3), avec des mouvements imposés et des degrés de difficulté variables permettant une notation supérieure (4). Cette disposition est destinée à rendre les compétitions plus attractives pour les spectateurs, lesquels expriment leur ennui devant des reprises strictement identiques à l'heure où la médiatisation et le mécénat sont si importants pour l'image d'un sport.

2. Comment noter? Le jugement: les critères de la FEI:

Après les inévitables tâtonnements des débuts, le consensus entre les différentes équitations semble s'établir à la fin des années trente mais la reprise des compétitions à

la fin de la seconde Guerre Mondiale consacre sans ambiguïté la manière d'outre-Rhin jusqu'à l'aube du XXI^e siècle.

2. 1. Notes:

Si le principe d'octroyer une note chiffrée pour l'exécution d'un exercice s'est immédiatement imposé, la difficulté de juger reste une des caractéristiques de la discipline du Dressage.

Les notes varient de 0 à 10 et constituent une échelle:

Les figures, précisément décrites dans le règlement des concours de Dressage de la FEI (5), n'ont pas changé depuis le début du XX^e siècle et relèvent toute de l'équitation académique classique. Les airs de fantaisie, les tours de force comme le galop en arrière et les sauts d'école n'y ont pas leur place.

Tous les mouvements et les transitions de l'un à l'autre sont notés et numérotés sur un protocole.

Afin d'affiner le résultat et de simplifier les tâches des juges en fractionnant les reprises, on assiste à une augmentation sensible du nombre de notes à donner. Ainsi, 18 notes sont imposées pour les 20 minutes du Grand Prix et son rappel en 1937 contre 24 notes pour les 5 minutes 40 du Grand Prix de 2004 et 32 notes pour le Grand Prix Spécial. Il s'agit donc d'une évolution où l'on constate que, d'une manière plutôt synthétique avec des notations par groupes d'exercices ou allures (figure II du grand prix de 1937, sur 10 points: 1 départ au galop, 2 changements de pied isolés, 3 transitions, 2 doublers, 1 arrêt, 2 reculers), on est passé à un esprit plus analytique avec une décomposition plus complète.

2. 2. Allures et notes d'ensemble:

Alors que jusqu'à la seconde Guerre Mondiale la qualité de l'allure était incluse dans la note du mouvement

ou de la figure, on assiste ensuite à une dissociation de ces paramètres. Sont rajoutés après le déroulement de la reprise quatre notes dites "d'ensemble" dont l'une sert à qualifier la franchise et la régularité des allures. Elle est affectée d'un coefficient 2 et permet de dissocier la valeur de la locomotion de la qualité de l'exécution d'un mouvement.

1) C'est normal car elles témoignent de la véritable qualité du rassembler et de l'impulsion.

2) En musique et à partir de 1996 pour les jeux olympiques.

3) Le texte des exigences figure en annexe 2. 7.

4) Les exemples suivants sont considérés dignes d'une «notation supérieure» car ils rehaussent le degré de difficulté et la note finale lorsqu'ils sont exécutés de manière techniquement correcte: un plus grand nombre de changements de pied en l'air que le minimum obligatoire ou des doubles pirouettes.

Les autres notes (6) d'ensemble concernent en outre les concepts suivants:

- l'impulsion (désir de se porter en avant, élasticité

5) Opus cité.

6) Dotées aussi d'un coefficient 2.

des foulées, souplesse du dos et engagement de l'arrière main)

- la soumission (attention et confiance, harmonie, légèreté et aisance des mouvements, soumission au mors et légèreté de l'avant-main)

- la position et l'assiette du cavalier; correction et effet des aides.

Les notes d'ensemble correspondent ainsi à une vision "transverse" pour des qualités à observer tout au long de la présentation.

Cette part, peut-être plus subjective, existait déjà

en 1932 avec 10 points sur 300 (1) pour "finale, salut, position, assiette, conduite du cheval" et en 1937 puisque dans le Grand Prix le juge affectait une note sur 5 points ("correction dans la position; l'assiette. Conduite du cheval") sur un total de 145 (2) et 5 points ("impression du juge") sur 45 pour le rappel (3)

Remarquons simplement que cette part était plus faible qu'actuellement puisque l'on compte 80 points sur 500 (4) dans les notes d'ensemble du Grand Prix Spécial de 2004.

2. 3. Définitions et consignes.

Dès la création de la FEI à Paris en 1921, il avait fallu définir précisément les allures, les figures pour que les concurrents puissent s'entraîner en connaissant précisément les attentes et exigences des juges mais aussi pour que la notation soit homogène et juste dans tous les concours internationaux.

Le général Wattel raconte (5) avec une certaine causticité une réunion du conseil de la FEI, à Paris vers 1926, sous la présidence du général von Holzing- Berstett: "Si le général von Holzing présidait avec beaucoup de bienveillance et de compétence, le Suédois était inutilement bavard et prétentieux, l'Autrichien disert et méticuleux, l'Italien indifférent, l'Américain donnait l'impression de s'en tenir à l'équitation de cow-boy, le Japonais observait obstinément muet. Je fus frappé par la gravité des discussions sur des minuties. Je me souviens que l'on discuta longtemps la définition du "pas libre" pour aboutir à ceci: le pas libre est compris entre le pas rassemblé et le pas allongé!! Et tout était à l'avenant."

Il fallut aussi donner des consignes et créer une sorte de jurisprudence. Lors des IX^e Olympiades en 1928, à Amsterdam, au cours d'une reprise d'un concurrent français (6), "l'un des juges avait noté l'immobilité d'un cheval zéro ou un à alors que les autres l'avaient noté de

sept à dix. Interrogé, le juge en question répondit que le cheval n'avait pas donné l'impression de vouloir rester immobile, qu'il avait l'air distrait."

Enfin, la marge de liberté des juges s'estompe car les fautes sont précisément décrites et analysées pour permettre la mise au point d'un barème: un changement de pied exécuté en deux temps (avec une foulée de galop désuni) ne peut prétendre dépasser la note de quatre sur dix. De même, autre exemple, un cheval enfermé dans l'exécution d'un mouvement ne peut espérer dépasser la note de quatre sur dix, quelque soit la qualité de son déplacement et de son impulsion.

La latitude concédée à l'arbitre pour sanctionner plus ou moins les fautes tend à se réduire car le lieutenant colonel Margot, dans son fascicule de la réunion des juges de Dressage (7), ne donne qu'une hiérarchie de celle-ci, sans précision de note ou de plafond, en permettant à chacun de moduler ses sanctions en fonction des circonstances alors que la FEI a préparé un code de pointage (8) à l'intention des juges avec des limites très précises et réglementées selon le respect d'une échelle de progression admise par la communauté des entraîneurs internationaux.

3. Evolution du mode de notation:

3. 1. Le problème des nationalités:

L'entre-deux-guerres a été marqué en Europe par une flambée d'ultra-nationalisme politique qui contamina tous les domaines de la vie sociale. Le sport n'échappa pas à cette règle et se trouva même parfois aux avant-postes de ce fanatisme, avec comme point d'orgue les jeux olympiques de Berlin en 1936, largement utilisés par le régime national-socialiste (9)

Il était tentant pour les juges de promouvoir les cavaliers nationaux dans les compétitions internationales pour mettre en valeur la qualité des hommes et la supériorité de l'élevage.

Le général Wattel était membre du jury pour les épreuves d'Amsterdam, en 1928 (10): "Le jury était composé de cinq membres de nations différentes, présidé par le juge hollandais. Celui-ci la veille de l'épreuve nous convoqua pour un essai. Il nous demanda de noter deux reprises exécutées par des sous-officiers de l'Ecole de

1) Soit 3,3 % et 5 coefficients sur 400 en 1936 soit 1,25 %.

2) Soit 3,4 % .

3) Soit 11 %.

4) Soit 16 %.

5) In *Souvenirs équestres*, opus cité, page 68.

6) Il s'agissait du colonel Danloux, son cheval avait tourné légèrement la tête juste après le salut initial parce qu'une spectatrice avait laissé tomber son parapluie par terre. Rapporté par le colonel Lagarde dans *l'Eperon*, septembre 1938, page 224.

7) In *Comment juger*, 1968, opus cité.

8) A l'image de celui qui existe en gymnastique, avec une hiérarchie des qualités et des fautes pour chaque mouvement.

9) Il est intéressant de voir à ce sujet le film *les Dieux du Stade* réalisé par Leni Riefenstahl.

10) In *Souvenirs équestres*, opus cité, pages 68 et 69.

Cavalerie hollandaise. Ce fut parfait: unanimité de notation absolue, pas la moindre divergence. Mais le lendemain ce fut autre chose dès que le désir de favoriser ses nationaux fit son apparition. (...) j'ai eu plus tard entre les mains la note de chaque juge pour tous les concurrents. Fait bizarre, tous les juges avaient classé en tête leur nationaux." (1)

Il constate néanmoins une amélioration à Berlin en

1936.

Cette perversion du jugement est encore d'actualité dans tous les sports soumettant une partie de leurs résultats à l'appréciation humaine comme en témoigne les déboires récents du patinage artistique, confronté au même problème.

3. 2. Quelle équitation juger?

3. 2. 1. Pendant l'entre deux guerres:

Après les tâtonnements des débuts et les inévitables mises au point (2), le général Decarpentry écrivait avec un certain optimisme, après les jeux de 1936: "Une commune notion du "bien et du mal (3)" s'établit dans les jurys, sous la haute autorité du président de la FEI, le général von Holzing, et c'est seulement dans l'échelle des valeurs relatives que subsistent dorénavant les faibles différences d'appréciation des juges". (4)

En effet, l'action combinée de personnalités aussi prestigieuses que ces deux généraux mais aussi d'autorités aussi respectées que le général Wattel ou le docteur Rau, avait permis d'espérer un rapprochement des manières "française" et "allemande" et une orientation vers une équitation "européenne" (5).

Certes les deux équitations découlent des mêmes principes classiques mais il existe alors un "style" propre à chacune de ces nations, bien évident dans les présentations.

En Allemagne, il est défini comme un souci de précision dans les mouvements marqué par une tension du rein qui facilite l'engagement des postérieurs, par une soumission totale et caractérisée notamment dans une fixité absolue de la tête sur des rênes constamment tendues, au point "que la mâchoire elle-même n'a pas cette légère mobilité de la bouche que le général Decarpentry qualifiait de "bouche galante". Il en résulte une sorte de passivité mécanique dans l'exécution générale, enlevant au cheval animation, gaieté, oserait-on dire" (6).

1) Remarquons simplement que lui aussi avait mis ses concurrents nationaux en tête, même le lieutenant colonel Danloux, qui dépassa largement le temps imparti. Réelle supériorité ou tendance au chauvinisme?

2) En 1924, il n'existait pas de directives générales pour noter, en 1928, elles tiennent sur une page (page 48) du règlement des JO, en 1932, elles nécessitent sept pages (pages 56 à 62 du règlement). Les détails figurent en annexe 1

3) C'est à dire que le style des deux écoles s'était rapproché sans, heureusement pour l'art, se confondre entièrement et que les juges s'étaient accordés pour sanctionner les mêmes fautes et promouvoir les mêmes exigences dans l'intérêt d'une équitation académique commune.

4) Extrait d'une lettre citée dans *Georges Margot*, les Amis du Cadre Noir, 2000, page 24. C'est en réalité un extrait d'*Equitation académique*, opus cité, page 15.

5) In *La littérature équestre de part et d'autre du Rhin*, par le général Decarpentry. *L'Eperon*, septembre-octobre 1949, page 227.

6) Colonel de Langle de Cary, dans un article à propos du concours de Dressage international de Paris Bagatelle, *L'Eperon*, février-mars 1964, page 33 et 34.

Le règlement de la cavalerie impériale dit "de 1912" (7) stipule d'ailleurs à propos de la mise en main (8): "le cheval est sur la rêne quand il réagit généreusement de la nuque et de l'encolure aux actions de la main, tout en avançant énergiquement à toutes les allures, même les plus raccourcies". (9)

Mais en France, la conception de la mise en main était divergente: nous avons gardé- suivant la tradition de nos grands maîtres- le souci d'une certaine légèreté du contact de la bouche associé parfois à une certaine imprécision, la "mise en liberté sur parole" donnant plus d'aisance dans certains mouvements au détriment d'autres qualités de son travail. Cette façon de faire "à la française" donne un style, une manière plus légère, plus gracieuse et qui paraît plus plaisante mais incertaine.

Cependant, c'était souvent au détriment de la précision qui est une des difficultés de la compétition, quand on l'étudie en détail, avec ces successions très rapides de mouvements qui nécessitent pour chacun des changements d'équilibre et d'engagement chez le cheval.

Il fut alors permis de croire qu'équiers et juges de ces deux nations avaient en commun un idéal partagé: Le président du jury proposa au colonel Lesage de monter en privé le cheval Kronos (10), qui avait gagné pour l'Allemagne la médaille d'or aux jeux de Berlin en 1936, devant un petit nombre de spécialistes et d'amateurs (11). Une telle sollicitation ne pouvait être déclinée.

L'équier en chef accepta et rapporte (12):

"[...] c'est alors que mon regard rencontra celui du général Decarpentry qui, sentant ce qui se passait en moi, se mit à m'encourager d'œillades significatives: "vous pouvez y aller, cela va très bien", j'avoue que cela m'a donné de l'aplomb. [...] Quand je descendis de cheval, le dresseur, qui était un civil, (13) le monta à son tour, avec des rênes plus courtes et en tira naturellement un excellent parti [...]. Quant

7) Heeres Dienst Vorschrift 1912.

8) Appelée «am Zügel», c'est à dire «cheval sur la rêne».

9) D'après un article du colonel Challan Belval, dans *L'Eperon*, février 1957, page 57.

10) Monté par le lieutenant Heinz Pollay, âgé de 28 ans.

11) Parmi lesquels le docteur Rau, le professeur Lorcke qui avait dressé le cheval et le général Decarpentry, chef de la délégation française au concours hippique.

12) Témoignage du colonel Challan Belval in *Le colonel Lesage*, page 18.

13) Il s'agit du professeur Lorcke, qui fit partie du personnel de l'Ecurie de l'Empereur.

à moi, d'après ce qui me fut dit, je l'avais monté à la Française, avec des rênes plus longues et des aides plus discrètes, ce qui s'était traduit par une reprise coulante. (1)"

3. 2. 2. *Après la seconde Guerre Mondiale:*

Ces deux conceptions vont cependant s'affronter durablement dans toutes les compétitions internationales dès le retour sur les terrains de l'équipe allemande, à partir des Jeux de 1952 et les espoirs soulevés vers 1936 n'eurent pas de lendemains.

D'ailleurs, le lieutenant colonel Margot, écuyer en chef du Manège de l'Ecole de Cavalerie, avait perçu la nécessité de la compétition, conforté en cela par le général Decarpentry qui lui écrivait: "il ne faut pas prêter le flanc aux accusations d'absentéisme et de séparatisme que les crétiens malveillants chuchotent contre Saumur". (2)

Il participera alors avec Mars VIII et Colibri au concours international de Berne (Suisse) en 1951, rompant là avec la tradition du Manège.

Cependant, les qualités de la locomotion et la précision s'imposeront progressivement partout en Europe, au fur et à mesure que les concurrents d'avant-guerre disparaîtront (3) et imposeront d'autres exigences.

En effet, dans sa vocation, et en tout cas dans l'esprit du public, l'équitation pratiquée sur les rectangles participe de l'équitation sportive moderne et de l'équitation artistique "intemporelle". Le général Durand (4), dans un exposé sur la doctrine de l'école française d'équitation, proposait en 1984 des pistes pour une évolution de cette discipline (5):

"D'abord, renoncer à emprisonner la performance des jeunes chevaux dans une aire d'évolution dont l'exiguïté

3. 2. 3. *La situation actuelle:*

La France avait accumulé un retard important en s'enfermant dans une marginalisation anachronique et la perte d'une vraie culture classique. Il était compréhensible que la génération de l'après 1945 rejette avec vigueur toute idée et conception venant d'outre Rhin comme une sorte de suite logique de l'invasion de 1940 et la critique concernant la lourdeur des chevaux allemands, le manque d'élégance et l'absence de "poésie" de l'équitation germanique n'était pas entièrement dénuée de sens. Mais ces appréciations ne sont plus acceptables à partir des années 1970. Passionnés par cette discipline, les Allemands – ainsi que les autres nations voisines – (6) ont cherché à évoluer -avec succès- par la qualité des chevaux mais aussi en s'attachant à plus de discrétion dans l'emploi des aides.

De plus, les Allemands avaient continué à réfléchir sur le dressage de base du jeune cheval et sur la précision des exercices, en particulier grâce aux travaux de Steinbrecht (7) et Hünersdorf (8); ils avaient réussi à

1) Le général Decarpentry affirmera: «Ce fut un des plus beaux spectacles équestres auxquels j'ai assisté." Rapporté par le colonel Challan Belval in *Le colonel Lesage*, opus cité, page 18.

2) Lettre du général Decarpentry au commandant Margot, sans date, vers 1950, collection particulière.

3) Comme par exemple le commandant de Reverony Saint Cyr, médaille d'or pour la Suède en 1952 avec Master Rufus qui écrivait: «Ma victoire est aussi un laurier français". Lettre au lieutenant colonel Margot, datée d'Helsinki, le 29 juillet 1952, collection particulière.

4) Ecuyer en chef du Cadre Noir de 1975 à 1984 et directeur de

Les pratiques étaient donc parfaitement compatibles et l'émulation suscitée par les rencontres internationales encouragea les progrès.

même constitue une des difficultés du challenge proposé aux chevaux parvenus aux échelons supérieurs de dressage, donc supposés assouplis.

Ensuite, sortir de ses "stéréotypes, proposer des reprises sans cesse renouvelées, comme sont sans cesse renouvelés les parcours de concours hippique. Elle échapperait ainsi à l'ennemi numéro un de l'impulsion: la routine.

Enfin, se remettre suffisamment en question pour exiger, dans les niveaux élevés de sa pratique, une souplesse, un engagement et une impulsion aussi intense que ceux qui sont nécessaires, par exemple, au cheval de concours hippique international; avec entre autres des transitions fulgurantes- et ordonnées- du galop sur place au galop de charge et vice-versa. Ce qui ne nuirait pas, tant s'en faut, à l'exécution réussie des airs dits de Haute Ecole, piaffer, passage et pirouettes, qui ne se conçoivent pas en dehors de l'impulsion et qui sont d'une manière générale si peu soignées à l'heure actuelle.

On constatera d'ailleurs que, à la différence des autres disciplines sportives équestres, le Dressage n'a connu aucune évolution notable depuis de nombreuses années."

Il proposait alors: "Il appartient peut-être à notre pays de poser les nouvelles règles d'une discipline rénovée où, mieux qu'actuellement, pourrait se manifester le mariage de "l'impulsion et de la flexibilité des ressorts" "

L'échelle de progression proposée par la FEI répond à cette attente.

conceptualiser des méthodes de travail logiques et rigoureuses.

Aujourd'hui, la FEI a mis en place une *échelle de progression* mettant en valeur la qualité de la locomotion, la souplesse, la qualité du contact, l'impulsion, la rectitude pour conduire au rassembler. De plus, le préambule de l'article 401 a été modifié (9) et suscite cependant des interrogations à cause de l'ambiguïté de certains termes comme "athlète heureux" car la notion de bonheur prend déjà chez l'homme une résonance différente d'une culture à l'autre et l'athlétisme est, selon M Jean Claude Barrey, une "discipline qui mobilise nécessairement une physiologie de crise".

Les figures et le tableau ci-après rapportent les

l'ENE de 1984 à 1989.

5) In *la Doctrine de l'Ecole Française d'Equitation*, 1984, page 12.

6) En particulier les Pays Bas, la Suède, le Danemark ainsi que la Belgique et la Suisse.

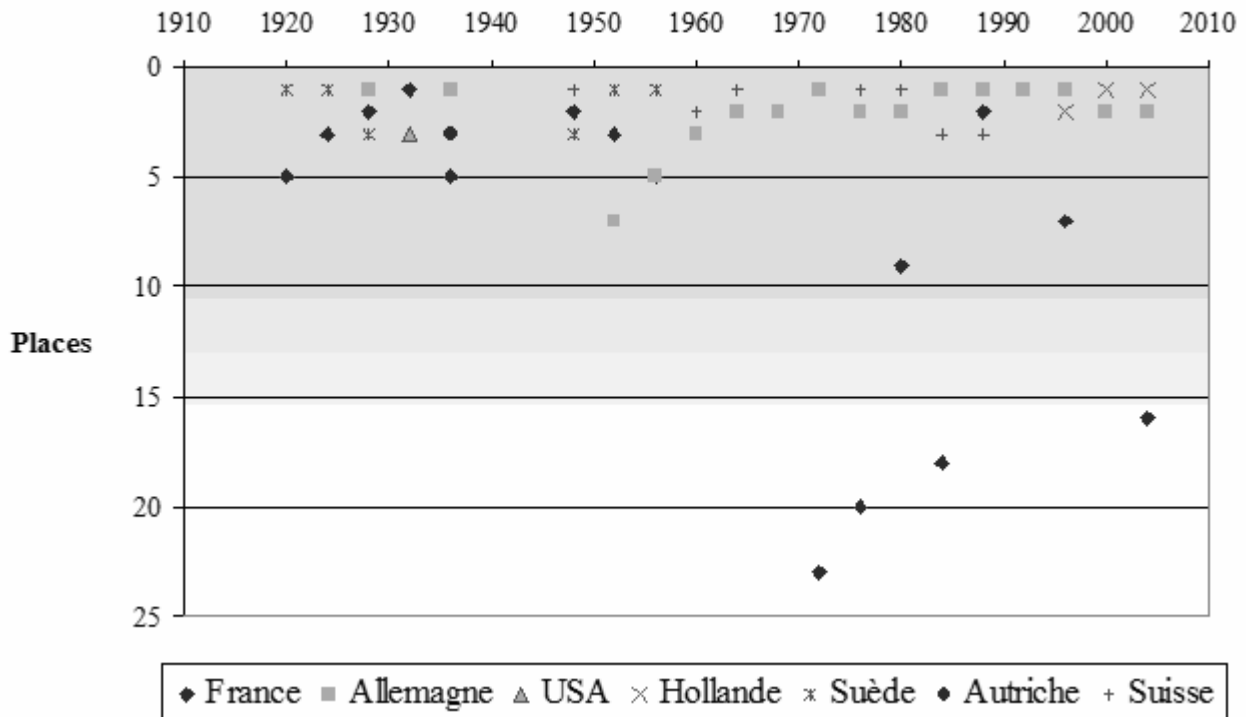
7) Gustav Steinbrecht(1808- 1885) combattit avec vigueur Baucher qu'il nomme «fossoyeur de l'Equitation française"et est l'auteur du *Gymnase du Cheval*, édité à Berlin en 1885.

8) Ludwig Hünersdorf (1748- 1813)son traité *Anleitung zu der natürlichen und leichtesten Art, Pferde abzurichten*, édité en 1791, fut encore utilisé pour la rédaction du règlement de la cavalerie allemande de 1912.

9) Voir en annexe 1. 3.

résultats individuels aux olympiades de 1920 à 2004.

RÉSULTATS INDIVIDUELS PAR NATIONS



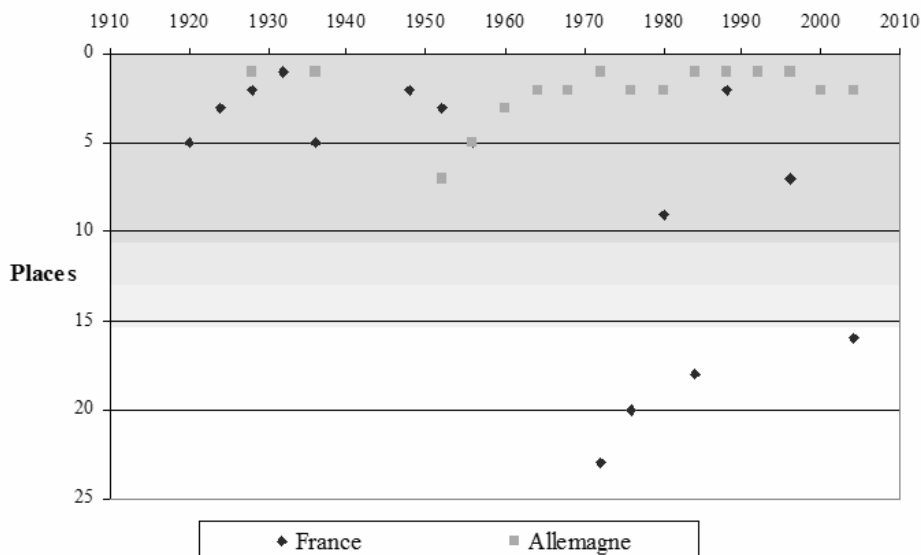
Ils confirment d'une manière claire et indiscutable la baisse du niveau de la France à partir des années cinquante et l'avènement des pays sous influence germanique (2).

Il n'est aussi pas inutile de préciser que cette

discipline est quasiment concentrée dans l'espace européen (3) et que les quelques autres pays intéressés par le Dressage s'entraînent et parfois s'installent dans notre continent (4).

2. 3. Comparaisons avec l'Allemagne

RESULTATS INDIVIDUELS DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE



1) J'appelle ainsi les nations suivantes: Allemagne, Hollande, Suède, Suisse et Danemark (et dans une certaine mesure l'Autriche et les USA) qui préconisent et utilisent une équitation avec une mise en main et une soumission très allemandes, avec des chevaux d'Europe du Nord et des entraîneurs d'Outre- Rhin.

2) «Le Vieux Monde"?

3) Comme par exemple la cavalière américaine Lisa Wilcox, membre de l'équipe olympique des Etats-Unis, installée au Haras Vorwerk à Cappeln en Basse Saxe, et 2^e du championnat d'Europe Open 2003.

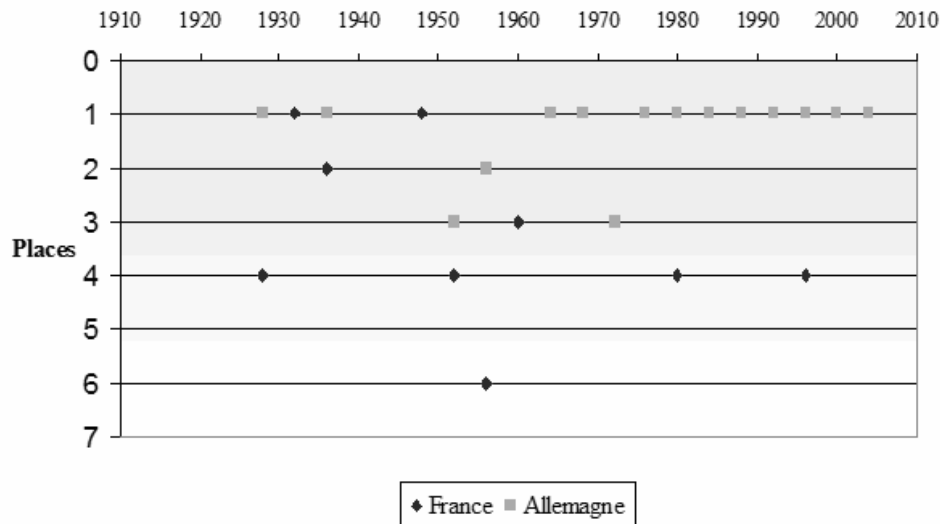
Année	Or individuel	Or équipe	Argent individuel	Argent équipe	Bronze individuel	Bronze équipe
1993 Chpt d'Europe à Lipica	Kür: N. Uphoff (Grand Gilbert)-All I. Werth (Gigolo)-All	Allemagne	Kür: S. Rothenberger (Andiamo)-All GPS: M. Theodorescu (Grunox)-All	Grande Bretagne	Kür: G. Dallos (Aktion) Hon Faurie (Virtu) GB	Hol
1994 Jeux Equestres Mondiaux à La Haye	Kür: A. van Grunsven (Bonfire)-Hol I. Werth (Gigolo)-All	Allemagne	Kür: K. Balkenhol (Goldstern)-All GPS: N. Uphoff (Rembrandt)-All	Hol	Kür: K. Rebhein (Donnerhall) All GPS: S. Rothenburger (Dandold) Hol	USA
1995 Chpt d'Europe à Mondorf-les-Bains	I. Werth (Gigolo)-All	Allemagne	A. van Grunsven (Bonfire) Hol	Hol	S Rothenburger (BO) Hol	France
1997 Chpt d'Europe à Verden	I. Werth (Gigolo)-All	Allemagne	A. van Grunsven (Bonfire) Hol	Hol	K. Rebhein (Donnerhall) All	Suède
1998 Jeux Equestres Mondiaux à Rome	I. Werth (Gigolo)-All	Allemagne	A. van Grunsven (Bonfire) Hol	Hol	U. Salzgeber (Rusty) All	Suède
1999 Chpt d'Europe à Arnhem	A. van Grunsven (Bonfire) Hol	Allemagne	U. Salzgeber (Rusty) All	Hol	A. Teuwissen (Goliath) Hol	Danemark
2001 Chpt d'Europe à Verden	U. Salzgeber (Rusty) All	Allemagne	A. Teuwissen (Goliath) Hol	Hol	N. Cappelmann (Farbenfroh) All	Danemark
2002 Jeux Equestres Mondiaux à Jerez	N. Cappelmann (Farbenfroh) All	Allemagne	B. Ferrer-Salat (Beauvalais) Esp	USA	U. Salzgeber (Rusty) All	Espagne
2003 Chpt d'Europe à Hickstead	U. Salzgeber (Rusty) All	Allemagne	J. Brink (Briar 899) Sué	Esp	B. Ferrer-Salat (Beauvalais) Esp	GB

Conclusion

Force est de constater que la France n'a plus le rôle fondamental qui fut le sien dans l'entre deux guerres. Elle est actuellement absente des palmarès internationaux et le milieu du Dressage en compétition semble durablement influencé par nos voisins allemands qui ont

réussi à imposer leurs techniques d'entraînement, leurs chevaux et leurs entraîneurs. Leurs résultats récents aux jeux olympiques et aux grands concours internationaux témoignent d'une réussite éclatante

RÉSULTATS DES ÉQUIPES DE FRANCE ET D'ALLEMAGNE



Leur supériorité est manifeste parce que la France n'a pas réussi à s'adapter aux évolutions modernes de cette discipline: notre déclin correspond exactement à l'émergence puis la domination de l'école germanique dans les années cinquante.

Le Cadre Noir, bien que d'abord école de formation des cadres de l'équitation française si l'on considère son histoire ou son statut depuis son passage sous la tutelle du ministère des Sports, fut souvent considéré comme un centre de préparation aux épreuves de haut niveau. Cette ambiguïté, ou plutôt cette confusion, cherchait à prolonger les beaux jours de l'entre deux guerres mais elle retarda à coup sûr la mise en place de solutions plus réalistes et adaptées aux tendances modernes des concours de Dressage modernes.

En effet, outre les problèmes liés à la transformation de cette institution, le monde de la compétition avait profondément changé en un demi siècle: professionnalisation et "civilianisation" des compétiteurs, féminisation du sport et évolution de la remonte. Notre pays n'avait alors pas bénéficié des mêmes conditions que nos voisins, plus habiles à mettre en place un élevage réactif et pertinent destiné à produire des montures de qualité. Faute d'une politique générale, notre élevage est resté axé vers le saut d'obstacles et le concours complet et les cavaliers n'ont jamais réussi à obtenir des conditions idéales pour prétendre concourir au plus haut niveau en affrontant leurs adversaires lors de rendez vous internationaux, préférant rester dans le "pré carré" français. On peut d'ailleurs s'interroger sur les raisons profondes de ce lent naufrage. Faut-il y voir une illustration supplémentaire de la perte d'influence de la France sur la scène internationale depuis le désastre de la débâcle de mai 1940? D'autant plus que cette discipline véhiculait- et les clichés subsistent parfois jusqu'à nos jours- une image

d'une spécialité désuète, hermétique aux profanes, élitiste et aristocratique.

Elle conserve alors une image peu attrayante dans l'esprit de certains cavaliers qui s'orientent vers d'autres équitations. Cependant, le Dressage laisse actuellement entrevoir une évolution porteuse d'espoir. Il existe des signes concrets qui témoignent de l'existence d'une action fédératrice et dynamique: l'intervention de l'Etat, l'action de la FFE, la remise en question des éleveurs sont des exemples prometteurs. A l'intérieur du cercle des compétiteurs, on perçoit aussi un rajeunissement des concurrents et une amélioration des moyennes tandis que la découverte des joies que ce sport procure entraîne un changement de l'état d'esprit général. L'objectif annoncé est aussi d'augmenter le nombre de compétiteurs aptes à concourir au niveau de la reprise Grand Prix.

Mais la réaction française ne pourra donner des résultats visibles que dans quelques années, temps nécessaire pour former des couples de compétiteurs, des dresseurs mais aussi des entraîneurs et à l'élevage pour produire des chevaux plus adaptés.

La prise en compte des qualités fondamentales du cheval bien mis, un travail plus précis (professionnel!), des exercices donnant les bases, en clair plus de méthode et moins d'improvisation devraient alors permettre l'expression d'un style "à la française" en gommant ce qui peut le rendre faible dans un contexte de compétition donc de comparaison.

Les signes d'un redressement français sont discrets mais réels, et la confirmation de l'évolution positive de la compétition ne pourra s'opérer que d'ici une dizaine d'années afin que chevaux et cavaliers puissent prouver que les choix opérés étaient judicieux. On pourra alors se souvenir du général de Gaulle, consacrant la

dernière page de ses Mémoires de Guerre au destin mystérieux de la Vieille France "allant et venant sans relâche de la grandeur au déclin, mais redressée, de siècle

en siècle, par le génie du renouveau". (...) "jamais las de guetter, dans l'ombre, la lueur de l'espérance" (1).

Bibliographie

- AMIS DU CADRE NOIR (Les), 2000, *Georges Margot*, Vous Loire Publicité, 48 pages.
- BOIS de BEAUCHESNE Henri-Alcide du, sans date (vers 1905), *Dressage du cheval d'armes*, Henri Charles-Lavauzelle, 91 pages.
- CHALLAN-BELVAL Henri, sans date (vers 1968), *Le colonel Lesage*, non publié, 21 pages, collection particulière.
- CHALLAN-BELVAL Henri et LESAGE Xavier, sans date (vers 1965), *Trois grands écuyers du Manège de Saumur*, EAABC, 70 pages, collection particulière.
- DECARPENTRY Albert, 1972, *Equitation académique*, Emile Hazan, 277 pages.
- DURAND Pierre, 1984, *La Doctrine de l'Ecole Française d'Equitation*, Crépin-Leblond, 13 pages.
- ENE, 1998, L'Equitation d'aujourd'hui entre sport et art, *Actes du colloque du 28 mars 1998*, ENE, 125 pages.
- GAULLE Charles de, 2000, *Mémoires*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade NRF, 1506 pages.
- JACQUARD Albert, 2004, *Halte aux Jeux*, Stock, 120 pages.
- L'HOTTE Alexis, 1905, *Un Officier de Cavalerie*, Emile Hazan, 443 pages.
- L'HOTTE Alexis, 1905, *Questions équestres*, Emile Hazan, 203 pages.
- LOCH Sylvia, 1994, *Histoire de l'Equitation classique*, Maloine, 249 pages.
- MARGOT Georges, 1968, *Comment juger*, FFSE, 24 pages.
- MONTEILHET André, 1979, *Les Maîtres de l'Oeuvre équestre*, Odège, 277 pages.
- FEI, 1995, *Règlements des concours de Dressage de la FEI 19^e édition*, FEI, 164 pages.
- FEI, 2003, *Règlements des concours de Dressage de la FEI 21^e édition*, FEI, 218 pages.
- RAU Gustav, 1929, *Die Reiterkämpfe bei den Olympischen Spielen*, Schickhardt und Ebner, 245 pages.
- Sans nom d'auteur (colonel BLACQUES- BELAIR), 1898, *Ludus pro Patria*, sans nom d'éditeur.
- SAUREL Etienne, 1990, *Histoire de l'Equitation*, Christian. de Bartillat, 445 pages.
- WATTEL Edmond, sans date (vers 1953), *Souvenirs équestres*, non publié, 134 pages, collection particulière.
- COMITE OLYMPIQUE INTERNATIONAL, 1920 à 2000, *Rapports officiels des jeux olympiques*, COI.

1) In *Mémoires*, 2000, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, page 875.

CHAPITRE III

DE L'ORIGINE DES COMPETITIONS ACTUELLES

TOURNOIS ET JOUTES AU MOYEN-AGE (XII^E - XV^E SIÈCLES)

Nicolas THOUROUDE ⁽¹⁾

Résumé: Au-delà des interprétations politiques des tournois pour l'affirmation du rang social, la place du cheval, ses rôles et ses utilisations multiples visibles à travers les comptabilités nous permettent d'observer une progression croissante des tournois et d'entrevoir des évolutions sur les positions en selle, sur les tenues de rênes, mais aussi une certaine sélection dans les montures choisies pour y participer. Entre les *mêlées* du XII^e siècle et les *pas d'armes* du XV^{ème} siècle, la notion de compétition a modifié à la fois la signification des tournois et la place du cheval au sein de ces activités, qui est devenu le partenaire privilégié de ces manifestations où l'on juge de plus en plus du niveau équestre des participants.

Il est difficile de fixer l'époque de l'institution des tournois, dont les Allemands, les Anglais et les Français se disputent la gloire, en faisant remonter l'origine de ces jeux au milieu du neuvième siècle. Le mot tournoi est issu d'un néologisme latin, basé sur le mot français "tourner", synonyme de tourbillonner, de faire demi-tour. La création d'un mot pour une activité indique une particularité toute originale de celle-ci. Et ce fut bien le cas. En effet, si les luttes où les hommes utilisaient l'épée et tournaient autour de leurs ennemis n'étaient pas nommées, le fait de s'élancer avec une lance ou une épée à cheval contre un autre cavalier et de ne pas réussir à toucher l'adversaire impliquait automatiquement de faire demi-tour, donc de tourner. Une autre définition a été proposée: vu le nombre important de tournois, les chevaliers se devaient d'être présents au maximum de ces activités, et donc de tourner de tournois en tournois. En quoi cette activité, dont les débuts furent troubles, peut-elle être liée à une notion de compétition? Avant d'apporter quelques éléments de réponse, intéressons nous à ce dernier terme. En latin, *cum petere* signifie chercher ensemble et le terme qui en découle *competo* peut se traduire par les expressions

suivantes: rechercher, briguer ensemble quelque chose, mais aussi et ces deux significations ne s'opposent pas, bien au contraire, être en état, capable de rivaliser. Et le terme *compétition* est synonyme de recherche simultanée d'un même objet, d'une même réussite. En résumé, pour participer à un tournoi dans un esprit compétitif, il faut pouvoir prétendre à un même dessein, un même but que les personnes en faisant partie. Quels objectifs furent à l'origine des premiers tournois? Cette activité subit d'importantes modifications entre le XII^e et le XV^e siècle. Ces changements eurent-ils une influence sur la dimension équestre des tournois et joutes? Du simulacre de guerre, comment est on passé au *de sport*, mot dont est issu sport, signifiait *amusement, fierté, plaisir*?

Par ailleurs, quiconque s'intéresse aux tournois, joutes, behours et autres pas d'armes, ne peut ignorer le cheval. Celui-ci est à la fois outil, compagnon, butin et symbole. Cette capacité multidimensionnelle est, je le pense tout à fait extraordinaire et comme nous allons le voir, les sources littéraires, comptables et iconographiques ne peuvent évoquer un tournoi sans parler de chevaux.

I. Quel esprit animait les premiers tournois?

Il est nécessaire de préciser la nature des tournois, dont l'image d'Épinal correspond à deux cavaliers se battant devant une foule dans un cadre luxueux. Et qui de plus, nous allons le voir correspond en fait à différentes réalités selon les périodes.

En fait, à l'origine des tournois au XI^e siècle ou plutôt de leur première codification par Godefroy de Preully (avant 1066), il s'agissaient de "fausses guerres" organisées par des groupes de soldats ayant été sollicités par les aristocrates carolingiens, qui une fois les expéditions terminées, s'octroyaient ces combats "arrangés" où ils pouvaient gagner du butin, des chevaux avant de rentrer chez eux(2).

Mais Godefroy de Preully avait saisi et réglementé l'activité comme sans enjeu politique ou militaire. Le fait de fixer des modalités d'affrontement, de permettre des "entraînements" et de légiférer des gains fut très apprécié et le tournoi devint une activité intéressante pour bon nombre de chevaliers. Ces derniers pouvaient y trouver une manière de se donner une bonne réputation. Au XII^e siècle, les tournois étaient cependant des affrontements qui le plus souvent finissaient sans que les règles aient été entièrement respectées et surtout avec de nombreux morts.

1) Doctorant Université-Lille-III-Charles-de-Gaulle, Bransahier, 35 160 Talensac

2) Voir PARISSE (M.), «Le tournoi en France, des origines à la fin du XIII^e siècle», *Das ritterliche Turnier im Mittelalter*, Göttingen, 1985, p. 177.



Fig. 1. - "Tournoi de Camaalot" dans Queste del Saint Graal, Italie, Pavie ou Milan, v. 1380-1385, f°4v°. Paris, Bibliothèque Nationale de France, manuscrit français 343.



Fig. 2. - "Chevaliers joustant" dans Tristan de Léonois, France, Paris, XVe siècle, 1^{er} quart, f°253. Paris, Bibliothèque Nationale de France, manuscrit français 253.

Evoquons succinctement les règles. Le tournoi était une véritable bataille simulée. Or, comme dans toutes les batailles, deux camps, deux armées s'opposaient. Après avoir choisi un lieu pour la rencontre, on en fixait des limites. Elles étaient souvent très vagues. Les équipes étaient composées de nombreux cavaliers regroupant indifféremment chevaliers et sergents montés, mais également d'hommes à pied. Les plus aisés engageaient les autres dans le cadre de *conroi*, versant des gages à leurs équipiers. Ainsi, vers 1172, Baudouin V, comte de Hainaut

(1), s'équipa d'une équipe de plus de cent cavaliers pour aller affronter, à Nevers, le comte de Nevers (1). Le regroupement par équipe se basait sur des liens d'intérêt, de solidarité, d'amitié, de clientélisme, d'origine géographique, familiale, parfois tout à la fois. Les participants étaient

1) Baudouin V de Hainaut (1150-1195), comte de Hainaut de 1171 à 1195 et comte de Flandre sous le nom de Baudouin VIII de Flandre (1191-1194).

libres de rallier le groupe de leur choix.

Notons aussi qu'une véritable compétition pouvait opposer dès le départ les groupes pour acquérir quelques personnalités intéressantes, ainsi en 1183, Guillaume le Maréchal, écarté par Henri le Jeune, fit monter les enchères pour faire partie d'un *conroi*: différents grands personnages de l'époque lui offrirent des enchères intéressantes: ainsi l'un proposa une rente de 500 livres, un autre la même somme à laquelle s'ajoutaient des terres et Jean d'Avesnes était prêt à lui céder 300 livres et la maîtrise d'une seigneurie (2)! Pour les tournoyeurs ayant une excellente réputation et ayant fait leurs preuves, cette activité était la plus intéressante au niveau financier à l'époque. Cette dimension de recrutement afin de former la meilleure équipe pour défendre les couleurs nous semble correspondre à une notion de compétition: allier les

meilleurs dans un but commun. Les chevaliers arrivaient souvent déjà organisés en équipes au tournoi, chacune menée par un grand seigneur. Ces équipes pouvaient s'allier entre elles pour aboutir à une situation où seuls deux camps s'affrontent. Sur le terrain, des recès étaient choisis par convention avant le début du tournoi: tout groupe de combattants pouvait s'y réfugier pour s'y reformer, comme au cours d'une véritable bataille, les chevaliers se repliaient à l'arrière pour reprendre leur souffle ou faire redresser un casque. Un peu avant la fin du jour, chacun regagnait son camp. On déclarait alors le tournoi terminé.

Le tournoi permettait aux combattants d'entretenir leur vaillance et leur aptitude à combattre et nécessitait des entraînements.



Fig. 3 - Maître de Jouvenel et collab., "Tullus Hostilius assistant à l'entraînement" dans Johannes de Columna, *Mare Historiarum*, France, Anjou, 15^e siècle, 1447-1455, f° 54. Paris, Bibliothèque Nationale de France, manuscrit français manuscrit latin 4915.

Mais le tournoi n'était pas seulement une projection ludique de l'agressivité et une activité formative de la chevalerie, il était aussi un jeu vénal dont les enjeux étaient des gains énormes pour qui saura se les accaparer. En 1167, lors de son premier tournoi, disputé au Mans, Guillaume le Maréchal chevauchait un destrier emprunté mais gagna en compagnie de son seigneur Guillaume de Tancarville, quatre chevaux(3). Le nombre de chevaux qu'il parvint à obtenir en remportant des tournois ne fut même pas dénombré tant il était élevé, on sait qu'en un seul

tournoi, celui d'Eu, en Normandie, il en prit dix en un jour auxquels s'ajoutèrent douze chevaux sellés (4). Et puis la capture de personnages intéressants, de capitaines de conrois permettait de demander une rançon et donc de gagner de l'argent. Ainsi, on assista lors de nombreux tournois, à une sorte de repérage des adversaires les plus intéressants en termes de butins. A côté de la mêlée, se déroulait alors un combat entre deux capitaines, auxquels venaient se joindre leurs compagnons de tournois les plus fidèles. Ce repérage est cité dans de nombreuses chroniques, d'où des attitudes différentes entre celles des bacheliers ne visant que le butin et celles des seigneurs, des barons, à la situation déjà établie, qui se préoccupaient plus spécialement de rester à cheval et de ne pas se faire capturer, puisque capture rimait avec rançon. Il est également intéressant de constater que d'un tournoi à l'autre se mêlait intérêt lucratif mais également honneur, volonté de revanche. Ainsi suite à deux ou trois défaites

1) *La chronique de Gislebert de Mons*, éd. L. VANDERKINDERE, Bruxelles: 1904, p. 107-109. Le comte de Nevers était Guy de Nevers (1131-1176), comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre.

2) DUBY (G.), *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*, Paris: Gallimard, Folio Histoire, 1986, rééd. 2000, p. 120.

3) BARBER (R.) et BARKER (J.), *Les tournois*; trad. de l'anglais par Gérard (J.R.), Paris: Cie 12, 1989, p. 31.

4) DUBY (G.), *Guillaume le Maréchal...*, p. 136.

dues à un même individu, il était courant de voir s'allier dans un *conroi*, cinq ou six tournoyeurs qui se lançaient sur le cavalier qui les avait ridiculisés, et par là même appauvris. Capturer cet homme *cum petere* (en réunion) dans un esprit *competo* (briguer ensemble un même objet) pour acquérir plus de prix, de renommée nous rapproche de la compétition. Cependant, la même initiative menée individuellement était dangereuse, car être capturé, signifie perte du cheval, de l'armure et nécessité de verser une rançon dont le coût dépassait souvent les capacités financières d'un bachelier. Les morts étaient courantes et ces pertes humaines provoquèrent de nombreuses réactions cherchant à les interdire. Un des textes les plus intéressants pour montrer l'aspect compétitif des tournois par la négative et souhaitant les interdire est celui daté de 1139, émis après le Concile de Latran (1):

"[...] vous combattiez des concitoyens et des parents, dans le seul but, la plupart du temps, de parader ou de gagner un cheval plus beau et mieux harnaché; [...]"

Malgré ces remontrances, les tournois se multipliaient, et si l'on en croit *l'histoire de Guillaume le Maréchal*, rédigée à la fin du XIII^e siècle, qui vécut de 1146 à 1219, "presque chaque semaine, on tournoyait de place en place" (2).

Parallèlement, la joute, dont la première mention date de 1130, se développa et se distingua par son aspect duelliste, alors que les tournois se déroulaient avec une mêlée de cavaliers au sein d'un même champ. Certaines chroniques évoquent les joutes comme un "prélude au combat", puisque parfois les tournois commençaient par un duel, et la chute d'un des deux cavaliers signifiait le début de la mêlée. Mais au fil des années, on constate que les meilleurs jouteurs ne participaient plus aux tournois, se concentrant sur des affrontements individuels où leur adresse de combat, leur maîtrise équestre étaient mises en avant.



Fig. 4. Evrard d'Espingues, "Tournoi de Sorelois" dans Tristan de Léonois, France, Ahun, 1463, f° 384. Paris, Bibliothèque Nationale de France, manuscrit français 99.

On nomme *tables* des rassemblements visant à organiser simultanément des joutes et des tournois. En 1260, puis en 1280, les tournois se voient interdits par Saint-Louis, puis par Philippe le Hardi. Dès lors, ce sont les joutes qui l'emportent, lors desquelles l'épée est au fur et à mesure proscrite. La position des cavaliers n'avait pas subi de modification notable lors des tournois, le raidissement

notable depuis le VIII^e siècle était toujours la position privilégiée, cependant les armures restaient relativement légères. Mais c'est vers 1350-1400, que les représentations figurées des joutes et tournois furent les plus nombreuses et se précisèrent.

1) PARISSÉ (M.), *id.*, p. 185. Texte émis par l'évêque de Liège, Albéron de Chiny.

2) DUBY (G.), *Guillaume le Maréchal...*, p. 114.

II. Évolutions et encadrement

On peut penser que les joutes prirent un véritable essor au début du XIII^e siècle.

L'évolution de la chevalerie avait fait apparaître une caste sociale bien particulière pour qui l'essentiel tournait autour de l'adoubement: celui-ci était interdit à bon nombre d'humbles soldats qui avaient participé à des tournois - mêlées. Etre adoubé coûtait cher et n'était pas garanti et devint donc un marqueur social. De fait, les duels n'étaient plus aussi libres que lors des mêlées, où les groupes se réunissaient sans avoir évalué les capacités de chacun, et socialement, un chevalier adoubé ne pouvait se mesurer à un combattant non chevalier, au risque de perdre tout crédit. Une bonne attaque en mêlée contre quelconque adversaire ne valait plus rien en comparaison avec une

lance rompue contre un chevalier de haute famille. On arriva même au point que tout chevalier, tout gentilhomme se devait d'accomplir des faits d'armes notoires. Nous pouvons supposer que le choix des adversaires se basait sur leurs dernières prestations réalisées en tournois. Les joutes furent au début pratiquées avec des lances ou des épées. Puis, le but premier était de désarçonner l'adversaire, puis plus simplement de rompre la lance.

Mais le plus important fut la dimension nobiliaire que prirent ces activités (tournois comme joutes): ce furent les rois et les ducs qui commandaient, qui géraient, qui supervisaient ces événements et dès lors ils prirent une autre forme, comme le montre l'iconographie où l'on voit le terrain de tournoi.

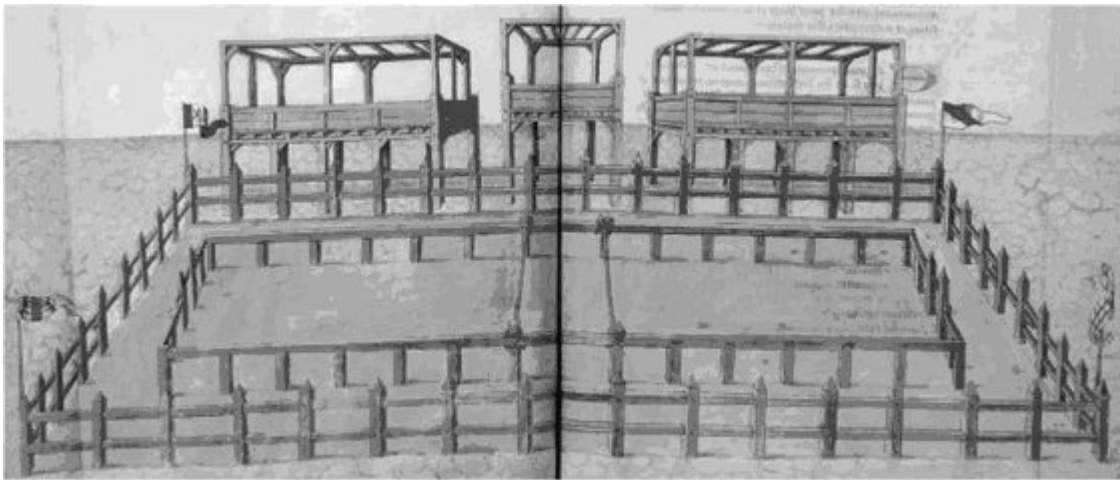


Fig. 5. - Terrain de tournois aménagé

Pour les joutes, le combat ne se déroulait sur une seule piste, puis on décida de séparer les pistes en délimitant par une longue toile le côté réservé à chaque concurrent, afin d'éviter que les chevaux ne se heurtent. On alla même jusqu'à limiter le nombre de lances à rompre, et même à utiliser des armes émoussées, c'est-à-dire que l'extrémité en acier est moins dure et dangereuse, on parle dès lors d'armes de plaisance et non plus d'armes de guerre et le seul instrument autorisé est la lance. Très vite, aux joutes simultanées, on privilégia la joute unique. Cependant, on constate au XIV^e et XV^e siècles, de nombreuses persistances de coutumes antérieures. Philippe Contamine a relevé quelques exemples très instructifs (1). Bon nombre de tournois "version XI-XIIe siècles" se déroulaient à l'abri des regards et permettaient de régler quelques contentieux. Ainsi, le *behourd* se développa: il s'agissait d'un combat en parc serré, longtemps nommé tournoi, car basé sur le même principe de chocs entre entrants et pénétrants, mais qui n'était pas aussi réglementé que les tournois du XIV^e et XV^e siècles, puisqu'il n'y avait ni proclamation, ni annonce, ni port de blasons... On pourrait qualifier le *behourd* de tournoi officieux.

L'encadrement était également visible dans l'organisation: Charles VI se distingua aux joutes de 1389, données en l'honneur de la reine Isabeau et que décrit

Froissart, où l'on souffrit si terriblement de la poudrière" (la poussière), grande cause de gêne et parfois de morts par étouffement en joutes: "*Et pour ce que les chevaliers se plaingnaient de la grande poudrière qu'il avait fait le jour des joutes [...] le roi ordonna qu'on y pourvût. Si furent pris plus de deux cents porteurs d'eau qui arrosèrent la place ce mercredi et amoindrirent grandement la poudrière*"(2). Ce cas était récurrent: en 1439, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, ordonna à la mairie de Dijon de faire sabler la place Saint Jean *pour y faire joute* (3). Deux ans plus tard, la ville de Dijon se vit obligée d'enlever le fumier sur la même place et de la sabler à nouveau pour de nouvelles joutes (4). Philippe le Bon fut sans conteste le duc le plus amateur de joutes. Il sollicitait les villes, à son gré, pour organiser des festivités. Tous les mariages, entrées, baptêmes étaient prétextes mais parfois aucun événement ne justifiait la mise en place des lices. Dans le Nord, la passion des tournois se confondit avec l'apogée des états bourguignons au XV^e siècle. Philippe le Bon et Charles le Téméraire voulaient déployer une magnificence chevaleresque face à la monarchie française surtout préoccupée d'affaiblir et de mettre au pas ses adversaires et ses vassaux. L'idéal chevaleresque fut appelé en renfort d'un état en construction. Signe d'un retour à cette

1) CONTAMINE (Ph.), «Les tournois en France à la fin du moyen âge», *Das ritterliche turnier im Mittelalter*, Göttingen, 1985, p. 444.

2) FROISSART (Jean), *Œuvres*, J. Kervyn de Lettenhove (éd.), 25 vol., Bruxelles, 1867-1877, t. XIV, p. 23.

3) Archives Municipales de Dijon, B.156, années 1439-1443.

4) Archives Municipales de Dijon, B. 157, années 1443-1448.

chevalerie du XI^e et XII^e siècles, Philippe le Bon remit à l'honneur les joutes à l'épée. L'âge d'or des combats équestres se situa entre 1380 et 1530. Et pendant cette période, il faut insister sur la persistance de tournois certes proche des mêlées mais structurés. Avec l'évolution du

tournoi vers la joute, le choix, la maîtrise du cheval eurent de plus en plus d'importance. Il ne s'agissait plus d'utiliser son ou ses chevaux de guerre, mais les chevaliers sélectionnaient leurs meilleures montures, voire même des chevaux dont cette activité était la référence.

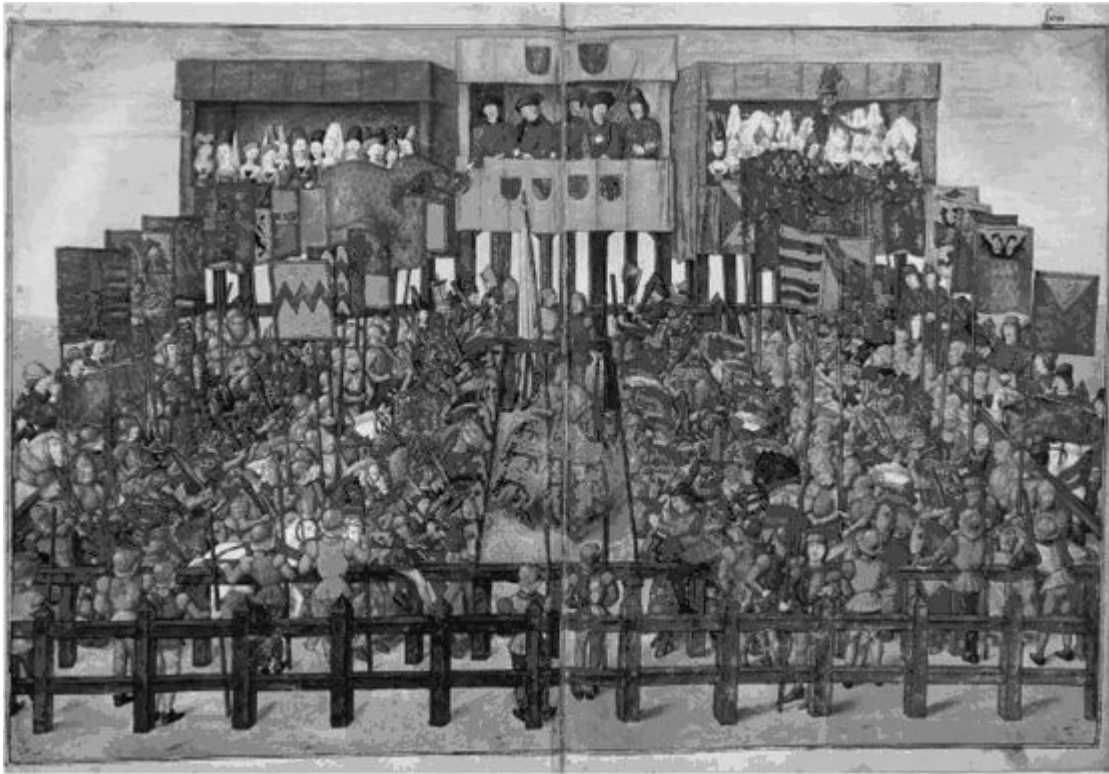


Fig. 6 - "Tournoi. Rassemblement des tournoyeurs" dans René 1^{er} le Bon, duc d'Anjou, *Le livre des tournois*, Bruges, peinture sur manuscrit, vers 1488/1489, f^o 62v-63. Paris, Bibliothèque Nationale de France, manuscrit français 2692.

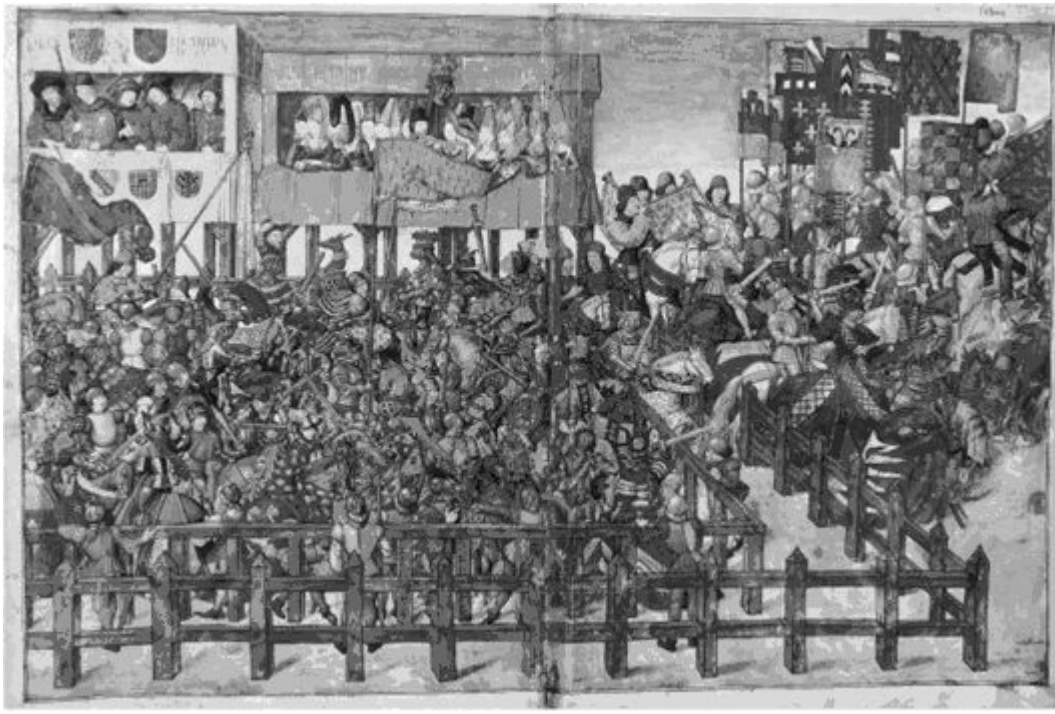


Fig. 7 - "Champ clos" dans René 1^{er} le Bon, duc d'Anjou, *Le livre des tournois*, Bruges, peinture sur manuscrit, vers 1488/1489, f^o 34v-35. Paris, Bibliothèque Nationale de France, manuscrit français 2692.

III. Spectacles et maîtrise équestre

L'esprit de compétition demeura par la dimension spectaculaire de la mise en scène: présentation et mise en valeur des concurrents, choix des champions, aménagement

de la cité, remise de prix. C'était notamment le cas des pas d'armes, qui alternaient avec les joutes: il s'agissait de la défense d'une entrée de ville, de château par un chevalier

qui se devait de faire reculer et de protéger cette zone contre les *pénétrants*.

Même avec les différentes évolutions, nous rencontrons toujours la tradition des champions et des duels et les accompagnant les notions essentielles des compétitions. Différents prix étaient donnés, et leur classification montre que l'on avait dès lors, de la même manière que nous l'entendons aujourd'hui, le *sens du sport*. Les prix étaient attribués: à celui qui fera le plus beau coup de lance de tout ce jour-là; Celui qui rompra le plus de lances; ou encore à celui qui demeurera le plus longtemps sur les rangs sans déchaumer (sans ôter ou se faire enlever son heaume). Ces chevaliers recevaient des bijoux, des chevaux, des privilèges.

Et les chevaux dans tout cela? Ils étaient bien sûr omniprésents, puisque outil essentiel de compétition. Mais leur maîtrise demandait des entraînements réguliers. L'apprentissage équestre faisait partie des priorités des jeunes nobles. Il était nécessaire de pouvoir résister au choc frontal de lance qui, même émoussées, était d'une force considérable.

A quels problèmes techniques équestres furent confrontés les jouteurs? Enguerrand de Monstrelet, chroniqueur, relate les péripéties de Jean de Merle, chevalier espagnol: ce dernier courut plusieurs fers contre son adversaire, mais sans pouvoir l'emporter, ni être battu. En effet, son cheval fuyait la lance, ce qui effectivement empêchait le bon déroulement du jeu. Le chevalier espagnol dut solliciter le prêt d'un destrier auprès du duc de Bourbon (1). En 1496, Frédéric Ier de Brandebourg-Ansbach (1460-1536), margrave de Brandebourg, est sollicité par un de ses proches pour prêter des chevaux de joutes. Mais Frédéric répond qu'il n'en a que deux aptes à jouter en ce moment, et que l'un des deux, l'alezan, est *si fourbu, depuis son retour de Worms* (2), *que nous avons dû l'épargner lors de joutes récentes à Nuremberg* (3), *de crainte qu'il ne puisse courir la charge normalement*. Cependant, il envoya un autre cheval, qui lui avait été monté en joute à Nuremberg, mais Frédéric spécifia dans son courrier, qu'il avait une certaine tendance à s'emballer et surtout que ce cheval ne pouvait être prêté à une tierce personne (4).

Ces chevaux devaient subir un entraînement spécifique pour ne pas renâcler, en ce dernier cas, la joute est annulée, pour ne pas s'écarter au moment de la rencontre mais aussi pour éviter un choc frontal des chevaux, lors de joutes sans lice centrale. D'ailleurs, les lices furent quasiment obligatoires et figurent dans les traités comme essentielles, puisque elles empêchaient les chevaux de se blesser mutuellement, même s'ils étaient toujours susceptibles de recevoir un coup de lance. Au même titre, il était demandé aux villes où se déroulaient les joutes de sabler plus abondamment les sols avec comme objectif la sûreté des chevaux.

D'autant que les sources nous offrent quelques cas

1) MONSTRELET, *Chroniques*, t. V, p. 138-139-140, 1435, chapitre 181.

2) Worms: ville allemande, land de Rhénanie-Palatinat.

3) Nuremberg: ville allemande, land de Bavière.

de dépenses importantes pour des chevaux blessés lors de tournois: en 1395, Pierre de la Trémoille, chambellan du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi voit son grand cheval gris de joute abîmé et dès lors, il est envoyé au séjour (synonyme de haras) d'Hesdin et le duc prend à sa charge les soins et l'hébergement de ce cheval de valeur (5). Le même Philippe le Hardi en 1393 paya 141 francs pour faire soigner un de ses grands chevaux de joutes (6). Prix considérable au vu de la valeur moyenne des chevaux acquis par les grands à cette période qui oscillait entre 50 et 75 francs. Parallèlement, les commandes d'armures pour les chevaliers se multipliaient: de plus en plus lourdes tant pour les chevaux que pour les chevaliers, elles visaient à protéger au maximum.

Accorder tant d'importance à sa monture est, à travers le matériel et l'organisation, un des éléments montrant que les joutes demandaient aux chevaliers d'optimiser les capacités, d'être de la meilleure façon dans la *competito*, donc d'être capable de manier la lance ou l'épée et de disposer de montures sûres, performantes.

Dans les sources littéraires, les descriptions de chevaux sont très modélisées. En revanche, nous avons quelques informations dans les sources comptables: majoritairement les chevaux les plus souvent destinés à la joute étaient des destriers. Nous ne pouvons ici développer la question de la terminologie des chevaux au Moyen âge, cependant le destrier est, comme d'autres définitions, sensible à des effets de mode: le terme "*dextrarius*" a été interprété comme désignant un cheval de guerre monté par des gens de qualité, et que l'écuyer tient de la main droite. Certains auteurs ont considéré que "*dextrarius*" faisait allusion à la tenue des rênes par la main droite (7). Dans les comptabilités, les achats de destriers de joute culminent entre 1390 et 1450-60. Eustache Deschamps, célèbre poète mais également et surtout pour ce qui nous concerne, écuyer d'écurie, le désignait comme le cheval de joute par excellence. Et effectivement, au vu des chevaux offerts par les rois et ducs de haute ligne pour jouter, on constate que sa fonction militaire première des X^e -XI^e siècles a dérivé vers les joutes et pas d'armes. Quand les ducs bourguignons ne conservaient pas les destriers au sein de leurs propres écuries (où des valets de destriers étaient affectés à leur entretien), ces montures qui valaient entre 3 et 4 fois plus que la moyenne des chevaux achetés, étaient offertes aux proches d'un point de vue familial, politique ou diplomatique. Charles VI acheta un *destrier de joute* avec un harnais de joute pour la somme de 500 francs d'or (8), qu'il envoya en 1390 au sire de Beaumont, en Angleterre. Cette ferveur du destrier est évidente: ainsi en 1432, lors des noces d'Antoine de Croy (9), il est fait

4) BARBER; BARKER, *Tournois*, p. 172.

5) ADN, B 1854, n° 51/114, 15 juin 1393

6) ADN, B 4079, 57v. Cité par VAN DEN NESTE (E.), *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Age (1300-1486)*, Mémoires et documents de l'École des Chartes, Paris: 1996, p. 91.

7) Notamment WHITE (L. Jr), *Technologies médiévales et transformations sociales*, Paris/La Haye, 1969, p. 31, n. 39.

8) B. N., p. o. 2793, Dossier Colart de Tanques, Pièce n° 9

9) Antoine de Croy (1390-1475), seigneur de Renty, premier

mention dans la comptabilité de Philippe le Bon de 13 destriers menés à Bruges pour la célébration et les fêtes qui l'entourèrent (1).



Fig. 8 - "Joutes de Saint-Inglevert" dans Jean Froissart, *Chroniques d'Angleterre*, peinture sur manuscrit, vers 1470/1472, vol. IV, f°23v°, Londres, British Library.

Les autres mentions d'achats de destriers attestent de sommes importantes et de choix des personnages bénéficiaires. Il apparaît que dans le cadre des dons de chevaux, pratique très courante, offrir un cheval de joute soit, notamment vers 1450 et dans l'espace bourguignon, un cadeau très apprécié, puisqu'il offrait un élément de mise en valeur des qualités guerrières et équestres du bénéficiaire et qu'il témoignait de la reconnaissance de ces mêmes valeurs par le donateur. La notion de spectacle s'affirma, non seulement par la mise en forme, mais également à travers les montures comme le souligne Olivier de la Marche, en notant qu'il semblait bien qu'un gentilhomme, s'il se montrait sur un bon et beau cheval, il en serait mieux connu, recherché et accueilli (2).

Vers 1450, il est intéressant de relever quelques règles émises dans le *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois* (3). Pour Hardouin de la Jaille, à la fin du XV^e siècle, il était autorisé d'essayer la piste sablée avec

son destrier la veille des combats, de même que les armures des chevaux comme des chevaliers étaient vérifiées avant le début des joutes et que beaucoup de critères tendent à uniformiser les armements.

Il est bien sûr très difficile de croire que ces nombreux folios de règlement aient été respectés dans leur intégralité, mais les joutes de la moitié du XV^e siècle se sont éloignées des tournois du XI^e siècle. Restent en dépit d'une vision littéraire contemporaine ne mettant en avant que la volonté de montrer la noblesse et la chevalerie sous son meilleur aspect, l'obtention de cadeaux, d'argent aux meilleurs jouteurs: le maréchal Boucicaut, en 1390, fut félicité par Charles VI, roi de France et reçut un hanap d'or garni de 5 perles et d'un saphir (4). Philippe le Bon eut également l'habitude d'offrir des cadeaux de grande valeur aux meilleurs jouteurs.

D'un point de vue équestre, nous évoquons l'absence de modifications importantes lors des tournois/mêlées. En revanche, les joutes officielles favorisèrent un alourdissement considérable de l'ensemble cavalier/cheval. Les selles de joutes dépassaient les 10 kilos, auxquelles s'ajoutaient les armures des chevaux et celles des cavaliers, qui raidissaient les positions (Attention, ces chiffres émanent d'armures datant du milieu du XVI^e siècle; cet alourdissement est à nuancer). Le troussequin à l'arrière de la selle était élargi et rehaussé, le pommeau prit également des proportions importantes mais laissant une certaine liberté de mouvement, de façon à offrir des appuis, visant à réduire les risques d'être désarçonné. Dans les enluminures, d'une précision étonnante, du *Livre des tournois* de René d'Anjou, le cavalier est vissé sur la selle par des renforts latéraux. Qu'elle que soit la position de la lance (haute ou baissée), les jambes étaient droites, donc pour lancer la charge, les éperons se firent plus longs et les

chambellan du duc, gouverneur du comté de Namur et du duché de Luxembourg épousa, en 1432, Marguerite de Lorraine Vaudémont.

1) ADN, B 1945, 184v. «A Jehan le Palefrenier que mondit seigneur a ordonné lui estre baillié pour la despense que lui et autres varlets de chevaux feront ensamble XIII destriers que icellui envoie de la dite ville de Bruges a Fampoux après ce qu'ils ont servi audit Bruges pour joster aux nopces de monseigneur de Croy comme appert par la quittance dudit jour VII l. XIII s. [...]».

2) «[...] et sembloit bien à ung gentilhomme, que s'il se monstroït sur ung bon cheval, il en seroit mieulx congneu, query et recueilli, et d'autre part dames avoyent bruyct en France». *Les mémoires de messire Olivier de La Marche*, Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France; 9, Paris: Foucault, 1825, t. I, p. 139.

3) *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois* par Olivier de la Marche, Hardouin de la Jaille, Anthoine de la Sale, mis en ordre par PROST (Bernard), Paris: A. Barraud, 1878, p.

144.

4) CONTAMINE (Ph.), «Les tournois... », p. 425.

mors de plus en plus puissants et forts pour tourner plus rapidement. Ces selles et harnais étaient tout spécifiques puisque les commandes abondent auprès de selliers et armuriers pour des *selles, harnais, brides et mors de joutes* (1).

Malgré cet aspect, qui pour certains correspond au caractère obscur du Moyen Age (remarque

malheureusement trop courante), les textes nous amènent à croire que les tournois de la fin du XV^e siècle étaient sources de plaisir, de loisir, notions auxquelles se joignaient un aspect compétitif portant sur la valeur de la monture, la fierté d'affronter et de mettre en avant des dimensions synonymes d'esprit chevaleresque.

Conclusion

Même si tournois et joutes se distinguèrent au fil des siècles, même si le mot tournoi fut parfois employé dans les sources comme la concentration de joutes, ces deux activités avaient une même base: le simulacre guerrier. Derrière cette notion, se dessine la volonté commune d'obtenir la même chose, d'où le développement inexorable d'une compétition pour acquérir plus d'avantages, pour être plus performant.

Si la guerre pouvait avoir une dimension politique ou territoriale, les tournois eurent très vite un intérêt économique notoire à travers les gains en espèces, en chevaux et même en renommée, puisque une bonne réputation de tournoyeur signifiait la possibilité d'"embauche" par des chevaliers aisés. La mêlée en équipe, avec des règles adaptables selon les lieux et les moments

fut très vite structurée pour être mieux maîtrisée et devenir moins dangereuse, on sollicita très vite les prouesses individuelles. Recours politique utile à la chevalerie du XIV^e et du XV^e siècle, les joutes devinrent une activité, où il fallait être compétent, tenir son rang sur une base "sportive" et un esprit de compétition. Mais, il est intéressant de prendre en compte que des hommes de guerres professionnels, des membres de compagnies organisaient également des joutes dans leurs garnisons lointaines. Et ce même si du point de vue équestre, tournois et joutes ne furent pas des activités privilégiant l'allègement de la monte, ni une amélioration des techniques équestres. Mais l'influence italienne n'allait pas tarder à intervenir...



Fig. 9 Johanes de Columna, *Mare Historiarum*, France, XV^e siècle

1) *Comptes de l'écurie du roi Charles VI. Volume 1, Le registre KK 34 des Archives nationales, 1381-1387* ; publ. par (G.-M.) Leroux ; sous la dir. de M. Mollat du Jourdin, Paris : De Boccard, 1995. Voir articles n° 644-713.

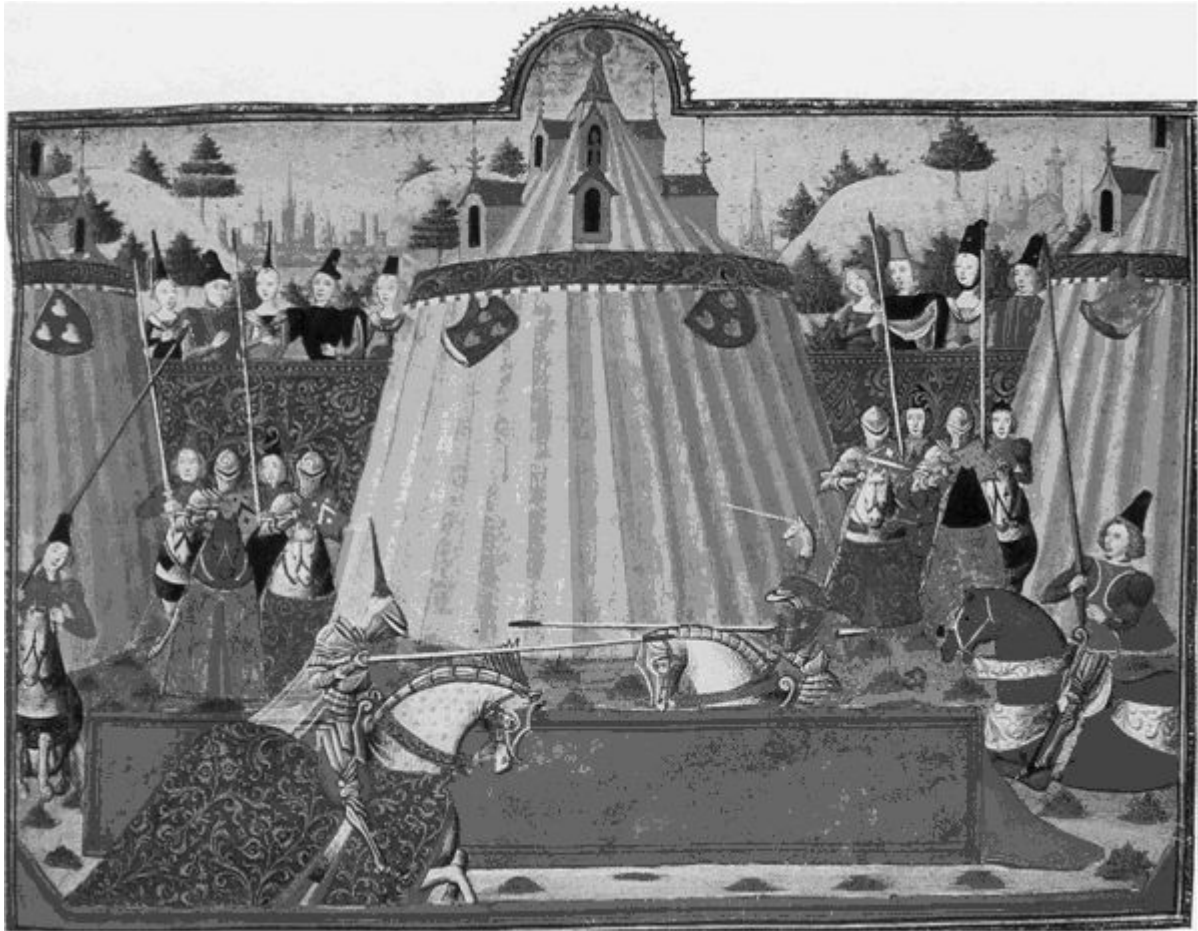


Fig. 10 Joutes de Saint-Inglevert, Froissart, chroniques, XVe siècle. British library.

L'ESPRIT DES COMPÉTITIONS ÉQUESTRES A LA RENAISSANCE EN ITALIE

Elisabetta DERIU ⁽¹⁾

Résumé: En Italie, à la Renaissance, l'esprit de compétition équestre prend de multiples formes et investit tous les lieux susceptibles d'abriter les exploits de l'homme à cheval: la *piazza*, la cour, les académies pour gentilshommes, et les écoles d'art équestre. Il se nourrit non seulement des rivalités entre maisons aristocratiques, ou entre adversaires issus du peuple, mais aussi d'une comparaison constante entre l'ensemble des pratiques considérées comme étant de tradition italienne et les usages venant de l'étranger. Archives princières et des académies, traités d'art équestre, chroniques et journaux, sont parmi les sources qui permettent d'en appréhender bien des aspects, du milieu du XVe au début du XVIIe siècle. C'est précisément à partir de ces matériaux riches et hétérogènes, que l'on peut définir quatre grandes catégories d'activités grâce auxquelles l'esprit de compétition peut prendre corps:

- Les courses de *palio*
- Les combats
- Les jeux équestres (courses de quintaine, et de bague)
- Les figures et les exercices de manège

Les sources

Les **sources manuscrites** sont nombreuses, qui permettent d'appréhender ces compétitions sous plusieurs angles différents:

- les **archives princières**, faisant état de tous les événements qui se déroulent à l'intérieur de la cour ou entre la cour et la ville (combats, exhibitions à cheval aux airs relevés, ballets équestres...), consignés dans lettres, relations détaillées, registres des dépenses;
- les **ordonnances** et les **règlements** relatifs en particulier aux combats, aux courses de *palio* et aux cortèges, et émanant non seulement des autorités curiales, mais aussi des **municipalités**: en effet, de nombreuses compétitions équestres se déroulent en milieu urbain et sont susceptibles de perturber l'ordre public (2);
- les **archives des académies**, c'est-à-dire les établissements consacrés à l'instruction du gentilhomme où les disciplines équestres ne représentent qu'une partie, quoique fondamentale, de l'offre de formation: les journaux relatant de l'activité quotidienne des académies, et les livres des dépenses renseignent sur les préparatifs pour les compétitions réservées aux membres (exercices de manège, jeux, tournois publics).

Spécialement consacrés à la technique de l'équitation, ou examinant les pratiques équestres du point de vue, notamment, de la sociabilité en milieu curial, les **ouvrages normatifs** sont parmi les **sources imprimées** qui permettent d'aborder le sujet des compétitions équestres à la Renaissance:

- les **traités d'art équestre**, dont les premiers paraissent dans les années 1550 précisément en Italie, fournissent un ample panorama des disciplines du ressort du

gentilhomme: en explorant l'histoire, la terminologie, la technique, les auteurs de ce type d'ouvrages suscitent chez le lecteur le goût pour le geste gracieux, audacieux et efficace qui devrait caractériser toute exhibition publique à cheval, devant un public de connaisseurs;

- les **traités de savoir-vivre**, également destinés aux gentilshommes: le *Livre du Courtisan* de Baldesar Castiglione, dont la première édition date de 1528, est parmi ceux qui prônent la participation aux compétitions comme moyen d'atteindre la maîtrise de soi.

D'autres **sources historiques et littéraires** évoquent les compétitions équestres:

- les **chroniques**, enregistrant les événements qui scandent la vie des principales villes italiennes. Particulièrement intéressante pour l'étude des modalités de compétition, la chronique connue sous le titre de *Journal de Ferrare de 1476 à 1504*, et établie par Bernardino Zambotti. L'auteur y décrit avec abondance de détails les *challenges* équestres qui ont lieu périodiquement dans les domaines des ducs d'Este, et auxquels participent les principales maisons princières italiennes;
- les **journaux** et les **mémoires**, où le récit du vécu présente souvent des éléments utiles pour situer les compétitions équestres à la Renaissance en Italie. C'est le cas du *Journal de voyage en Italie en 1580 et 1581* de Montaigne: en profond connaisseur de tout ce qui a trait au cheval, l'auteur y enregistre les exploits équestres auxquels il a pu assister;
- les **livrets** (*libretti*), émanant en général du milieu curial, et spécialement consacrés à la description des événements équestres mêlant combats, ballets à cheval et représentations théâtrales en musique. La production de livrets est particulièrement abondante en Italie à partir des années 1560 (1). Celui publié à Florence l'occasion de la *Guerre de Beauté* (*Guerra di Bellezza*), organisée en 1616, en est un exemple.

¹⁾ doctorante, Université de Paris XII-Val de Marne, 51, rue de Tourtille, 75020 Paris

2) BALESTRACCI, pp. 44, 46, 49



Fig. 1. Salvatori Andrea, *Guerra di Bellezza* [...], Zanobi Pignoni 1616 (v. Sources et Bibliographie), frontispice. Biblioteca Nazionale Marciana, Venise.

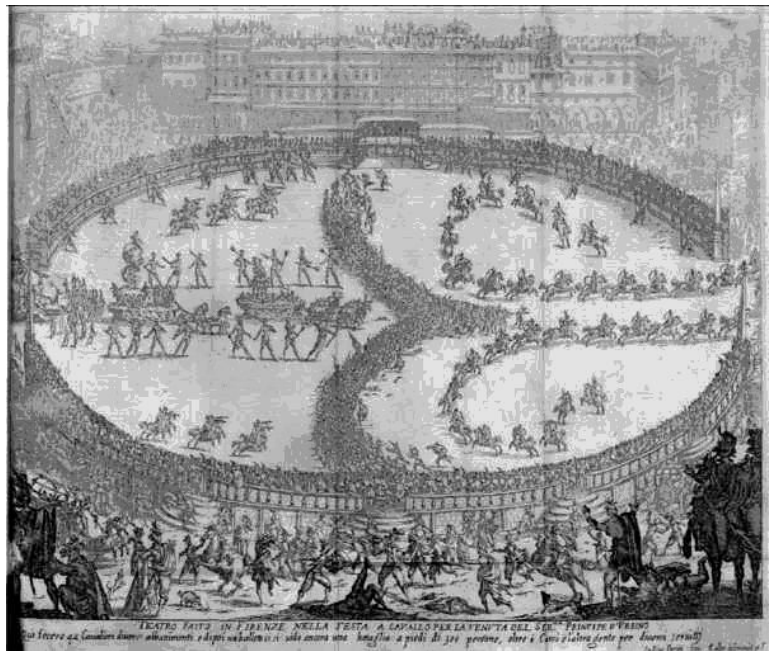


Fig. 2. "Teatro fatto in Firenze per la venuta del Serenissimo Principe d'Urbino", in Salvatori, *Guerra di Bellezza* [...], Zanobi Pignoni 1616 (v. Sources et Bibliographie), planche. Biblioteca Nazionale Marciana, Venise.

Les **sources iconographiques** relatives aux compétitions équestres sont particulièrement riches dans leur diversité

- les **planches ornant les livrets** des événements équestres, pouvant aussi circuler sans le texte;
- les **fresques**, comme par exemple celles qui ornent le

Palazzo Schifanoia, l'une des résidences des seigneurs d'Este à Ferrare.

- les tableaux;

Les sources fournissent aussi des renseignements sur les raisons pour lesquelles on organise une compétition équestre, et qui incitent les cavaliers à y participer.



Fig. 3. Francesco del Cossa, *Le mois d'Avril*, fresque (1469-1470), détail. Ferrare, Palazzo Schifanoia.

1) MARCIGLIANO, p. 42-44.



Fig. 4. Ecole florentine (début XVIIe siècle), *Il gioco dell'anello in via Tornabuoni a Firenze*, in *Viaggio in Italia* [...], 2001 (v. Sources et Bibliographie), pp. 107 (ill.), p.109 (réf.).

Qui participe à une compétition, et pourquoi

Trois facteurs distincts mais souvent interdépendants interviennent lors de l'organisation des compétitions équestres: le facteur **religieux**, le facteur **civil** et le facteur **politique**.

En effet, bien des compétitions se déroulent à l'occasion des **solemnités religieuses**, en l'honneur, par exemple, du saint patron de la ville où elles ont lieu, ou de la Vierge. C'est le cas des courses de *palio* organisés à Florence, le jour de la Saint-Jean, ou de l'Assomption (1).

Elles sont également un élément essentiel de tout **événement curial s'ouvrant à la ville**: les exploits équestres sont alors partie intégrante du programme mis en place lors des entrées solennelles; des mariages ou des naissances au sein des maisons princières; des visites d'un personnage de marque. Les fresques qui ornent le château du *condottiere* Colleoni à Bergame, par exemple, ont été exécutées après le tournoi organisé en l'honneur de la visite du roi Chrétien Ier du Danemark en 1474 (2).

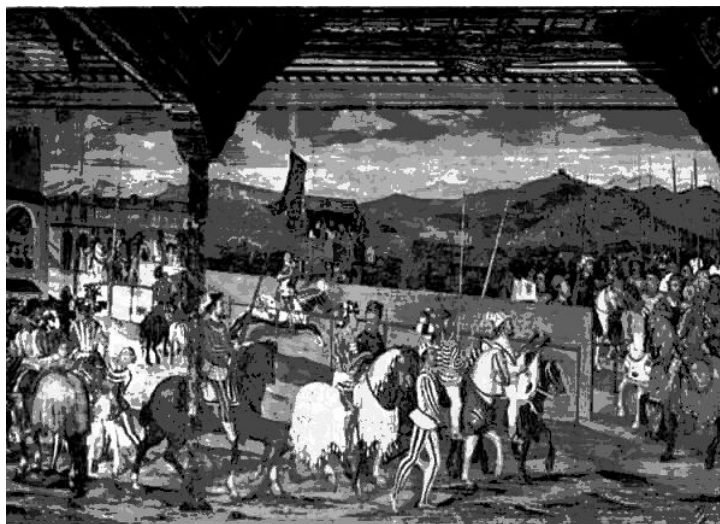


Fig. 5. Girolamo di Romano, dit Romanino (attribué à -), *Tournoi en l'honneur du roi Chrétien Ier de Danemark, 1474*, fresque, détail. Cavernago (Bergame), Castello di Malpaga.

La compétition à cheval est aussi un instrument auquel recourt le **pouvoir central** pour fidéliser la noblesse,

et/ou le peuple. C'est le cas des fêtes équestres organisées dans les principales résidences nobiliaires à Naples, avec l'approbation vice royale: la compétition y prend souvent la forme de chorégraphies équestres que les créateurs soumettent au jugement du public (1).

1) GLENISSON. GORI, pp. 246-247; PÂQUES, p. 149. GLENISSON.

2) Chrétien Ier Oldenburg (1450-1481), roi du Danemark (1448), et de Suède (1457).

Quel que soit le cadre où se déroule la compétition, les raisons qui incitent le cavalier à s'y engager ne varient

guère d'une ville à l'autre, ou en fonction du type de compétition auquel il participe: se mettre à l'épreuve devant un public choisi et/ou populaire, tout en mettant en valeur la qualité de sa monture et, par extension, celle de la maison dont elle est issue. Participer à une compétition signifie aussi affronter un ou plusieurs adversaires dans le but de remporter, bien sûr, un prix: généralement luxueux, s'agissant la plupart des fois d'un objet d'art, d'une pièce d'armure finement décorée, d'un drap précieux (velours cramoisi, soie...) ou, dans certaines courses, d'un *palio* (du latin *pallium*, "tissu rectangulaire"), qui est plutôt un étendard (2). Parfois, à ces prix vient s'ajouter un type de récompense moins quantifiable, c'est-à-dire la satisfaction d'avoir favorablement impressionné de belles dames, ainsi qu'en témoignent les lettres que François Gonzague écrit à sa famille pendant son séjour à la cour de François Ier en 1515-1517 (3).

La qualité et le profil des participants à une compétition peuvent néanmoins varier en fonction du milieu où la compétition se déroule.

À la **cour**, elle concerne tout particulièrement les membres de la maison princière l'ayant organisée, les membres de leur suite, et des invités issus d'autres maisons amies, ainsi que les écuyers professionnels au service des uns, ou des autres. L'aristocrate, le prince, le roi se produisent en public dans le but de montrer non seulement leur valeur en selle, mais aussi leur aptitude au commandement par la maîtrise du cheval, des armes.

Dans les **académies**, la compétition est généralement réservée aux gentilshommes qui en font partie. À partir du début du XVI^e siècle à Padoue, l'académie *Delia* où se forment les cavaliers se destinant au service de l'armée vénitienne pour combattre les Turcs, organise souvent des joutes, des quintaines et des courses de bague pour permettre à ses membres d'entretenir leur

souplesse en selle, tout en s'entraînant au maniement des armes (4).

Mais si les compétitions équestres sont principalement le fait des personnages qui, issus de l'aristocratie et de la noblesse, disposent des moyens leur permettant d'acquérir, entretenir et entraîner des chevaux de qualité, le peuple peut non seulement y assister mais aussi y prendre part.

En général, lors des **courses de palio** les chevaux qui s'alignent au départ sont montés et ont été entraînés par des hommes de confiance du seigneur de la ville où elles se déroulent; il n'est pas rare que le seigneur lui-même y participe, avec d'autres membres de la cour ou de la noblesse citadine. Cependant, les gens issus du peuple ne sont pas exclus de cet événement, puisqu'il leur est possible de participer aux autres courses au programme, qui en général préludent à la compétition principale: celles réservées aux ânes; les courses... à pied sur le même terrain destiné à la course à cheval, et ouvertes tant aux hommes, qu'aux femmes (voir l'illustration 4).

Tout comme lors des courses à cheval, le vainqueur issu de chaque catégorie a droit à un prix de valeur, tel que par exemple un drap, à l'instar des binômes cheval-cavalier dont ils introduisent les exploits (5). En revanche, à Sienne les participants aux courses de *palio* sont des cavaliers issus non pas du milieu curial, auxquels il est pourtant ouvert, mais des *contrade*: la *contrada* est à l'origine une répartition administrative de la population urbaine correspondant à des *compagnies* d'hommes voués à la défense de la ville (6).

La compétition équestre étant, dans tous les cas, **une exhibition en public**, l'esprit qui l'anime s'étoffe précisément à partir de cela.

Des acteurs hautement spécialisés

Le **cavalier** souhaitant se mesurer d'égal à égal à d'autres concurrents se doit de posséder le niveau et les compétences techniques que demande la nature de l'événement auquel il participe, qu'il s'agisse d'un combat équestre, d'un ballet à cheval, ou de courir la bague. Pour briller en public, le cavalier doit également posséder d'autres qualités qui ne sont apparemment pas en rapport avec les compétences équestres.

Premièrement, il doit pouvoir disposer des **ressources financières** lui permettant d'acquérir une ou plusieurs bonnes montures, une tenue adaptée à

l'événement, ainsi que l'équipement nécessaire pour concourir: non seulement selle, harnachement, éperons, mais aussi armes et pièces d'armure, selon le type de compétition. Or, cela ne va pas toujours de soi, même lorsque l'aspirant compétiteur est un jeune prince issu de l'illustre famille Gonzague de Mantoue, célèbre pour son haras et pour l'habileté équestre dont font preuve bon nombre de ses membres. Séjournant en France, à la cour de François Ier, Frédéric Gonzague craint de ne pas pouvoir briller en société selon ses attentes à cause d'un manque chronique d'argent. Ainsi, en 1516, demande-t-il l'aide de sa mère, Isabelle d'Este:

"Parce que, ma foi, je sais que je serai l'homme le plus malheureux du monde si vous ne me secourez pas rapidement en m'envoyant une somme d'argent importante; d'autant plus que d'après ce qu'on dit, des joutes seront bientôt organisées" (7)

1) Sur les fêtes urbaines à Naples, cf. IANNELLA, p. 178. Sur les chorégraphies équestres, cf. DERIU, thèse en cours.

2) PÂQUES, p. 160.

3) TAMALIO 1994.

4) DERIU, thèse en cours.

5) ZAMBOTTI, pp. 74, 207.

6) IMMAGINE DEL PALIO, p. 261-262. Cela n'est pourtant pas le cas partout en Italie: au XVI^e siècle, par exemple, le *palio* de Pistoia (Toscane) est réservé aux nobles. BALESTRACCI, p. 113.

7) ASMn, AG, *Copialettere dei Gonzaga*, F. II, b. 2122, lettre de Frédéric de Gonzague à Isabelle d'Este, Amboise, 16 novembre 1516, cité in TAMALIO 1994, p. 345. Cf. également DERIU, thèse en cours.



Fig. 6. Giovanni Battista Moroni, *Ritratto di gentiluomo* (vers 1550), National Gallery, London (source web www.wga.hu)

Le fait de posséder une bonne technique équestre et les moyens nécessaires pour rester compétitif ne suffisent pas à assurer la réussite du cavalier, surtout en milieu curial. Ce qui fait vraiment la différence c'est la manière dont il se sert de ses acquis techniques pour faire en sorte que sa performance soit non seulement efficace, en lui permettant d'obtenir de bons résultats, mais aussi agréable à voir, imprégnée de grâce et d'élégance. Sur ce point, toutes les sources – correspondance princière, traités équestres et de savoir-vivre – sont unanimes. Certains auteurs de traités s'étant formés en milieu curial, comme Cesare Fiaschi, gentilhomme de Ferrare, exhortent vivement le cavalier à ne pas se présenter en public avant de maîtriser toutes les finesses de l'art (1).

Le profil du **cheval** répond, toutes proportions gardées, aux mêmes impératifs qui régissent la préparation du cavalier aux compétitions. Le cheval "de compétition" (entre guillemets, car cette expression n'est pas encore en usage à la Renaissance) est choisi, à la fois, en fonction de critères esthétiques, et techniques: son endurance à la carrière, par exemple, ou son aptitude à enchaîner des séries d'airs relevés. Ensuite, il appartient au cavalier de mettre en valeur les qualités de sa monture par une bonne présentation, et une maîtrise parfaite de ses allures et des mouvements qu'il lui demande. A la Renaissance, comme de nos jours, les chevaux qui participent aux compétitions sont hautement spécialisés dans la discipline dans laquelle le cavalier souhaite concourir. Il peut alors arriver que la cour où l'on est en train d'organiser un événement équestre grandiose et de haut niveau technique manque des chevaux ayant le niveau attendu. En 1625, par exemple, lors des préparatifs pour un ballet en l'honneur du prince de Pologne, la grande-duchesse de Toscane Marie Madeleine

1) DERIU, 2007, pp. 96-97.



Fig. 7. Benozzo Gozzoli, *La cavalcata dei magi*, (1459-1461), fresque, détail. Florence, Palazzo Medici-Riccardi.

d'Habsbourg n'hésite pas à contacter ses parents par alliance, appartenant aux maisons de Mantoue et de Ferrare, pour qu'ils lui envoient les "*chevaux maniant à courbettes*" dont elle a besoin pour mener à bien son projet (2).

Souvent, on n'hésite pas à modifier la morphologie du cheval en vue des compétitions. Dans l'iconographie du XV^e siècle, notamment, il n'est pas rare que les chevaux destinés aux courses aient les narines fendues. Cette opération drastique aurait eu pour but d'"ouvrir" les voies respiratoires du cheval, pour améliorer son souffle et sa capacité de récupération après l'effort (3).

Les **compétitions** elles-mêmes sont organisées en tenant compte des évolutions dans les différents domaines de l'art équestre. Au début du XVI^e siècle, par exemple, alors que se diffuse en Europe l'usage des voitures, le grand-duc de Toscane Côme I^{er} Médicis organise à Florence des compétitions connues précisément sous le nom de **courses des cochés** (*corse dei cocchi*) (4).

Toutes les disciplines pouvant être pratiquées en selle que nous avons citées, sont le fait de cavaliers montant à cru lors des courses, où "**à la bride**", c'est-à-dire à étrivières longues. L'esprit de compétition anime aussi bien les cavaliers qui montent "**à la genette**" et "**à la stradiote**", ou à étrivières courtes, bien que l'art équestre tel qu'il se développe à la Renaissance en Italie ne tienne guère compte des spécificités de ces styles de monte exotique. En effet, bien des maîtres considèrent qu'il ne

2) Marie Madeleine d'Habsbourg, archiduchesse d'Autriche (1589-1631), épouse de Côme II grand-duc Médicis. Cf. DERIU, thèse en cours

3) *Idem*.

4) GORI, p. 233. Côme Médicis (1519-1574) I^{er} grand-duc de Toscane (1569).

s'agit, finalement, que d'une façon de monter ne reposant sur aucun fondement rigoureusement codifié, étant qui plus est le propre des chevaux-légers d'origine mauresque ou

proche orientale, et non pas du gentilhomme pratiquant l'art équestre d'origine européenne.

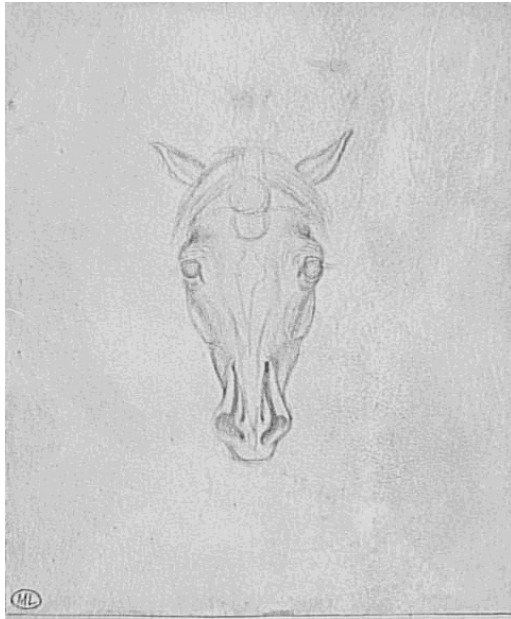


Fig. 8. Pisanello (dit), Pisano Antonio di Puccio (avant 1395-1455), *Tête de cheval, vu de face, les naseaux fendus*, Paris, Musée du Louvre, Département des Arts Graphiques. Fonds: Dessins. Photo RMN - ©Jean-Gilles Berizzi, cote cliché 96-001182 (source web <http://www.photo.rmn.fr/>)



Fig. 9. Pisanello, *Revers d'une médaille avec Alphonse V d'Aragon à cheval, de profil vers la droite*, Paris, Musée du Louvre, Département des Arts Graphiques. Fonds: Dessins. Photo RMN - ©Jean-Gilles Berizzi, cote cliché 96-001140 (source web <http://www.photo.rmn.fr/>)



Fig. 10. Plat: *Cavalier turc*, XVIe siècle, Deruta (Ombrie). Paris, Musée du Louvre. Fonds: Objets d'art. Photo RMN - ©Bulloz, cote cliché 02-000468 (source web <http://www.photo.rmn.fr/>)

Les usages venant de l'étranger

Et pourtant, ces deux styles sont bien connus en Italie. La monte "à la genette", adoptée par les Espagnols sans doute déjà à partir du XIIIe siècle (1), se diffuse en Italie à l'époque de la domination des rois Habsbourg d'Espagne, donc au XVIe siècle. La monte "à la stradiote", en revanche, fait son entrée en Italie grâce aux soldats à cheval nommés précisément *stradiots* (2), d'origine crétoise pour la plupart, au service de l'armée de la République de Venise, dès le XVe siècle. Souvent associés à la guerre, ces types de monte n'en permettent pas moins

aux cavaliers les ayant adoptés de se produire avec la plus grande satisfaction de l'assistance. Dans son *Histoire de Venise* l'homme de lettres et chroniqueur Pietro Bembo relate par exemple que pendant l'hiver 1491, particulièrement froid, un groupe de cavaliers stradiots improvisent une compétition sur le Canal Grande complètement glacé (3).

Mais si les traités considèrent généralement ces styles de monte comme inférieurs à l'art équestre à l'italienne, le gentilhomme cosmopolite gagne à les pratiquer tous, c'est tout à son honneur. Envoyé en

1) DERIU, thèse en cours

2) *Idem*.

3) BEMBO, p. 11. Cf. également DERIU, thèse en cours.

Espagne parfaire sa formation à la cour de Charles V d'Habsbourg, Ferrante Gonzague n'hésite pas, en 1524, à se produire en public en montant à la genette pour se conformer aux usages locaux (1).

Le domaine des courses s'ouvre tout aussi bien aux usages exotiques. Tout d'abord, les chevaux les plus utilisés dans les compétitions hippiques proviennent en

général de l'Afrique du Nord, ou *Barbarie*: nommées *barbari* en vertu de leur origine, leurs soins en sont confiés aux personnels définis généralement *barbareschi*. Ce terme peut désigner à la fois le responsable du secteur de l'écurie princière abritant ce type de chevaux, et ceux qu'aujourd'hui on nomme "jockey", et montant exclusivement des *barbari*.



Fig. 11. Jan van der Straet, dit Stradanus, Equus Maurus, in Equile Joannis Austriaci Caroli v. Imp. F., in quo omnis generis equorum ex varijs orbis partibus insignis delectus; ad vivum omnes delineati a J. Stradano, et à P. Galleo editi [1570] British National Library London.

Un esprit de compétition *bridé*?

Les compétitions ne s'improvisent pas, surtout à une époque comme la Renaissance qui voit le triomphe des événements dits *cavallerie* mêlant combats, ballets à cheval et intermèdes surtout en milieu curial (2), et des **fêtes urbaines** au sein desquelles la composante équestre revêt un rôle important (3). Leur déroulement est rigoureusement planifié à l'avance, le geste équestre étant théâtralisé, situé dans un décor, introduit, commenté et scandé par la musique, les poèmes, la danse...

L'organisation des événements et le **décor** où s'insère la compétition équestre ne sont alors pas seulement le fait des professionnels du cheval, mais aussi de différentes équipes d'artistes, techniciens et artisans spécialisés dans des domaines apparemment éloignés de l'art équestre.

On prête évidemment la plus grande attention à l'agencement des **espaces réservés aux épreuves**. Les livres des dépenses de l'académie *Delia* de Padoue, par exemple, font souvent état de celles relatives à l'achat de

sable, poteaux, barrières, drap de toile pour les tentes, mais aussi éperons, étoffes et plumes pour les livrées, et ainsi de suite (4).

Dans la plupart des cas, la compétition équestre est une exhibition destinée tant aux personnages illustres qui en sont souvent les organisateurs, qu'au peuple. Voici alors que l'on aménage non seulement des **espaces réservés au public de qualité**, en dressant des tribunes d'honneur décorées aux couleurs de la maison du seigneur; à l'occasion des fêtes urbaines, la ville est elle aussi décorée, son aspect étant modifié de façon à rendre plus accueillante **l'esplanade, la rue, ou la piazza où conflue le peuple**. Pour être festifs, ces embellissements n'en sont pas moins utiles: souvent ils protègent des intempéries les participants et l'assistance, tout en créant un espace clos propice à la compétition (5).

Parce qu'il est si strictement encadré, l'esprit des compétitions équestre ne serait-il pas *bridé*, d'un côté, par les bienséances curiales, et d'un autre côté par les contraintes que pose l'organisation des événements en

1) TAMALIO, 1991.

2) MARCIGLIANO, p. 39 sq.

3) IANNELLA.

4) DERIU, thèse en cours.

5) GORI, p. 131.

milieu urbain?

A la Renaissance comme de nos jours, les disciplines équestres ne se pratiquent pas sans risque, le danger étant finalement une composante essentielle de la compétition. En particulier, les combats à cheval peuvent être encore très violents au XV-XVI^e siècle: la liste des coups permis est longue, le cavalier ayant la possibilité, entre autres, de désarçonner son adversaire, ou d'en éventrer le cheval (1). Il n'en est pas moins vrai que, grâce au processus de théâtralisation faisant des événements

équestres un "*spectacle total*" (2), l'esprit des compétitions en armes, notamment, se fait de moins en moins meurtrier. Au XVI^e siècle, les auteurs de traités d'art équestre le savent désormais, qui dispensent leurs conseils techniques sur la base de la nature de l'événement au cours duquel le gentilhomme est appelé à se servir de son habileté en selle: un véritable affrontement lors par exemple d'une bataille, ou un combat spectaculaire répondant aux règles de la bienséance curiale (3).

Des modalités de compétition désuètes?

Aujourd'hui, l'esprit de ces compétitions équestres ne peut être que partiellement appréhendé par le biais des documents qui en font état. Il est vrai qu'en Italie on court encore le *palio*, et que l'origine de certains jeux équestres organisés lors du carnaval ou pendant l'été est bien ancienne:

la tradition du *palio* siennois, par exemple, dont les premières attestations datent du XIII^e siècle, mais dont les règles de déroulement se stabilisent à partir du XVI^e siècle (4), donc en pleine Renaissance, perdure aujourd'hui encore;

pour ce qui est des jeux équestres, la course de bague dite *Sartiglia* en Sardaigne, se déroule deux fois par an au mois de février depuis plus de cinq siècles (5); en Ombrie, à Foligno, la tradition de la *Giostra della Quintana* – une "joute de la quintaine" organisée chaque année au mois de septembre- se maintient depuis 1613 (6).

De plus, certaines règles en usage aujourd'hui encore lors des manifestations équestres reposent bel et

bien sur des statuts déjà en vigueur à la Renaissance: ceux régissant les compétitions à Orvieto en 1542 prévoient par exemple l'établissement d'un classement à la fin de chaque journée; d'autres prônent le respect des horaires surtout lors des joutes organisées en milieu urbain, sous peine de ne pas pouvoir participer aux différentes épreuves au programme (7).

Par l'enthousiasme qu'ils suscitent, et par l'importance qu'ils revêtent pour les villes où ils se déroulent, il serait réducteur de ne considérer les événements équestres "à l'ancienne" organisés de nos jours, que comme de simples tentatives de reconstruction historique; il est pourtant clair qu'ils ne sauraient restituer l'esprit qui animait les cavaliers à la Renaissance. Les vestiges des usages anciens qui affleurent encore lors des compétitions équestres actuelles n'en restent pas moins un remarquable exemple de continuité de certaines modalités de compétition depuis le XV^e-XVII^e siècle.

Bibliographie

Sources imprimées

Bembo, Pietro, *Della Historia vinitiana di M. Pietro Bembo card. volgarmente scritta*. Libri XII. In Vinegia, G. Scotto, 1552.

Castiglione, Baldesar, *Le livre du courtisan*, présenté et traduit de l'italien d'après la version de Gabriel Chappuys par Alain Pons, Paris, Editions Flammarion, 1991 (1^{ère} éd. Gérard Lebovici, 1987).

Montaigne, Michel Eyquem de, *Journal de Voyage*, édition présentée, établie et annotée par Fausta Garavini, Paris, Gallimard, 1993 (1^{ère} éd. 1983).

Salvadori, Andrea, *Guerra di Bellezza. Festa a Cavallo fatta in Firenze. Per la venuta del Serenissimo Principe d'Urbino. L'ottobre del 1616*. In Firenze. Nella Stamperia di Zanobi Pignoni.

Tamalio, Raffaele Federico Gonzaga alla corte di Francesco I di Francia nel carteggio privato con Mantova (1515-1517), Paris, Honoré Champion Editeur, 1994;

1) BALESTRACCI, pp. 46-49.

2) CLARE, p. 71. Sur cette notion cf. aussi MARIGLIANO, pp. 39-44.

3) DERIU 2007, pp. 97-98.

4) IMMAGINE DEL PALIO, p. 262.

5) *Sartiglia*: esp. *sortija*, du lat. *sorticula*, «anneau». Les premiers témoignages du déroulement de cette course en Sardaigne datent

du XVI^e siècle, mais son origine pourrait se situer déjà à la fin du XV^e. ALZIATOR, pp.9-10,14, 39

6) Ente Autonomo della Quintana di Foligno <http://www.quintana.it/gqf/IndexSezione.php?idSezione=25> .

7) BALESTRACCI, p. 49.

Ferrante Gonzaga alla corte spagnola di Carlo V, Mantova, Gianluigi Arcari Editore, 1991

Zambotti, Bernardino, *Diario ferrarese dall'anno 1476 sino al 1504: appendice al diario ferrarese di autori incerti*, par Giuseppe Pardi, in *Rerum italicarum scriptores. Nuova edizione*, t. XXIV, VII partie, fasc. 5-10, Bologna, N. Zanichelli, 1934-1937.

Bibliographie

Alziator, Francesco, *La sartiglia*, Cagliari, Antonello Sequi Editore, 1969

Balestracci, *Duccio La festa in armi. Giostre, tornei e giochi del Medioevo*, Editori Laterza, Roma-Bari, 2001

Clare, Lucien, *La quintaine, la course de bague et le jeu des têtes. Etude historique et ethno-linguistique d'une famille de jeux équestres*, Paris, Editions du CNRS, 1983

Deriu, Elisabetta, "Con ardita allegrezza": les loisirs équestres de cour dans les ouvrages des maîtres italiens de la Renaissance", in *À cheval! Écuyers, amazones et cavaliers, XIVe-XXIe siècle, actes du colloque Le Cheval et les Loisirs (XVIe-XXe siècle)*, organisé par l'Association pour l'Académie d'Art Équestre de Versailles (Paris 24-26 septembre 2003), sous la direction de Daniel Roche, Paris, 2007, pp. 94-99.

Deriu, Elisabetta, *Le cheval et la cour. Montures, cavaliers et écuyers dans les cours de la Renaissance en Italie et en France, vers 1450-vers 1620* thèse en cours (doctorat d'histoire moderne, Université de Paris XII-Val de Marne, sous la direction de Jean-François Dubost).

Glenisson, Françoise, "Fête et société: l'assomption à Sienne et son évolution au cours du XVIe siècle", in *Les fêtes urbaines en Italie à l'époque de la Renaissance. Vérone, Florence, Sienne, Naples. Etudes réunies par Françoise Decroisset et Michel Plaisance*. Klincksieck, 1993, pp. 65-129

Gori, Pietro, *Le Feste fiorentine attraverso i secoli. Le feste per San Giovanni*, R. Bemporad & Figlio Editori, Firenze, 1926

Iannella, Gina "Les fêtes de la Saint-Jean à Naples (1581-1632)", in *Les fêtes urbaines...* (cf. *supra*), pp. 131-185

L'immagine del Palio. Storia, cultura e rappresentazione del rito di Siena, par Maria A. Ceppari Ridolfi, Marco Ciampolini, Patrizia Turrini, Monte dei Paschi di Siena, 2001

Pâques, Viviana, "A Sienne, le cheval du palio", in *Le Cheval en Eurasie. Pratiques quotidiennes et déploiements mythologiques*, "Cahiers de la Société des Etudes euro-asiatiques", n. 8, Paris, L'Harmattan, 1999

Marcigliano, Alessandro, *Chivalric Festivals at the Ferrarese Court of Alfonso II d'Este*, "Stage and Screen Studies", vol. 2, Berne, Peter Lang AG, 2003

Viaggio in Italia. Un corteo magico dal Cinquecento al Novecento, par Giuseppe Marcenaro, Piero Boragina, Milano, Electa, 2001

Sources web

Ente Autonomo della Quintana di Foligno. Site officiel: <http://www.quintana.it/gqf/IndexSezione.php?idSezione=25>

Salvadori, Andrea, *Guerra di Bellezza. Festa a Cavallo fatta in Firenze. Per la venuta del Serenissimo Principe d'Urbino. L'ottobre del 1616*. In Firenze. Nella Stamperia di Zanobi Pignoni. Biblioteca Nazionale Marciana, Venise, SBN: IT_ICCU_DE_98102702405, version PDF: <http://www.retetesauro.net/schedanew.asp?id=444>

Banques d'images

Agence Photo de la Réunion des Musées Nationaux (RMN) <http://www.photo.rmn.fr/>

Web Gallery of Art <http://www.wga.hu>

LES COURSES ANGLAISES INTRODUITES EN FRANCE. QUELQUES APERÇUS SUR LEUR IMPLANTATION, LEUR DÉVELOPPEMENT ET LEUR ÉVOLUTION DEPUIS LE 18^E SIÈCLE.

Nicole de BLOMAC ⁽¹⁾

Résumé: En marge d'expériences isolées plus anciennes, c'est vers 1776 en France, que quelques princes et grands propriétaires terriens ont commencé à organiser des courses à l'anglaise et obligé le roi à s'y intéresser. L'utilité de ces courses ayant ouvert des perspectives d'amélioration en matière de vitesse et d'impulsion pour les chevaux de certaines races locales, Napoléon les impose par décret. En étroite liaison avec l'administration des Haras, les régimes successifs les développent alors et en codifient la gestion tout au long du 19^{ème} siècle mais leur implantation sur l'ensemble du territoire, leur diversification et leur impact populaire sont loin d'être uniformes. Les courses provoquent surtout de nombreux affrontements théoriques et idéologiques autour de leur utilité pour la production nationale. Aujourd'hui, il est admis que la connaissance conjointe de la filiation et de la compétence sportive des chevaux, dûment enregistrée dans des livres tels que les *Stud-books* et les *Calendriers des Courses*, que celles-ci soient de Plat, d'Obstacles ou de Trot, a jeté les bases des concepts de race pure et de sélection par la performance. Il est admis aussi que l'organisation des courses et la gestion des paris et de l'argent que génèrent les hippodromes français sont un modèle pour de nombreux pays bien que celui-ci soit depuis peu contesté au niveau de l'Europe libérale.

Introduction

Les courses à l'anglaise, dont l'histoire s'inscrit tout naturellement dans ces nombreuses formes de "défis", déjà évoqués, ont largement contribué à l'existence du concept de cheval de sang et c'est à ce titre que j'ai été amené à étudier de très près l'histoire zootechnique, sociale et politique des courses de galop en France. Parce que

l'organisation des courses françaises et la manière dont elles irriguent l'ensemble de notre production équine font actuellement l'objet d'une remise en cause au niveau de l'Europe, il me semble qu'il est plus que jamais essentiel d'en bien comprendre les fondements historiques et le développement.

Origines et développement

Au cours du XVII^e siècle, les courses de galop ont eu pour origine ce besoin typiquement anglais de se lancer des défis et d'en faire le sujet de paris très organisés. Aussi, c'est avec leurs propres chevaux et leur aptitude à galoper très vite, en un temps et en un lieu donné, que les Anglais, soutenus par leurs souverains, se sont progressivement dotés de tout un système d'épreuves publiques se déroulant sur des espaces spécifiques devenus célèbres, tels Ascot, Epsom, Newmarket, York, etc... et de l'organisation que celles-ci nécessitaient. Ces courses à l'anglaise se sont implantées en France au travers d'étapes successives. Si les premières sont en liaison étroite avec l'anglomanie élitiste du XVIII^e siècle, il ne faut pas sous-estimer l'influence que ces affrontements spectaculaires ont eu à alors sur quelques grands propriétaires terriens de l'Ouest. En s'appropriant quelques bons sujets importés d'Angleterre ainsi que les techniques de production et la préparation aux épreuves de galop, ils se sont dotés ainsi d'un regard positif sur ce nouveau cheval appelé *racehorse*, un terme sur lequel le comte de Lauraguais s'est permis de jolis jeux de mots. Mais cet engouement aussi un des premiers signes de leur

volonté de valorisation agronomique de leurs domaines, en particulier en matière de culture herbagère. Malheureusement, dans la mesure où le cycle de production/commercialisation du cheval était alors très long (de 6 à 7 ans), "le temps leur a manqué" et la Révolution a pour partie anéanti cette production, restreinte certes mais en pleine mutation.

A l'anéantissement des privilèges des structures de production et de l'administration des Haras en 1790, a vite succédé l'évidence de la pénurie de chevaux pour défendre la Nation. Aussi, les maîtres mots du discours national étant alors "destruction" et/ou "reconstruction", a réapparue l'idée que l'existence de quelques bons sujets issus d'affrontements à cheval du type course pouvait être utile à la Nation. Aussi, dès l'an IV, des épreuves mettant en valeur le courage et la compétence du cavalier et l'énergie de son cheval ont trouvé place parmi les fêtes révolutionnaires et que le Champs de Mars a connu alors ses premières courses-spectacles bien avant de devenir le premier des hippodromes parisiens au XIX^e siècle. Aussi, quand l'heure de la reprise en main de l'élevage national s'est vraiment imposée, quelques responsables se sont souvenus de l'intérêt qu'il y aurait, non pas à copier les Anglais mais à leur emprunter leurs bonnes idées afin de

1) Docteur en Histoire, chercheur à l'EHESS, Petit château, 87 260 Vicq/Breuilh

les adapter à la production française.

Napoléon Bonaparte qui avait vu en Egypte la vitesse, l'impulsion naturelle et la maniabilité des chevaux des Arabes, redécouvrant là cette supériorité naturelle dont les Anglais avaient depuis longtemps reconnu l'évidence et qu'ils avaient su s'approprier au travers des célèbres *Godolphin Barb*, *Darley Arabian* ou *Byerley Turk* pour en faire, par croisements successifs, un cheval rapide, énergique et vraiment performant. Aussi, ayant favorisé, dans ses écuries et dans celles de ses généraux, l'arrivée de nombreux chevaux orientaux que ceux-ci soient dits arabes, turcs ou persans, et afin de lutter contre la prédominance anglaise, Napoléon signe les deux décrets qui doivent redonner au pays une production organisée dont l'élite devra contribuer à l'amélioration des populations locales encore existantes. Le premier texte, signé au Camp de Boulogne le 13 fructidor an XIII (30 août 1805), stipule dans son article 1: "Il sera successivement établi des courses de chevaux dans les départements de l'Empire les plus remarquables par la bonté des chevaux qu'on y élève; des prix seront accordés aux chevaux les plus *vites*". Le second, signé le 4 juillet 1806, remet en place, sous l'égide de l'Etat impérial, l'administration des Haras afin de promouvoir une production d'élite susceptible de devenir l'égale de la production anglaise.

Si les guerres de l'Empire ont été une hécatombe pour les chevaux, si la production nationale s'est retrouvée presque anéantie en 1815, les régimes suivant ne remettent en cause ni l'utilité des courses ni l'organisation des Haras et les complètent par divers décrets, arrêtés et règlements. Afin que les courses ne soient pas détournées de leur objet lequel est et doit être "l'amélioration des chevaux français", ces textes ont tous pour but de mieux définir l'identification des sujets et la nature des performances réalisées individuellement tels qu'ils figuraient déjà dans les *Racing Calendars* anglais. Ce sont, la distance à parcourir, la vitesse imposée, le poids du jockey avec sa selle lequel est fonction de l'âge des chevaux et parfois aussi, jusque vers 1825, de sa taille compte tenu de l'importance que celle-ci avait du point de vue de la

remonte militaire. Pour le cheval, outre le nom de son propriétaire, la couleur et les détails de la casaque portée par son jockey, outre son âge et la couleur de sa robe (son poil), c'est sa filiation qui va progressivement s'affiner, étape indispensable pour atteindre à la connaissance de l'origine de chaque sujet.

Aussi, Thomas Bryon en écrivant, dans l'introduction de son *Manuel de l'amateur des courses contenant les règles qui sont observées en Angleterre aux courses de chevaux*, publiée dès 1828, que "sans une généalogie il me paraît impossible de perpétuer longtemps une race, et à plus forte raison de la créer; ce qui est l'état actuel de la question en France", il invente non seulement le premier *Calendrier des courses de chevaux*, mais il anticipe sur les deux événements majeurs de l'année 1833: la création de la *Société d'Encouragement* et de son Jockey club et la publication de l'Ordonnance royale relative au *Registre matricule pour l'inscription des chevaux de race pure existant en France*. Pour le titre de ce premier *Stud-book Français*, le ministre a volontairement adopté une expression "qui évoque l'état civil, la comptabilité et l'embrigadement militaire", mais celui-ci va servir de modèle à tous les livres généalogiques à venir de nos races animales.

Au travers de ces deux types de documents et en quelques décennies, les courses françaises sont alors passées du statut de "détails", privés devenus publics, à celui de "performances" comparables et dûment enregistrées. Dans le même temps, la connaissance individuelle de la filiation et de la réussite est devenue pour chaque cheval classé une forte "valeur ajoutée" dont bénéficie non seulement son éleveur et son propriétaire mais aussi toute la lignée ascendante et aussi descendante. Dorénavant, parce que sa gloire personnelle sur le turf rejaillit sur sa lignée, chaque lauréat reste unique sans pour autant cesser d'appartenir au groupe et chaque concurrent est porteur des espoirs de sa race. C'est ainsi que les courses de galop ont ouvert la porte à la notion de "sélection" et donné des bases solides à la notion d'hérédité lignagère mais aussi à celle d'aptitude à l'effort et aussi à celle de race pure constituée.

Cheminement zootechnique de cette sélection

Ce cheminement ne s'est pas fait sans contestations, affrontements idéologiques, oppositions et critiques en particulier quant à l'influence que les courses pouvaient avoir sur l'amélioration des races françaises compte tenu aussi que les trois "sociétés mères" pour l'organisation des courses de galop, d'obstacles et de trot sont reconnues d'utilité publique par le décret du 16 mars 1866.

Ce cheminement s'inscrit dans le développement des hippodromes qui sont passés de 4 en 1806 à 10 en 1825 puis à 73 en 1866 rien que pour le plat. Entre 1828 et 1866, le nombre des courses qui s'y disputent passe de 90 à 451 pour le plat dont près du quart (113) se disputent sur les hippodromes de Paris (Longchamp est inauguré le 27 avril 1857), Chantilly et Deauville, tandis que pour l'obstacle, elles sont au nombre de 272 dont la moitié au moins est réservée aux *gentlemen-riders*. Par ailleurs, les courses au trot se sont elles aussi multipliées, en particulier en Bretagne et en Normandie, et dont l'influence sur la sélection sera analysée plus loin.

Au début, les chevaux qui s'affrontent ont tous au moins 5 ans et souvent plus mais, dès 1825, certaines courses sont ouvertes à ceux de 4 et 3 ans puis plus tard apparaissent les 2 ans. Les distances à parcourir ont d'abord été de 4 à 6 km puis à distances plus variables. Elles sont souvent dites "en parties liées", c'est-à-dire par épreuves successives et seront longtemps maintenues surtout en province. Dès 1861, le Grand Prix se court à Longchamp sur 6200 mètres, le Prix du Jockey Club sur 2500m et le Prix de Diane pour les pouliches de 3 ans se courent à Chantilly sur 2100m. Côté poids, les chevaux de 5 ans devaient porter 56 kg, un peu moins pour les juments, et les plus âgés en portaient souvent 60 et plus. De plus, le rapport taille/poids entendait favoriser, au travers des étalons ayant couru, la résistance et le courage bien plus que la vitesse compte tenu que les chevaux mesuraient rarement plus de 1m50/1m55. Que dire en effet de cette jument de 7 ans, toisant 1m46 et portant 58 kg, qui avait été la meilleure sur 6000m en Bretagne en 1812!

De plus, comme l'interdiction de faire courir un

cheval "sans avoir l'intention d'essayer de la gagner" figurait bien dans tous les règlements, la vitesse chronométrée va progressivement passer du temps "imposé" au temps "voulu" à atteindre sous peine d'élimination. Puis, fidèles à l'esprit du Club de Newmarket et du Jockey club parisien, les organisateurs des sociétés de courses vont très vite adopter un autre critère de victoire: le gagnant est celui qui franchit le poteau d'arrivée en premier. Aussi, malgré l'extrême vitesse (mesurée ou relative) mise à parcourir telle distance, celle-ci n'est plus le seul critère de valorisation des sujets et une course "plate" n'est en aucun cas "une course contre la montre" comme semble le croire le public. Certes, l'aptitude physique à la vitesse reste "le" critère de sélection pour les jeunes chevaux mais leurs "origines" sont devenues tout aussi importantes et cette évolution est visible dans les *Livres* évoquées plus haut.

Cette diversité des origines avait fait aux débuts toute la richesse zootechnique des premières courses publiques de galop. Ainsi, en 1828, parmi les 4 lauréats des grands prix parisiens, seule la jument *Vittoria*, était de pur sang anglais, les 3 autres étant qualifiés d'anglo-normand (*Zephir*), d'arabo-limousine (*Lucie*) ou d'anglo-limousine (*Vesta*). Mais il n'est plus de même bien avant la moitié du siècle, la majorité des courses étant réservées aux seuls sujets "inscrits" au Stud-Book. Dorénavant, parce que "bon sang ne saurait mentir", l'appartenance à une lignée inscrite devient présomption de valeur comme le prouve le nombre des mâles et des juments inscrits à la section Anglaise: en trente ans ils sont passés de 57 et 73 sujets de 3, 4 et 5 ans à celui de 605 et 626. Si, dans le premier cas, 2/3 de ces produits sont dits de première génération (parce qu'issus de reproducteurs mâles et femelles importés d'Angleterre), en 1866, ils ne sont plus que 1/3 et cela souligne l'importance prise chez nous par l'élevage de ces pur sang anglais. Il est

vrai qu'entre temps quelques grands et célèbres haras privés se sont focalisés sur les courses plates et se sont implantés en particulier en Normandie et dans l'Ouest mais aussi dans le Sud-Ouest. Ils fournissent l'essentiel des inscrits aux grandes épreuves nationales et leurs élèves sont les produits d'une spécialisation dont tout accouplement de hasard est banni, comme le dit si bien le nouveau terme anglais de *thoroughbred*.

Dans le même temps, avec la multiplication des épreuves et la progression spectaculaire de leur dotation, l'argent gagné annuellement par chaque concurrent est devenu un important critère de sélection. Ces gains ne servent plus seulement à classer un lauréat, ils alimentent aussi "l'honneur de sa lignée" qui se trouve ainsi inscrite dans les prestigieuses listes des "pères et de mères de gagnants". Bien entendu, ces succès spectaculaires et financiers ont influencé les propriétaires des autres régions comme ceux du Limousin et du Midi dont la présence aux palmarès de leurs élèves devait beaucoup, jusque là, à leurs souches locales. Aussi, afin de mieux tirer parti de ce nouveau "terrorisme généalogique", ils se sont vite dotés de reproducteurs "inscrits", soit Anglais soit Arabe, et ils ont pratiqué de judicieux croisements. Commencés au Pin dès 1820 par Bonneval, puis à Rosières, puis formalisés à Pompadour par Lespinats et Gayot et quelques éleveurs dynamiques du Midi, ces judicieux croisements ont contribué à l'existence de cette nouvelle race de chevaux rapides et brillants. Vite considéré comme le vrai Pur Sang Français et très vite nommé Anglo-Arabe même si le terme n'est pas encore officialisé, doté de courses qui leur sont réservées, ce cheval issu du croisement exclusif de Pur Sang Anglais (A) et Arabe (Ar) n'apparaît pourtant dans les premiers volumes du Stud-book qu'à partir de l'arrêté du 12 février 1861.

L'hippodrome, entre performances et jeux d'argent

Si le regard que les élites portent sur le Pur Sang Anglais et si la progression dans les dépôts de l'administration des Haras du nombre des étalons ayant subi au moins "une épreuve sur l'hippodrome" (arrêté du 18 juin 1880), contribuent tout au long du siècle au développement des courses de galop, ils provoquent aussi de nombreux affrontements idéologiques entre l'Etat, les différents responsables, l'administration militaire et les éleveurs convaincus que les étalons Anglais, de plus en plus nombreux dans les dépôts, nuisaient à la qualité et à la valeur commerciale de leurs productions régionales. Ces débats sont inscrits dans différents ouvrages comme le *Guide du sportman* de Gayot et surtout dans le *Journal des haras des courses et des chasses*. Cette publication, dont l'intitulé lui-même évoque le souci de discussion partagée entre éleveurs, utilisateurs et politiques, débute en avril 1828 et dure jusqu'en 1888 avec quelques variantes de titres et celui adopté en 1871, *Journal des haras, remontes, agriculture et sport*, est significatif de l'élargissement de sa clientèle.

Autre point de friction: autour des courses, il y a toujours eu des paris et des jeux d'argent. Ceux-ci n'ont cessé de se développer et sans la manne financière qu'ils engendraient, les courses n'auraient certes pas eu le même impact sur une partie de la production. Pourtant, se basant

sur une logique de redistribution, la France ne voulait pas du mode de paris pratiqués depuis toujours en Angleterre et en Irlande par des *bookmakers* qui étaient assimilés chez nous "à un jeu de hasard illicite" strictement interdit. Aussi, partant du principe que "l'organisation et le bon développement des courses de chevaux sont indissociables de la maîtrise et de l'organisation hippique des paris", il a eu la loi du 2 juin 1891 qui les réglementait définitivement. En posant à l'article 1 que "aucun champ de course en peut être ouvert sans l'autorisation préalable du Ministre de l'Agriculture", et à l'article 2 que "sont seules autorisées les courses de chevaux ayant pour but exclusif l'amélioration de la race chevaline", cette loi entendait faire des courses une activité légale et surtout utile à la société et, des paris sur les chevaux, une manne financière soumise à une législation très restrictive et à des prélèvements fixes en faveur de l'élevage. Cette loi, considérée comme étant la base du système complexe gérant aujourd'hui les courses de chevaux, a été depuis complétée. D'abord par celle du 16 avril 1930, autorisant les prises de paris hors hippodrome mais sous une forme exclusivement mutualiste, le Pari Mutuel Urbain (PMU), afin d'encadrer "la passion du jeu" dans des limites juridiques et légales. Puis, le PMU et le Pari Mutuel d'Hippodrome (PMH), créés par le décret du 5 mai 1997, se sont dotés du statut de Groupement d'Intérêt économique (GIC) et sont devenus, en liaison

avec la Française des Jeux, les gérants de tous les paris sur les chevaux, hors et sur nos 244 hippodromes - soit près de

la moitié de tous les hippodromes européens.

Pour conclure

Ainsi, nos courses de galop, leurs paramètres, leurs différentes composantes et leurs hippodromes, représentent bien une partie essentielle de cette "filiale course" que Jean-Pierre Digard a si justement nommé "la chaîne opératoire des courses". Bien rôdée aujourd'hui, "avec en amont, l'élevage, la sélection et l'entraînement de chevaux adaptés, et, en aval, les parieurs dont toutes les mises irriguent l'ensemble via un système complexe de redistribution", celle-ci contribue parfaitement au développement de toute notre "filiale cheval". Pourquoi est-elle contestée aujourd'hui au plan européen alors

qu'elle a été adoptée depuis longtemps par d'autres pays comme ceux du Nord? Alors qu'elle continue d'attirer chez nous un grand nombre de propriétaires étrangers venus y entraîner et y faire courir leurs meilleurs chevaux?

Quels que soient les motifs de cette remise en cause de notre "filiale course" et de son avenir, il me semble que nos galopeurs, spécimens précieux du monde du "vivant", méritent mieux que d'être considérés seulement sous l'angle d'un ticket gagnant ou perdant.

Illustration



DIMANCHE 10 JUN 2007 - CHANTILLY - PRIX DE DIANE HERMES - GROUPE I
WEST WIND

CHEIK M. AL MAKTOUM - L. DETTORI - H.A. PANTALL

©scoopdyga.com TEL:04 90 83 31 92 REF:PA E02

Fig. 1. "Arrivée du Prix de Diane, Longchamp 2007", Photo Philippe Dyga Copyright scoopdyga.com. Elle figure à la p. 290 du dernier ouvrage de Guy Thibault, *Un autre regard sur les courses*, Editions du Castelet, 2007.

CALENDRIER OFFICIEL
DES
COURSES DE CHEVAUX
1850,

Publié

Sous les auspices de la Société d'Encouragement pour l'amélioration
des Races de Chevaux en France,

D'APRÈS LES DOCUMENTS FOURNIS PAR LADITE SOCIÉTÉ ET PAR L'ADMINISTRATION DES HARAS.

Par le Secrétaire de la Société d'Encouragement
(JOCKEY-CLUB).

Un Chapitre est spécialement consacré aux Courses de Belgique
et d'Angleterre.

A PARIS,
AU SECRÉTARIAT DU JOCKEY-CLUB,
2, RUE DROUOT;

A BRUXELLES,
CHEZ PARENT, IMPRIMEUR, 17, MONTAGNE DE SION.
ET A LA LIBRAIRIE DE DESPREZ-PARENT,
15, RUE DE LA VIOLETTE.

Fig. 1. - Calendrier officiel des courses de chevaux
1895, collection Haras de Pompadour.

STUD BOOK FRANÇAIS,
REGISTRE
DES
CHEVAUX DE PUR SANG

IMPORTÉS OU NÉS EN FRANCE,

PUBLIÉ

PAR ORDRE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

ET DU COMMERCE.

DEUXIÈME ÉDITION.

TOME I^{er}.



PARIS,
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES
DE PAUL DUPONT,
RUE DE GRENNELLE-ST-HONORÉ, 43, HÔTEL DES FERMES.

1851

Fig. 2. - Le tome Ier du *Stud-book Français* (1800-1850), collection Haras de
Pompadour.



Fig. 3. - Le Grand Steeple-Chase de Dieppe gagné par *Franc Picard* en 1856, Collection particulière, copyright J.P. Gratien.

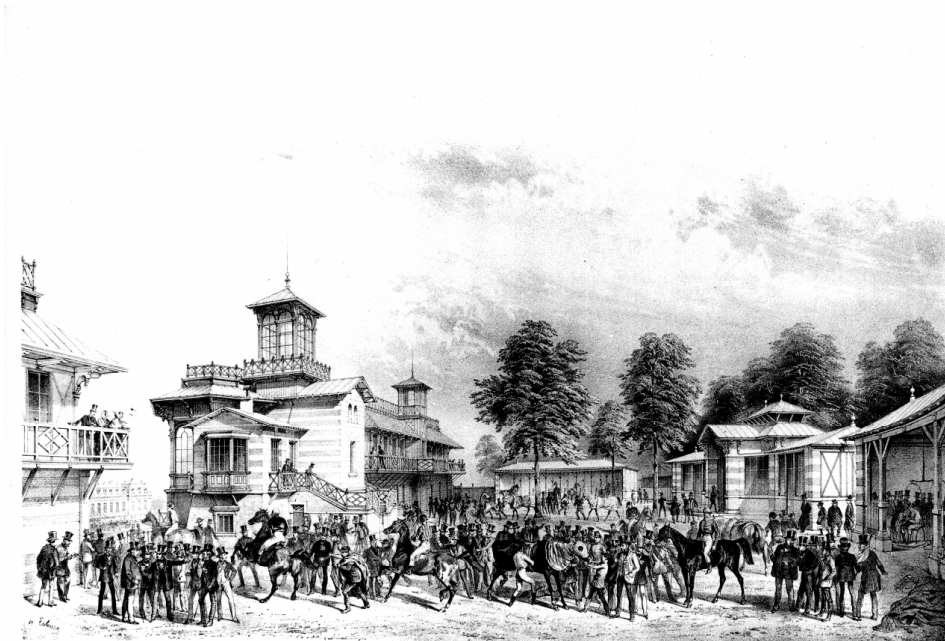


Fig. 4. - L'hippodrome de Chantilly. Lithographie de Laisse extraite de l'*Atlas statistique de la production des chevaux en France* d'E. Gayot, 1850. Collection particulière, copyright J.P. Gratien.

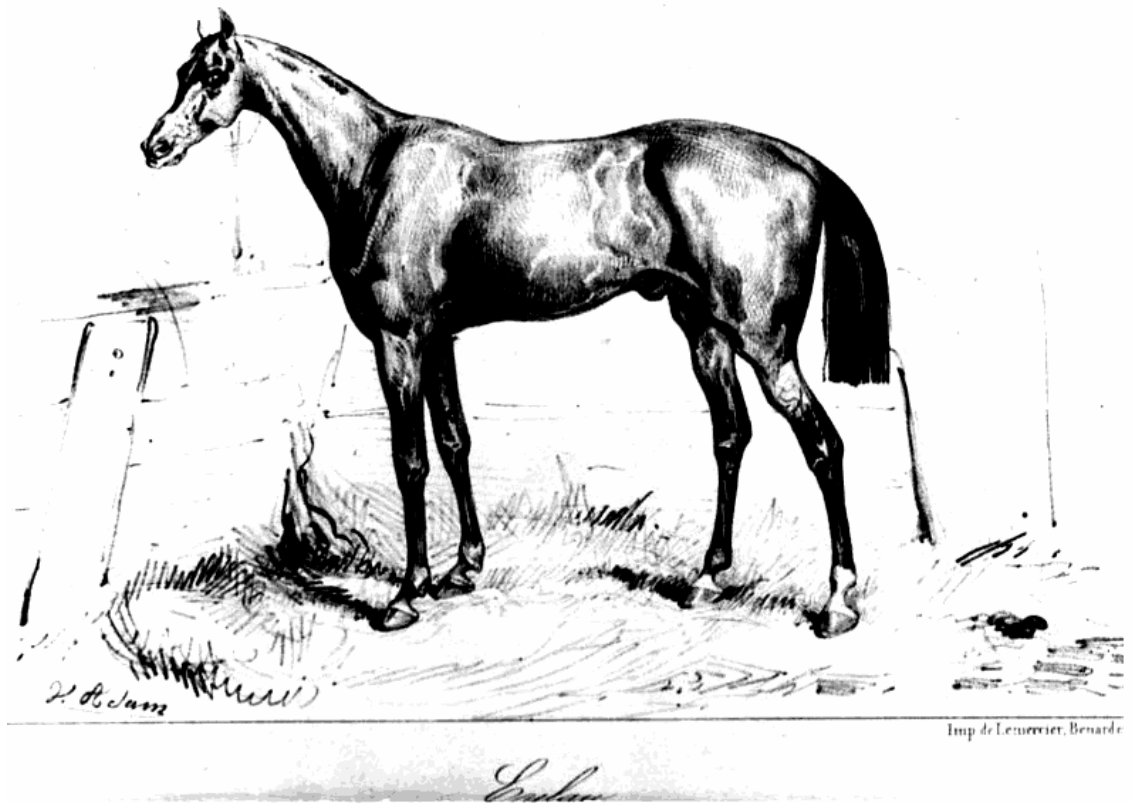


Fig. 5 - Eylau (par Napoléon et Delphine par Massoud), "magnifique animal dont la vitesse et le fond égalent la belle et forte conformation, né au Pin et père de Reine de Chypre, jument base de la race Anglo-Arabe". Lithographie de Victor Adam, *Journal des Haras*, tome 22, octobre 1838

LE PONEY GARRANO, UNE RACE AUTOCHTONE VALORISÉE DANS LES COURSES DE PAYS ET LES PRATIQUES ÉQUESTRES (ATTELAGE, EQUITATION DE TRADITION, DRESSAGE...)

Carlos PEREIRA ⁽¹⁾

Résumé: Le Portugal est mondialement connu depuis le XVIIIème siècle entre autre pour ses chevaux lusitaniens et son art équestre toujours éprouvé dans le combat des taureaux et qui fait rêver de nombreux amateurs. Mais peu savent que le Portugal est aussi un vieux pays de traditions hippiques. Les Portugais ont inventé des pratiques de course à poney très originales: les fameuses courses de "passo travado" qui se présentent comme de véritables courses de pays séculaires. Cette activité hippique traditionnelle est depuis fort longtemps au service de la sélection d'une race locale: le poney Garrano. Très populaires au milieu du XXème siècle, les courses de pays portugaises cherchent une nouvelle finalité et souhaitent affronter le XXIème siècle avec succès. Notre exposé vise à montrer un panorama historique et zootechnique de la seule race de poneys portugais. Nous aborderons l'organisation des courses au Portugal et plus particulièrement des courses de pays dans un deuxième temps. L'expérience française du poney Garrano dans le domaine du loisir équestre sera également discutée.

Introduction

Le Portugal possède trois races équines et une race asine: le lusitanien, le sorraia, le garrano et l'âne de Miranda. A l'étranger, le lusitanien est le fer de lance de l'élevage portugais. La France est le 2^{ème} éleveur de chevaux lusitaniens en Europe. En revanche, le poney garrano n'est connu que depuis 2000 avec l'arrivée des

premiers poneys en région parisienne. La tradition équestre portugaise du Nord du Portugal bien que très ancienne n'est pas connue du grand public français. Il faut donc ici ouvrir un espace pour présenter cette race et cette pratique contribuant à la diversité équestre européenne.

Historique de la race Garrano

Le poney du Nord du Portugal appelé *garrano* est certainement le descendant des chevaux représentés sur les dessins des roches du site archéologique de *Foz Côa* situé à quelques kilomètres de la frontière luso-espagnole de *Vila Formoso*. Il existe peu d'éléments sur les origines de cet équidé. La terminologie du mot *garrano* peut sans doute nous révéler des éléments historiques et culturels. Le terme *garrano* signifie poney. Etymologiquement, le terme est issu du gaélique *gearran*, désignant à l'origine un cheval castré (hongre). Dans les dictionnaires portugais, on trouve essentiellement la forme féminine: *garrana* qui désigne une petite jument mais pas une pouliche (2). C'est au XIXème siècle qu'apparaît la forme masculine. En littérature, le mot *garrano* semble tantôt désigner un âne, voire un hybride (mulets) tantôt un cheval. En effet, Aquilino Ribeiro utilise le mot dans le sens ancien (petite jument): "O Eloi não teve outro remédio se não emprestar -lhe as botifarras com que nos bons tempos corria o cão pelo povo e ia às feiras a fufiar na garrana..." (3). Miguel Torga quant à lui voit dans

le *garrano* un mulet puisqu'il utilise aussi dans son conte *Morgado* les synonymes *jerico* (désignant un mulet ou un âne) et le terme *macho* (mulet, bardot): "Deixe o garrano por dezasseis, e já é caro como o fogo..." (4). Dans l'univers hippique, le terme sert à désigner un poney de race quelconque. Il peut avoir aussi une connotation péjorative: le *garrano*, petit cheval de paysan est à l'opposé du lusitanien, cheval noble de l'aristocratie, puisqu'il vit dans la montagne en totale liberté, il a la réputation d'être sauvage voire rétif.

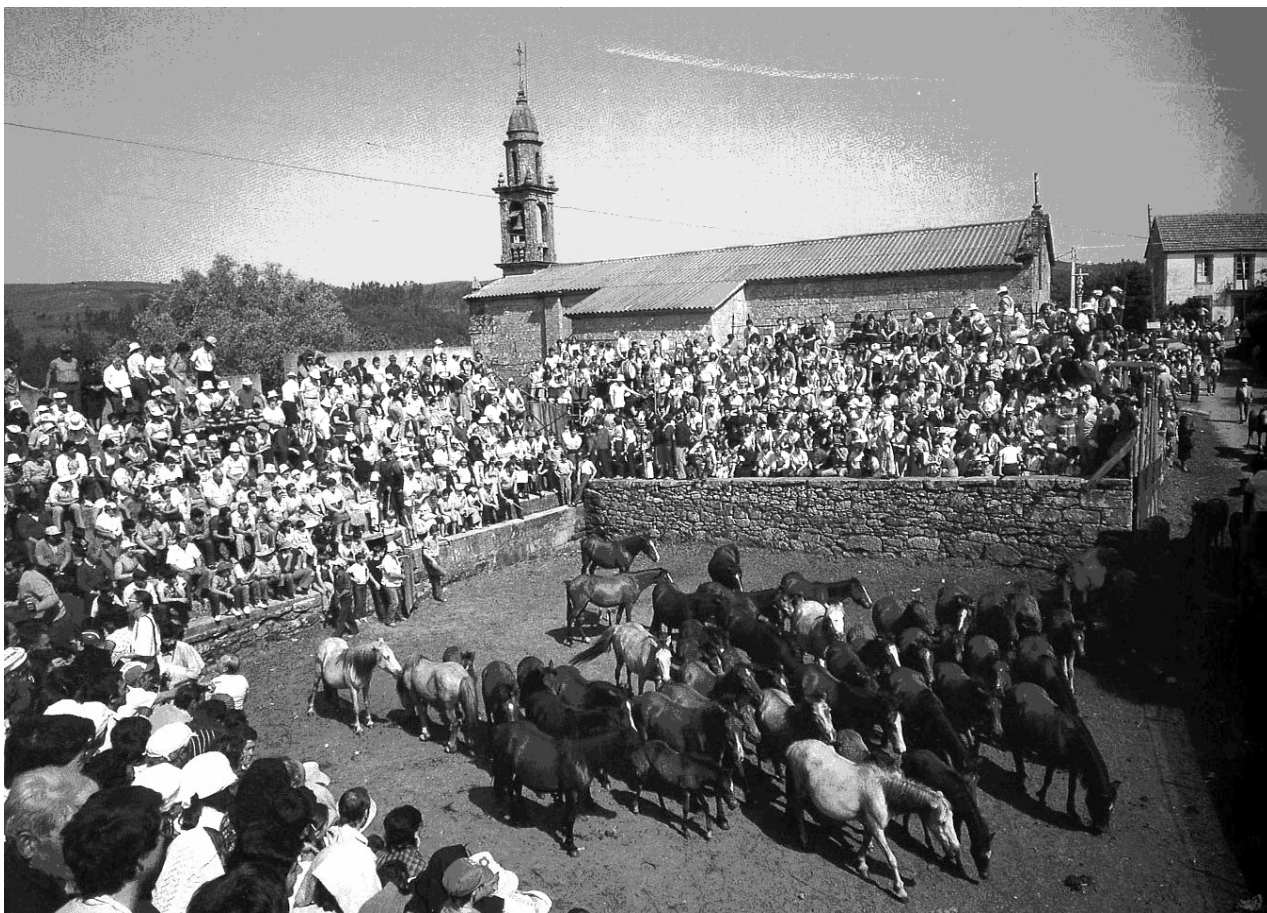
En 1913, les morphologies spécifiques du *garrano* du *Minho* ont été décrites par Silvestre Bernardo Lima: "grosse tête, plus large que longue, profil droit, de fortes ganaches, oreilles petites et droites; flancs légèrement arrondis, dos et reins courts et larges, croupe assez horizontale et souvent plus large qu'étroite, hanches épaisses sensiblement pointues (comme les bovidés); queue bien fournie à la racine bien remplie de gros crins, membres légèrement moins droits, épais de peau et d'os, épaules droites et généralement charnues; stature plus courante en dessous de 1,35m". Au sein de ce type il distinguait deux castes: la galicienne et la castillane.

1) Economiste, Docteur ès Lettres diplômé de l'Université Paris III Sorbonne, enseignant d'équitation de tradition portugaise (BPJEPS). CREPAL – Université Paris III Sorbonne Nouvelle; 9bis, rue de Paradis, 93600 Aulnay-sous-Bois.

2) Bluteau, Raphaël. *Dicionario da língua portuguesa*, Lisboa, 1712

3) Ribeiro, Aquilino. *O Servo de Deus*, p. 305

4) Torga, Miguel. *Os Bichos*, Lisboa: Dom Quixote, p. 46



Effectivement, génétiquement, le poney portugais montre de grandes ressemblances avec les autres chevaux de la Péninsule Ibérique. Il entre dans la catégorie des

poneys celtés, au même titre que l'Asturia, le poney de Galice, et le pottock, le poney basque (1).

Son habitat

Son habitat naturel se trouve dans la région du Minho au Nord-Ouest du Portugal et son effectif se concentre dans le parc national de Peneda Gerês. Seul parc national, Peneda Gerês possède un massif montagneux aux variations d'altitudes élevées – jusqu'à 1445 mètres pour la montagne Gerês. La plus haute crête culmine à 1538 mètres. Les amplitudes thermiques y sont importantes: hivers extrêmement rigoureux, étés très chauds, sont à l'origine de microclimats et donc de paysages et de milieux très variés. A quelques kilomètres de distances, on peut trouver des tourbières, une végétation méditerranéenne de chênes-lièges, de cistes et d'oliviers, ou typiquement atlantique: chênes pédonculés, ifs, platanes, houx, hêtres, noisetiers, noyers, bouleaux, genêts, et toute sortes d'arbres fruitiers comme des cerisiers, des pommiers, des pruniers. Mais aussi presque se côtoyant, des paysages sauvages ou d'autres très cultivés. Environ 10 000 personnes habitent dans le parc toute l'année et vivent essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et ponctuellement du tourisme qui semble s'imposer naturellement. Plusieurs espèces cohabitent avec l'homme. On y rencontre deux races autochtones bovines: la *cachena* et la *barrosã*, une race porcine – le *Bísaro*, une race ovine – la *Campaniça*, et enfin une race caprine – la *Bravia*.

Concernant les espèces sauvages, le parc participe à la sauvegarde d'un groupe d'environ 350 loups ibériques, principal prédateur du poney *garrano*. 88,7% de la mortalité des jeunes serait attribuée au loup (2). Du point de vue ornithologique, les rapaces sont bien représentés: aigle royal (très menacé), faucons crécerelles, buses... Les conditions climatiques et quelques actes criminels provoquent en été des incendies dévastateurs menaçant toutes ces espèces et les variétés botaniques. C'est dans cet écosystème particulier que le poney portugais a su développer des qualités de rusticité et une capacité d'adaptation aux obstacles divers. Vivant dans un milieu parfois hostile, le poney portugais possède un comportement faisant ressortir une certaine méfiance pour tout prédateur y compris l'homme. Son comportement dit "sauvage" constitue un frein à son insertion dans l'équitation de loisir. Ses réactions vives et une forme d'anxiété en font un animal parfois difficile à éduquer pour des amateurs, des éleveurs et des paysans aux qualités équestres limitées. Rassurés et rééduqués, les garranos constituent une monture de loisirs aptes pour diverses pratiques équestres: des courses de pays à l'attelage en passant par l'équitation classique de tradition portugaise.

1) Dhondt, Sandrine. «Le garrano, un poney portugais à redécouvrir» in Cheval Loisirs, n°111, p. 56/58

2) Dhondt, Sandrine, *Ibid.*, p. 56

Son modèle

Le livre généalogique de la race Garrano a été ouvert en 1993. Voici le standard de la race:

Type

- Profil droit parfois concave. Animaux trapus, aux jambes courtes, avec une solide constitution osseuse. Leur poids avoisine les 150 kg. Le poil d'hiver est d'aspect ursidé.

Taille moyenne

Mesurée au garrot, avec un hypomètre, sur des animaux adultes: 1,23m à 1m35.

Robe

Bai, pouvant être foncé. Presque toujours sans taches (2). Plus clair près des naseaux, parfois plus clair aussi sur le ventre et les membres. Toupet bien garni. Les crins sont noirs tombant des deux côtés. La queue est noire aussi, avec une houppe de poils crépus à la racine.

Tempérament

De caractère sauvage et farouche. Le mâle entier est très vif mais après le débouillage devient doux et tolère le travail. C'est un cheval, résistant, sobre et facile à dresser.

Allures

Généralement faciles, rapides de petite amplitude mais élevées. Sur les chemins de montagne sont fermes en montant et en descendant, et soigneux avec les pierres et les obstacles des routes en terrain accidenté. Peuvent être facilement dressés pour l'amble et le *passo travado*.

Aptitudes

La selle et le bât, avec une aptitude spécifique pour les chemins de montagne et les travaux agricoles légers.

Tête

Fine mais vigoureuse. Chez les mâles elle est grosse par rapport au corps, proportionnellement plus grosse que celle des chevaux. Profil droit, parfois concave. Le crâne est inséré avec une grande inclinaison, de telle façon que la partie supérieure du front est convexe de profil; la crête occipitale est peu saillante par rapport aux condyles. Les orbites sont saillantes sur le front qui est

transversalement plat. Les yeux sont ronds et expressifs. Les naseaux sont larges. Les oreilles sont moyennes. Les dents sont spécifiques. Les ganaches sont fortes et musclées.

Encolure

Bien dirigée et musclée, mais courte et épaisse, particulièrement chez les mâles.

Garrot

Bas et le dos est droit;

Poitrail

Ample.

Flancs

Les côtes sont plates et verticales en général.

Croupe

Les hanches sortent, la croupe est forte, large et se présente plutôt horizontale.

Epaule

Verticale et courte.

Membres

D'aplombs, courts et épais. Ils sont forts, paturons droits, habillés de poil dru. Les sabots sont cylindriques.

L'association portugaise du garrano (ACERG) a mis en place un véritable plan de dynamisation de l'élevage local. Elle a organisé 28 rassemblements pour l'identification des animaux en 2007. Ces rencontres s'ouvrent aux touristes. Elle organise un concours de modèles et allures en avril et participe à diverses activités locales. L'association envisage d'ouvrir en 2008 un important centre de valorisation de la race Garrano pour y développer différentes activités: concours d'attelage, cours d'équitation, équithérapie, débouillage, formation professionnelle. Le centre s'investira dans l'amélioration génétique de la race: sélection des reproducteurs et constitution d'une jumenterie. Des partenariats avec les collectivités locales permettent d'assurer le financement de cette imposante structure. L'association s'est insérée dans divers programmes européens: INTERREG III A et II B, MEDIDA AGRIS, LEADER et EQUISAVE.

Une expérience française de valorisation

La France est l'un des rares pays d'Europe à posséder quelques poneys de race garrano. Nous avons été à l'initiative de la première importation connue. C'est l'association APSF située en Ile de France qui acquit les quatre premiers garranos: trois mâles castrés et une femelle (*Prado*, *Quinto*, *Quarto* et *Rata*) âgés de 2 à 4 ans. Les animaux n'étaient pas enregistrés au stud-book de la race. Ils sont actuellement employés dans un poney club avec succès. L'opération a été lancée en décembre 2000 avec le soutien d'un petit éleveur.

En mars 2005, l'Institut du cheval et de l'équitation portugaise a souhaité importer des animaux enregistrés. Il a donc développé un partenariat avec le Parc National de Peneda Gerês avec un objectif clairement

défini de valorisation. Les animaux étaient âgés de 3 à 5 ans, exclusivement des femelles dont une a pouliné en France le 1^{er} avril 2005, la pouliche est née grise et ne peut donc pas intégrer le registre de la race. Trois femelles n'avaient pratiquement eu aucun contact avec l'homme et la plus vieille qui était suivie, démontrait des signes d'un premier travail d'éducation à la monte. Les trois premières ponettes ont été montées progressivement au bout de trois mois. Elles exprimaient une très forte anxiété. Un travail classique de dressage de tradition portugaise a été réalisé.

Depuis juillet 2007, les quatre femelles (*Tina*, *Salina*, *Sortuda*, *Uraca*) ont été initiées à l'attelage avec beaucoup de succès. Parallèlement, elles développent des aptitudes polyvalentes dans d'autres disciplines: dressage

classique, travail de cirque (levade, cabrade, couché, assis, pas espagnol). Elles ont participé à trois spectacles depuis 2006. Une des ponettes garde un certain niveau d'anxiété mais démontre des aptitudes exceptionnelles pour le dressage. L'attelage constitue une difficulté pour cette ponette. Aussi, l'éducation risque d'être plus longue. Deux des cinq ponettes sont présentées au Salon du Cheval 2007 pour la 1^{ère} fois en France dans le cadre du programme EQUISAVE. Les quatre ponettes seront également présentées pour la 1^{ère} fois sur hippodrome en mai 2008 à l'occasion de la Journée du Portugal pour l'inauguration de l'hippodrome de Maison Laffitte.

L'association a également soutenu un jeune couple de particuliers dans l'acquisition de deux femelles et d'un

étalon de race *garrano* qui ont été présentés lors d'un évènement équestre dans la ville de Thourotte en 2006. Ces trois opérations sont encourageantes et démontrent les capacités d'adaptation de ces animaux habitués à vivre en total liberté dans un parc national. En résumé, fin 2007, le cheptel français compte 7 femelles, 1 étalon (*Ortigão*), 3 hongres et une femelle croisée soit un total de 12 animaux. Des liens sont maintenus entre les trois structures possédant ces animaux. Des concours de modèles et allures et des opérations de promotion de la race sont prévus dans les trois prochaines années. Il n'existe pas de projet en France de course de poneys ambleurs portugais comme dans le berceau de la race car il n'existe pas de technicien de cette discipline.

Les courses de pays: une originalité lusitanienne

Fervents amateurs de chevaux de course, les Portugais ont su développer une filière hippique unique. S'inspirant du modèle français et anglais pour construire le

Turf Portugais, ils ont su développer des particularités notamment dans le champ des courses de pays.

Les courses hippiques au Portugal

Les courses hippiques portugaises ont gardé un esprit amateur depuis leurs origines. Il n'existe pas de professionnalisation de l'activité course au Portugal. Elles vivent grâce au mécénat d'entrepreneurs et d'industriels portugais passionnés. Le Portugal est le rare pays de la communauté européenne à ne pas disposer d'une législation portant sur des paris hippiques. Plusieurs tentatives ont avorté; la dernière sous le gouvernement de Santana Lopes en 2005. L'actuelle fondation du cheval d'Alter prévoit la mise en place des courses hippiques mais il n'existe pas encore de consensus politique notamment avec la Santa Casa da Misericórdia de Lisbonne institution qui gère et organise les activités de paris.

Il existe peu de documents sur l'histoire des courses portugaises. Il faut signaler les écrits de José Minhotes (1), ami de l'écuyer François Baucher, qui donne un panorama des courses hippiques à la Belle Epoque au

Portugal et en Europe.

A noter également une histoire du turf au Portugal (2). D'un point de vue sociologique, rappelons l'œuvre romanesque du grand écrivain francophile portugais Eça de Queiros passionné de courses hippiques françaises. Un de ces héros s'exprime ainsi dans l'un des chapitres consacré entièrement à une après midi aux courses: "Mais les courses de chevaux ont un autre "chic". Le Bois de Boulogne, un jour de Grand prix, hein?...c'est à vous couper le souffle." (3). L'auteur dépeint les mœurs de son époque et l'attrance de l'aristocratie portugaise pour les activités venant de l'étranger. Le portrait des courses hippiques portugaises est réaliste: le faible nombre de partants dans les courses, l'amateurisme des jockeys et des entraîneurs, la philosophie des éleveurs... Cette dimension sociologique se maintient encore aujourd'hui. La description de l'écrivain garde donc toute sa fraîcheur. (4)

Les courses de "pas freiné" ou *Passo Travado*

Du portugais "*pas freiné*", les courses de pays de "*Passo Travado*" sont méconnues. Elles constituent une pratique équestre originale codifiée vers la fin du XVIII^{ème} et spécifique au monde lusitanien. Les courses de "pas freiné" ont lieu chaque année essentiellement dans la région du *Minho* et *Trás-os-Montes* au Nord du Portugal. Des paysans pour la plupart se réunissent 1234 dans les

villes de *Arcos de Valdevez*, *Vieira do Minho*, *Paredes de Coura*, *Ponte de Lima*, *Terras de Bouro*, *Vila Verde* pour exhiber leurs montures et leur dextérité à travers de petites courses de pays au règlement relativement simple et

1) Minhotes, José. «Estudos sobre o Turf" in *Revista de Guimaraes* . - v. III, v. IV, (1886), (1887), p. 5-21, p. 81-101, p. 121-136, p. 57-76, passim . - Porto

2) O Turf Club e a sua história, 1883-1973: crónica da vida lisboeta e das origens do desporto hípico em Portugal Turf Club - História -- 1883-1973 Lisboa: Turf Club 1973

3) Queiroz, Eça de. *Les Maias*, Paris: Editions Chandeigne-UNESCO, traduction de Paul Teyssier, 1996

4) Les courses hippiques s'implantent assez tardivement au Portugal. C'est en 1868 que sont réalisées les premières courses

dans la ville d'Evora. En 1874 est construit le fameux hippodrome de Belém qui attire l'aristocratie lisboète et que Eça de Queiroz a très bien décrit. Un code des courses est mis en place sur le modèle probablement français ou anglais. En 1875, le Jockey Club ouvre ses portes. En 1881, les courses s'installent à Lisbonne sur le Campo Grande. De 1883 à 1886, la «Sociedade Promotora de apuramento de raças Cavalares" (Société pour la promotion des races chevalines) prend le relais et met en place un calendrier des courses. Les courses deviennent un moyen de sélection des races chevalines. Malgré l'enthousiasme de quelques turfistes portugais, l'univers hippique peine à s'imposer en terre lusitanienne. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène: le grand public s'intéresse peu, la concurrence des spectacles taurins, manque d'éleveurs de chevaux de course, faible engagement de l'Etat, mauvais état des installations hippiques, faible dotation des

présidées par des personnalités locales. Elles viennent animer bien souvent des foires qui donnent lieu à des échanges et des ventes d'animaux.

La course est réalisée sur une courte distance à une allure dite "passo travado". Il convient ici de préciser la terminologie de ce terme aux origines quelques peu obscures puisqu'on n'en trouve trace a priori que dans les traités d'équitation portugais.

En effet, c'est Manuel Carlos de Andrade, écuyer zootechnicien, auteur de la Bible de l'Art équestre portugais employée aujourd'hui par l'École Portugaise d'Art Équestre de Lisbonne qui définit ainsi en 1790 le pas "freiné": "le pas freiné ne diffère pas du pas naturel, il peut toutefois avoir une certaine similitude avec le mouvement de l'amble. Le cheval qui marche au pas freiné, naturellement marche d'avantage que ceux qui vont au pas...le pas freiné n'a pas deux temps comme dans le cas de l'amble mais quatre comme dans le pas naturel à la différence d'être plus accéléré; parce que le cheval qui marche au pas freiné, entre ses postérieurs sous son corps, ou parce qu'il est incurvé ou parce qu'il se déplace avec agilité et facilité [...]" (1). Selon Maria Portas, zootechnicienne et gestionnaire du stud-book du *Garrano*, c'est une allure intermédiaire entre le pas et le trot. Le juge de la course doit veiller à bien écouter quatre battues comme dans le pas et les mouvements doivent se faire avec une grande rapidité. Elle rejoint donc la définition de l'écuyer portugais. Cette allure confortable plus rapide que le pas naturel permettant ainsi aux paysans de parcourir de grandes distances sans se fatiguer notamment dans des régions montagneuses est aujourd'hui exclue des airs d'école enseignés dans les académies d'art équestre. L'écuyer portugais du XVIII^{ème} siècle devait maîtriser le pas "freiné".

Cette définition classique semble couvrir un autre sens puisque le "passo travado" peut signifier allure de l'amble dans la région du *Minho*. Selon la zootechnicienne de l'association du poney *Garrano*, Conceição da Silva, les

prix qui n'attire pas les écuries étrangères, peu d'épreuves. Progressivement les courses hippiques portugaises déclinent. En 1893, l'hippodrome de Belém ferme ses portes. Au début du XX^{ème} siècle, des tentatives de restructuration seront lancées sous l'impulsion notamment du célèbre zootechnicien Ruy de Andrade. A partir des années 70, on voit naître de nouvelles espérances et de nouvelles initiatives voient le jour: création de la société du trot et du galop, l'hippodrome de La Marinha ouvre au public. Dans les années 80 et 90, des efforts sont faits pour lancer les paris. Les courses se structurent: création d'un championnat national de galop, création de l'hippodrome de Ponte de Lima dans le nord du pays, création de l'association du Pours-Sang-Anglais et de la ligue portugaise des éleveurs et propriétaires de chevaux de course. Aujourd'hui, le monde des courses portugais attend avec impatience le décret autorisant la mise en place des paris. La fondation du cheval d'Alter commence un processus de consultation pour déterminer les partenaires et la stratégie à adopter pour créer un modèle économique rentable et durable pour la filière hippique portugaise. Parallèlement à ce monde du turf, le petit monde des courses de pays se structure et tente de s'imposer pour devenir un pôle d'attraction touristique.

1) Andrade, Manuel Carlos de Andrade. *Luz da Liberal e nobre arte de cavallaria*, Lisboa: fac-similé de 1790, Librairie Férin, P. 177

courses de pas freiné sont en fait des courses de chevaux ambleurs. Le terme utilisé dans le Nord du Portugal pour désigner l'amble est le terme pas "bas" (*passo baixo*).

Traditionnellement, les paysans employaient des poneys de race garrano dans ces courses de pays. Les chevaux destinés à cette discipline hippique doivent suivre un entraînement spécifique et propre au Nord du Portugal: les cavaliers fixent des anneaux aux postérieurs voire aux antérieurs et les enlèvent lorsque le cheval est adapté au mouvement. Certains poneys ambler naturellement. Le procédé peut paraître brutal pour certains et être perçu comme "barbare". Cette pratique sortie d'un autre âge constitue une tradition populaire et appréciée qui valorise une race équine locale. Ces derniers temps ont fait leur apparition les courses de pays "minhotas" des trotteurs français réformés des courses hippiques capables de concurrencer le poney local. Cette concurrence "déloyale" poussa les organisateurs à réadapter le règlement des courses de pays. En effet, le 16 septembre 2000, la course de pas "freiné" de Ponte de Lima prévoyait trois catégories: poneys garranos, autres races de moins de 1m50 et autres races de plus de 1m50. Face à cette évolution, l'association du Garrano a tenté des actions de promotion. Elle a réalisé le règlement de la pratique et co-organise cinq courses. Le règlement assez sommaire n'est composé que de 4 articles. Le premier article donne la définition de l'amble (et non pas l'allure du pas "freiné"): "L'amble est l'allure par laquelle le cheval exécute en balançant et soulevant en même temps les deux membres de chaque côté, et dans cette allure en maintenant la jambe de telle manière que le pied avance avec le relèvement de la main, les battues de chaque bipède étant simultanées."

L'article 2 concerne l'inscription: "elle sera réalisée par les concurrents jusqu'à une heure avant le début des épreuves". L'article 3 concerne l'admission des concurrents: "Sont admis les animaux inscrits au livre des adultes du livre généalogique de la race garrano; la présentation des documents d'identification est obligatoire; les animaux inscrits doivent être présentés au jury d'admission sous peine d'exclusion de l'épreuve, puisque c'est là que leur est attribué le numéro d'identification pour participer à l'épreuve; ils ne devront pas présenter des signes d'une maladie de nature contagieuse". L'article 4 définit l'épreuve: "L'épreuve sera composée d'un nombre de tours définis par le jury de l'épreuve; il est expressément interdit d'utiliser tout objet sur les membres du poney (notamment des poids ou des anneaux); sont exclus les aspects décoratifs et les guêtres; est interdit l'usage de la cravache, de la gaule ou bâton, pendant toute l'épreuve; toute marque de sang (sur les flancs ou sur la bouche) implique automatiquement la disqualification du couple; chaque faute commise entraîne 3 secondes de pénalités; sera exclu tout couple qui aura réalisé plus de 10 fautes; sera déclassifié tout couple, qui ne se présente pas dans l'enceinte de l'épreuve 5 minutes après la sonnerie; sera disqualifié le couple dont le cavalier n'aura pas fait le parcours stipulé, ayant écourté le parcours ou l'ayant fait à pied; on ne peut faire appel d'une décision du jury; tout concurrent s'engage à appliquer et à respecter le présent règlement; tout concurrent est responsable des maux que, par mésaventure, il viendrait à causer". Ce règlement certes bref met clairement en avant la protection des équidés. Il exclut toute forme de violence et favorise l'esprit du sport hippique amateur.

L'association souhaite à travers cette réglementation mettre fin à l'utilisation d'autres races qui viennent dénaturer la tradition. Elle souhaite promouvoir une éthique de l'équitation des courses traditionnelles et fait la promotion de méthodes rationnelles respectant le bien-être des chevaux. Malgré ces efforts législatifs, les courses de pays restent anecdotiques. Il n'existe pas vraiment une vraie politique locale et régionale pouvant faire de ces activités traditionnelles des produits touristiques. Les campagnes de publicité sont peu employées et il existe un calendrier relativement aléatoire. Par ailleurs, ces pratiques pourraient être réalisées dans des hippodromes et constituer un support de paris.

Le monde des courses portugais est strictement amateur. Les courses de pays sont essentiellement organisées pour valoriser une race locale de poney: le garrano, produit d'une culture et d'un environnement. La course traditionnelle appelée "passo travado", pratique séculaire peine à se positionner dans le nouvel univers équestre. Véritable patrimoine vivant, les courses de pays peuvent constituer un produit touristique attractif pour

valoriser des paysages et surtout une région. Les efforts de l'ACERG (association des éleveurs de poneys Garranos) semblent limités dans ce domaine: les éleveurs veulent toucher d'autres pratiques équestres et notamment l'attelage. Quant aux courses classiques, le Portugal est en retard malgré l'enthousiasme de certains amateurs qui détiennent quelques bons chevaux de courses réussissant à l'étranger et notamment France. Le Portugal n'a toujours pas réussi à mettre en place des paris officiels. Un espoir apparaît avec la naissance en 2007 de la Fondation du Cheval d'Alter dont l'une des missions est la mise place de courses classiques selon les modèles français et anglo-saxon. Nous espérons que l'inauguration de l'Hippodrome de Maisons Laffitte où le Portugal sera invité d'honneur ouvre de nouvelles perspectives...L'Institut du Cheval et de l'Equitation Portugais œuvre pour cela. Avec le développement des courses classiques, l'Etat portugais pourra investir dans la valorisation du poney local et dans la préservation des courses de pays constituant un véritable produit touristique source aussi de bénéfices pour les petits éleveurs.

COURSE À LA MORT OU QUÊTE DE RESPECTABILITÉ: LE *BĀJGE* EN ASIE CENTRALE

Carole FERRET ⁽¹⁾

Résumé: De nombreux reportages ont popularisé les courses de chevaux du Naadam en Mongolie. Mais on ignore généralement que des compétitions similaires ont lieu au Kazakhstan, au Kirghizstan et dans le Nord du Turkménistan, et qu'elles jouissent également des faveurs d'un large public. Les variations que connaissent les techniques équestres en Asie centrale ne correspondent pas nécessairement aux frontières des républiques. Kazakh et Kirghizes utilisent les chevaux de manière sensiblement identique. Au Turkménistan, les divisions tribales ont donné naissance à plusieurs races de chevaux dont les emplois diffèrent. Si les courses iomudes sont fort proches des compétitions kazakhes, à l'inverse, les courses de courte distance pratiquées par les Teke participent à un autre système. Dans cet article, nous nous contenterons d'examiner les courses de longue distance ayant lieu dans des sociétés d'élevage extensif du cheval. A partir de sources écrites et d'enquêtes menées en 1994 et 1995 dans les trois républiques, nous présenterons le déroulement traditionnel d'une course et les différents types de courses et leurs associations aux événements de la vie des nomades telles qu'elles furent décrites au XIX^{ème} siècle, puis leur évolution jusqu'à nos jours. Les courses en Asie centrale sont-elles un rituel funéraire, une affirmation de la puissance clanique ou bien les deux à la fois?

Introduction

De nombreux reportages ont popularisé les courses de chevaux du *Naadam* en Mongolie. Mais on ignore généralement que des compétitions similaires ont lieu au Kazakhstan, au Kirghizstan et dans le Nord du Turkménistan, et qu'elles jouissent également des faveurs d'un large public. Les variations que connaissent les pratiques équestres en Asie centrale ne correspondent pas nécessairement aux frontières des républiques. Kazakhs et Kirghizes utilisent les chevaux de manière sensiblement identique. Au Turkménistan, les divisions tribales ont donné naissance à plusieurs types de chevaux dont les emplois diffèrent: les courses iomoutes sont proches des compétitions kazakhes, tandis que les courses de courte

distance pratiquées par les Tékés participent d'un autre système.

A partir de sources écrites et d'enquêtes de terrain menées dans les trois républiques, j'examinerai les courses de longue distance ayant lieu dans des sociétés d'élevage extensif du cheval, en présentant les différents types de courses et leur déroulement depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours, ainsi que l'évolution de leurs significations rituelle et sociale. Nous tenterons enfin de répondre aux questions suivantes: les courses en Asie centrale sont-elles un rituel ancestral de mort, une affirmation de puissance clanique ou bien les deux à la fois?

Les acteurs et les enjeux de la compétition

Les courses de chevaux traditionnelles sont communément appelées kaz. *bājge*, kir. *Bajge* (2) ou bien kaz. *šabys*, kir. *čabyš* et turkm. *čapyšyk* (issu du verbe kaz. *šap-*, kir. *čap-* "galoper") ou encore kaz. *žarys*, kir. *žaryš*, qui signifie aussi "compétition". Une hypothèse quant à l'étymologie du mot *bājge* le relie à un des sens du kha. *paj*: "festin", "festivité" (3).

En effet, les *bājge* prennent place dans des fêtes souvent grandioses. Le public est abondant: 40 000 personnes, kirghizes, kazakhes et russes assistent à une course en 1912 (4). Les concurrents sont nombreux: jusqu'à 300 dans une même épreuve (5).

Les prix, généralement décernés aux neuf premiers (6), ou répartis par lots de neuf objets ou têtes de bétail (kaz. *toğyz*), sont substantiels: parfois des troupeaux entiers des différentes espèces (jusqu'à un millier de moutons, une centaine de chevaux pour le premier arrivé), ainsi que tapis, vêtements, fourrures, armes, ... ou encore

1) Docteur en anthropologie sociale et ethnologie, chercheur affilié au Laboratoire d'anthropologie sociale (Collège de France-EHESS-CNRS), Paris, 4, rue Angélique Compoint, 75018 Paris, caroleferret@wanadoo.fr.

2) Les sources russes écrivent *bajga* [prononcer *baïga*]. Hormis les ethnonymes, écrits en transcription francisée, les caractères cyrilliques sont translittérés suivant la norme NF ISO 9 de juin 1995. Pour les langues, les abréviations utilisées sont kaz.: kazakh; kir.: kirghize; turkm.: turkmène; kha.: khakasse; fr.: français; ang.: anglais.

3) Sur l'étymologie du mot *bajge* – diversement interprétée par È. V. Sevortân et M. Räsänen – et des différents noms kirghizes des courses, cf. Abduvaliev 1984, 3-7. Son lien avec *baj* "riche" et "sacré" notamment, n'est pas établi. Une autre hypothèse, non confirmée, le rapporte au rus. *bega* "courses" (Divaeв 1898, 185).

4) Dmitriev 1914, 3.

5) Simakov 1984, 81.

6) Grodekov (1889, 254) précise qu'il y a sept récompenses pour une vingtaine de participants et vingt à trente pour 200 à 300 participants. Simakov (1984, 83), cite le cas de prix décernés aux 25 premiers concurrents, inflation qu'il interprète comme une perte des traditions – suivant lesquelles ce nombre devait être égal à 9.

de l'argent; autrefois, on offrait même des esclaves (1). Mais on y distribue surtout des têtes de bétail, les plus prisés étant les chameaux, suivis par les chevaux puis les moutons, tandis que les bovins, moins appréciés des nomades, ne sont donnés que faute de mieux (2). La valeur de certains prix atteint des sommets phénoménaux: 1 000 roubles, 200 chevaux, 9 chameaux et 9 loutres remportés par le cheval Taj Kaška le 25 août 1885, lors d'une course de 50 verstes où rivalisèrent des Kirghizes de Karakol et des Kazakhs de Džarkent (3). La valeur du premier prix est environ dix fois supérieure à celle du dernier (4), parfois bien davantage.

"Chez les gens d'une grande fortune on donne parfois au premier jusqu'à cent chevaux ou quelques esclaves, des chameaux, des cottes de mailles, des robes, des centaines de brebis, mais le dernier n'a souvent qu'une chèvre" (5).

Les prix sont eux-mêmes appelés *kaz. bājge*, kir. *bajge* – ou, autrefois, *kaz. olža*, kir. *olžo*, comme les prises de chasse, les trophées ou les butins de guerre. Ils reviennent pour leur majeure partie aux propriétaires des chevaux vainqueurs, mais tout membre du clan peut en réclamer une part, selon un principe qui régit la distribution des butins en général (6). L'entraîneur, en revanche, ne perçoit pas habituellement de rétribution pour son travail et ne reçoit que très rarement une part du prix remporté (7).

L'importance de l'enjeu amène à vouloir connaître et influencer les résultats des courses à l'avance. On interroge les connaisseurs (*kaz. synšy*, kir. *synčy*), maîtres dans l'art de distinguer les qualités des coursiers et de prédire l'ordre d'arrivée. Parmi les Kazakhs émigrés en Chine, lors de la famine des années 1930 qui suivit la collectivisation, un certain Berikbol pouvait prédire avec exactitude l'ordre d'arrivée des neuf premiers sur une centaine de chevaux (8). Les vrais *synšy* sont rares: en 1871, leur nombre est évalué à une dizaine dans la Horde intérieure (9). Certains informateurs, qui rapprochent les

synšy des chamanes, imputent leurs dons de prédicateurs à l'influence des esprits (10). Néanmoins, il est rare que l'origine de leur talent soit explicitement conçue comme surnaturelle. Quoiqu'il en soit, le savoir des *synšy* ne se base pas sur des connaissances théoriques ni sur un savoir-faire pratique (ils n'entraînent pas eux-mêmes), mais il émane d'une connaissance pratique, d'un sens critique qui leur est attribué en propre. Leur nom, qui désigne également le critique littéraire vient du verbe *kaz. synau* "mettre à l'épreuve, tester, critiquer".

Les entraîneurs, eux, sont nommés différemment suivant les régions: *atbegi* dans le Centre et l'Est du Kazakhstan, *at sejne* ou *sejne* dans l'Ouest, *bapker* au Sud, *sejs* à Turgaj *(*at*)*sejis* (11), *saāpker* au Kirghizstan. Leur rôle est primordial, car la course sur longue distance représente une véritable épreuve pour le cavalier et sa monture. Les chevaux doivent avoir subi un entraînement spécifique dont l'absence ou l'insuffisance peut être fatale. La date des courses importantes est annoncée un à deux mois à l'avance (12) afin de permettre cette préparation. L'art de l'entraîneur consiste à savoir doser nourriture, abreuvement, travail et repos en fonction des caractéristiques de chaque cheval. En Asie centrale, l'entraînement se compose d'une alternance de phases d'engraissement et d'amaigrissement. Il se conçoit comme un processus d'assèchement de l'animal, phénomène dont les progrès se manifestent par l'évolution de la sudation et qui se base sur un jeu subtil du chaud et du froid, du sec et de l'humide (13).



**Séance d'entraînement au Kirghizstan.
L'un des trois chevaux est vêtu d'une couverture pour
activer la sudation**

1) Levšin 1840 [1832], 369; Vogak 1873, 92; Dobrosmyslov 1895, 122-123; Levanevskij 1895, 92.

2) Simakov 1977, 82.

3) Sorokin 1886, 648. Une verste = 1,067 kilomètre.

4) Grodekov 1889, 254.

5) Levšin 1840 [1832], 369-370.

6) Dmitriev (1914, 10-11) précise que 10 à 20 % du prix sont donnés à une personne éminente, 10 % au trésorier de la course, pour alimenter le fonds de l'épreuve. Le propriétaire reçoit le reste, qu'il partage ensuite avec ses apparentés, si bien qu'il ne lui reste parfois plus rien.

7) Dobrosmyslov 1895, 128.

8) Musilim Abikov, entretien du 19.7.94 à Uš-Biik, Žarminskij rajon, Semipalatinskaja oblast', Kazakhstan.

9) Babadžanov 1871, 69. Les Kazakhs se divisent en trois hordes (*žüz*): la "grande horde" ou "horde aînée" (*ūly žüz*) dans le Sud-Est; la "horde moyenne" (*orta žüz*) dans le centre; la "petite horde" ou "horde cadette" (*kiši žüz*) dans le Nord-Ouest et l'Ouest. En outre, la horde de Bökej (rus. Bukej), appelée Horde intérieure à partir de 1845, a été formée au début du XIXe siècle, après qu'un groupe de Kazakhs de la Petite horde a migré sur un territoire situé entre l'Oural et la Volga. Elle comptait une population de 213 146 personnes d'après le recensement de 1897.

10) Simakov 1977, 83.

11) Syzdykova & Husain 2002, 81, 82, 711, 122; Dobrosmyslov 1895, 128; entretiens avec Ahmet Toktabaev en 1995 et Gabit Kuralbaev à Šien, Žambylskij rajon, Almatynskaâ oblast', Kazakhstan. En Iran, les entraîneurs turkmènes sont également appelés «*séiš*» (cf. portrait de l'un d'entre eux brossé par Bures 1992, 21, 54 et *passim*).

12) Barmincev 1958, 54.

13) A propos des techniques d'entraînement, voir Kaller 1885; Ferret & Toktabaev, à paraître; et pour leur interprétation, Ferret 2004.

Les courses se déroulent généralement sur une vingtaine à une quarantaine de kilomètres, selon l'âge du cheval. Des chevaux des deux sexes, entiers ou castrés, participent aux courses et concourent ensemble (1), bien que, dans l'usage courant, Kazakhs et Kirghizes utilisent seulement des hongres comme chevaux de selle. La réalité contredit parfois le proverbe sexiste: kaz. *bajtal šauyp bājge almas* "une jument ne remportera pas de prix au bājge". Une certaine discrimination demeure, puisque le sexe d'une pouliche est quelquefois invoqué pour justifier la non attribution d'un prix mérité. Les juments courent seulement tant qu'elles n'ont pas mis bas (2). En Asie centrale, les courses ne semblent pas avoir été conçues pour servir à la sélection des reproducteurs comme ce fut le cas en Europe (3). Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, certaines juments sont engagées dans des épreuves pour évaluer leur qualité sportive avant de servir à la reproduction (4).

Les cavaliers sont des enfants, le plus souvent des garçons, vêtus très légèrement, de couleurs vives ou claires,

un foulard noué sur la tête (5). Ces jeunes jockeys n'ont qu'une dizaine d'années: 6 à 10 ans (6) ou 8 à 12 ans (7). Certains témoins relèvent la présence de filles parmi eux (8), mais elles sont rares.

Le nom des champions, des entraîneurs habiles et des connaisseurs avisés reste longtemps dans les mémoires: Šergazy et son coursier Ker-kaška (9); Aukatym, qui domina le monde des courses de la horde de Bökej dans les années 1860 et 1870; le sultan Abilgazy qui, chez le khan Džanger, sauva du couteau du boucher un poulain isabelle aux yeux vairons qui fut par la suite vaincu en course (10). Des animaux d'aspect piteux, acquis à bon marché, devinrent de célèbres coursiers. D'autres, à l'inverse, virent leurs qualités reconnues dès leur plus jeune âge, furent constamment choyés et jalousement gardés, tel Taj kaška qui fut acheté 1 000 roubles encore poulain (11). Ainsi naquirent des légendes semblables aux belles histoires de révélations qui se racontent chez nous, parmi les cracks du trot comme Ourasi (12).

Le déroulement de l'épreuve

Un témoin décrit ainsi la fièvre qui précède le départ:

"Les propriétaires des chevaux se sont levés tôt le jour de la course, ou même ne se sont pas couchés, soignant leurs chevaux toute la nuit, et ont demandé aux mollahs, venus de toutes parts, de prier pour eux, leur promettant une bonne récompense en cas de victoire. En outre, eux-mêmes ont prié leurs ancêtres de les aider à remporter un prix, leur promettant, en cas de succès, de leur sacrifier un mouton blanc ou noir portant une étoile sur le front, signe de chance. Quelques-uns enfin, n'ont pas quitté d'une semelle les *qūmalaqšy*, qui augurent à l'aide de fiente de mouton, leur demandant pour la centième fois si leur cheval remportera un prix. [...] Les Kirghizes craignent par-dessus tout qu'on jette un sort à leurs chevaux; c'est pourquoi ils ne les montrent à personne avant la course, ils les couvrent d'une couverture et tressent leur crinière et leur queue en mêlant aux crins des plumes de grand-duc et des talismans fournis par les mollahs contre le mauvais oeil" (13).

Le lieu du départ est précisé au dernier moment pour éviter les fraudes: les chevaux dissimulés à l'avance sur le parcours en vue de remplacer un concurrent fatigué (14). Un chanteur (kir. *akyn*; kaz. *aķyn*: barde ou poète improvisateur) hâte la foule, annonce le début de la course, dit en quelle occasion elle est organisée et quels sont les prix mis en jeu (15). Parfois, deux orateurs rivalisent pour chanter les louanges de leur clan respectif (16).

Les concurrents défilent devant les spectateurs puis se rendent tous ensemble, au trot, jusqu'au point de départ. Après un temps de repos, le signal du départ est donné par un lever de drapeau (17). Tous font alors demi-tour et reviennent à fond de train. Des arbitres, éventuellement armés de bâton pour empêcher les faux départs, veillent au bon déroulement de l'épreuve, afin d'éviter les tricheries (18).

ordinaire est de 30-50 roubles dans la région; 150-300 roubles pour un coursier.

1) Žanbek Alybekov, entretien du 5.10.94 au haras de Lugovoj, Žambyls'kaâ oblast', Kazakhstan.

2) Mëlis Alybekov, entretien des 15 et 16.6.94 à Tamgaly, Žambylskij rajon, Almatynskaâ oblast', Kazakhstan.

3) Les fr. *race* et angl. *race* ne sont pas que des faux amis, si l'on considère l'équation "cheval de race = cheval de course" (cf. Blomac 1991, 100).

4) Modagali Yrysov, entretien du 8.7.94 à Kegen, Raimbeksij rajon, Almatynskaâ oblast'.

5) Kolosovskij 1910, 117, 113; Levšin 1840 [1832], 369; Vul'fson 1913, 55.

6) Radloff 1989 [1893], 317.

7) Levanevskij 1895, 92.

8) Dmitriev 1914, 10; Sorokin 1886, 646.

9) Akmoldoeva 1983, 177.

10) Babadžanov 1871, 70.

11) Sorokin 1886, 648. A la fin du XIX^e siècle, le prix d'un cheval

12) Digard (2001) note qu'en France, dans le monde du galop, les vedettes sont les jockeys, alors que dans celui du trot, ce sont les chevaux, car leur carrière est plus longue.

13) Ibragimov 1876, III (9), 51-63. Les traductions des citations russes sont de mon fait. Au XIX^e siècle, les Russes appelaient les Kazakhs actuels «Kirghizes-Kaïssaks», ou bien simplement «Kirghizes», et les Kirghizes actuels «Kara-Kirghizes». Je laisserai ces dénominations telles quelles dans les citations que je traduis, mais le lecteur devra garder à l'esprit que, bien souvent, lorsque ces auteurs disent «kirghize», il faut entendre «kazakh».

14) Vul'fson 1913, 54-55.

15) Dobromyslov 1895, 128.

16) Sorokin 1886, 646.

17) Pol'ferov 1890, 747.

18) Grodekov (1889, 253) et Simakov (1984, 80) appellent ces arbitres kir. *at ajdooču*, littéralement "conducteur de troupeau", alors que pour Ūdahin (1965, 30), ce mot désigne les participants au *süröö*. En kazakh, *at ajdaušy* signifie

Sur une partie du parcours, la piste est encadrée par une allée de cavaliers qui surveillent les concurrents et se joignent à eux au fur et à mesure de leur passage (1). A l'approche de l'arrivée, les supporteurs de chaque cheval ont parfois le droit de pratiquer le kaz. *köterme* ou kir. *Süröö* (2), qui consiste à pousser, tirer, ou même porter le cheval jusqu'au but.

"Si le cheval s'épuise en approchant du but, le maître et ses parents et amis, qui tous vont ordinairement à cheval au devant des coureurs, lui jettent, sans s'arrêter, un ou deux arcanes [corde]; quatre ou cinq personnes le fouettent à coups de plète (fouet), le tirent par la bride, l'excitent à force de cris et de tapage, jusqu'à ce qu'enfin ils l'aient ainsi comme traîné jusqu'au but. Malheur à celui qui, même sans intention, ou, comme cela arrive quelquefois, avec l'intention de retarder la course du cheval, se trouve sur le chemin des coureurs; l'ardeur qui les pousse, leurs cris sauvages, le bruit des chevaux, les nuages de poussière qu'ils font lever, ne leur permettent ni de voir ni d'entendre" (3).

"Les gens partent à la rencontre des coursiers environ 15 km avant l'arrivée et, là, ils font tout ce qu'ils peuvent pour alléger le cheval. Ils font descendre le cavalier et le font remonter en plein galop avant l'arrivée; ils traînent le cheval avec des cordes; le tirent par la queue, la crinière et la bride, le poussent avec des hurlements terribles, mais sans user de leur fouet" (4).

Dans les courses les plus importantes, jusqu'à 700 cavaliers, dits kir. *sürôñčù*, pouvaient être voués au service d'un seul coursier. Ce chiffre, multiplié par quelques centaines de concurrents, donne un nombre total de "pousseurs" impressionnant. Ils étaient répartis tout au long du parcours, afin de pratiquer le *sürôô* à partir du lieu convenu avant le départ (5).

L'arrivée d'une course kazakhe est un morceau de bravoure:

"Un cavalier vint annoncer que les chevaux approchaient. Tout le monde se leva, se précipita sur des chevaux déjà prêts et se plaça sur deux rangs serrés, face à face, de manière à former une longue rue. Derrière ces lignes de cavaliers, d'autres se pressèrent en foule et certains se mirent debout sur leur cheval pour mieux examiner les coursiers, d'autres encore grimpèrent sur les épaules des cavaliers du premier rang. Il va de soi que discussions, conjectures et paris allaient bon train dans le public. Les uns, scrutant l'horizon, dirent que le premier était le cheval moreau avec une étoile sur le front qu'Altybaj avait extorqué (6) à Žetyspaj; d'autres leur opposèrent que celui qui menait

la course était un cheval bai portant un garçonnet avec une ceinture rouge, d'où ils conclurent qu'il s'agissait du cheval de Bejsen. [...] Bientôt les coursiers apparurent. Le premier, fatigué, remuait la queue et portait un garçon qui jouait énergiquement du fouet et criait vivement le nom de son propriétaire. Des cavaliers qui l'entouraient tiraient le cheval par les rênes, l'encourageaient par des hululements et le cinglaient sans répit. Le peuple accueillit par des cris frénétiques l'apparition de ce groupe et prodigua ses louanges adressées tantôt au cheval, tantôt au propriétaire, tantôt au garçon qui montait le coursier. [...] Le troisième cheval galopait encore avec entrain à l'arrivée, ce qui suscita des acclamations assourdissantes dans le public. Il appartenait à quelqu'un qui n'était pas riche, c'est pourquoi seuls deux cavaliers l'accompagnaient" (7).

Ce procédé du *köterme*, qui paraît bien étrange au vu des principes occidentaux de la compétition – et intolérable à ceux qui ne conçoivent les courses qu'en vue de la sélection –, souligne le caractère collectif des *bäjge*. Encore de nos jours, M. Abikov m'a rapporté: "quand on approche du finish, les supporteurs du cheval le prennent par la bride, par la queue, pour l'amener jusqu'au bout. Ils se mettent à quatre ou cinq pour le tirer. Parfois même, on passe deux cordes sous le ventre du cheval et cinq à six personnes le portent ainsi jusqu'à l'arrivée" (8). Le *köterme* n'était néanmoins pas autorisé dans les épreuves auxquelles j'ai assisté.

Quand un cheval périssait avant la fin de l'épreuve, le prix pouvait néanmoins être accordé si le cavalier parvenait à porter jusqu'au but la tête du cheval mort ou sa bride (9). L'inverse était aussi vrai:

"Parmi les premiers, un cheval arriva sans cavalier, mais on accorda néanmoins le prix prévu. Le garçon qui le montait [...] avait chuté en descendant un monticule et s'était tué sur le coup en tombant sur une pierre. Le sultan décida que le prix, composé d'un cheval, de deux chameaux, d'un taureau et de quinze moutons, devait revenir au père du garçon défunt" (10).

Normalement, en cas du décès du cavalier, le propriétaire du cheval devait donner au père du garçon le coursier avec le prix gagné et se charger en outre des frais d'obsèques. A défaut, il lui devait un *kun* (11).

Il arrivait aussi que des chevaux expérimentés galopent seuls, sans cavalier (kir. *žajdak at* ou kir. *žajdak kùluk*) (12).

La lutte entre les cavaliers est particulièrement âpre lorsque plusieurs clans participent à une même course. Dans ce cas, tout le monde la considère comme une compétition entre clans et non entre individus. Jadis chaque concurrent clamait le cri guerrier de son clan au lieu du nom du propriétaire du cheval. C'est le clan qui recevait le prix et le partageait (1).

"conducteur de troupeau" et "cocher".

1) Levanevskij 1895, 92.

2) Littéralement, *köteru* signifie "soulever de terre" en kazakh et *sür-* signifie "pousser en avant" en kirghize.

3) Levšin 1840 [1832], 369. Voir aussi Grodekov 1889, 254; Sorokin 1886, 646; Dobrosmyslov 1895, 126; Kolosovskij 1910, 114; Dmitriev 1914, 10.

4) Vogak 1873, 93.

5) Simakov 1984, 81.

6) En principe, un bon cheval de course ne se vend pas. Il peut seulement faire l'objet d'un don. Néanmoins, on trouve des exemples de chevaux de courses vendus cent fois le prix d'un cheval ordinaire. Babadžanov (1871, 77) cite le cas d'une jument vendue 200 roubles argent après une victoire en course alors que personne ne voulait l'acheter 70 roubles auparavant.

7) Ibragimov 1876, 60-61.

8) Musilim Abikov, entretien du 19.7.94 à Uš-Biik, Žarminskij rajon, Semipalatinskaâ oblast', Kazakhstan.

9) Simakov 1984, 83.

10) Ibragimov 1876, 60-61.

11) Grodekov 1889, 255. Kaz. *kün*; kir. *kun*: "prix du sang", amende à acquitter en cas d'homicide ou de mutilation par le clan du fautif.

12) Dans l'Empire romain, Pline l'Ancien relate une course de

"Les prix, reçus lors des fêtes, ne reviennent pas au vainqueur mais ils sont partagés parmi les membres du clan. Si quelqu'un est offensé, c'est tout le clan qui le défend et est prêt à lui porter un secours matériel. S'il est accusé, même à juste titre, le clan dans son entier le défend, quitte à faire de faux témoignages. Les intérêts du clan passent au premier plan et priment sur la vérité" (2).

Contestations, disputes et bagarres ne sont pas rares à l'arrivée, quand on soupçonne une tricherie ou quand deux chevaux arrivent en même temps (3). En cas d'ex aequo, le prix peut être divisé par deux ou les adversaires départagés par une petite épreuve supplémentaire (4). Les litiges sont réglés par le maître de maison, organisateur de la compétition, avec les conseils des kir. *aksakal*, kaz. *aqsaqal* ("barbe blanche", homme âgé et respecté), mais cela n'empêche pas le concurrent malheureux de se venger de la perte de son prix par une raclée assénée à son adversaire. Des meurtres sont même signalés.

Pour éviter les fraudes, une personne peut être chargée de saisir par la bride, dès l'arrivée, chaque coursier auquel un prix est destiné et de l'emmener à l'écart jusqu'à la distribution des lots (5). Autre procédé utilisé: chaque cavalier devait donner son couvre-chef à l'arrivée, qui servait ensuite de témoin pour établir l'ordre d'arrivée et distribuer les prix en conséquence.

Les observateurs allogènes insistent sur le désordre qui préside à l'arrivée et lors de la distribution des prix.

"Alors que les coursiers se trouvaient à une verste à peine du finish, les propriétaires et leur famille se précipitèrent vers eux au galop et ils se mirent à stimuler ceux qui se faisaient distancer en sifflant, en leur lançant des pierres, en criant et en les fouettant. Quand cette horde sauvage s'approcha de l'arrivée, on ne pouvait plus rien distinguer. C'était une masse compacte de centaines de chevaux au galop, qui filaient parmi des hurlements et dans un vacarme incroyable [...].

On me conseilla alors de m'écarter, car ce qui devait suivre n'était pas sans danger. Par la suite, je remerciai l'homme qui m'accompagnait de ce conseil avisé car commença effectivement une course folle, où on pouvait très bien se retrouver désarçonné et piétiné par la foule. Tout le public se rua sur les prix, les uns pour assister au spectacle, les autres, pour prendre leur trophée aux vainqueurs. Je n'étais pas en état de comprendre ce qui se jouait sous mes yeux. On entendait des cris frénétiques, des clameurs et des jurons. Les cavaliers descendirent de cheval et la foule se précipita sur les prix de telle sorte qu'en un instant, il ne resta plus rien. On m'a expliqué ensuite que les vainqueurs avaient reçu peu de choses: c'étaient les spectateurs qui s'étaient emparé de la majeure partie des récompenses et l'avaient emportée en triomphe. On dit que ça se passe toujours comme ça pendant les courses. Personne ne fait courir son cheval pour le prix, parce que le propriétaire du cheval vainqueur n'obtient jamais son prix. Il le fait juste par vanité, parce qu'il préfère la gloire d'être le propriétaire d'un bon coursier à n'importe quelle récompense. Même s'il arrive à avoir son prix, il doit, selon la coutume, distribuer tout ce qu'il a reçu à ses parents et à ses voisins d'aoul. Autrement, tout le monde l'accuserait d'avarice" (6).

Les types de courses

On distingue différents types de courses selon la distance, l'âge et l'allure des chevaux, les cavaliers, enfin selon l'occasion pour laquelle elles sont organisées. La première différence qui sépare les *bäjge* de nos compétitions hippiques est liée à la distance parcourue. Cette caractéristique en fait des épreuves d'endurance, alors que nos courses de plat – où la distance classique est 2 400 m – privilégient la vitesse. Les *bäjge* faisaient naguère 2, 4 ou 6 kir. *taš* "pierre", une ancienne mesure de distance équivalent à 8 km (7), soit une longueur de 15 à

50 km environ. Puis les courses elles-mêmes sont devenues des mesures de distance. Pour exprimer le court chemin qui reste à parcourir, un Kirghize pourra dire: *kunan čabyš žol kaldy* "il ne reste plus qu'une course de poulain de deux ans [et nous sommes arrivés]" (8).

Il convient néanmoins de rappeler que des courses de longue distance existent aussi chez nous. Bien avant la diffusion des actuels raids d'endurance, qui font habituellement 100-160 km (9), les *King's plates*, en Angleterre, se couraient sur deux ou trois fois quatre miles, soit 13 à 20 km (10). Et au XVII^e siècle, les pistes anglaises font entre quatre (6 436 m) et huit miles (12 872 m) (1).

Le kaz. *alaman bājge* (kir. *alaman bajge* ou encore kaz. *ülken bājge*) est la course reine. C'est la plus regardée, la plus convoitée et la mieux dotée. Elle est ouverte aux chevaux de tous les âges et se court sur trente à quarante kilomètres. Le kir. *kara žaryš*, kaz. *qara žarys*,

chairs remportée par des chevaux privés de meneur. «Lors de la célébration des jeux séculaires dans le Cirque, sous l'empereur Claude, Corax, cocher de la faction blanche, fut jeté par terre au départ: les chevaux prirent le premier rang et le gardèrent, s'opposant, se lançant, et faisant contre leurs rivaux tout ce qu'ils auraient pu faire avec le plus habile conducteur; on rougissait de voir des chevaux l'emporter en habileté sur des hommes: eux cependant, ayant franchi la carrière, s'arrêtèrent à la ligne de craie qui sert de limite" (*H. N.*, VIII-160, 344-345).

1) Grodekov 1889, 254; Akmoldoeva 1983, 182.

2) Kušner 1929, 80.

3) Observation du 16.10.94 à Šien, Žambyl'skij rajon, Almatynskaâ oblast', Kazakhstan.

4) Grodekov 1889, 255.

5) Dobrosmyslov 1895, 129, 131; Levanevskij 1895, 93; Vul'fson 1913, 59.

6) Radloff 1989 [1893], 318-319.

7) Grodekov 1889, 253.

8) Ūdahin 1965, 832; Aouezov 1960, 123; Ferret 2005.

9) Aux Etats-Unis, la première Tevis cup, sur 100 miles, a lieu en 1955. En France, la première édition de la course de Florac, se déroule en 1976, sur 115 km. Les premiers championnats d'Europe d'endurance équestre ont lieu en 1984 et les premiers championnats du monde en 1986, cf. Ménager 2004.

10) Blomac 1991, 56. Inaugurées sous le règne de Charles II (1660-1685), les *King's plates* furent initialement conçus pour

littéralement "course noire", est une course de courte distance qui sert de test à la veille des grandes courses et à l'issue de laquelle aucun prix n'est délivré. Le kir. *čoŋ bajge* est une course très longue, jusqu'à cent kilomètres (2). Dans le kir. *konoluu bajge* ou *tünötör bajge* (3), les concurrents doivent partir la veille vers le point de départ, où ils passent la nuit avant de revenir au galop (4), tandis que pour l'*alaman bajge*, l'aller et retour s'effectuent le même jour. Les Ouzbeks d'Afghanistan faisaient naguère courir leurs chevaux karabaïrs sur 60 à 70 km, traversant marais et rivières, après s'être rendus la veille au point de départ. Dans la course observée par A. Borns, vers 1845, le dernier prix distribué, donné au septième arrivé sur une vingtaine de concurrents, fut une pastèque, déclenchant les rires du public (5).

Les temps habituels, pour des courses de 20 verstes, tournent autour de 27 à 33 minutes (6). Les records de vitesse enregistrés au XIX^e siècle (7) ont éveillé la suspicion, mais des expériences menées par les Soviétiques dans les années 1950 ont confirmé la rapidité des chevaux kazakhs sur des distances moyennes et longue (8).

Les courses pour jeunes chevaux se courent sur des distances un peu plus courtes: kaz. *taj bajge*, kir. *taj čabyš* pour les poulains âgés d'un an et demi, appelés *taj* (9), sur une dizaine de kilomètres; kaz. *qūnan bajge*, kir. *kunan čabyš* pour les poulains âgés de deux ans, sur une vingtaine de kilomètres. On trouve aussi mention chez les Kirghizes de *byšty čabyš*, courses pour les poulains de trois ans (10), mais pas chez les Kazakhs, car les chevaux sont réputés plus faibles à cet âge (11). En Mongolie, la différenciation des courses selon l'âge des chevaux est, semble-t-il, encore plus fine (12).

Les poulains peuvent participer à des *taj bajge* dès leur deuxième automne, alors qu'ils ont un an et demi. Des juges vérifient leur denture au départ pour s'assurer de leur âge. Les chevaux plus âgés n'ont pas le droit de participer à des *taj bajge*, mais les jeunes chevaux peuvent s'aligner avec des adultes. Au XIX^e siècle, un certain Ajdabol, du clan Šerkeš de la horde de Bökej, entraîna un poulain nommé Zymyraq "Fougueux" qui, à un an et demi, surpassa tous ses adversaires plus âgés sur une course d'environ 35 km et remporta un prix de cent moutons (13).

Outre les épreuves de galop, il existe aussi des

des chevaux de six ans chargés de 76 kg. A partir de 1751, ils accueillirent des chevaux plus jeunes (5 puis 4 ans), moins chargés (63 et 57 kg), sur des distances plus courtes (2 miles) puis ils disparurent en 1887.

1) Edwards 2007, 333.

2) Simakov 1984, 78. D'après Levanevskij (1895, 92), les courses se couraient autrefois sur une centaine de verstes à l'occasion des *as*.

3) En kirghize, *kon-* signifie "faire une halte pour la nuit" et *tünö-* "passer la nuit".

4) Abduvaliev 1984, 4-5.

5) Borns 1848.

6) Kolosovskij 1910, 116-117; Barmincev 1958, 108.

7) Selon Džantjurin (1883, 31), les premiers parcouraient 20 verstes à la vitesse moyenne de 38 km/h, le record étant, en 1853,

courses d'ambleurs (kaz. *žorga žarys*, kir. *žorgo salyš*). Rapide et confortable, cette allure par bipèdes latéraux est très prisée dans l'aire altaïque. "Pour un riche dandy kirghize, un bon ambleur est un attribut aussi indispensable qu'une jeune et jolie femme" (14). Les distances de ces épreuves sont alors réduites, ainsi que le nombre de participants, car les ambleurs sont rares. Mais il s'agit d'une équitation toute différente, où la stabilité prime sur la légèreté. C'est pourquoi les cavaliers sont souvent des adultes – parfois des femmes – et les chevaux, toujours sellés. La position est caractéristique de l'amble: bien assise, le buste légèrement en arrière. On signale également des courses de trotteurs (kir. *taskaksalyš*), mais elles sont rares.

Enfin, certaines courses se distinguent par les cavaliers qui y participent: jeunes filles pour les kir. *kyz žaryš*, jeunes brus pour les kir. *kelin žaryš*, mais ces courses demeurent anecdotiques. Malgré l'apparente variété de ces courses, la principale demeure l'*alaman bajge*, c'est sur elle que se concentre l'intérêt général, c'est elle qui est dotée des meilleurs prix, les autres ne servant qu'à la mettre en valeur, comme les divers jeux, équestres ou non, qui se déroulent alors que l'*alaman* est lancé, pour faire patienter le public en attendant l'arrivée. Ces autres distractions sont, par exemple, la lutte à pied (kir. *kūrōš*) ou montée (kir. *ēr oodaryš*, kaz. *audaryspaķ*), le "rattrappe-la-fille" (kaz. *kyz kuu*, kir. *kuz kuumaj*), où un cavalier doit parvenir à rejoindre une jeune fille lancée au galop et l'embrasser au risque de se faire fouetter, mais ce sont de "petits jeux" (kir. *majda oūndar*) (15). Le grand jeu, c'est l'*alaman bajge*.

de 27'30" (soit 46 km/h). Selon Vilkinsk (1875, 32), à Ouralsk, en 1836, un cheval parcourut 18 verstes en 25'5" (soit 46 km/h). Selon Pol'ferov (1890, 747), en 1890, un cheval parcourut 30 verstes en 41'50" (soit 45 km/h). V. P. Kolosovskij fournit les records suivants: 2 verstes [2,13 km] en 2'49"; 6 verstes en 9'22"; 20 verstes en 27'30"; 30 verstes en 48'45"; 100 verstes en 4h½ (soit une moyenne de 23,6 km/h). Pour les grandes distances, Vogak (1873, 91) affirme que les chevaux "kirghizes" parcourent habituellement 200 verstes en 24h ou 400 verstes en 37h. Ces temps sont plus qu'honorables, comparés à ceux des vainqueurs des raids d'endurance passés (le 10 mai 1898, près de Varsovie, un officier cosaque du Don remporte un raid de 35 verstes en 1h52'; un lieutenant suédois fait 100 km en 4h19'36") ou actuels: les 160 km de Florac se courent à 15 km/h; les 130 km de la World Cup de Dubaï, invariablement remportée par des concurrents des émirats arabes, à 24 km/h.

8) Barmincev 1948; Barmincev 1958, 108-109. En 1948, un kazakh "amélioré" court 100 km en 4h6' et, en 1950, un Kustanaj les court en 4h1'5". L'étalon croisé Don-kazakh Zenit a parcouru 311,6 km en 24 h.

9) Sur les dénominations des chevaux suivant l'âge et le sexe dans les langues turques et mongoles, cf. Ferret 2006, 315-330.

10) Simakov 1984, 77.

11) Babadžanov 1871, 80.

12) Kajdolla & Sabidolla Mukauly, entretien du 20.7.94 à Uš-Biik, Žarminskij rajon, Semipalatinskaâ oblast', Kazakhstan.

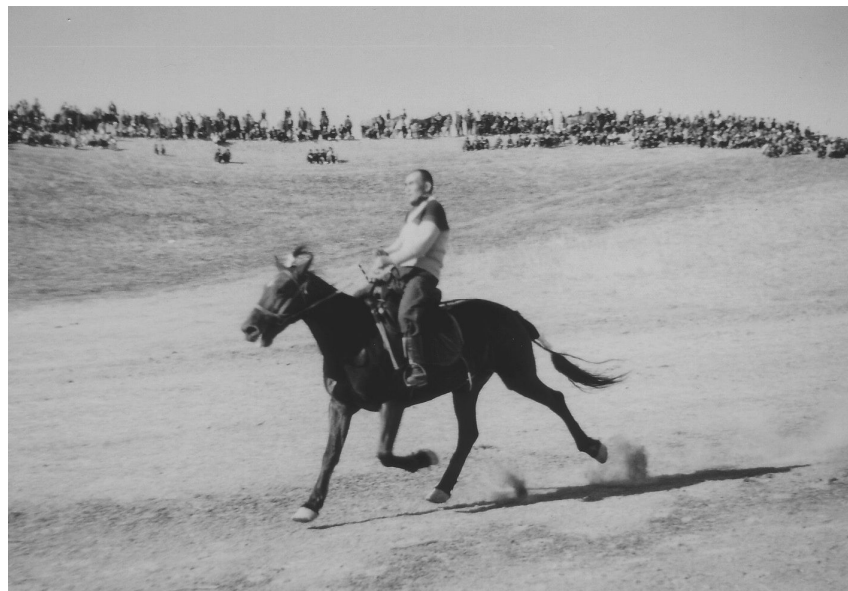
13) Babadžanov 1871, 70.

14) Vogak 1873, 93.

15) Simakov 1984, 76.



Course de poulains au Kirghizstan



Askar Mustapaev, vainqueur sur Toryorõa, d'une course d'ambleurs (sur 7 km)

Le clou des festivités

Traditionnellement, les courses accompagnent les festivités célébrant différentes étapes de la vie des nomades. A la naissance d'un fils ou lors de sa circoncision, certains riches organisant des fêtes (kaz. et kir. *toj*) comprenant des courses de chevaux (1). Lors des noces ont souvent lieu des *q̄nan bājge* pour accompagner le départ de la fiancée (2). Après la course, tous les jeunes garçons, sans descendre de cheval, se précipitent vers la

ourte où se trouve la fiancée avec tout l'élément féminin de la fête et ils tentent d'ôter le kaz. *T̄ndik* (3) malgré la résistance acharnée des femmes (4).

"Il y eut au village de Sabanaka une noce tatare [...] On nous dit qu'il y avait des chevaux rassemblés dans la ville, qui devaient faire une course jusqu'à cette maison: c'est un usage fort ancien. Afin qu'il se trouve toujours des cavaliers et des gens qui veuillent louer des chevaux pour cette course, la fiancée et le fiancé donnent plusieurs prix, dont le plus considérable est à celui qui arrive le premier, et ainsi des autres. Le fiancé donnait cette fois une pièce de kamka rouge, une peau de renard, une pièce de kham vert, un pièce de tchandar blanc, une peau de cheval rouge. La fiancée

1) Gmelin 1767 [1751], I, 79-80; Moškov (1895, 51), qui recense des courses hippiques chez de multiples peuples turcophones, en décrit à l'occasion de la circoncision d'un garçon chez les Nogaïs de la région d'Astrakhan; Ibragimov (1872, 123, 126) mentionne des courses hippiques pour fêter la naissance d'un garçon ou sa circoncision chez les Kazakhs de la grande horde; Akmoldoeva 1989, 55.

2) Vogak 1873, 92; Levanevskij 1895, 76.

3) *T̄ndik*: morceau de feutre recouvrant l'orifice situé au sommet de la ourte.

4) Z. 1889, 132.

donnait une pièce de kamka violet, une pièce de drap boukhare, nommé darei, moitié laine, moitié soie, rayé de blanc et de rouge, une peau de loutre, une pièce de kitaica rouge, une peau de cheval rouge. On attachait ces prix à de longues perches que l'on planta devant la maison. On les rangeait selon leur valeur dans l'ordre suivant: le kamka violet, le kamka rouge, le darei, la peau de loutre, le kitaica, la peau de renard, le kham vert, le tchandar, les peaux de cheval. Il y avait donc en tout dix prix, pour les dix premiers qui arriveraient. A onze heures on en vit trois; c'était trois jeunes garçons russes, qui portaient des culottes blanches: on leur donna les trois premiers prix. Trois autres arrivèrent quelque temps après, et ainsi de suite. Presque tous étaient des jeunes garçons russes ou tatares et portaient aussi des culottes blanches. On donna les dix prix aux dix premiers qui arrivèrent mais on nous dit que ces prix n'étaient pas toujours distribués sans partialité" (1).

Des courses de moindre envergure peuvent aussi être organisées lors du départ d'un hôte de marque comme le décrit A. Haruzin, quittant un sultan:

"Cinq cavaliers partirent en avant, s'éloignant d'environ 1,5 verstes, puis lâchèrent leur cheval et revinrent à fond de train. Ils avaient ôté leur selle et n'avaient conservé qu'un coussin sans étriers" (2).

Dans ce cas, il est d'usage que ce soit le notable lui-même qui fixe la distance (3). Plus rarement, quelques épreuves se courent à l'occasion de fêtes religieuses, telles que le kaz. *kurban ayt*, kir. *kurman ayt*, pour la clôture du ramadan (4).

Mais les courses ont surtout leur place dans les fêtes funéraires (5). Le kaz. *kör bājge*, kir. *kör bajge* a lieu le jour de l'enterrement, sur cinq à dix kilomètres jusqu'à la tombe. Il est plus ou moins doté, selon la richesse du défunt et vise à ce "que le souvenir du défunt reste longtemps dans la mémoire populaire" (6). Le kir. *mürzö bajge* ou *bejit bašy* (7) a lieu quarante jours après la mort. Dès l'annonce d'un décès, monter à cheval et faire galoper sa monture à perdre haleine jusqu'à l'aoul du défunt est un moyen d'exprimer la peine que l'on éprouve. Le cavalier crie *Oj, Bauyrym!* [littéralement "Oh, mon foie", i.e. mon frère] pour pleurer le disparu, il vacille en selle et tombe même parfois. Le cheval de selle du défunt est dit endeüllé (kaz. *tül at*), comme l'est la veuve. Il est vêtu d'une couverture, il a la queue coupée et est abattu au bout d'un an (8).

Il s'agit nécessairement de petites courses le jour de l'enterrement car on n'a pas eu le temps d'entraîner les chevaux. Les courses les plus importantes ont lieu lors des kaz. *as*, kir. *aš*, fêtes célébrant le souvenir d'un défunt et

ayant lieu, en principe, un an après la mort (9). L'*as* ne s'accompagne de *bājge* que lorsque le défunt était un homme riche et d'âge mûr, dont la pique funéraire, plantée contre la paroi de la iourte durant une année avant d'être rompue lors de la cérémonie, est garnie d'un fanion de tissu blanc (10).

Dans les années 1860, W. Radloff assiste durant quatre jours, près de la rivière Mejke, dans la région de Semipalatinsk, à l'*as* donné par un certain Ata Bek pour son père. Il remarque que, chez les Kazakhs, l'enterrement lui-même s'effectue suivant le rituel musulman, avec la participation d'un mulla, mais que toutes les cérémonies qui l'accompagnent, le comportement des femmes du défunt et des gens de sa famille demeurent conformes aux coutumes locales, "que redoutent mortellement les musulmans sédentaires" (11).

L'*aš kirghize* débute par des courses pour poulains de deux et trois ans, alors que les invités arrivent de toutes parts. Ces petites courses sont dotées par les invités eux-mêmes, après qu'ils ont dit une prière pour le défunt. De même, chez les Kazakhs de Chine, les invités, parents par alliance, offrent des cadeaux de condoléances sous forme de *kumys* "lait de jument fermenté", de chameaux et de chevaux ainsi que des prix pour les courses (12).

Puis a lieu le kir. *kemege bajge*, qui correspond au rituel du creusement du foyer (*kemege*) servant à la cuisson de la viande funéraire. Y participent des coursiers fameux qui ne sont pas, ce jour-là, en mesure de s'aligner au départ d'une grande course ou des coursiers inconnus qui peuvent ainsi faire reconnaître leur valeur (13). Enfin la cérémonie funéraire s'achève par un *alaman bajge*.

"Le clan de Bojéi avait commencé depuis l'hiver à préparer cet *as*. Au printemps, il en avait informé tout le monde [...] Les parents de Bojéi de la tribu Naïmane apportaient pour les courses un cheval moreau et deux coursiers gris dont la crinière et la queue avaient été soigneusement tressées et qui portaient des bouquets de plumes à leurs toupets. Ils étaient montés par des petits garçons adroits [...] A la fin du festin, Baïsal escorté de quinze djiguites monta sur la colline et déploya un étendard. A ce signal tous sellèrent leurs chevaux et sortirent: les courses commençaient, ainsi que la lutte et les concours à cheval, c'est-à-dire la partie la plus importante de la fête. Les coursiers aux crinières tressées se rendirent à pas mesurés au lieu du rassemblement. En une minute tout le monde fut à cheval [...] Baïsal éleva l'étendard en criant et galopa du côté du Karachoky. Les courses devaient avoir lieu dans une grande plaine qui s'étendait là. Dès que le drapeau vola, les cavaliers, qui attendaient le signal, jaillirent en un flot ininterrompu. [...] Erbol rapporta que cent cinquante chevaux participaient aux épreuves; les dix vainqueurs devaient recevoir des prix de neuf lots; le premier commençait par un chameau, le deuxième par un lingot d'argent" (14).

1) Gmelin 1767 [1751], 1, 56-58.

2) Haruzin 1888, 151.

3) Vogak 1873, 92.

4) Pol'ferov 1890, 733.

5) Grodekov (1889, 253), précise que les Kirghizes (*Karakirgizy*) n'organisent de *bājge* qu'à l'occasion des fêtes funéraires, alors que les Kazakhs (*Kirgizy*) en font aussi pour accompagner le départ de la fiancée ou pour la naissance d'un fils.

6) Ibragimov 1872, 152

7) *Kör, mürzö* et *bejit* signifient "tombe" en kirghize.

8) Divaev 1898, 182-186; Aouezov 1958, 302-303.

9) Vogak 1873, 92.

10) Divaev 1898, 187. Pour un homme de 25-40 ans, le tissu est noir et pour un jeune homme, rouge.

11) Radloff 1989, 314.

12) Katanov 1894, 132

13) Akmoldoeva 1989, 58.

14) Aouezov 1958, 286-296.

En 1854 dans la région de Torgai (arrondissement d'Arqalyk), Bajseŋgir Kenebaev organisa un *as* pour la mort de son père. 5 400 personnes étaient présentes, venues de toute la région et de celle du Syr-Daria. On abattit 500 têtes de bétail, dont plus de 150 chevaux pour nourrir les invités. Un des premiers prix était composé de 40 chevaux, 4 chameaux et autres objets (1). En juillet 1860, un certain Kulunbaev organisa un *as* en souvenir de son père comprenant une course de 12 kilomètres où participèrent 42 poulains de deux ans, dont les 9 premiers reçurent des prix, et une course de 35 kilomètres où participèrent 137 chevaux de tous âges, dont les 13 premiers reçurent des prix (2). En juin 1869 fut célébré pendant près d'une semaine l'*as* d'un riche kazakh nommé Čaldik, deux ans après son décès (3).

L'*aš* du *manap* (4) Šabdan Žantaev, qui avait aidé les Russes dans la colonisation du Semireč'e, se déroula du 10 au 14 août 1912, dans la région de Piček (actuel

Biček). Après les lamentations d'usage, près de la iourte où avaient été déposées les affaires du mort, les louanges et les chants des *akyn*, s'accompagnant d'instruments à cordes (kaz. *dombra*, kir. *kyak*, kaz. *qobyz*) et à vent (kaz. *sybyzgy*), on y vit des courses privées, où parents et admirateurs du défunt offraient des prix de 25 à 50 roubles à quiconque arrivait premier sur une distance fixée par le donateur, puis des courses publiques de plus grande ampleur: 10 verstes pour 105 chevaux de deux et trois ans, 38 verstes pour 172 chevaux de tous les âges, le premier prix s'élevant à 5 000 roubles. Le parcours, légèrement vallonné, longeait la rivière Ču. Pour éviter les fraudes, les chevaux avaient été enregistrés, marqués et envoyés la veille au point de départ, enfin des Cosaques surveillaient la course sur toute la longueur.

Ces exemples, qui pourraient être multipliés, montrent que les grandes courses de chevaux sont liées avant tout au culte des morts.

Une course à la mort?

Bäjge et *as* sont à ce point inséparables qu'on utilise parfois un mot pour l'autre (5). Ce lien n'est vraisemblablement pas fortuit, comme le suppose J.-P. Roux.

"Il est probable que les chevaux que, lors des obsèques, on fait tourner autour du corps, que, lors des cérémonies du sacre, on fait déambuler en rond, sont des officiants sacrés. Les courses de chevaux qui sont organisées dès l'époque la plus ancienne dans les tribus altaïques doivent avoir une signification autre que celle que nous lui donnerions de nos jours" (6).

Ce lien ne se limite pas non plus à l'aire altaïque, puisque dans les montagnes du nord de la Géorgie, les courses de chevaux khevsores, bien que différentes dans leur déroulement, accompagnent aussi obligatoirement les funérailles. Y manquer est une grande honte qui fait dire "qu'on n'a pas enterré le défunt" (7). Quelle pourrait donc bien être la nature de ce lien entre les courses hippiques et le culte funéraire?

Chez les peuples turco-mongols, le cheval est l'animal sacrificiel par excellence. Même s'il ne s'agit pas à proprement parler de sacrifice (8), l'usage le plus couramment cité consiste à enterrer des chevaux avec les défunts, comme le faisaient les Scythes à partir du VIII^e siècle avant J.-C. Des coutumes analogues sont attestées

en Sibérie méridionale et orientale, en Mongolie et en Asie centrale du Moyen Age au XIX^e siècle. Diverses immolations équines avaient lieu au cours des funérailles, qui remplissaient, selon toute vraisemblance, plusieurs fonctions: à la fois fournir de la viande pour le festin funéraire et assurer au défunt la jouissance d'une monture et de troupeaux convenables dans l'au-delà. De nos jours, on n'ensevelit plus de chevaux avec les morts. Mais encore aujourd'hui, au Kazakhstan, abattre des bovins au lieu de chevaux pour nourrir les invités d'un *as* ne suscite que du mépris, exprimé sous la forme de cette réflexion: "il a envoyé son père [dans l'autre monde] sur une vache".

Pour la mise à mort des chevaux qui accompagnaient les défunts, les procédés non sanglants étaient privilégiés. Les chevaux dont la viande était consommée lors du festin étaient, pour la plupart, abattus par arrachage de l'aorte (9). Les animaux jadis ensevelis ou perchés à proximité de la tombe étaient soumis à divers traitements. Chez les Scythes, l'animal était abattu d'un coup sur le front (10) ou étranglé (11). Les Iakoutes, eux, fouettaient à mort les chevaux destinés à être enterrés avec le défunt; ils les ensevelissaient encore vivants, les assommaient ou bien les laissaient mourir de faim attachés à un piquet (12). Dans d'autres cas, le procédé ne semble pas explicitement décrit, comme chez les Mongols du XIII^e siècle observés par R. de Monte Croce.

"L'écurier du mort, tandis que les autres se préparent à ensevelir celui-ci, monte le cheval et le fatigue en le faisant courir en tous sens jusqu'à épuisement. Ensuite il lave la tête du cheval avec un vin pur et fort. Le cheval tombe; il l'éventre et le vide de toutes ses entrailles et remplit le ventre d'herbe verte. Puis il lui enfonce par le postérieur un grand pieu qu'il fait ressortir par la bouche. Il le laisse ainsi empalé et le suspend en lui ordonnant d'être toujours prêt

1) Dobromyslov 1895, 123, d'après le récit que lui en fit le vétérinaire M. I. Preobraženskij.

2) Plotnikov G., in *Zapiski Orenburgskogo otdela IRGO*, vyp. 1, 1870, cité par Dobromyslov 1895, 124-129.

3) Ibragimov 1876, 51.

4) *Manap*: chef kirghize cumulant les pouvoirs exécutif, judiciaire et militaire.

5) Dmitriev 1914, 1.

6) Roux 1966, 186.

7) Elašvili 1968, 105.

8) Sur cette question, qui sort de notre propos, cf. Roux 1963, 173; Roux 1966, 196; Testart 2004, I, 9-69; Ferret 2008.

9) Ferret 2006, 716-744; 1054-1067. Dans les pays islamisés néanmoins, l'égorgeage est devenu la norme.

10) Rudenko 1953, 40.

11) Hérodote *Enquête* IV-60, 384.

12) Ferret 2008.

pour le moment où son maître viendra à se lever. Puis ils recouvrent le mort dans sa sépulture" (1).

Ou lors des funérailles, à Pékin, d'un des derniers khans de la dynastie des Yuan, successeur de Khoubilaï décrites par Ibn Battûta.

"L'on fit venir quatre chevaux qu'on força de courir près de la tombe du sultan, jusqu'à ce qu'ils s'arrêtassent (de fatigue). Alors on dressa près du sépulcre une grande pièce de bois, ou poutre, à laquelle l'on suspendit ces chevaux, après avoir introduit dans leur derrière une pièce de bois qu'on fit sortir par leur bouche" (2).

Fatigué par la course jusqu'à l'épuisement, le cheval "tombe". Ce n'est pas l'homme qui le renverse.

Ces descriptions incitent à penser que la course pourrait ne pas être qu'un simple prélude à la mise à mort, mais qu'elle représenterait, en réalité, un mode d'abattage. Faire courir jusqu'à l'éreintement (3) permet de faire mourir sans effusion de sang. De même, il n'est pas exclu que le fait de "fouetter à mort", observé chez les Yakoutes, et celui de "faire courir jusqu'à épuisement", observé chez les Mongols, soient deux descriptions d'une même action, représentant la mise à mort idéale du cheval psychopompe. Une course mortelle tue sans faire couler le sang, mais aussi dilue le moment de la mise à mort et occulte le geste meurtrier. Cette négation du meurtre aurait-elle pu être conçue pour permettre la survie dans l'au-delà, afin que la monture puisse transporter son maître dans l'autre monde et, là-bas, continuer à le servir? Rien ne permet de l'affirmer avec certitude.

Il convient néanmoins de remarquer que la mortalité des chevaux durant les courses semble avoir été très élevée. Même si on ne dispose pas de statistiques en la matière, maints observateurs relèvent le fait:

"On fatigue les meilleurs coursiers au point qu'ils tombent morts en touchant le but" (4).

"Un très grand pourcentage de chevaux est éreinté par l'entraînement, mais il en meurt aussi énormément pendant les courses" (5).

Dans un des *alaman bājge* auxquels j'ai assisté, une jument s'écroula, épuisée, à l'arrivée et, malgré les efforts prodigués pour la ranimer, elle dut être égorgée (6). Ces pertes sont souvent interprétées comme la conséquence d'une volonté aveugle de remporter le prix convoité, insoucieuse de la santé de l'animal (7). Mais elles pourraient aussi trouver une autre explication.

Les raids équestres connaissent des pertes également sévères dans d'autres régions. En 1892, dans le raid combiné allemand et austro-hongrois Berlin-Vienne et Vienne-Berlin (578 km en 3 jours), 22 chevaux périssent

sur 192 participants (dont les deux premiers); le vainqueur a couru la distance en 71h26. En 1895, près de Varsovie, 44 officiers participent à un raid de 106,7 km. Seuls huit chevaux arrivent au terme du parcours, les autres sont morts en route. Et sur les huit arrivés, deux chevaux mourront le lendemain. Le vainqueur a couru la distance en 5h33'23" (19,2 km/h de moyenne) (8). En 1873, la Société protectrice des animaux du Québec jugeant les courses de longue distance comme une cruauté envers les chevaux tente d'empêcher une épreuve de 20 milles sur l'hippodrome de la rivière Saint-Charles (9). En 1902, lors du raid Bruxelles-Ostende (132 km), 16 chevaux périssent sur 59 participants. Le vainqueur, un pur-sang emporte l'épreuve en 6h54'51" (19 km/h de moyenne) (10). Plus récemment, au raid de Florac en 1979 (125 km), trois chevaux meurent sur 79 participants.

En Asie centrale, les observateurs soulignent le caractère risqué des courses, qui entraînent fréquemment la mort des bêtes de qualité (11). R. Dor explique la disparition du *payga* chez les Kirghizes du Pamir afghan par la valeur désormais accordée aux chevaux, comme si l'issue de l'épreuve était nécessairement fatale pour tous les concurrents. Les prix offerts aux vainqueurs (un chameau pour le premier, un cheval pour le deuxième, un yak pour le troisième, un mouton pour le quatrième) ne suffiraient plus à "contrebalancer la perte d'un bon cheval" (12). L'argument avancé n'est que partiellement recevable, dans la mesure où les prix eux-mêmes s'expriment en têtes de bétail et qu'il est douteux que l'éventuel gain d'un chameau (dans le meilleur des cas) ou d'un cheval ordinaire ait jamais pu contrebalancer la perte assurée d'un coursier, mais il révèle néanmoins une étroite association, dans la mémoire collective, de la course au trépas.

Il est sans doute abusif d'affirmer que les courses hippiques mènent inéluctablement tous les coursiers à la mort. Il n'en demeure pas moins exact qu'on peut tuer un cheval à force de le faire courir. A ce propos, il est tentant de citer l'usage svane consistant, lors d'un enterrement, à faire galoper jusqu'à la mort un cheval vêtu d'une couverture allant du chanfrein à la queue, ainsi que le montre le film de M. Kalatozov, *Džim Švantè (Le sel de Svanétie)*, 1930).

Et si l'on se rappelle le lien originel et essentiel qui relie *alaman bājge* et *as*, les rapports étroits qu'entretenaient, en Asie centrale, les courses hippiques et le culte des morts, il est plausible d'imaginer que ces épreuves aient été originellement conçues afin d'éreinter les chevaux destinés à accompagner les défunts. Ainsi la mort ne serait pas un aléa regrettable de la compétition, mais sa finalité première.

1) Monte Croce *Pérégrination ...*, 89, 91.

2) Ibn Battûta *Voyages* IV, 300-302.

3) Boyle 1965, 147, sans le dire explicitement, semble opter pour la même interprétation.

4) Levšin 1840 [1832], 369. Voir aussi Barmincev 1958, 56.

5) Vogak 1873, 93.

6) Observation du 16.10.94 à Šien, Žambyl'skij rajon, Almatynskaâ oblast', Kazakhstan.

7) Vogak 1873, 93.

8) Barmincev 1958, 229.

9) Guay 1985, 190-192.

10) Ménager 2004, 147, 554.

11) Babadžanov 1871, 45.

12) Dor 1975, 288.

Quête de respectabilité

Cette hypothèse nouvelle et hardie sur la genèse des courses hippiques est à prendre en considération, mais elle ne suffit absolument pas à rendre compte du phénomène des *bäjge*, tel qu'il a été décrit depuis le XIX^e siècle et tel qu'on l'observe de nos jours en Asie centrale.

Il convient, tout d'abord, de bien prendre la mesure de l'importance économique et sociale que pouvaient revêtir les grandes fêtes funéraires. Ces festivités rythmaient la vie des steppes centrasiatiques et marquaient le fil du temps d'une pierre blanche.

"On vécut tout l'été sur les impressions de l'*as* de Bojėi [...] Les vieillards bavards, la jeunesse sociable, les femmes et les enfants ne cessaient de commenter l'événement. On devait en faire des récits vrais et imaginés pendant tout l'été, l'automne et l'hiver. Et comme toujours, tout le monde garda en mémoire les sobriquets des chevaux qui avaient gagné la course, les plaisanteries qui s'étaient dites, les noms des lutteurs heureux et de ceux qui s'étaient distingués par leur éloquence et leur ingéniosité. Depuis ce jour, le nom de Bojėi fut souvent donné aux nouveau-nés de la tribu Tobykty. L'*as* gagna une telle gloire que c'est par rapport à lui qu'on détermina l'âge des enfants et pas seulement de ceux qui étaient de l'année de la fête. On disait: "Il est né cinq ans avant l'*as* de Bojėi" ou "deux ans après l'*as*". Les fiançailles, les voyages solennels des fiancés, les mariages conclus à cette époque-là, les circoncisions, les décès, tout fut compté à partir de l'*as*. On disait même des chevaux qui gagnèrent les courses, plus tard, que tel avait deux ans au moment de l'*as* ou qu'il était né cette année-là, ou qu'il avait alors quatre ans. Les *as* célèbres restaient toujours des dates mémorables, des jalons pour évaluer le temps, ils vivaient dans la mémoire de nombreuses générations. Les *as* d'Abalaï et de Bopa, qui avaient eu lieu Dieu sait quand, n'étaient pas encore oubliés" (1).

Les grands *as* accompagnés de *bäjge* pouvaient rassembler plusieurs milliers de personnes. Ces festivités extrêmement dispendieuses étaient naturellement réservées aux plus riches. Outre les prix accordés aux vainqueurs, le maître de maison devait nourrir tous ses invités.

"Nous vîmes près d'une centaine de iourtes, montés pour les invités, et 400 à 500 personnes rassemblées là. Ils étaient tous occupés à monter les iourtes et à abattre le bétail [...] Trente chevaux et cent cinquante moutons devaient être abattus. La scène était pittoresque. Ici on égorgeait, là on écorchait, on débitait les carcasses et on disposait la viande près des chaudrons. Le lieu d'abattage était entouré d'une foule de spectateurs. Tout autour rôdaient des centaines de chiens, dans l'espoir de tirer leur part du butin. Les abats et les bas morceaux furent aussitôt distribués aux pauvres, qui partirent, lourdement chargés de ces trésors" (2).

Il était néanmoins d'usage que les invités apportassent le *kumys* (3), qui devait couler à flot. La taille des *saba* "grande outre à *kumys*" était parfois démesurée: en 1852, dans le canton d'Èmba, au nord du Kazakhstan, Bisebme Bažikov apporta pour l'*as* du père de Mamaj Isyldykov un *saba* fait de dix peaux de chevaux cousues ensemble, contenant 100 seaux de *kumys* (soit 1 230 litres) (4).

1) Aouezov 1958, 304-305.

2) Radloff 1989 [1893], 316.

3) Vul'fon 1913, 50.

Par ailleurs, les invités, membres de la famille élargie et du clan, apportaient aussi à l'organisateur des festivités une aide matérielle (kir. *čygy*) ainsi que des cadeaux (kir. *košumča*), qui pouvaient ensuite être distribués en guise de prix ou abattus pour le festin (5). Cependant, il semble difficile de souscrire à l'explication selon laquelle les plus riches auraient précisément organisé ces festivités dans le but expresse de s'enrichir, en comptant sur l'opulence des présents apportés. Certains ethnographes soviétiques imputent ainsi l'inflation des *bäjge* (l'augmentation du nombre d'invités, du nombre des prix, de la durée des festivités (6)) et leur détournement du culte funéraire observés à la fin du XIX^e siècle comme le signe d'une cupidité croissante de la part des seigneurs féodaux centrasiatiques, *baj* et autres *manap* (7).

En effet, chaque participant ne manque pas de faire, au moins mentalement, le bilan comptable des présents reçus et des biens dilapidés, dont la liste, des uns comme des autres, est abondamment citée et commentée. Outre le fait qu'une opération bénéficiaire pour l'organisateur était matériellement difficilement réalisable, un maître de maison qui se serait avisé d'offrir moins qu'il n'aurait reçu aurait inmanquablement été taxé d'avarice et aurait ainsi perdu prestige et renommée. Tout le bénéfice social attaché à l'organisation de l'*as* festivités aurait ainsi été gâché. Certes la richesse impose le respect. Mais le riche n'est pas simplement celui qui possède, c'est aussi celui qui dépense. Loin d'améliorer la thésaurisation, ces grandes festivités paraissent, au contraire, avoir été l'occasion de dépenses pharaoniques et ostentatoires, qui permettaient aux riches et aux puissants d'asseoir leur autorité. Le bénéfice tiré était, assurément, énorme, mais indirect.

Ensuite, il convient de relever que, dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, s'observe un certain glissement des traditions, qui consiste en ce que les courses hippiques s'affranchissent progressivement du culte funéraire. Des *alaman bajge* sont incluses dans le programme de festivités autres que des *as*. Et à l'inverse, des kaz. *kôkpar*, kir. *kôkbôru* "jeu d'arrache-bouc", prennent parfois place dans des *as*, d'où ils étaient, en principe exclus. En 1895, E. Kovalev écrivait:

"Il est d'usage de n'organiser des courses de chevaux en début de saison qu'en mémoire d'un défunt mais, ces derniers temps, les riches se sont mis à enfreindre cette coutume en organisant des *bajga* à chaque occasion favorable, lors de la naissance d'un premier enfant, d'un fils, en cas de victoire aux élections, etc." (8).

4) Levanevskij 1895, 91-92.

5) Simakov 1977, 88.

6) Les informateurs kazakhs au contraire, déplorent, dès 1870, que les *bäjge* soient moins fréquents, moins bien dotés et moins grandioses qu'autrefois (Babadžanov 1871, 46; Dobrosmyslov 1895, 127; Levanevskij 1895, 92). Mais ceci n'est peut-être qu'un effet de la tendance générale à embellir et regretter le passé.

7) Kušner 1929, 93; Simakov 1984, 194-197.

8) Kovalev E., "Očerki byta karakirgizov (iz putevogo

Autrement dit, les *bäjge* se sont déplacés des *as* aux *toj*, qui représentent une deuxième forme de grandes célébrations communautaires en Asie centrale. Le kaz., kir. *toj* est une fête qui marque un rite de passage (mariage, circoncision) et réunit un grand nombre de personnes autour d'un festin. Aujourd'hui, ce sont les *toj*, bien plus que les *as*, qui donnent lieu à des débauches de frais. En Ouzbékistan,

"lorsqu'on ne prépare pas des montagnes de nourriture pour recevoir dignement les trois cents invités pour un petit mariage et les deux mille pour un grand, le reste du temps est dévolu au quotidien" (1).

Pour éviter certains étalages jugés indécents, le président I. Karimov a promulgué, en novembre 1999, un *ukaz* interdisant le caractère pompeux des fêtes rituelles, après que le premier député en chef du Comité des taxes, Murat Kuralov, a distribué 1 000 dollars en coupures aux invités venus à la circoncision de son fils (2). Au Kazakhstan, pays voisin plus riche et libéral, les libéralités sont encore plus larges: on a même vu des pluies de *tenge*, la monnaie locale, distribués depuis des hélicoptères.

"Pour la naissance de son fils Hanbolat, Bolat Nazarbaev [frère du président kazakh] a organisé en juillet [2005] un *toj* grandiose à Šogan Saj, dans les magnifiques montagnes de la région de Kegen, d'où son épouse est originaire [...] Des centaines de iourtes ont été montées pour accueillir les invités. Parmi les prix offerts aux vainqueurs des courses hippiques, se trouvaient neuf Jeep, huit Žiguli [voiture soviétique]. Trois hélicoptères tournoyaient dans le ciel au-dessus des invités et leur jetaient des coupures de 5 000 *tenge* [42 euros]. Difficile d'imaginer pour combien on y a bu et mangé" (3).

Si l'on préfère désormais célébrer les vivants aux

morts, c'est vraisemblablement pour plusieurs raisons. Premièrement, la mort d'un personnage éminent est un événement trop aléatoire et trop rare pour y circonscrire le *bäjge*, qui est la meilleure occasion de dépenses ostentatoires et, par là même, la plus éclatante démonstration de puissance. Ensuite, un individu a davantage de prise sur le destin de son fils (à qui il donne naissance, qu'il circonçoit ou qu'il marie) que sur celui de son père. Enfin, l'*as* célèbre le nom du défunt, tandis que le *toj* glorifie celui du mécène. Cette généralisation des *bäjge* coïncide avec une montée de l'individualisme.

Quoi qu'il en soit, on gagne autant, sinon plus de prestige à organiser un *bäjge* qu'à le remporter. Le propriétaire du cheval arrivé premier gagne une voiture. Celui qui offre la voiture gagne un nom (ou le conforte). La même situation prévaut pour le *bozkashi* en Afghanistan, jeu équestre semblable au *kôkpar* pratiqué au Kazakhstan et au Kirghizstan, où "le statut de sponsor est toujours primordial". "L'ensemble du *bozkashi* est compris comme la manifestation de la générosité d'un sponsor". Or "seuls les puissants et les riches peuvent rassembler les ressources considérables, tant sur le plan politique que financier, nécessaires pour pouvoir sponsoriser un *bozkashi*" (4). Organiser un *bozkashi*, c'est le meilleur moyen d'acquérir prestige et renommée, d'avoir un nom.

"Un homme donne un grand *tooï*, dépense beaucoup d'argent, donne beaucoup de récompenses ... tout cela pour le nom" (5).

Cette dernière interprétation des *bäjge* en tant que recherche de renom et quête de respectabilité de la part de ceux qui les financent se trouve confortée au vu de l'évolution des *bäjge* dans la période de transition post-soviétique.

Heurs, malheurs et actualité des *bäjge*

Les courses hippiques évoluent avec les aléas de l'histoire. Après la conquête russe de l'Asie centrale apparaissent, à la fin du XIX^e siècle, des courses classiques à l'européenne sur de courtes distances. Et les *bäjge* eux-mêmes se transforment, avec une tendance à la réduction des distances et l'apparition de pistes circulaires (6). Les colonisateurs prônent une rationalisation des épreuves, en vue de les rendre conformes aux règles de la compétition sportive, avec, pour toile de fond, un débat entre vitesse et endurance. En conférant aux épreuves un objectif de sélection des reproducteurs, les hippologues russes

espéraient une amélioration des chevaux centrasiatiques selon leurs critères propres, afin qu'à terme, les steppes deviennent un réservoir pour la remonte de l'armée impériale (7).

Du temps de l'Union soviétique, les grandes fêtes funéraires accompagnées de courses de chevaux ont été condamnées, comme survivances d'un féodalisme moribond. Mais les *bäjge* n'ont pas été interdits. Ils ont été intégrés dans l'ensemble des sports et des jeux hippiques dits "populaires" ou "nationaux" (rus. *narodno-nacional'nye vidy sporta* (8) ou *nacional'nye konnosportivnye igry* (9)). Et ils ont parfois pris place les nouvelles fêtes du régime soviétique: fête du travail, jour du berger (10), etc. On a tenté d'y introduire de nouvelles règles pour les aseptiser et les rendre moins dangereux: le *kôterme* était supprimé, les cavaliers devaient être âgés de plus de quatorze ou quinze ans, les chevaux étaient sellés, il était interdit de frapper le cheval de l'adversaire ou de lui

днеvника" [Etude de la vie quotidienne des Kara-Kirgizes (d'après mon journal de voyage)], *Turkestanskije vedomosti*, 1895, n° 20, cité par Simakov 1984, 196. Voir aussi Simakov 1977, 86.

1) Poujol 2005, 72. Sur les échanges auxquels donnent lieu les *toj* en Ouzbékistan, cf. Petric 2002, 161-191.

2) Poujol 2005, 151.

3) <http://zonakz.net/articles/9406>. Article publié en ligne le 3.8.2005.

4) Whitney Azoy 1982, 24, 51.

5) Whitney Azoy 1982, 32.

6) Sur la création des hippodromes et la "sportification" des courses en Europe, cf. Guerra-Hamel 2007.

7) Pour plus de détails sur l'histoire des courses hippiques en Asie centrale cf. Ferret, "Une facette du colonialisme en Asie Centrale..." et Ferret, "Des chevaux pour l'empire", à paraître.

8) Gunner & Rahimgulov 1949.

9) Fedotov 1980.

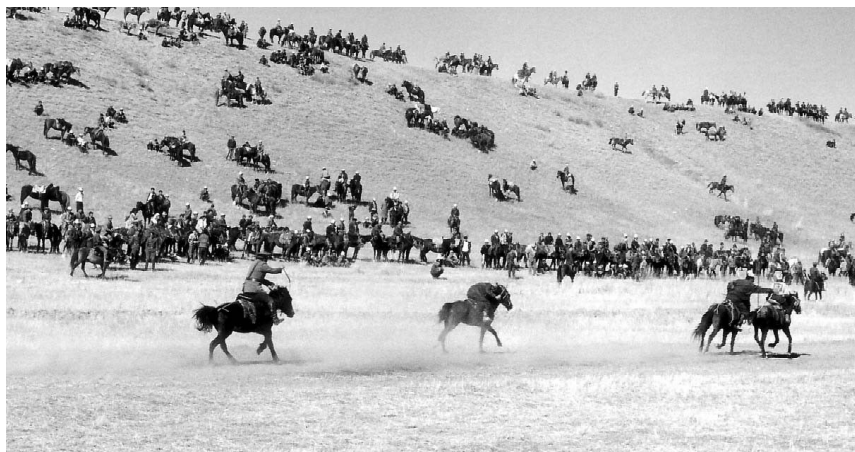
10) Abramzon, Simakov & Firštejn 1974, 44.

barrer la route, le nombre de participants était limité à une dizaine (1).

Au moment de l'indépendance des Républiques d'Asie centrale, une poussée nationaliste remit à l'honneur les traditions populaires et on assista à un fort mouvement de renouveau des *bäjge*, aux dépens des courses de courtes distances, associées à l'influence russe. Les compétitions se multiplièrent, organisées non seulement par des particuliers, mais aussi par des administrations locales et nationales, à l'occasion de fêtes célébrant le folklore, la culture, l'histoire locale ou nationale. La mise en œuvre de ces manifestations hippiques représente un enjeu politique non négligeable, une occasion de glorifier les signes de l'identité collective que les autorités n'ont pas manqué de

saisir.

De nos jours, les *bäjge* se pratiquent souvent sur des pistes circulaires, d'une circonférence de deux à cinq kilomètres. Elles ont rarement lieu en ligne droite comme autrefois – sauf en cas de pluie, circonstance qui conduit à réduire la distance prévue (2). Le terrain de course est situé dans une cuvette, ce qui permet de disposer de tribunes naturelles pour les spectateurs, souvent à cheval eux-mêmes. Des arbitres poursuivent les concurrents attardés pour les éliminer, afin qu'ils ne soient pas rejoints par les premiers. Ceux qui trichent en coupant le cercle de la piste sont expulsés. Seule une petite minorité de participants (environ un sur dix) parvient au terme de la course.



Un arbitre et un militaire rattrapent deux concurrents attardés pour les expulser

Au Kazakhstan, la saison débute lors de la fête du nouvel an (*nauryz*), le 22 mars, s'interrompt en été (sauf là où le climat n'est pas trop chaud) et bat son plein à l'automne. Les cavaliers sont des enfants ou des adolescents, des garçons dans leur grande majorité, âgés de neuf à dix-huit ans. La plupart ont une douzaine d'années et pèsent 40 à 50 kg, mais il est préférable qu'ils soient légers puisqu'il n'y a pas de poids imposé (3). La majorité des entraîneurs fait courir ses propres enfants, à défaut un neveu. Par comparaison, chez les Mongols, la participation des filles semble plus fréquente et les cavaliers plus jeunes: six à douze ans (4) – comme chez les Kazakhs autrefois (*cf. supra*).

Pour éviter tout poids superflu, les cavaliers montent pieds nus, en chaussettes, ou avec de petites tennies. Ils portent souvent un bonnet ou un foulard sur la tête. La selle, s'il y en a une, est une selle russe de sport, et

non une selle kazakhe, trop lourde. Les étrivières sont relativement courtes, sans excès, "pour que les jambes du cavalier adhèrent bien au corps du cheval" (5). Lors des séances d'entraînement, j'ai observé des étrivières de longueurs variées. La position sur la selle est en suspension, le buste penché vers l'avant, mais n'a rien de commun avec celle des jockeys occidentaux, sans contact avec les jambes. Cela étant, les trois quarts des cavaliers montent à cru (6) par souci de légèreté et aussi parce que la pression de la sangle, estime-t-on, limite les capacités respiratoires de l'animal (7). Dans ce cas, ils sont naturellement plus assis.

Avant la course, certains coursiers sont recouverts – parfois intégralement – de couvertures en tissu imprimé ou coloré qui dissimulent leurs formes, les soustraient aux regards et les protègent du mauvais œil. Elles se composent de deux parties: le kaz. *kūlakşyn* (littéralement couvre-oreilles), cagoule couvrant la tête et l'encolure jusqu'au milieu du dos et le kaz. *žabu*, qui couvre le corps des épaules à la queue. Beaucoup portent en permanence un talisman (kaz. *tūmar*) autour de l'encolure, comme on en accroche au cou des enfants.

1) Gunner & Rahimgulov 1949; Fedotov 1980, 7-8.

2) Karaš, entretien du 26.6.94 près d'Esik, Ėnbekşikazahskij rajon, Almatynskaâ oblast', Kazakhstan.

3) Mëlis Alybekov, entretien du 16.6.94 à Tamgaly, Žambylskij rajon; Modagali Yrysov, entretien du 8.7.94 à Kegen; Nurbul Malbekov, entretien du 11.7.94 à Aktas, Raimbekskij rajon, Almatynskaâ oblast'; Žanbek Alybekov, entretien du 5.10.94 au haras de Lugovoj, Žambyls'kaâ oblast', Kazakhstan.

4) Aubin 1999, 76. Chez les Bouriates d'Aga, les jockeys ont de 7 à 10 ans (Tumunov 1988, 75). Dans le film documentaire *Les Mongols* de la série *Les cavaliers du mythe* (réalisation Rébecca Boulanger, Ampersand, 2001), une fillette de treize ans, désormais trop lourde, doit céder la place à son jeune frère de six ans.

5) Modagali Yrysov, entretien du 8.7.94 à Kegen, Raimbekskij rajon, Almatynskaâ oblast'.

6) Lors de la course de 60 verstes qui eut lieu à Bok Tulan, dans la région de Šymkent, à l'automne 1898, les chevaux étaient néanmoins sellés (Kolosovskij 1910, 115).

7) Žanbek Alybekov, entretien du 5.10.94 au haras de Lugovoj, Žambyls'kaâ oblast'; Mëlis Alybekov, entretien du 16.6.94 à Tamgaly, Žambylskij rajon, Almatynskaâ oblast'.



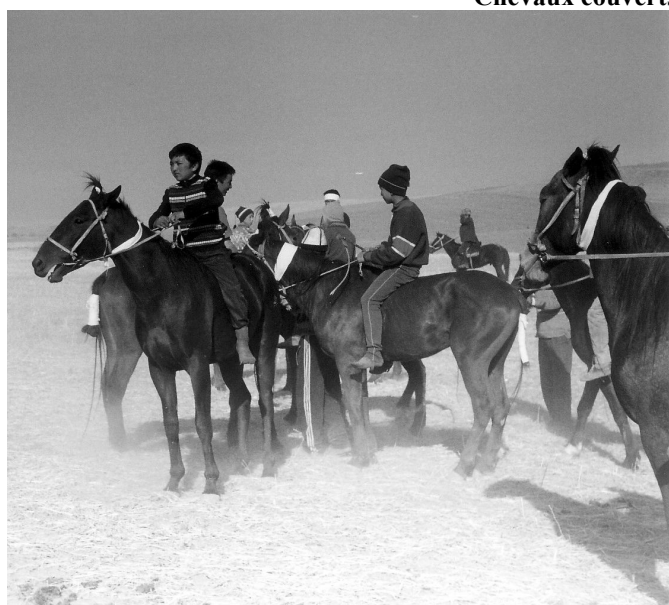
Құлақшын



Құлақшын et žabu



Chevaux couverts avant la course



Chevaux toilettés avant la course

Les crins de la queue sont pliés puis bandés avec un tissu blanc ou rouge, une fine mèche longue étant laissée libre (1). Le toupet (kaz. *kekil*) est également bandé

1) Les Mongols laissent une mèche pour les étalons, deux pour les autres, qui représentent les ailes du coursier (communication personnelle de Gaëlle Lacaze).



Même couleur rouge, ci-dessous, pour le bandage de queue, le tressage de la crinière, le toupet et le bandeau du cavalier

de manière à se dresser en l'air comme une houppe (2). Un chiffon blanc est parfois accroché au fouet pour que l'enfant essuie les yeux du cheval au cours de la course, car

2) Dobrosmyslov 1895, 124 décrit des queues tressées, des toupets dressés et enrubannées; Kolosovskij 1910, 115, des toupets dressés en houppe et des crinières tressées.

la sueur lui coule dans les yeux, et "il court plus vite quand il voit bien" (1).

Le nombre de participants aux *alaman bājge* est parfois très élevé, approchant la centaine. S'il y en a davantage, 200 par exemple, ils sont divisés arbitrairement en deux groupes, dont un seul court une grande course d'une trentaine de kilomètres. Les autres s'affrontent sur une distance réduite de moitié. Durant l'épreuve, le cavalier a les rênes ajustées au début de la course, puis lâches à la fin. Il compte les tours, s'efforçant de retenir son cheval au départ et de rester dans le peloton, sans prendre la tête. Puis il le pousse de temps à autre, en lui donnant des coups de fouet, à droite, sur la croupe. L'entraîneur lui a dicté à l'avance la conduite à tenir, en fonction des capacités de son cheval. Il lui a indiqué à partir de quel moment il faudrait le stimuler. Durant le dernier tour, les coups sont souvent incessants.

"Pendant la première moitié d'une pareille course [20, 30, 40 ou 50 km voire davantage], les bons cavaliers (choisis de préférence parmi les jeunes garçons) retiennent leurs chevaux et ménagent leurs forces; mais pour la seconde moitié, ils les lancent à bride abattue" (2).

Les courses moins longues, sur une quinzaine de kilomètres, sont menées différemment. "On ne retient pas le cheval et on ne le pousse pas non plus. On le laisse courir de toutes ses forces, comme il veut" (3). Certains entraîneurs disent ne jamais se servir du fouet, estimant que le cheval est le meilleur juge de l'effort qu'il peut fournir et que, de toutes façons, les coups ne le feraient pas aller plus vite. En règle générale, une demi-douzaine de concurrents se détachent après le premier tour de piste et la lutte finale a lieu entre eux. C'est pourquoi ceux qui sont distancés d'entrée de jeu préfèrent souvent abandonner la partie (4).

Le 16 octobre 1994, des courses furent organisées pour le tricentenaire du batyr (5) Ôtep, près du village de Šien, dans la région de Žambyl. Après la prestation d'un *aķyn*, petit-fils de Žambyl Žabaev (6), il y eut un *žorga žarys* de 7 km doté de trois prix (dont un taureau) auquel participèrent 7 chevaux montés par des adultes, un *taj bājge* de 12 km, dont le premier prix était composé d'un chameau et d'un tapis, auquel participèrent 73 poulains montés à cru, dont 15 finirent la course, un *kūnan bājge* de 23 km auquel participèrent 45 poulains dont 9 seulement étaient à l'arrivée et un *alaman bājge* de 35 km, doté de 13 prix (dont un camion), auquel participèrent 92 chevaux, la grande majorité sans selle.

Les compétitions kirghizes présentent quelques divergences d'avec les kazakhs, qui sont d'ordre technique: les concurrents montent plus souvent avec une selle et non

à cru (7), les poulains ne courent pas avant l'âge de deux ans, les distances sont généralement plus réduites; et d'ordre socio-économique: les prix sont moins importants. Depuis l'indépendance, le fossé n'a fait que croître entre les deux voisins dont les niveaux de vie sont très hétérogènes. Cette différence de moyens incite certains propriétaires kirghizes à engager leur champion chez leurs voisins kazakhs.

Le 9 octobre 1994, les autorités de la région de Naryn organisèrent des courses en l'honneur d'un barde (kir. *aķyn*) ayant vécu au XVIII^e siècle. A divers jeux équestres ont succédé plusieurs courses: 50 poulains de deux ans sur 12,5 km, 42 ambleurs sur 17,5 km, 103 chevaux adultes sur 32 km. L'entraîneur qui m'hébergeait remporta les trois courses. Il gagna un yak, deux chameaux, quatre chevaux, quinze moutons, trois tapis et l'équivalent de 500 francs français offerts par un "sponsor". Le lendemain, il avait déjà tout distribué à des parents, abattu et mangé le yak pour fêter sa victoire, ne gardant pour lui-même qu'un cheval et un tapis.

Depuis 2005 est organisé chaque automne un festival appelé *At ĉabyš* à l'initiative d'une Française, J. Ripart, désireuse de réinventer le cheval kirghize. Seuls sont autorisés à concourir les chevaux dont le modèle est conforme à un certain "standard". Aux trois courses, organisées en ligne droite et sur terrain accidenté (10 à 12 km pour les deux ans; 13 à 17 km pour les trois ans; 30 à 42 km en deux étapes pour les chevaux de cinq ans et plus), selon des règles inspirées des compétitions occidentales d'endurance (contrôle vétérinaire, prix de la meilleure condition, pas de jockey de moins de 16 ans pour les grandes courses, alimentation dosée selon le travail fourni, réhydratation, etc.), fort éloignées des usages locaux (8) – surtout si l'on songe à l'hypothèse avancée plus haut sur la genèse des *bājge*.

Dans le nord du Turkménistan, les courses ont lieu en hiver, de novembre à avril. Les autorités turkmènes interdisent d'en organiser avant la fin de la récolte du coton, en automne. Ces courses iomoutes se courent sur une dizaine de kilomètres pour les jeunes chevaux, sur une vingtaine pour les chevaux plus âgés (25 à 40 km autrefois). Ne concourent que des mâles entiers. Les cavaliers sont des garçons âgés d'une dizaine d'années, qui montent avec ou sans selle. Les courses accompagnent souvent les noces (9), les fêtes liées à la naissance ou à la circoncision d'un fils. Encore fréquentes dans les années 1990, elles étaient nettement plus modestes qu'au Kazakhstan, par le nombre de participants (une dizaine environ) et les prix offerts (10).

1) Modagali Yrysov, entretien du 8.7.94 à Kegen, Raimbekskij rajon, Almatynskaâ oblast'.

2) Levšin 1840 [1832], 369.

3) Modagali Yrysov, entretien du 8.7.94 à Kegen, Raimbekskij rajon, Almatynskaâ oblast'.

4) Nurbul Malbekov, entretien du 11.7.94 à Aktas, Raimbekskij rajon, Almatynskaâ oblast'.

5) Kaz. *batyr*; kir. *baatyr*: preux, chevalier, héros d'épopée.

6) Žambyl Žabaev ou Djamboul Djabaev (1846-1945), est un célèbre poète kazakh, loué actuellement comme à l'époque soviétique.

7) Simakov (1984, 79) précise que les plus jeunes garçons montaient parfois à cru, pour éviter le danger d'une chute avec le pied coincé dans l'étrier.

8) Ferret & Toktabaev, à paraître; Ferret, "Une facette ..."

9) Borns 1848-, III, 377.

10) Terkeš Egšemov, entretien du 15.10.95 à Achgabat à propos de la région de Tašaoz; Hudajnazar Nureev, entretien du 18.10.95 à Guba-dag, Tel'manskij rajon, Tašauzskâ oblast', Turkménistan.



Alaman bājge



Courses dans la région de Naryn, Kirghizstan



Abattage du yak gagné aux courses

De fait, la valeur des prix mis en jeu lors des *bājge* a beaucoup augmenté. Ce sont encore souvent des têtes de bétail: un chameau avec un tapis, un cheval avec sa selle, quelques moutons, parfois aussi des postes de télévision, de l'argent. Au Kirghizstan, des réfrigérateurs; au Kazakhstan, des automobiles. Posséder et entraîner un bon coursier peut représenter l'un des plus sûrs moyens d'acquérir une voiture (1). A Lugovoe, la plupart de mes interlocuteurs roulaient dans des véhicules gagnés de cette manière. A douze ans, le

jeune cavalier D. Galinurov en a déjà gagné cinq! C'est encore le propriétaire-entraîneur qui remporte le prix et décide de ce qu'il donne au jockey. J'ai vu un champion kirghize nommé Maradona (en raison de sa constitution) qui avait déjà fait gagner à son propriétaire deux voitures, douze chameaux, six taureaux, etc. M. Alybekov a changé le nom de son coursier, croisé arabe et kazakh, en *Million*, une fois que ses gains cumulés en course ont atteint cette somme (2).

La liste des prix offerts est l'une des données

1) Entretien du 21.6.94 avec un gardien de troupeaux de chevaux au haras de Degeres, Žambyl'skij rajon, Almatynskaâ oblast'; Zaurbek Alybekov, entretien du 5.10.94 au haras de Lugovoj, Žambyls'kaâ oblast'.

2) Mëlis Alybekov, entretien du 15.6.94 à Tamgaly, Žambylskij rajon, Almatynskaâ oblast'.

essentielles des *bäjge*. C'est sur elle que se concentre l'intérêt général, plus encore que sur le nom des vainqueurs. Les récits qui relatent ces événements insistent davantage sur la générosité des donateurs, détaillant la nature et la

valeur de tous les prix, que sur la dimension sportive de l'exploit (la distance est généralement mentionnée, mais pas le temps ni la vitesse, et la race du cheval n'est jamais précisée).



Maradona, avec et sans sa couverture de course

Les *bäjge* demeurent des manifestations de prestige, destinées à marquer tel ou tel événement. Les organisateurs, privés ou publics, en tirent une immense renommée. Mais aujourd'hui, on se ruine plus volontiers pour marier ou circoncire son fils que pour enterrer son père. Il n'est pas indifférent, pour comprendre l'évolution des cultures d'Asie centrale, où la fête occupe une place de choix, de constater que, désormais, on préfère célébrer les vivants aux morts. Les *toj* semblent avoir pris le pas sur les *as*.

L'histoire des courses reflète, à petite échelle, l'évolution économique, sociale et culturelle de la région. Sur le long terme, le détournement et la généralisation des

courses, autrefois réservées au culte funéraire, témoignent de la montée de l'individualisme et du déclin du culte des morts. Sur le court terme, le retour en force des *bäjge* manifeste à la fois un mouvement de renouveau national, un processus de privatisation des activités et l'apparition d'une classe privilégiée, pour qui l'organisation de grandes fêtes coûteuses, relevant du potlatch, est un moyen d'asseoir un statut social acquis trop rapidement. Ces deux derniers phénomènes se manifestent avec une force variable dans chacun des nouveaux États, au sein d'une Asie centrale où les disparités des niveaux de vie se sont fortement accrues.

Ouvrages cités

- ABDUVALIEV, I.
1984 *Konnosportivnaâ leksika v kirgizskom âzyke* [Le lexique des sports équestres dans la langue kirghize], Frunze, Avtoreferat dissertacii na soiskanie učenoj stepeni kandidata filologičeskikh nauk.
- ABRAMZON, S. M., G. N. SIMAKOV & L. A. FIRŠTEJN
1974 "Nov' kirgizskogo sela", *Sovetskaâ Ètnografiâ* 5, pp. 29-45.
- AKMOLDOEVA, B. B.
1983 *Konevodstvo v sisteme tradiconnogo hozâjstva kirgizov (konec XIX – načalo XX vv.)* [L'élevage du cheval dans le système économique traditionnel kirghize (fin du XIX^e – début du XX^e siècle), Moskva, Dissertaciâ na soiskanie učenoj stepeni kandidata istoričeskikh nauk (ètnografiâ).
1989 "Tradicii, verovaniâ i obrâdy kirgizov, svâzannye s konevodstvom" [Traditions, croyances et rites kirghizes liés à l'élevage du cheval] in *Aktual'nye voprosy ètnografii i arheologii Kirgizii. Sbornik naučnyh statej*, Frunze, Kirgizskij gos. Universitet, pp. 53-59.
- AOUEZOV, M.
1958 [1942-1956], *La jeunesse d'Abai*, Paris, Gallimard [NRF Littératures soviétiques], trad. L. Sobolev & A. Vitez, préf. L. Aragon.
1960 [1942-1956] *Abai*, Paris, Gallimard [NRF Littératures soviétiques], trad. L. Sobolev & A. Vitez.
- AUBIN, F.
1999 "Critères d'appréciation des chevaux dans la tradition des nomades mongols" in *Le cheval en Eurasie. Pratiques quotidiennes et déploiements mythologiques*, Paris, L'Harmattan [Cahiers de la Société des Etudes euro-asiatiques, 8], pp. 65-86.

- BABADZANOV, H. S.
1871 "Lošadi i ih ispytanie vo Vnutrennoj kirgizskoj orde" [Les chevaux et les épreuves hippiques dans la Horde intérieure kirghize], *Žurnal Konnozavodstva* XXX, 5-6-7, pp. 21-37 (n° 5); 35-48 (n° 6); 63-87 (n° 7).
- BARMINCEV, Ū. N.
1948 "Opyt maksimal'nogo sutočnogo probega na lošadâh tabunnyh zavodov v 1947 g.", *Konevodstvo* 2, pp. 28-31.
1958 *Ėvolüciâ konskih porod v Kazahstane. Opyt zootehničeskogo issledovaniâ problemy porodoobrazovaniâ* [L'évolution des races équinées au Kazakhstan. Essai d'étude zootechnique du problème de la formation des races], Alma-Ata, Kazgoizdat.
- IBN BATTUTA
1969 [1853-1858] *Voyages d'Ibn Battûta*, texte arabe accompagné d'une traduction par C. Defremery et le Dr. B. R. Sanguinetti, Paris, Anthropos [Textes et documents retrouvés], préf. V. Monteil, 4 t.
- BLOMAC, N. de
1991 *La gloire et le jeu. Des hommes et des chevaux (1766-1866)*, Paris, Fayard.
- BORNS, A.
1848-1849 - *Putešestvie v Buharu: rasskaz o plavanie po Indu ot morâ do Lagora s podarkami velikobritanskogo korolâ i očet o putešestvie iz Indii v Kabul, Tatariû i Persiû, predprinâtom po predpisanîu vysšego pravitel'stva Indii v 1831, 1832 i 1833 gg. ...* [Voyage à Boukhara: récit de la navigation... en 1831, 1832 et 1833...], Moskva, Izdanie P. V. Golubkova, 3 vol.
- BOYLE, J. A.
1965 "A Form of Horse Sacrifice amongst the 13th- and 14th-century Mongols", *Central Asiatic Journal* X, 3-4, pp. 145-150.
- BURES, A. de
1992 *La horde enracinée. Turkmènes d'Iran*, Paris, L'Asiathèque [Routes de la Soie].
- DIGARD, J.-P.
2001 "Les courses de chevaux en France. Un jeu/spectacle à géographie variable", *Etudes rurales* 157-158, pp. 95-106.
- DIVAËV, A. A.
1898 "Drevnekirgizskie pohoronnye obyčai" [Les coutumes funéraires anciennes des Kirghizes], *Izvestiâ obšestva arheologii, istorii i ètnografii pri Imperatorskom Kazanskom Universiteta* XIV, vyp. 1-6, pp. 181-187.
- DMITRIEV, S. E.
1914 "Bajga u kirgizov po slučaiu smerti manapa Šabdana Džantaeva v Piškekskom uezde" [*Bajga* chez les Kirghizes du district de Piškek à l'occasion de la mort du *manap* Šabdan Džantaev], *Izvestiâ IRGO* XLVIII, vyp. VI.
- DOBROSMYSLOV, A. I.
1895 *Skotovodstvo v Turgajskoj oblasti* [L'élevage dans la région de Torgaj], Orenburg, Izdanie Turgajskogo oblastnogo statističeskogo komiteta.
- DOR, R.
1975 *Contribution à l'étude des Kirghiz du Pamir Afghan*, Paris, Publications orientalistes de France [Cahiers Turcica].
- DZANTURIN, S.
1883 *Očerki kirgizskogo konevodstva* [Précis d'élevage kirghize du cheval], Orenbourg.
- ELAŠVILI, V. I.
1968 "Iz istorii konnogo sporta v Gruzii (Hevsurskie skački 'chenn' v prošlom i nastoâšem)" [Sur l'histoire du sport hippique en Géorgie (passé et actualité des courses khevsoures dites *chenn*)], *Sovetskaâ Ètnografiâ* 4, pp. 104-109.
- EDWARDS, P.
2007 "L'hippodrome, terrain de jeu aristocratique dans l'Angleterre de la Restauration", in D. Roche & D. Reytièr (dir.), *A cheval! Ecuyers, Amazones et cavaliers du XVI^e au XXI^e siècle*, Paris, Association pour l'Académie d'art équestre de Versailles, pp. 333-341.
- FEDOTOV, P. A.
1980 *Nacionnal'nye konnosportivnye igry* [Jeux et sports équestres nationaux], Alma-Ata, Kajnar.
- FERRET, C.
2004 "De l'attache des chevaux à la fécondation des femmes en passant par la cuisine. Quelques pistes pour l'exploration des notions altaïques de chaud et de froid", *Etudes rurales*, n° 171-172, pp. 243-270.
2005 "Un espace à l'aune du bétail", *Etudes mongoles et sibériennes, centrasiatiques et tibétaines*, 36-37, pp. 139-162.
2006 *Techniques iakoutes aux confins de la civilisation altaïque du cheval. Contribution à une anthropologie de l'action*. Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, Paris, EHESS, 3 vol.
2008 *Une civilisation du cheval. Ses usages de la steppe à la taïga*, Paris, Belin [Histoire et Société].
à paraître - "Des chevaux pour l'empire" in S. Gorshenina & S. Abashin (ed.), *Le Turkestan russe: une colonie pas comme les autres*, Paris, IFEAC.
à paraître - "Une facette du colonialisme en Asie Centrale: les courses hippiques (XIX – XXI^e siècles)".
- FERRET, C. & A. TOKTABAËV
à paraître "Le choix et l'entraînement du cheval de course chez les Kazakhs", *Monumenta Serica*.
- GMELIN, J. G.
1767 [1751-1752] *Voyage en Sibérie ... fait aux frais du gouvernement russe* [Reise durch Sibirien von dem Jahr 1733 bis 1743],

Paris, Desaint, trad. M. de Keralio, 2 vol.

GRODEKOV, N. I.

1889 *Kirgizy i karakirgizy Syr-Dar'inskoj oblasti. T. I. Ūridičeskij byt* [Les Kirghizes et les Kara-Kirghizes de la région du Syr-Daria. I. Le droit coutumier], Taškent.

GUAY, D.

1985 *Histoire des courses de chevaux au Québec*, Montréal, VLB éditeur.

GUERRA-HAMEL, S.

2007 "Les hippodromes: espaces, enjeux et techniques (XIX^e - XX^e siècle)", in D. Roche & D. Reytier (dir.), *A cheval! Ecuyers, Amazones et cavaliers du XVI^e au XXI^e siècle*, Paris, Association pour l'Académie d'art équestre de Versailles, pp. 343-357.

GUNNER, M. & M. RAHIMGULOV

1949 *Kratkij sbornik kazahskih narodno-nacional'nyh vidov sporta* [Abrégé des sports populaires kazakhs], Alma-Ata, Kazahskoe ob"edinennoe gos. izd.

HARUZIN, A.

1888 *Stepnye očerki* [Chroniques de la steppe], Moskva.

HERODOTE

1990 [1964] *L'enquête*, Paris, Gallimard [Folio classique], trad. A. Barguet, 2 t.

IBRAGIMOV, I.

1872 "Ètnografičeskie očerki kirgizskogo naroda" [Etudes ethnographiques du peuple kirghize], *Russkij Turkestan* vyp. 2, pp. 120-152.

1876 "Očerki byta kirgizov. I. Pominki" [Etudes de la vie quotidienne kirghize. I. Cérémonies funéraires], *Drevnââ i novââ Rossiâ* III, 9, pp. 51-63.

KALLER, A.

1885 "Kirgizskij sposob prigotovleniâ lošadej k skačkami vo Vnutrennoj kirgizskoj (Bukeevskoj) Orde" [La méthode kirghize de préparation des chevaux aux courses dans la Horde intérieure kirghize (de Bukej)], *Žurnal Konnozavodstva* 1, pp. 57-64.

KATANOV, N. F.

1894 "O pogrebal'nyh obrâdah tûrkskih plemen s drevnejših vremen do naših dnej" [Sur les rites funéraires des peuples turcs des temps anciens à nos jours], Kazan', *Izvestiâ obšestva arheologii, istorii i ètnografii pri Imperatorskom Kazanskom Universiteta* t. XII, vyp.1, pp. 109-142.

KOLOSOVSKIJ, V. P.

1910 *Lošadi Turkestana* [Les chevaux du Turkestan], Taškent, Izdanie Turkestanskogo obšestva poošreniâ konnozavodstva.

KUŠNER [Knyšev], P.

1929 *Gornaâ Kirgiziâ (sociologičeskaâ razvedka)* [La Kirghizie des montagnes (enquête sociologique)], Moskva, Izdanie kommunističeskogo universiteta trudâših sâ Vostoka im. I. V. Stalina.

LEVANEVSKIJ, M.

1894-1895 "Očerki kirgizskih stepej" (Èmbenskogo uezda) [Essai sur les steppes kirghizes (Èmbenskij uezd)], *Zemlevedenie* II, 2, pp. 67-100.

LEVSIN, A. I.

1840 [1832] Levchine, Alexis de, *Description des hordes et des steppes des Kirghiz-Kazaks ou Kirghiz-Kaïssaks*, Paris, Arthus Bertrand, trad. Ferry de Pigny.

MENAGER, H.

2004 *Géographie de l'équitation hors stade. Mutations et coalescences de sociétés et territoires*. Thèse de doctorat en géographie, Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, 2 vol.

MONTE CROCE, R.de

1997 *Pèrègrination en Terre Sainte et au Proche Orient. Lettres sur la chute de Saint-Jean d'Acre*, Paris, Honoré Champion [Textes et traductions des classiques français du Moyen Age].

MOSKOV, V. A.

1895 *Materialy dlâ harakteristiki muzikal'nogo tvorčestva inorodcev Volžsko-Kamskogo kraâ. Melodii orenburgskie i nogajskih tatar. Vvedenie. Ètnografičeskie dannye* [Matériaux pour une définition des œuvres musicales des indigènes de la région de la Volga et de la Kama. Les mélodies des Tatares d'Orenbourg et des Nogais. Introduction. Données ethnographiques], *Izvestiâ obšestva arheologii, istorii i ètnografii pri Imperatorskom Kazanskom Universiteta* t. XII, vyp. 1, pp. 1-67.

PLINE l'Ancien

1848-1850 *Histoire naturelle*, Paris, Dubochet trad. E. Littré, 2 vol.

POL'FEROV, Â.

1890 "Skački u kirgiz Turgajskoj oblasti" [Les courses kirghizes dans la région de Torgaj], *Konnozavodstvo i konevodstvo* 46-47, pp. 733-734 (n° 46); 747-748 (n° 47).

POUJOL, C.

2005 *Ouzbékistan. La croisée des chemins*, Paris, Belin / La Documentation Française [Asie plurielle].

- RADLOFF, W.
1989 [1893] V. V. Radlov, *Iz Sibiri* [Aus Sibieren. Lose Blätter aus meinen Tagebuche], Moskva, Nauka [Ětnografičeskâ biblioteka], trad. K. D. Civina & B. E. Čistova, ed. S. I. Vajnštejn.
- ROUX, J.-P.
1963 *La mort chez les peuples altaïques anciens et médiévaux d'après les documents écrits*, Paris Maisonneuve.
1966 *Faune et flore sacrées dans les sociétés altaïques*, Paris, A. Maisonneuve.
- RUDENKO, S. I.
1970 [1953] *Frozen Tombs of Siberia. The Pazyryk Burials of Iron Age Horsemen* [Kul'tura naseleniâ Gornogo Altaâ v skifskoe vremâ], London, J. M. Dent & Sons, trad. & préf. M. W. Thompson.
- SIMAKOV, G. N.
1977 "Kirgizskie nacional'nye razvlečeniâ (konec XIX - načalo XX veka)" [Les distractions nationales kirghizes (fin XIX^e - début XX^e), *Sovetskaâ Ětnografiâ* 4, pp. 79-91.
1984 *Obšestvennye funkcii kirgizskih narodnyh razvlečenij v konce XIX – načale XX v. (istoriko-ětnografičeskie očerki)* [Les fonctions sociales des divertissements populaires kirghizes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle (Essai historico-ethnographique)], Leningrad, Nauka.
- SOROKIN, N. V.
1886 "V gorah i dolinah russkogo Tâñ'-Šanâ", *Istoričeskij Vestnik* XXIV, 6, pp. 628-655.
- SYZDYKOVA, R. G. & K. Š. HUSAIN
2002 *Kazahsko-russkij slovar'* [Dictionnaire kazakh-russe], Almaty, Dajk Press.
- TESTART, A.
2004 *La servitude volontaire. I. Les morts d'accompagnement. II. L'origine de l'Etat*, Paris, Errance, 2 t.
- TUMUNOV, Ž. T.
1988 *Očerki iz istorii aginskikh burât* [Essai sur l'histoire des Bouriates d'Aga], Ulan-Udê, Burâtskoe knižnoe izd.
- ŪDAHIN, K. K.
1965 *Kirgizsko-russkij slovar'* [Dictionnaire kirghize-russe], Moskva, Sovetskaâ ênciklopediâ.
- VOGAK, S.
1873 "Kirgizskaâ lošad" [Le cheval kirghize], Sankt-Peterburg, *Voennyj sbornik* 9, pp. 87-100.
- VILKINSK, A.
1875 "Zametka o lošadâh Turkestana" [Remarques sur les chevaux du Turkestan], *Žurnal konnozavodstva* 4.
- VUL'FSON, Ė. S.
1913 *Kirgizy* [Les Kirghizes], Moskva, Izdanie trgovogo doma S. Kurpin [Priroda i lûdi Rossii].
- WHITNEY AZOY, G.
2002 [1982] *Bozkashi. Jeu et pouvoir en Afghanistan*, Lecoutre, Le Capucin.
- Z.
1889 "Ženšina v kočevom bytu" [La femme dans la vie quotidienne nomade], Taškent, *Turkestanskije vedomosti* 33-34, pp.128-129 (n° 33);131-133 (n° 34).

GENÈSE DE DISCIPLINES DU DEHORS, CONCOURS COMPLETS, RAIDS, TREC. MYTHES ET RÉALITES

Hervé MÉNAGER. ⁽¹⁾

Résumé: Malgré leurs récents succès d'opinion, en France, Championne Olympique de Concours Complet aux Jeux Olympiques d'Athènes 2004, Championne du Monde d'Endurance Equestre aux Jeux Equestres Mondiaux d'Aix-la-Chapelle 2006, "Complet" et "Endurance", deux disciplines internationales officielles, cadettes du Concours de Saut d'Obstacles et du Dressage, sont encore méconnues du grand public, se méconnaissent elles-mêmes et se méconnaissent entre elles. Le TREC, qui n'est pas une discipline reconnue par la FEI, troisième avatar d'une même genèse est aussi inspiré et dominé par une Ecole Française d'Equitation Hors stade. Pourtant, Complet, Endurance, et TREC ont une même matrice, à Paris, début avril 1902: le 1^{er} Championnat du cheval d'armes "institué sur l'initiative de Général Donop". Le général Faverot de Kerbrech passé dans le cadre de réserve le 24 février, présent, y fait lien entre Baucher et Coubertin, entre Vieux et Nouveau Continent, entre Cavalerie et Hippiasme, entre "l'équitation du dedans" et "l'équitation du dehors". Le raid Bruxelles Ostende du 27 août 1902 confirmera la qualité de cette nouvelle Ecole française. Le lieutenant Bausil tirera les leçons de ses essais erreurs et remportera en 1903 le Raid Paris-Rouen-Deauville, fondateur d'une doctrine. C'est au Général Faverot de Kerbrech qui avait aussi servi au 28^e dragons de Sedan qu'il dédiera son œuvre. La France, pays de sédentaires cultivateurs, mais finistère des migrations orientales a intégré à sa culture équestre l'excellence de la cavalerie légère venue d'Orient. Se croyant héritière d'une novation américaine, californienne, encore plus occidentale, oubliant l'exportation qu'elle avait réussie dans la Nouvelle-France, elle réexporte paradoxalement vers l'Orient un nouveau format de la *razzia*, sur fond d'une économie du pétrole, celle qui avait causé son obsolescence, érigeant le véhicule dit "automobile" à la place de l'hippomobile, moteur des civilisations dominantes pendant cinq millénaires mais en attendant la *non-oil economy* déjà annoncée.

Introduction

Le regretté Pierre CAZES, entraîneur et sélectionneur de l'Equipe de France, lors du second Concours d'Endurance International Officiel de La Baule en 2004, avait souhaité connaître cette préhistoire à peine soupçonnée de l'Endurance contemporaine. C'est à la mémoire de Pierre que ces quelques lignes, trop tardives, sont donc dédiées.

A l'aube du XXI^e siècle, "*Endurance*" est un mot de la francophonie connu des cavaliers de toutes les langues pour désigner une discipline de la Fédération Equestre Internationale. C'est, la discipline équestre la mieux répartie géographiquement, classée deuxième discipline de l'Equitation. C'est celle qui a le plus fort taux de croissance.

La piste de l'Endurance, que nous suivrons, strate après strate, fouillant à la recherche de ses fondements civils et militaires aboutit à une constatation: il faudrait évoquer "l'endurance de l'Endurance" et s'interroger, après tant de résilience: "l'Endurance est-elle durable"?

En France, nation ou l'Endurance contemporaine se développe depuis plus de 30 ans, la croissance du nombre de partants dépasse encore les 6% en 2007 pour les épreuves de niveau international, les épreuves de 120 à

160 kilomètres en une seule journée, 200 kilomètres en deux jours.

Malgré leurs récents succès d'estime, en France, Championne Olympique de Concours Complet aux Jeux Olympiques d'Athènes en 2004, Championne du Monde d'Endurance aux Jeux Equestres Mondiaux d'Aix-la-Chapelle en 2006, "le Complet" et "l'Endurance", disciplines cadettes du Concours de Saut d'Obstacle et du Dressage, qui sont restées plus longtemps chasse gardées des militaires, sont encore méconnues du grand public, se méconnaissent elles-mêmes et se méconnaissent entre elles.

Le TREC, qui n'est pas une discipline reconnue par la FEI, troisième avatar d'une même genèse est aussi inspiré et dominé par cette Ecole Française d'Equitation Hors-stade, dont on apprécie les fruits mais dont on recherche les racines.

En 2007, les Champions d'Europe individuels de Concours Complet et d'Endurance, Nicolas Touzaint et Jean-Philippe Francès, sont des français. L'Equipe de France d'Endurance est même Championne d'Europe après avoir une nouvelle fois remporté le Championnat du Monde 2006, à Aix-la-Chapelle!

Le Concours Complet avait pris son format institutionnel, avec une épreuve de fond de 36 kilomètres, aux Jeux Olympiques de Paris en 1924, un steeple, une épreuve de dressage et une de saut d'obstacle. De nombreux ouvrages rappellent son développement.

1) Docteur en Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3. 48, rue Grégoire Orain, 44460 Fegreac

3 médailles d'or pour la France en 15 jours

En complet du 13 au 16 septembre



Nicolas Touzaint est champion d'Europe de concours complet !

L'équipe de France est médaille d'argent !

La France est qualifiée pour les JO de Pékin !!!

Crédit photos : FFE/PSV

Ils ont été fabuleux ! Nicolas Touzaint, sans faute sur le cso, remporte la médaille d'Or européenne. L'équipe est en argent et gagne son billet pour Hong-Kong !

En endurance le 8 septembre



Jean-Philippe Frances est Champion d'Europe d'endurance !

L'équipe tricolore d'endurance est sacrée championne d'Europe !

Crédit photos : Christophe Felissier

Crédit photos : FFE/PSV/C. GRÉNE-SCHÉ/V. CAZORLA

Fig. 1: Les podiums des Championnats d'Europe 2007 de Complet et d'Endurance

La traçabilité de l'Endurance équestre a été l'objet géographique de nos recherches pour une Thèse à l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3, parce que cet épiphénomène accompagne bien les crises et coalescences de sociétés et de territoires dans le monde entier et depuis que le Cheval a sublimé le capital spatial de l'Homme.

L'Endurance équestre française, habituée, ces dernières années, aux plus hautes marches des podiums internationaux, revient de loin, de plus loin en tous cas que les acteurs de l'endurance contemporaine ne l'imaginaient! C'est aussi le cas des autres Endurances des nations cavalières celles qui occupent les podiums depuis la rénovation des Jeux Olympiques en 1896.

Rencontreront-elles un jour les Endurances des peuples cavaliers restées à part du mouvement coubertinien ()? Ce peut être un enjeu du développement durable au XXIe siècle entre mondialisation et retour aux énergies renouvelables.

En 1975, les pionniers de l'endurance française contemporaine, dans le Parc Naturel des Cévennes, connaissaient l'expérience américaine de la Tevi's-Haggin's Cup californienne, outre-atlantique, mais ils ignoraient déjà l'expérience de l'endurance menée à la naissance de l'Association Nationale de Tourisme Equestre par Jean Spruyte en 1965, 1966, 1967 de l'autre côté du Rhône, dans le Haut Var puis en région parisienne.

1) AUBLET, H., 1969, *Les Raids*, Plaisirs Equestres n°45, mai-juin, Crépin-Leblond, p.196-201

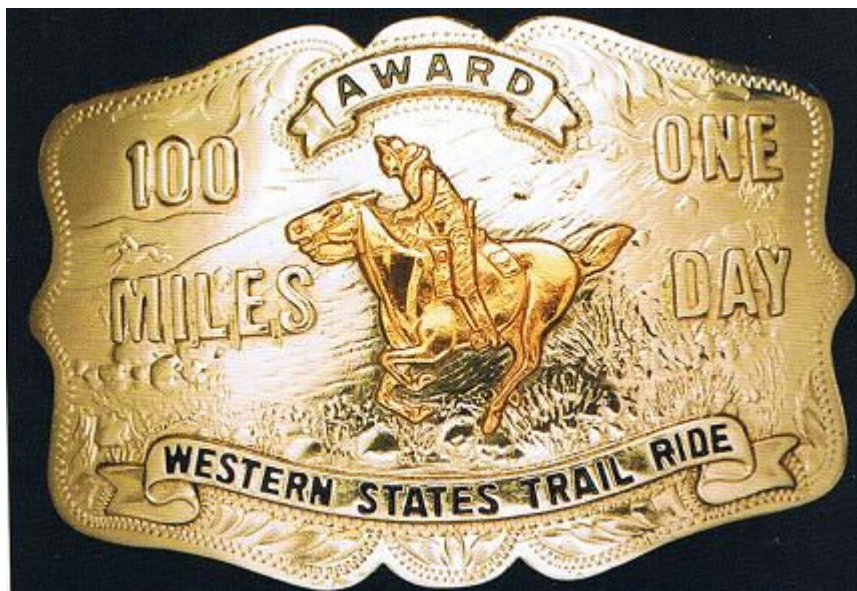


Fig. 2: La récompense aux classés de la Tevi's Cup

En 2003, les organisateurs du premier CEIO**** de France, à La Baule, ignoraient aussi que sur la même plage, devant le même Hôtel L'Hermitage, en 1927 et 1928, s'y déroulait l'arrivée du dernier Raid Hippique Militaire International en ligne, Paris-La Baule.

Il faudra attendre septembre 2007, et la nécessité d'entreprendre une recherche systématique pour ce Colloque pour que le Docteur en Géographie du Sport de l'Université de Bordeaux qui avait soutenu sa thèse sur la Géographie de l'Équitation hors stade à Bordeaux en janvier 2005, découvre le Raid Militaire de Nantes à Brest commencé le 8 août 1913, un an avant la "der des der", qui était passé dans son propre village, près de Redon.

Les acteurs bordelais contemporains avaient oublié les fameux Raids de La Petite Gironde, premier quotidien français de la Belle Époque et les Finistériens ignoraient les Tours du Finistère ... et il en était ainsi de toutes les régions françaises interrogées. Pire, à Sedan, dans les Ardennes, on a oublié les exploits des pilotes d'essai du 28^e Régiment de dragons, Bausil, Peynaud, Branca, Allut, Champsavin... il n'y a toujours pas d'épreuve d'endurance contemporaine organisée dans la région Champagne-Ardenne.

Seuls les Raids Bruxelles-Ostende 1902 et Paris-Deauville 1903, année de l'avènement du Tour de France à vélo, avaient plus ou moins échappé à la méconnaissance des acteurs de l'Endurance contemporaine. C'est le colonel Loïc de la Porte du Teil, écuyer en chef du Cadre Noir, faisant référence à ses souvenirs de la Bibliothèque de l'École de l'Armée Blindée-Cavalerie qui nous a mis sur la piste de la Revue de Cavalerie après que le Centre de documentation de l'École Nationale d'Équitation, dirigé par Patrice Franchet d'Espèrey nous ait fait découvrir l'existence des Paris-La Baule cités dans un article du Colonel Aublet dans un des premiers numéros de Plaisirs Équestres.

Or, de 1893 à 1907 en Aquitaine, de 1908 à 1914 en Bretagne, pour les civils; de 1902 à 1914 puis en 1927, 1928, 1929 pour les militaires français, ce sont plus de 33 événements populaires ou militaro-mondains, qualifiés de Raids hippiques, véritables événements sportifs, publics, publicités, régulés, et récidivés qui se sont déroulés en métropole. C'est sans compter une somme de "marches forcées", "épreuves de fonds", "reconnaitances d'officiers" et autres "raids touristiques qui ont été rapportés dans les "brèves" des journaux, principalement dans la Revue de Cavalerie, Le Sport Universel Illustré, La Petite Gironde, Ouest Eclair. Ceci pour la seule France, métropolitaine ou son ancien Empire, colonial et néanmoins républicain. Les contacts que nous avons pu établir avec des Belges, Allemands, Russes, Italiens aboutissent au même constat: l'absence de transmission de cette mémoire des raids.

Deux cultures équestres, la métropolitaine et l'orientale, l'anglo-normande et l'anglo-arabe, la lourde et la légère se sont confrontées, en rivalités mimétiques, du Champ de Mars aux Champs d'Honneurs, coalescentes, pour affronter d'autres rivalités mimétiques franco-britanniques, franco-belges, franco-germaniques, franco-italiennes mais encore le Vélodépisme et l'Automobilisme.

L'Endurance méconnaît son histoire! Elle méconnaît aussi sa co-adolescence avec le Concours Complet: mêmes "lieux" pour les départs ou arrivées, mêmes "liants" types de chevaux, mêmes uniformes, et même "liens", même jury et règlement militaire. On pourra le constater sur les photographies extraites essentiellement de la revue *Le Sport Universel Illustré* dont l'édition de 1895 à 1935 encadre parfaitement l'histoire méconnue des Raids hippiques.

Cette méconnaissance interroge sur les modes de transmission de mémoire entre les générations mais aussi sur les raisons de cet oubli ou peut-être de cette occultation.

La géostratégie et la géopolitique ont motivé traditionnellement les déplacements à cheval, pour le commerce ou pour la conquête, l'obsolescence de la Cavalerie comme moyen géostratégique accompagne cette occultation.

L'Olympisme parrainant l'Equitation internationale depuis 1921, a sauvé le Championnat du cheval d'armes mais il vient d'en éloigner l'épreuve de fond, un "raidillon". L'Endurance, par contre, est proposée par des éminences pour de prochains Jeux. La présence de ces disciplines à de futurs Jeux Olympiques est un enjeu!

Le TREC, discipline de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre n'est pas une discipline intégrée à la Fédération Equestre Internationale, mais c'est aussi un avatar de la même dynamique, créative, issue des inquiétudes de la "Cavalerie du temps des chevaux", à Paris, à l'aube du XXI^e siècle. Par contre, il est institutionnellement issu du divorce, à l'occasion de l'organisation des épreuves de Florac, entre l'ANTE et le CNREE. Ces deux jeunes institutions étaient adhérentes à la Fédération Française des Sports Equestres mais autonomes et surtout encouragées par les Haras nationaux dirigés en ces temps là, les années septantes, par Henri Blanc. C'est l'Endurance *managée* par le CNREE qui fera finalement ses preuves, privilégiant la durée et la distance.

L'ANTE fera progressivement évoluer ses Championnats de Cheval de randonnée vers la précision des allures.

En France, il y a bien eu un "Avant Florac", méconnu tandis que l'"Après Florac" qui nous est encore contemporain a bénéficié d'une médiologie efficace.

Faute d'inventaire systématique depuis l'ouvrage *Les Courses de Résistance* du Comte de Menditte (1) rédigé avant le raid fondateur Paris-Rouen-Deauville, 1903, c'est à une recherche quasi-archéologique dans les Revues, strate par strate dans les archives, et au croisement des données entre *La Nature*, *La Revue des deux Mondes*, *La Revue Militaire de l'Etranger*, *La Petite Gironde*, *Ouest-Eclair* mais surtout *Le Sport Universel Illustré* et la *Revue de Cavalerie* qu'il nous a fallu procéder mais par de nombreuses visites de terrains, le chercheur géographe-cavalier a essayé d'imaginer *in situ* les performances oubliées.

Les Raids Paris-La Baule ont été les mieux étudiés sur le terrain, mais il faudrait maintenant 900 kilomètres au lieu des 600 de la Belle Epoque pour serpenter confortablement en selle, hors des routes goudronnées. Le lieu qui fait lien entre la plupart des Raids ou Championnat du Cheval d'Armes c'est le Bois de Boulogne à Paris. Il suffit de relire Balzac et Proust pour y retrouver le temps des chevaux.

1 - De Florac 1975 à Aachen 2006... en attendant Hong-Kong et Terrenganu en 2008.

Pour le Parc National des Cévennes qui fêtait ses 20 ans d'action équine, "Tout a commencé à Florac entre 1972 et 1976", "le premier raid de Florac: la naissance de l'endurance", et "Persik: le meilleur reproducteur européen en endurance"... c'est ce qui était affirmé, subjectivement, à Florac en 1995.

Le choix d'utiliser des chevaux comme véhicules pour les moniteurs gardes du Parc est redevable à Alexis Monjauze, 1^{er} directeur du Parc, qui avait fait carrière d'administrateur des Eaux et Forêts au Maghreb et connu la Cavalerie d'Afrique. En 1975, le Conseil général de la Lozère était présidé par le Colonel Marceau Crespin.

Objectivement, c'est bien de la plus petite sous-préfecture de France, en Lozère, que le mouvement de l'endurance contemporaine a été amorcé, ininterrompu à ce jour, avec cependant des essais erreurs qui auraient pu être fatals. L'autogestion de la discipline par le CNREE l'a amené jusqu'au triple podium individuel, féminin, du Championnat du Monde à Compiègne en l'an 2000, juste avant que la Fédération Française d'Equitation l'intègre à sa propre gestion.

Pierre Cazes, le sélectionneur national, devenu permanent de la FFE, connaîtra encore en 2002, les mêmes

saveurs de victoire mondiale à Jerez de la Frontera, dernière forteresse abandonnée par les Maures en Andalousie, puis dans une oasis "locale" du désert de l'Emirat de Dubaï en 2004.

Son adjoint puis successeur, Jean-Louis Leclerc, à Aachen, la capitale de Charlemagne, recueillera, encore sous une pluie battante, les uniques lauriers de l'Equipe de France lors du Championnat du Monde aux Jeux Equestres Mondiaux, en août 2006.

Après le Championnat d'Europe, double médaillé d'or, au Portugal en 2007, c'est la mousson tropicale du sultanat de Terrenganu, en Malaisie, en novembre 2008 qui attend l'Equipe de France d'Endurance. Sa consœur du Concours Complet aura défendu son titre olympique aux Jeux de Beijing 2007, délocalisés à Hong-Kong.

Cette Endurance depuis Florac est assez bien connue, les témoins de sa naissance en sont toujours des acteurs dynamiques, transactionnistes, éleveurs organisateurs vétérinaires zootechniciens, très souvent cavaliers parents touristes, à peine étonnés de la diffusion mondiale du phénomène de co-développement grâce au savoir-faire français et à la manne de Pays de l'Or noir requérant l'honneur des porteurs de la "*liwa*".

1) MENDITTE, Cte de, 1903, *Les Courses de résistance*, en 1987 chez Jean Michel Place, Saint-Etienne, 146p.

2 - Oubli ou occultation... De Florac 1975 à Sedan 1870, sans méconnaître le raid fondateur des houzards hongrois dès 1757

1^{ère} strate: 1945-1975: Les "trente" modestes

En 1947, le Touring club de France, comme il l'avait fait en 1905 pour Paris Deauville, organisait un Raid de Tourisme Hippique Paris Mayenne.

En 1965, l'Association Nationale de Tourisme Equestre, dans sa troisième année d'existence, organisait dans le Haut Var un raid d'endurance équestre Vinon Tourtour Le Muy préparé par Jean SPRUYTTE, avec Roland BLAISE. Il sera reconduit trois années consécutives avec quelques autres dans la région parisienne.

Le mois de mai 1968 puis le décès de Raymond Henry, président de l'ANTE auront raison de cette expérience au point que les créateurs du Raid de Montmirat Florac en 1975 n'y feront pas référence. Le conseiller jeunesse et sport qui encadrait l'expérience avait pourtant assisté à celle de Compiègne.

Le jeune Jean-Marie LAUDAT qui participait à cette expérience dans le Var deviendra plus tard président du CNREE après s'être établi professionnellement dans la région de Montcuq.

2^e strate: 1939-1945: Les "travaux forcés"

En 1939 et 1940, les trois divisions de cavaleries stationnées en France, avec 4 régiments à cheval à Angers, Orléans, Alençon, Dinan, Strasbourg, Saint-Avold, Rambouillet, Vincennes, Paris, Sedan, et les deux brigades

de spahis basées à Compiègne, Senlis, Montauban et Vienne firent preuve de courage et d'endurance, mais la "force mécanique" vaincra.

3^e strate: 1921-1939: Les "Années folles"

En 1927, pour l'inauguration de sa "station" c'est à dire de sa "gare", La Baule accueillait un nouveau Raid Hippique Militaire, Paris-La Baule. Les années précédentes c'était en Belgique que le Général BUCAND avait pu disputer les Raids Ostende-Spa.

1928, aura été l'année la plus folle avec le 2e Raid Hippique Militaire International Paris-La Baule mais aussi les raids civils Paris-Deauville comme autrefois, Paris-Cannes féminin, Paris-Dieppe et Lyon-Aix-les-Bains...

En 1929, Le Raid Hippique Militaire des forêts picardes et normandes partait et revenait au Touquet-Paris-Plage, en doublon avec un concours complet international.

Le krach de Wall-Street, la crise financière et économique et ses conséquences interrompent les organisations de raids en France. La Confédération

Hippique de France sera en peine d'organiser un raid autour de Paris en 1934. C'est en pleine Italie fasciste qu'un cavalier français ira cependant remporter le Raid Milan-Vercelli-Turin en 1935. En 1936, les cavaliers allemands, privés de Jeux Olympiques jusqu'alors, interdits de reconstitution d'une cavalerie conséquente remporteront toutes les médailles d'or individuelles et par équipes. Les "Sociétés Hippiques Rurales" allemandes avaient bénéficié du chômage technique des officiers de cavalerie du IIe Reich, démobilisés par le Traité de Versailles...

En France, la Cavalerie "à cheval" restera discrète sur d'autres expériences et c'est d'un Raid à motocyclettes dans les Vosges que la dernière Revue de Cavalerie pourra faire état en 1939.



Figure 3: Après l'Europe, les Etats-Unis reprennent les tests

4^e strate: 1914-1918, "la der des der"

Le 3 août 1914, l'armée allemande envahit la Belgique. Joffre y jeta le 1^{er} Corps de cavalerie soit 18 régiments, au secours de Liège face à l'armée allemande partie d'Aachen. Elle devra interrompre sa retraite ordonnée pour assurer la garde du flanc de l'armée anglaise de French tout juste débarquée.

Du 5 au 23 août 1914, les 13 000 chevaux du Général Sordet s'enfoncèrent en Belgique en avant des armées. De ce raid de plusieurs centaines de kilomètres s'effectua par plus de 40°C. "Cette randonnée (sic) fut

accablante", Labatut témoigne: "nous ne marchions qu'au pas".

Les reconnaissances derrière les lignes, des épopées héroïques, celle du Lieutenant de Gironde, des manœuvres ratées, ralenties, incomplètes ou évitées, pendant la bataille de la Marne feront dire que le choix des chevaux de la remonte n'était pas adapté. Ce n'était pas le cas de la Cavalerie d'Afrique qui saura emporter la bataille d'Uskub, sur le front de l'Est.

5^e strate: 1908-1914, résistance des officiers de réserve

Les civils, marchands de chevaux du Midi surtout, avaient vulgarisé les Raids de *La Petite Gironde*, les finistériens reprirent l'expérience et sa série d'essais-erreurs de 1908 à 1913.

En 1911, pour l'Armée, à la demande d'un député de la Corrèze, Doussaud, l'expérience des Raids de Cavalerie, interrompue, fut reprise. Après quatre raids dont Brive-Paris en 1912, deux raids destinés à aguerir des

officiers de réserve furent organisés: en 1913 Biarritz-Bordeaux- Paris (1) (750 km) effectué en 7 jours, soit un peu plus de 100 km par jour, le lieutenant Crespiat réussit à couvrir la portion à vitesse libre Bordeaux-Paris en trois jours et demi, à raison de 160 km environ par jour. La Revue de Cavalerie occultera le Raid de Nantes à Brest d'août 1913 qui traduisait bien une crise de logistique relevée sévèrement par *Le Sport Universel Illustré*.

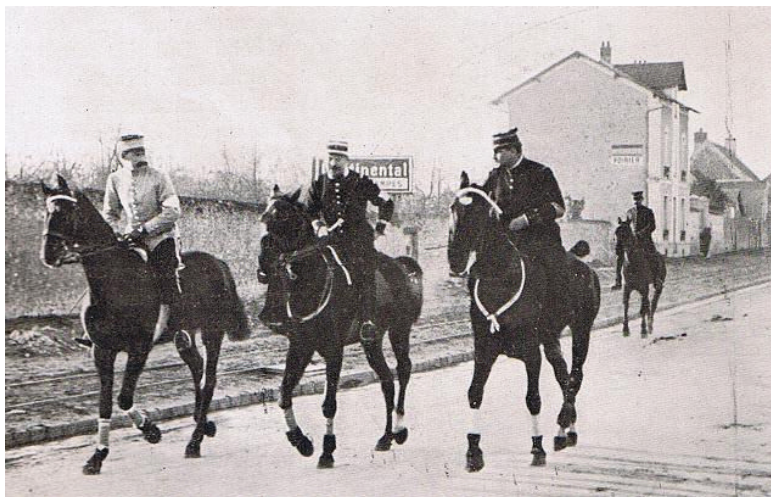


Fig. 3: Le député Henri Paté, futur 1er Secrétaire d'Etat aux sports, participait au Raid des Officiers de Réserve en 1911



Fig. 4: le député Doussaud participait au raid des officiers de réserve en 1912, observé par le général Joffre

1) SPORT AU DEBUT DU SIECLE, sélection Vidéothèque de Paris, avant 1930 muet noir et blanc 17min, VDP9129



Fig. 7: le départ sur la plage du raid Biarritz Paris 1914

Grâce au Biarritz Toulouse Paris (1000km), en 1914, la *Revue de Cavalerie* s'estimait rassurée sur les capacités de la Cavalerie française: ce que pouvaient faire des réservistes, l'armée d'active le ferait encore mieux.

C'était trois mois avant le déclenchement des hostilités. Un raid international, Bruxelles Louvain, en Belgique était même programmé pour août 1914, avec participation d'officiers "hostiles".

Le sous-lieutenant Chambe raconte, alors qu'il attendait le retour de son estafette partie signaler l'opportunité de défaire la cavalerie Von Marwitz qui battait en retraite le 13 septembre 1914:

"J'avais mis mes deux juments à l'entraînement: *Ma-Zaza* pour les courses du Dorat (2 août) et *Baronne* pour Bruxelles Louvain, lequel devait se courir à une date non encore fixée mais en août. De nombreux officiers anglais, belges, italiens, hollandais, français et allemands étaient inscrits. On espérait même des officiers russes, si le transport des chevaux par voie ferrée ne s'avérait pas trop long. On en parlait comme d'une compétition militaire internationale qui promettait d'être extrêmement brillante. Il faudrait bien se tenir! J'étais sûr de rencontrer des officiers allemands. Il faudrait à tout prix les battre! Voilà à quoi je pense en ce moment 14 septembre 1914, au cours d'un autre raid, le raid de Sissonne."

6^e strate: 1899-1908, équitation "de dehors"

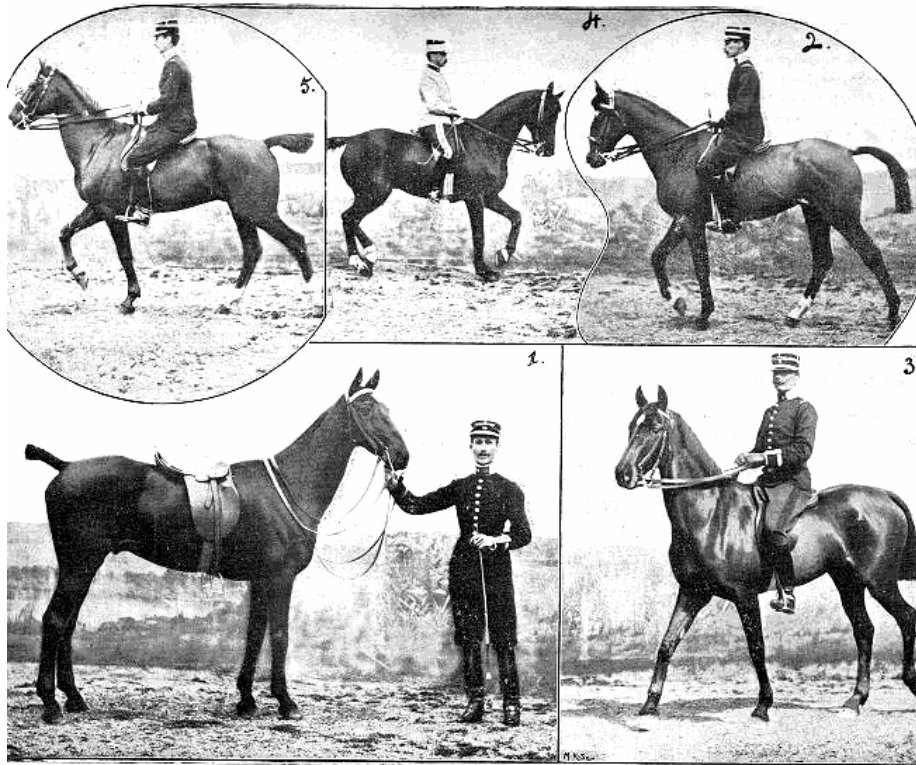
Entre 1898 et 1912, le service militaire passa de 5 ans à 3 puis à 2 ans. Cette réduction du service militaire ajouta aux difficultés d'instruction pour la Cavalerie. Ce fut le foisonnement des enrênements et des traités de dressage mais aussi l'occasion d'une recherche "scientifique" pour améliorer, par l'entraînement, les aptitudes des chevaux et des cavaliers. Les épreuves

sportives militaires allaient, en parallèle avec l'émergence de la Rénovation des Jeux Olympiques, établir les règles de deux futures disciplines équestres.

Avec les mêmes acteurs, cavalier et cheval, les mêmes lieux de départ, le Concours complet et l'Endurance apparaissent issus d'une matrice commune: le 1^{er} Championnat du cheval d'Armes à Paris.



Fig. 8: l'épreuve de fond, en forme de parcours d'Orientation et de Régularité de TREC et d'épreuve à vitesse limitée d'Endurance



MIDAS, AU LIEUTENANT HAUSH, 2^e PRIN. 2. COURAGEUX, AU LIEUTENANT MADAMET, 3^e PRIN. 3. BELLA, AU LIEUTENANT MOIGNO

Fig. 9: les cavaliers Bausil et Madamet, les chevaux Midas et Courageux y performaient déjà

Au mois d'avril 1902, le lieutenant suédois Carl de Silversward et *Gold* effectuaient 100 kilomètres en 4h19mn36s et établissaient un temps de référence pour d'autres officiers qui préparaient Bruxelles-Ostende. Le capitaine Bausil, lieutenant au 28^e dragons de Sedan, sceptique, fit tester cette vitesse au maréchal des logis Peynaud avec *Jobourg* sur un itinéraire par Carignan-Montmédy-Stenay, les 100 kilomètres furent parcourus en

4h15m mais le cheval s'arrêtera 15 km plus loin. Il repartira au bout de trois quarts d'heure pour achever les 130 kilomètres en un peu moins de 7 heures.

En 1902, les 400 km de Sedan-Bruxelles-Sedan,, avaient aussi été effectués par le lieutenant Bausil en 47 heures 40 minutes en compagnie du maréchal des logis Peynaud.

La Genèse

En 1902, à Paris, le Championnat du Cheval d'Armes était disputé pour la première fois et obtenait un franc succès. Il consistait en quatre épreuves auxquelles n'était admis à participer qu'un seul officier par régiment, montant un cheval inscrit dans les contrôles de l'armée:

1^o Une épreuve de dressage dans un manège, à l'Ecole militaire;

2^o Un parcours de steeple-chase à fournir sur la piste de Vincennes;

3^o Une course de fonds sur route de 50 km (Porte Dauphine, Suresnes, Garches, Vaucresson, Rocquencourt, Saint-Nom-la-Breteche, Villepreux, Saint-Cyr, Parc de Versailles, Vaucresson, Garches, Suresnes, Paris-Rond-Point de Longchamp);

4^o Un parcours de Concours hippique à effectuer au Grand-Palais.

Bausil se classa 3^e dans l'épreuve de résistance.

Le classement définitif s'établissait ainsi:

1^{er}, lieutenant de Saint-Phalle, du 2^e hussards montant Marseille II, pur- sang.

2^e, lieutenant Bausil, du 28^e dragons, montant Midas, ½ sang.

3^e, lieutenant Madamet, du 13^e dragons, montant Courageux, pur- sang.

Le futur écuyer de Saumur, de Saint-Phalle, déjà spécialiste de la Haute-Ecole, avait emporté le classement général. L'épreuve subissait la critique anonyme empruntant la sémantique du Général Faverot de Kerbrech, membre du jury:

"On cherche à réagir contre la tendance qu'ont nos jeunes à se spécialiser, à adopter soit l'équitation extérieure soit l'équitation de manège au détriment l'une de l'autre... le règlement du Championnat de 1902 a été légèrement favorable aux chevaux et aux cavaliers de manège ... **un**

soldat peut ne pas être un cavalier du dedans mais il est indispensable qu'il soit un cavalier du dehors..." (1902, Sport Universel Illustré)

Pour les français, la probation d'une doctrine pour l'endurance équestre commencera véritablement en Belgique, la même année 1902:

Le 27 août 1902, sur les 132 kilomètres du Raid Bruxelles-Ostende, difficile à organiser en raison des

synchronisations nécessaires, avec des passages à niveau et des écluses, il n'y eut que 29 classés sur 59 partants, tous officiers, représentant les armées belge, française, britannique, néerlandaise, russe et suédoise.

Le lieutenant français Madamet et le cheval *Courageux* emportèrent l'épreuve en 6h 54'51'' suivis par les français Deremetz, Haëntjens et Romieux.



Fig. 10: Madamet et Courageux en piste pour Ostende

Le cheval *Mantes*, du lieutenant Bausil, 28^e dragons, qui avait mené la course en tête, mourra au 115^e kilomètre. Les trois premiers chevaux étaient des pur-sang,

le quatrième $\frac{3}{4}$ de sang ...mais 16 chevaux connurent la mort.



Fig. 11: Madamet et *Courageux*, vainqueurs du raid Bruxelles Ostende

En 1903, des raids militaires en escadrons furent organisés depuis Valence, Limoges, Dôle, Lyon, Sathonnay, Vienne, Saint-Etienne, Moulins et Beaune vers Vichy.. La vulgarisation pouvait être entreprise.

Au 2^e Championnat du Cheval d'Armes à Paris, Madamet et *Courageux* seront vainqueurs et Bausil et *Midas* seront deuxièmes.

Le lieutenant Bausil, du 28^e dragons de Sedan, après avoir gagné, avec le cheval *Midas*, le Raid militaire national Paris-Rouen-Dauville (1903), organisé par le journal Armes et Sports, écrira son expérience, dédiée au Général Faverot de Kerbrech, donnant ainsi à l'Armée française une doctrine pour la sélection, l'entraînement et la gestion d'une course. Elle sera exploitée par tous dans les compétitions ultérieures.



SUR LA ROUE : L'EXAMEN DE LA CARTE A SAINT-GATIEN

Fig. 12: un Parcours d'Orientation à vitesse libre en Rouen et Deauville

En 1904, Bausil et *Midas* participaient à nouveau au Championnat du Cheval d'Armes à Paris, dans "un état de fraîcheur remarquable" à l'issue de l'épreuve de fond mais une "dérobade désespérante" lors du Saut d'obstacles au Grand Palais, en même temps que L'Hippique de la SHF, lui fit perdre l'épreuve.

C'est encore un français, le lieutenant Priat avec le pur-sang *Porte Veine* qui remportera le Raid Milan-Turin, 150 kilomètres, en Italie.

Le club parisien L'Etrier organisera sur le modèle du Championnat du Cheval d'Armes le premier concours



LE LIEUTENANT BAUSIL, GAGNANT DU RAID PARIS-DEAUVILLE SUR SON CHEVAL MIDAS AU D'ESTAC

Fig. 13: Bausil et *Midas*, vainqueurs du Raid Paris Rouen Deauville

du Cheval de Chasse dans le Bois de Boulogne avant de répéter l'expérience dans les autres forêts autour de Paris.

Les barons de Coubertin et Favero de Kerbrech s'associaient à Paris pour former des petits "débrouillards", civils, leur proposant une randonnée équestre avec bivouac.

Des membres du Jockey-club et le "réseau de la villégiature", le Touring Club de France s'adonnèrent aux joies et périls du *coaching*, "four in hands", tout en faisant visiter les haras entre Paris et Deauville.



Fig. 14: 1^{er} Raid de Tourisme hippique du Touring Club de France, Paris-Deauville en 1905

Le raid Lyon-Vichy (1904) fut remporté par un collègue de Bausil, le lieutenant Allut déjà 2^{ème} du Paris-Deauville 1903. Ces deux cavaliers appartenaient au même régiment basé à Sedan dans les Ardennes.

En 1904, le Bordeaux-Paris, civil, attelé ou monté, à vitesse libre, sera organisé

En 1905, le Raid Militaire National Lyon-Aix-les-Bains fut encore remporté par un officier du même régiment, le 28^e Dragons de Sedan, le capitaine Louis de Champsavin, montant *Jobourg*, le cheval qui avait établi le record du monde des 100km, entraîné par Bausil. Quatre chevaux décédèrent encore sur le parcours.

En 1905, Bausil remportait à Bruxelles le 2^e

Championnat International du Cheval d'Armes auquel espagnols.
participaient 14 français, 14 belges, 6 suédois et 4



Fig. 15: Bausil et *Hirondelle* remportent le 2^e Championnat du Cheval d'Armes à Bruxelles

Le Raid militaire de 1906, Vittel-Vittel, avec un nouveau règlement, sera remporté par le lieutenant de Beauregard, du 5^{ème} chasseurs. Le premier cavalier du 28^e dragons, le lieutenant Sonnois était 4^e: la méthode avait été vulgarisée. Suite aux décès de chevaux de l'année précédente, le règlement avait imposé la prudence, "il n'y eut qu'une seule victime".

L'expérience s'interrompra en 1907, après les raids de Fontainebleau et Falaise-Paris... Le général Dubois estimera que ces "marathons de trot" sur route

étaient "surannés, n'apprenant plus rien".

Le développement de la circulation automobile projetait de la poussière sur les routes non goudronnées tandis que les agglomérations goudronnées présentaient un danger accru de glissades et de chutes.

La guerre était pressentie. Il n'était plus question de démobiliser longtemps des officiers et des chevaux en dehors du service à la caserne car la Cavalerie manquait de cavaliers et de chevaux bien dressés.



Figure 16: embouteillage lors du Raid militaire de Fontainebleau en 1907

La Société d'encouragement du cheval de guerre proclamait: "la cavalerie a besoin de 5 000 chevaux de selle (par an)"... "l'armée ne pourrait admettre... qu'on la considère comme le dépôt de l'élevage". En 1907, Maurice de Gasté publiait *La faillite du trotteur normand*... comme cheval de selle.

On multipliait les concours avec primes pour les chevaux de selle de 3, 4, 5 et 6 ans. Le Comte de Comminges publiait sa carte des races de chevaux en

France. L'augmentation des effectifs anglo-arabes, trop tardive, ne permettra que la remonte de quelques régiments de cavalerie légère. En 1911, l'achat des chevaux pour 1914 porta sur 6 701 anglo-normands pour 3 945 anglo-arabes.

"La cavalerie de France qui partit en campagne en août 1914 était remontée en chevaux inaptes à faire la guerre." (1999, Bogros).

7^e strate: 1884-1899, "piaffer"

La circulaire du 4 décembre 1884 interdisant les marches forcées pour la troupe "eût un retentissement fâcheux sur les officiers, et eut pour effet immédiat de refroidir considérablement leur ardeur pour les longs parcours." tandis qu'à l'étranger ... les expériences se poursuivaient:

Le 1^{er} juin 1885, le *wachtmeister* Lange, du 3^e cuirassiers en garnison à Königsberg reçut l'ordre de porter à Tilsitt une dépêche pour le commandant du 1^{er} dragons et réussit à effectuer les 114 km en 9h, à plus de 12 kilomètres à l'heure.

Le 4 juin 1885, le prince Bernard de Saxe-Cobourg et le Lieutenant Van Katjeler, officiers du 7^e hussards du roi, effectuaient 222 km en 19h.

Le 3 juin 1885, le capitaine Spielberg effectuait avec Cherry Saarbruck-Enchenberg-Boofzheim-Stein-sur-Rhin-Brünnen-Airolo-Lugano-Lodi-Parma-Sarzana-Colle-Salveti-Follonica-Rome, 1 436 km en 12 jours et 30 heures. La traversée du Saint-Gothard fut particulièrement dure et périlleuse: "le capitaine tenait sa monture dont les sabots étaient garnis de larges chaussons de feutre pour l'empêcher d'entrer trop profondément dans la neige; un guide précédait, un autre était derrière, et deux autres enfin protégeaient la jument sur les côtés. La route disparaissant par endroits presque complètement sous la neige, il fallut fréquemment niveler et creuser un passage pour nos aventureux voyageurs..."

A la suite d'un pari, en mai 1888, le colonel de Bellegarde, du 7^e chasseurs et sa jument demi-sang Graziella, sur le trajet de Moulins à Saint-Caise et retour, effectuaient 102 km en 7h10mn.

En 1889, le lieutenant russe Dimitri Pechkov effectuait le parcours Bloegovetchemski Blagovetchensk Omsk Thioumen Perm Kasan Nijni-Novgorod Vladimir Moscou et retour à Saint-Petersbourg, 8 000 km.

Le lieutenant russe Aseev, en montant alternativement deux chevaux, avait effectué Loubny-Paris, 2 633 km en 33 jours, pour rejoindre l'Exposition Universelle à Paris en 1889.

A cette occasion, les prestations de Buffalo Bill et du Wild West à Paris puis à Lyon et Marseille et tout autour des Empires Austro-Hongrois, Allemands, puis en Belgique et à nouveau en Angleterre diffusèrent des intentions d'exploits hippiques sur longue distance, à cheval, desquels il avait su tirer profit et gloire aux Etats-

Unis:

En 2003, La question de l'existence d'une course d'endurance en France, lors du premier passage du Wild West était posée à l'occasion du succès du film Hidalgo, produit par Walt Disney, sensé retracer les exploits de Franck T. Hopkins et de son étalon mustang. Hopkins s'était vanté, en 1936, d'avoir gagné en 1889 "a long ride to Bordeaux"!

Il n'est pas prouvé qu'une course ralliant Marseille à Bordeaux ait été organisée et gagnée par Frank T. Hopkins, "Le plus grand menteur équestre de tous les temps!". Nos recherches aux archives de Bordeaux qui citaient souvent l'Exposition Universelle de 1889 sont restées muettes à ce sujet. L'épidémie de choléra qui sévissait dans tous les ports ne se prêtait pas à ce genre de rencontre. Mais, le seul fait que Bordeaux soit citée comme ville organisatrice d'un "long ride to Bordeaux" suffit à estimer que la réputation de Bordeaux était connue outre-atlantique, en 1936, pour une expérience en ce sport très particulier: l'endurance équestre.

Il est possible que Franck T. Hopkins ait copié l'idée d'après les exploits connus d'un autre Cody, Samuel Francklin Cody (né Cowdery, inventeur aussi du kyte, cerf-volant trainant un bateau pour traverser la Manche, et futur colonel, pionnier de l'aviation anglaise), succédané, parmi d'autres, de William Frederick Cody, dit Buffalo Bill. L'itinéraire Bordeaux-Paris peut servir de témoin de cette lutte "scientifique" à travers la recherche de la performance sportive dont le cheval sortira vaincu comme en témoigne, dès 1904, la comparaison des performances intermodales sur le parcours Bordeaux-Paris.

En fait, dans la région de Bordeaux, à l'initiative du rédacteur en chef de La Petite Gironde, les idées du Général de Gallifet sur la réforme de la cavalerie, exprimées au "Congrès de Tours" en 1881, étaient réanimées dans la *Revue des deux mondes* par le "géographe de la frontière", Eugène Ténot (1), par l'article "*La cavalerie dans la Guerre moderne*": le mode d'emploi de la cavalerie devait changer.

1) TENOT, Eugène, *Paris en décembre 1851*,

En 1851, Eugène Ténot était républicain, rédacteur au journal *Le Siècle*, futur préfet de la République



Fig. 17: le général marquis de Gallifet

L'Exposition Universelle de 1889, à Paris, avait aussi mis en valeur des nouvelles technologies d'information et de communication, et les *Rough Riders of the world* à l'initiative de William F. Cody, Buffalo Bill

s'étaient affrontés entre mai et décembre près de la Porte de Tiernes et avaient soulevé aussi le problème de la confrontation de l'hippisme aux nouvelles technologies de déplacement, les trains et les bateaux à vapeur.



Fig. 18: Le *rough riding* américain dans les coulisses de la patrimonialisation

Sur route aussi, les contemplatifs assistaient gratuitement aux rendez-vous ou les vivaient dans la presse écrite plus ou moins illustrée. En 1892 et 1893, des expériences de courses d'échassiers et de *pédestrians* avaient été organisées avec un grand succès populaire

autour de Bordeaux et sur le parcours Bordeaux-Biarritz.

En 1894, le journal "La Petite Gironde" (1) voulut faire un essai comparatif contre des chevaux attelés ... pour faire avancer la Recherche intermodale.



Figure 19: Concurrents du Raid de la Petite Gironde en 1894

1) DUMONT, Maurice, PIETONS, ECHASSIERS et CHEVAUX d'après *La Nature*, revue consacrée aux «Sciences et à leurs applications aux arts et aux industries rubrique «Variétés, généralités, Statistiques» numéro du 26 mai 1894, Gaston Cornie, *Plaisirs Equestres*, n°46, juillet-août 1969, p 288.

"Le départ a eu lieu le 3 mai (1894) à 9h40 du matin à La Bastide, faubourg de Bordeaux, sur la rive droite de la Gironde. La route à parcourir passait par les points suivants: Libourne, Bergerac, Mussidan, Périgueux, Angoulême, Cognac, Saintes, Blaye et Bordeaux. La longueur du parcours était exactement de 420 kilomètres."

Dès le départ les chevaux prenaient une avance considérable, puis venaient les piétons et enfin les échassiers marchant avec une lenteur méthodique qui faisait bien augurer en leur faveur.

A Bergerac (91 kilomètres) les chevaux tenaient toujours la tête, mais le premier avait 1 heure ½ d'avance sur le dernier. Les échassiers avaient repris le 2^e rang et les marcheurs suivaient de très loin; l'un d'eux était déjà hors de combat.

A Périgueux (150 kilomètres), les chevaux tenaient toujours la tête, tandis qu'un échassier avait pris la 3^e place précédent de 2 heures le cheval "Charlatan". Un marcheur, Dufour, de Rouen arrivé à 10h52 du matin ayant accompli les 150 kilomètres dans un peu plus de 24 heures; le premier cheval ayant mis 14h27 et le premier échassier 19h06.

A Mareuil sur Belle (198 kilomètres) le premier cheval arrive à 9h45, ayant parcouru les 198 kilomètres en 24 heures. Ce résultat est magnifique. Il laisse bien loin derrière lui une récente performance de la jument "Merveilleuse" qui fit quelque bruit à Paris, il y a un certain temps. Cette dernière n'avait parcouru que 136 kilomètres dans le même laps de temps.

Un des trois chevaux s'est arrêté, malade, mais celui qui marchait derrière le premier échassier l'a devancé à l'arrivée et repart avec lui.

A Angoulême (235 kilomètres), les deux chevaux arrivent entre 8 et 9 heures du soir le vendredi et se reposent. Charlatan a brisé sa voiture et son conducteur le monte; les conditions de la course permettaient ce changement, à la condition que le cheval ne serait plus remis à une voiture.

Le premier échassier arrivé dans la nuit repart aussitôt; aussi signe-t-il le premier au contrôle de Saintes (305 kilomètres) où il arrive après 44 heures 44 minutes de marche, soit environ à une vitesse moyenne de 7 kilomètres à l'heure.

Le cheval monté suit de près, tandis que l'autre donne des signes certains de défaillance.

A Pons (325 kilomètres), l'échassier et le cheval monté sont ensemble et il s'engage entre eux un corps à corps qui ne se terminera qu'à Bordeaux par la victoire du cheval battant son concurrent échassier de 28 minutes.

Le parcours total (420 kilomètres) a été effectué en 62 heures 27 minutes, ce qui bat le record de Merveilleuse de 28 heures. La vitesse moyenne a atteint 6,72 km à l'heure pour le cheval gagnant, Charlatan.

Ces résultats inattendus ont passionné vivement la population bordelaise et il convient de féliciter La Petite Gironde pour les expériences publiques sur la résistance des hommes et des bêtes qu'elle expérimente depuis deux ans.

Disons en finissant que cavaliers et échassiers étaient en parfait état, ce qui semble extraordinaire a priori.

Voici du reste les résultats de l'observation médicale: Florance, cavalier, 51 ans, 126 pulsations et 25 mouvements respiratoires à la minute... Fauconneau, échassier, 108 pulsations et 18 mouvements respiratoires.

Après un pareil effort, ces conditions de santé sont tout à fait satisfaisantes.

A l'étranger, les armées étrangères continuaient les expériences.

En France, le marché du cheval d'armes était saturé par les carrossiers normands.

Le 27 mai 1891, le baron Ratazzi, capitaine au 24^e de Cavalerie à Vicence (Italie) et Tristan, trotteur, effectuaient 265 km en 31 h, entre Caserte et Rome.

A Paris, le baron Pierre de Coubertin intriguait pour préparer la rénovation des Jeux Olympiques.

A Bordeaux, le Docteur Tissière et Eugène Ténot, géographe de la Frontière, directeur de La Petite Gironde s'intéressaient aux capacités d'endurance d'étonnants voyageurs.



Fig. 20: Un berger landais réalise Paris Moscou en 1891

En 1892, en Allemagne et Autriche-Hongrie, les raids d'endurance Berlin Vienne et Vienne Berlin rassemblèrent, sur 578 km, des officiers allemands dans le sens Berlin Vienne et des officiers austro-hongrois dans le sens Vienne Berlin. Le vainqueur fut le Comte autrichien

Starhemberg en 71h 26mn réparties sur 6 jours (son cheval mourut le lendemain). Les véritables vainqueurs, d'après le général Rosenberg (1), furent les cavaliers et les chevaux hongrois, "élevés beaucoup plus durement".

En France, La Revue de Cavalerie de 1892, signalait sur plus de 20 pages, "à l'attention de ses lecteurs", que "là, en effet, par une juste appréciation des exigences de la guerre moderne... pour encourager des épreuves exigeant des cavaliers et des chevaux de dures fatigues... On s'est rendu compte, en haut lieu,...qu'il n'était pas inutile de donner à ces exercices l'attrait d'un sport...".



Fig. 21: Le président de la république aux manœuvres alpines de 1897.

La Cavalerie française dut piaffer dix ans en attendant le 1^{er} Raid hippique militaire en France en 1902. Il fallut attendre l'arrivée au Gouvernement du Général Gallifet pour faire ressurgir les projets de Raids équestres en France. Le Commandant Stiegelmann, après avoir

rapporté pour le Sport Universel Illustré le Raid Berlin-Töttis par des officiers allemands proposa un Raid Berne-Paris qui n'aura pas lieu.

Il fallait convaincre les politiques et démontrer encore la pertinences des performances hippomobiles face aux engins.

1) ROSENBERG, Général, *Militär-Wochenblatt*, 12 octobre 1892, n°89



Fig. 22: L'Onium Paris-Trouville 1899 est remporté par Mascotte

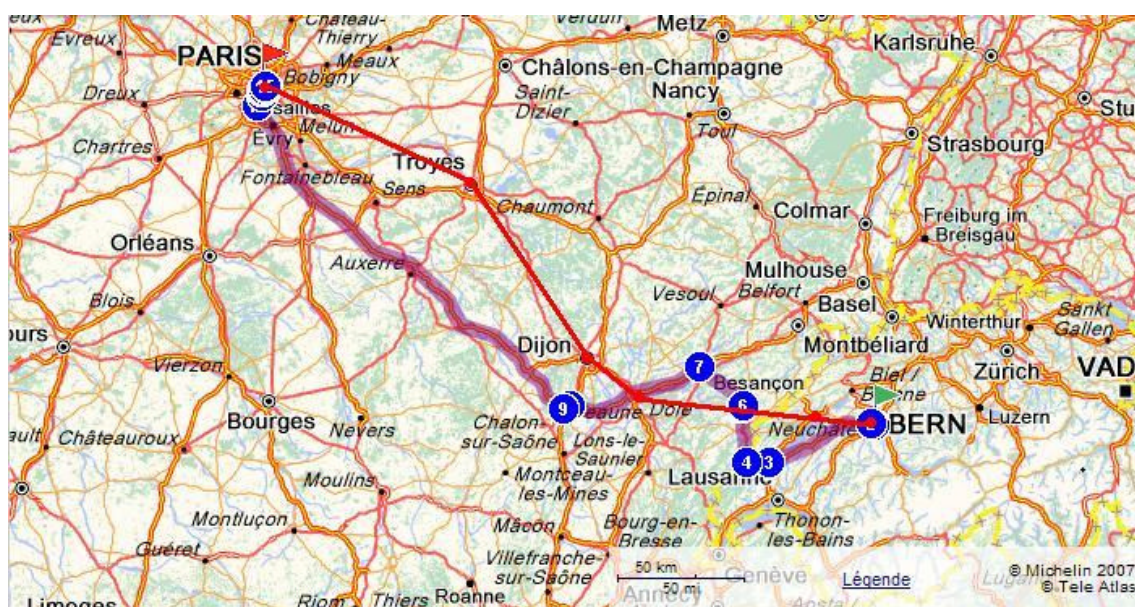


Fig. 23: Le projet de Raid Berne-Paris du Commandant Stiegelmann en 1900

8^e strate: 1871-1883, "Revanche"

Après la Guerre de sécession aux Etats-Unis (1861-1865), les exploits des généraux sudistes, John Hunt Morgan, James Ewell Brown Stuart, John Mosby, Nathan Bedford Forrest furent connus en Europe: le Général Morgan, juillet 1862 parcourut 1609 kilomètres en 24 jours et 161 kilomètres en 24 heures, avec...2 500 chevaux!

En 1866, les premières "reconnaitances d'officiers" commençaient en France. Mais les armées européennes conserveront le sabre et la cuirasse pour les éventuels chocs de cavalerie alors que les américains avaient privilégié les caracoles et le feu, avec au moins deux revolvers, abandonnant le sabre pendant les campagnes.

En 1863, le jeune comte Von Zeppelin (futur

inventeur du dirigeable) était observateur pour l'armée allemande lors de la Guerre de Sécession. Les 24 et 25 juillet 1870 il saura, lui, effectuer une reconnaissance en territoire français avant que le premier coup de fusil soit tiré. Il parcourut la frontière sur une profondeur de cinquante kilomètres et réussit à s'échapper grâce à l'endurance de son cheval: le prince Frédéric-Charles avait fait assurer aux uhlands un enseignement rigoureux du service des reconnaissances.

Le général nordiste Shéridan, accompagné de son aide de camp le futur Général James William Forsyth (connu pour le massacre des Sioux à Wounded Knee en 1890) détestait Napoléon III, "l'usurpateur". Il avait été gardien américain de la frontière du Rio Grande pendant

l'aventure de Maximilien d'Autriche et de Bazaine au Mexique. Il choisira d'accompagner Bismarck et le roi de Prusse, comme "observateur" lors de leur campagne de Woerth à Sedan et jusqu'au siège de Paris en 1870.

Ce n'est qu'après la guerre de 1870, avec les missions de Faverot de Kerbrech en Amérique du Nord

(1876, USA et 1880, Canada) et en parallèle aux essais d'amélioration des races chevalines sur les hippodromes, que les militaires français (Général Gallifet, 1877) s'intéressèrent sérieusement à sélectionner des chevaux et des hommes capables de résistance et d'endurance en pleine nature.

LES RAIDS AUX ETATS-UNIS PENDANT LA GUERRE DE LA SECESSION (extrait)

...dans la propre acception du mot (aux yeux des officiers américains), raid ne devrait s'entendre que d'une opération à grand rayon, de longue haleine, ayant duré au moins une semaine, par exemple. Toutes celles qui n'ont demandé que quelques jours pour leur exécution ne sont pour eux que des dashes, c'est-à-dire des pointes, des coups de main...les corps de l'armée régulière obéissaient à des officiers sortant de l'école de West-Point... aux doctrines admises alors en Europe. Les partisans, au contraire...(étaient) ignorants au début, de toutes les choses du métier. Ce que ces derniers ont fait ... était bien le résultat de leur habitude de vie dès leur enfance au milieu du danger, et la conséquence du développement de leurs dons naturels par une rapide expérience de la vie des camps.

FAVEROT donne le mot de la fin au Général SHERIDAN, l'observateur de la Guerre de 1870, aux côtés de Bismarck et du Roi de Prusse: "les armes blanches ont fait leur temps ... le revolver seul est efficace...employer la cavalerie comme une véritable infanterie... avec dix mille hommes... il se fait fort d'empêcher la concentration d'une armée de cent mille hommes. Il commencerait par s'attaquer à la cavalerie de cette armée qu'il détruirait... par le feu de la sienne, si elle faisait la guerre à l'européenne"... puis, il se porterait sur les arrières de l'ennemi et y ferait son travail nécessaire de destruction des chemins de fer, des ponts, etc... de façon à gêner les communications et les transports. Il empêcherait alors la réunion des différents éléments de l'armée en se portant successivement à la rencontre des uns et des autres. L'extrême mobilité de ses dix mille hommes lui permettrait du reste, d'accepter ou de refuser le combat à son gré, et il n'hésite pas à croire qu'il arriverait facilement à son but, grâce à ce qu'il appelle la "nouvelle tactique de cavalerie"

Conclusion: Les raids les plus audacieux et les plus rapides ont été faits par des partis ne dépassant pas deux mille hommes, et le corps qui a parcouru le plus de chemin par vingt-quatre heures dans ses expéditions de longue haleine est celui de Morgan, dont l'allure normale a été constamment le pas pour le gros de la troupe ...les chevaux du Kentucky et du Tennessee qui ont tous beaucoup de sang anglais sont ceux qui ont montré, dans ces routes exténuantes, le plus de fond et de résistance... chaque chef a toujours été libre de prendre les déterminations que lui commandaient les circonstances et le terrain...Les plus fameuses et les plus réussies de ces étonnantes expéditions n'ont du leur succès qu'aux scouts, à ces jeunes volontaires d'élite, éclaireurs incomparables, qui tous étaient des hommes jeunes, instruits et d'infatigables cavaliers ayant fait leurs preuves d'intelligence et de bravoure...ils étaient mieux informés de tout ce qui concernait l'armée ennemie que les généraux eux-mêmes de cette dernière armée...la cavalerie doit être désormais employée comme de l'infanterie montée, agissant dans le combat par ses feux et très rarement par son choc ayant grâce à ses chevaux, la facilité d'accepter à son gré un engagement, et pouvant faire des apparitions soudaines sur des points décisifs ... le sabre est bien efficace même dans une charge et le revolver est infiniment plus meurtrier...utile... comme suprême ressource ...il est urgent si l'on veut éviter les mécomptes de donner à toute la cavalerie le revolver et une carabine à longue portée, de prescrire qu'à cheval le sabre soit habituellement fixé à la selle, et d'habiller le cavalier de façon qu'étant à pied aussi libre qu'un fantassin, il puise tout au moins en joue le rôle quand l'occasion s'en présentera... et ce sera souvent peut-être, dans les prochaines guerres.

F... (source: *La Revue militaire de l'étranger*, n° 530, 1er juillet 1881, Etat major du ministre, Paris, p. 1-11.

Gallifet devenu le 30 janvier 1880 président du Comité Consultatif de la Cavalerie, caserné à Limoges, réunit un Congrès de tous les généraux de cavalerie à Tours pour affirmer... "le rôle de la cavalerie est d'éclairer... le combat de cavalerie est un incident, tandis que l'exploration et la sûreté sont des nécessités de tous les instants." ... il proposera la suppression des cuirassiers, la diminution de la taille des cavaliers et, par conséquent des chevaux ... "le peu d'occasions dans lesquelles la brigade de cuirassiers est susceptible d'être employée, porte atteinte à la brigade de cavalerie légère et à celle des dragons... obligées de supporter à elles seules l'exploration et la sécurité où elles épuisent leurs forces...". Il attachait une grande importance à l'entraînement des chevaux de guerre dès le temps de paix.

Ceux-ci devaient pouvoir, d'après lui, faire, sans fatigue, des étapes de 70 à 80 kilomètres (environ 50 miles) en 12 heures.

Les officiers se lançaient des défis, les paris. L'état et la fréquentation des routes de l'époque permettaient aux cavaliers de les emprunter tout à fait quotidiennement même s'ils ne s'interdisaient pas les chemins de traverses.

Hélas, l'application d'un même entraînement à tous les chevaux et à tous les cavaliers d'un même régiment aboutit à de nombreuses réformes de chevaux en 1883 et à l'interdiction des marches forcées pour les troupiers en 1884.

Cependant, le 3 juillet 1884, le général de la

Forgue de Bellegarde, écuyer en chef du Cadre Noir s'était rendu à cheval, avec l'état-major de l'Ecole, sur la route d'Angers à Tours pour saluer le colonel de Lignières, ancien écuyer en chef, adepte du "trot de chien" et du petit galop, conduisant une reconnaissance d'officiers, effectuant 400 kilomètres en 82 heures.

Mais les armées européennes ne changeront pas

9^e strate: 1870, "débâcle"

Faverot de Kerbecq avait été le jeune officier d'état-major qui avait apporté au Général Margueritte et à la Cavalerie d'Afrique l'ordre de charger à cheval contre

leurs habitudes, privilégiant la tactique des charges de cavalerie, rêvant encore d'Austerlitz... Le général L'Hotte s'était battu au Congrès de Tours contre Galliffet, en 1881, pour obtenir le maintien de l'Arme des Cuirassiers, l'orgueil des parades et Grandes manœuvres,... le lobbying anglo-normand avait gagné.

l'artillerie prussienne à Sedan. Galliffet avait eu l'honneur et la bravoure de la dernière charge.

10^e strate: 1757-1870, "à la hussarde"

En 1757, le hongrois Haddik et ses hussards prirent à contre-pied le grand stratège Frédéric le Grand, roi de Prusse, absent de Berlin, parti à la poursuite des Français pendant la Guerre des Sept-ans. Le Raid Wroclaw-Berlin établit ainsi la doctrine des Raids à la Hussarde, approche lente, lointaine et discrète, attaque surprise, retraite ordonnée et rapide.

Haddik était capable de faire accomplir une centaine de kilomètres chaque jour à des milliers de cavaliers et chevaux spécialement préparés pour ce faire.

Les polonais qui avaient été à la même école contre la Russie ou la Suède avaient aussi été en contact avec les Turcs, les Tatares, les Cosaques aux confins de la Mittel Europa.

Le Maréchal de Saxe, issu de la même école, recrutera et formera des hussards pour la France. C'est le hussard hongrois Bercheny qui avait introduit cette tactique en France. Stanislas Ledzinsky, ancien Roi de Pologne développera cette cavalerie en Lorraine.

Après la Guerre des Sept Ans la Couronne britannique voulut ponctionner financièrement ses nouvelles colonies américaines. A Boston les américains attaquèrent un navire anglais important du thé, la Boston Tea Party inaugura la Révolution Américaine. Deux descendant de français émigrants venus de Charente et de Normandie, Paul Revere dans le Nord et Jacques Jouet dans le Sud accomplirent chacun un raid historique déterminant pour prévenir les chefs des Insurgés menacés de l'arrivée des habits rouges britanniques.

Benjamin Franklin recrutera en Europe des officiers en mal de cavalerie pour des raisons politiques ou d'indiscipline voire de lucre avant que Louis XVI envoie l'expédition Lafayette- Rochambeau qu'accompagnait officiellement le Général Armand de Gonteau-Biron, duc de Lauzun. Mais c'est un autre Armand, Tuffin de la Rouerie qui avait été le premier et qui sera le dernier à offrir ses services au Général Washington pour encadrer la future *Continental Cavalry*.

L'émigré polonais Casimir Pulaski (1748-1779) est reconnu comme le Père de *l'American Cavalry* qui semble avoir donné son format à l'endurance moderne! Il

s'était opposé avec son père à l'influence Russe en Pologne (Confédération de Bar), puis, après un séjour en Turquie et dans les Balkans, ayant rencontré Benjamin Franklin en France, il se mettait au service de Georges Washington en 1777.

Le Colonel Armand Tuffin de la Rouerie qui reprendra sa troupe quittera le dernier la République américaine non sans avoir écrit un projet pour la création d'une Ecole pour la Continental Cavalry, basé sur des rendez-vous réguliers d'officiers formateurs pour leurs régiments.

En Europe, le début du XIX^e siècle, connaîtra l'apogée des grandes marches et charges de Cavalerie, d'Egypte à Waterloo en passant par Austerlitz ou Moscou.

La Révolution et le 1^{er} Empire donneront l'occasion de maints exploits cavaliers dont on retiendra parmi une somme d'autres exemples illustres cette anecdote. Le général Caulaincourt, celui qui racontera sa Retraite de Russie avec Napoléon dont il était l'écuyer, avait une sœur, elle donnera naissance au Marquis de Mornay, président fondateur de la Société Hippique Française sous le II^e Empire.

En Amérique, pour la Conquête de l'Ouest, et la Ruée vers l'Or, un descendant d'émigrants français, passés par le Québec, Aubry, originaire de la région de Lunéville établit un record d'endurance sur les 600 miles de la Piste de Santa Fe et ouvrait aussi une piste vers l'Ouest, celle qu'emprunteront plus tard le Pony-express, la Well-Fargo puis le train.

En 1860, W. F. Cody, cavalier de l'équipée postale du Pony Express, sur une étape de 76 miles (Red Buttes - Three Crossing), qu'il devait couvrir en une journée, pour transmettre les messages avait commis son premier exploit. Arrivé à Three Crossing, ne trouvant pas de relayeur, il poursuivit sa chevauchée pour se trouver encore une fois face au même problème. C'est ainsi qu'il fut amené à parcourir, sans interruption, le trajet de Red Buttes à Rocky Ridge, aller et retour, soit une distance de 322 miles (518 km).

William Frédéric Cuddy et d'autres cow-boys comme Samuel Franck Codery après avoir accompagné la

construction de la voie ferrée, pourchassé bisons et indiens, éclairé les généraux de la Guerre de sécession mettront en

scène leurs exploits du Far-west aux Etats-Unis, avant de les exporter sur le vieux Continent.

11^e strate, "houzards"

C'est de la Hongrie, avec les "houzards", les vingtièmes recrues, Bercheny pour la Fance, d'abord aux prises avec les cavaliers orientaux, que les raids équestres,

inspirés des *razzias* des nations orientales sont partis à la Conquête de l'Ouest outre-atlantique.



Fig. 24: *Hungares* aux Jeux Equestres Mondiaux en 2006 (photo J.A.)

Dans le *Militär-Wochenblatt* du 12 octobre 1892, le général prussien de Rosenberg expliquait la raison du succès des austro-hongrois lors du raid Vienne-Berlin, 700 kilomètres en moins de 80 heures pour les 9 austro-hongrois contre 4 allemands seulement et 7 hongrois dans les 8 premiers:

"...les chevaux hongrois sont des animaux de petite taille, légers et perçants, ...ils ont une trempe des tendons, des muscles, une solidité de l'appareil digestif qui tiennent à ce qu'ils sont élevés à la dure, comme leurs ascendants l'ont été depuis des siècles... on ne peut se défendre que la cavalerie austro-hongroise est la première du monde..."

Hungarès, le cheval Champion du Monde en titre sous la monte de l'espagnol Miguel Vila est aussi né en Hongrie, arabe shagya né à Babolna ...Motivés par les rivalités mimétiques des grands empires aux débuts du XXe siècle, le Complet et l'Endurance sont issues de la même matrice militaire à Paris qui lui donnait un sens.

Le Concours Complet a accompagné sans

discontinuer la géopolitique européenne du Mouvement Olympique.

L'Endurance a animé les Réseaux de villégiature militaire mondains pour disparaître avant de ressurgir et de participer au co-développement intercontinental.

Le sens de cette équitation universelle change.

Le Concours Complet est-il durable?

Le Concours Complet est issu en ligne directe du Concours du Cheval d'Armes de Bruxelles 1905 incluant dans son règlement 30 kilomètres à parcourir à 20 kilomètres à l'heure puis 50 kilomètres à 14 kilomètres à l'heure. Dans sa version originale, sport de combat, le Military, la question ne se pose plus sauf à vouloir réveiller la "bête immonde".

En revanche, c'est une discipline qui reste

accaparée par quelques nations occidentales performantes. Il risque un classement en discipline régionale si, notamment pour des raisons de sécurité, son accès est impossible pour des nations de groupes géographiques de la FEI moins développés.

La FEI a retiré l'épreuve de fond du format olympique à l'occasion des Jeux Olympiques 2004 à Athènes pour satisfaire les contraintes de retransmission.

L'Endurance contemporaine est-elle "durable"?

La France soutient la candidature de l'Endurance comme future discipline olympique auprès de la FEI maintenant présidée par une pratiquante de cette discipline la Princesse Haya de Jordanie, épouse de Sheik Mohamed Al Maktoum, émir de Dubaï lui aussi cavalier international d'endurance.

Avant le Raid de Florac 1975, c'est le Raid de Paris-Deauville 1902 qui a fondé la doctrine d'une Ecole française d'Endurance.

Initiée par le Parc Naturel des Cévennes, l'endurance française contemporaine, dès ses débuts s'est inspiré des principes de "développement durable" qui seront formalisées plus tard à Rio de Janeiro, à savoir la protection de l'environnement (le cheval était le véhicule de déplacement naturel des gardiens du Parc), le développement économique (ce Parc, contrairement aux autres Parcs Nationaux intégrait l'élevage d'équidés comme une production agricole), la promotion sociale (par la compétition, nombre de cavaliers ont eu accès, par exemple, à des Brevets d'Etat d'Educateurs Sportifs).

Ce raisonnement, avec une somme de variables locales, peut être généralisé (sauf pour l'utilisation banalisée des véhicules à moteurs thermiques, souvent des SUV, 4x4, en tous terrains).

Si l'Endurance veut accéder au rang de discipline

olympique, elle devra supprimer l'assistance automobile, les cavaliers devront gérer leur cheval en toute autonomie, en "hommes de cheval". Après tout, c'est ce qui fonde l'épreuve originelle, la Tevi's cup. Les cavaliers du désert qui avaient pris l'habitude de galoper à côté du 4x4 d'assistance devront aussi s'adapter.

Sous cette réserve, la protection du cheval ayant toujours été la priorité, dans les nations cavalières, l'Endurance a encore des marges très importantes de développement et peut contribuer à la survie de la civilisation hippomobile.

La coalescence entre "nations cavalières", issues de la domination de l'espace par la Cavalerie et les "peuples cavaliers", souvent nomades, préservés par leur capacités à dominer l'espace par l'élevage peut être un objet d'ethnozootechnie auquel la géographie peut apporter sa contribution.

L'observation du phénomène "endurance" à toutes les échelles est facilité par la manie du comptage qui caractérise les sports modernes, c'est une entrée quantitative pour mesurer la capacité d'échange de "capitaux spatiaux" entre élites éloignées. Cette transaction a un coût qui n'est pas mutualisé dans toutes les patries et il faut considérer, paradoxalement, que l'avenir de la discipline a encore parti lié avec l'économie de l'Or noir

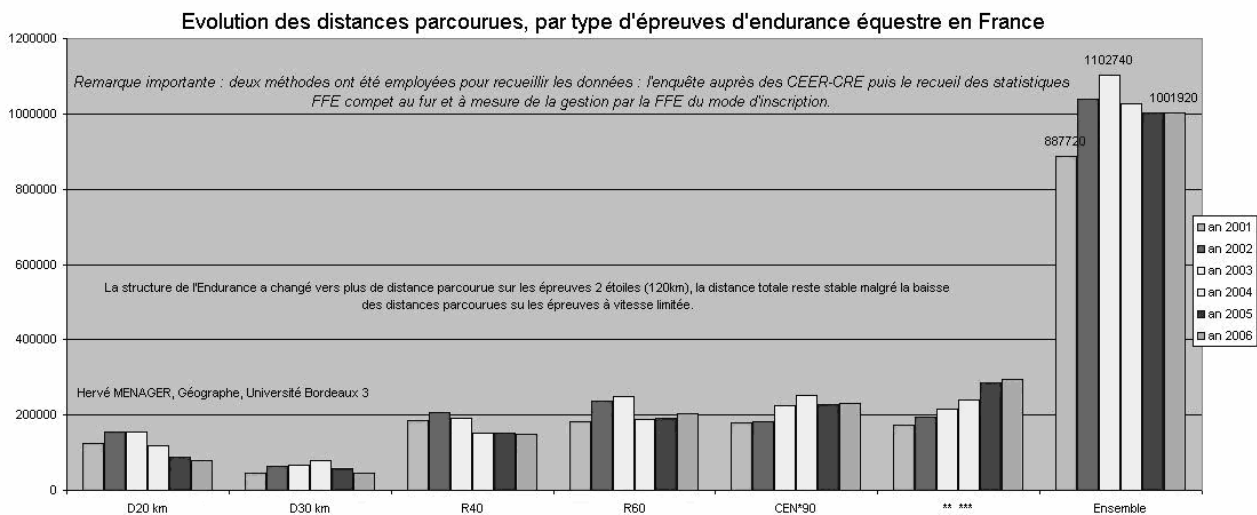


Fig. 25: statistiques

LA SELECTION DES CHEVAUX DE DEMI SANG EN FRANCE.

LA NAISSANCE DES COURSES AU TROT ET LES ORIGINES DU SAUT D'OBSTACLES.

Guy BIDEAULT ⁽¹⁾

Résumé: Les sports équestres sont l'utilisation la plus récente des chevaux de demi-sang. Elle devient significative au tournant des XIX^e et XX^e siècle. Auparavant ces chevaux, dont l'appellation, plus de type que de race, date du XIX^e siècle, avaient été utilisés, par les civils, sous la selle pour la vènerie et les voyages. Avec l'amélioration des routes au XIX^e siècle, les chevaux de selle deviennent des carrossiers; leur utilisation attelée devient prépondérante et les chroniqueurs déplorent durant le dernier quart de ce siècle, que la pratique de l'équitation, "autrefois si brillante en France", régresse. Le premier concours hippique organisé à Paris par la SHF en 1866, consiste en fait en concours de modèle et allures pour "chevaux de service" âgés de 3 à 7 ans, complétés pour ceux âgés de 4 ans et plus, par une présentation attelée à un, en paire ou tandem, à quatre, ou montée pour une petite minorité de sujets. On fait sauter pour la première fois quelques chevaux montés durant le concours de 1869.

D'Ephrem Houel et Eugène Gayot à Paul de Laurens et Jacques de Royer, ou comment les chevaux de demi-sang sont devenus dans un premier temps des Trotteurs Français, puis grâce aux concours de la SHF et à la contestation de Maurice de Gasté, des chevaux de selle, et enfin des chevaux de Sport. Cette évolution s'étale sur près d'un siècle et demi de 1836 à 1981, des premières courses au trot à Cherbourg à l'exploitation de Galoubet à la reproduction grâce à l'insémination artificielle.

Introduction

A une année d'écart en 1864 et 1865, furent fondées deux sociétés qui avaient pour but l'une et l'autre d'encourager et d'améliorer l'élevage français des chevaux de demi sang de service. La première, la *Société d'encouragement du cheval français de demi sang*, se proposait d'y parvenir par les courses au trot, tandis que la deuxième, la *Société hippique française*, annonçait plus modestement l'organisation d'un "concours hippique" annuel au Palais de l'Industrie sur les Champs-Élysées durant quinze jours.

Il ne faut pas se méprendre sur le sens que l'expression concours hippique avait à l'époque. Il ne s'agissait pas d'un concours de saut d'obstacles, mais d'un concours de modèle et allures, doublé pour les chevaux adultes d'une épreuve attelée, pour la majorité d'entre eux, puisque l'utilisation attelée des chevaux de demi sang était alors la plus courante, ceux utilisés sous la selle l'étant principalement par les militaires et les veneurs.

Ce n'est qu'après le tournant du siècle et l'apparition de l'automobilisme, que l'utilisation montée et sportive des chevaux de demi sang s'imposa dans les concours de la SHF, et que les chevaux de demi sang divergèrent en races différentes: la race de trotteur français, reconnue sous cette appellation dans les textes réglementaires en 1937, et les races régionales de chevaux

de selle, normande, vendéenne, charolaise, des Dombes...qui ne furent fusionnées qu'en 1958 sous l'appellation Selle Français. La race anglo-arabe quant à elle demeura toujours à part. Considérée d'abord comme de pur sang, puisque le pur sang anglais était lui-même considéré comme un pur sang arabe ayant évolué sous l'influence du milieu naturel tempéré et de la sélection par les courses, la race anglo-arabe avait bien donné naissance à des demi sang anglo-arabes en croisement avec des juments autochtones du Sud-Ouest, mais les éleveurs et les propriétaires de ces DSAA n'avaient guère mordu à l'hameçon des courses au trot qui leur furent proposées et leur préférèrent les courses au galop puis les CSO, si bien qu'on finit par ouvrir à une partie d'entre eux entre 1940 et 1945 le stud-book anglo-arabe. Le reste dut entrer, contraint et forcé dans le stud-book SF à partir de 1958.

Pour exposer, durant le temps qui m'est imparti, cette évolution qui s'étale sur un peu plus d'un siècle, je diviserai mon propos en deux parties. Je traiterai d'abord de la période allant de la naissance des Sociétés du demi sang et hippique française à la dichotomie des demi sang en trotteurs et chevaux de selle, soit de 1865 à 1905 environ, puis dans une deuxième partie de l'évolution des chevaux de selle aux chevaux de sport de 1905 au recours à l'insémination artificielle en 1981.

1) Officier des haras à la retraite, 2 bis, rue de Port Royal, 30700 Uzès

Les chevaux de demi sang jusqu'à la dichotomie trotteurs chevaux de selle.

Les courses au trot, premier critère de sélection des demi sang

L'utilisation des chevaux de demi sang a été, au XIX^{ème} siècle, plus carrossière que cavalière. Ceci a tenu à l'amélioration des routes par l'empierrement, mis au point par Mac Adam (1830 environ), puis aux chemins de fer (1850) du fait des transports nombreux qu'ils nécessitaient entre gares et destinations. Il fût donc naturel que le premier critère imaginé pour améliorer les chevaux de demi sang ait été les courses au trot. Chacun sait que les premières courses au trot furent organisées sous l'impulsion d'Ephrem Houel à Cherbourg en septembre 1836. Il s'en fit ensuite l'avocat dans son traité des courses au trot publié en 1843. Les courses au trot étaient pour lui, je le cite, le seul moyen de relever le commerce du cheval en Normandie, en forçant l'éleveur à donner de l'éducation à ses élèves et à les nourrir convenablement. Mais Eugène Gayot, directeur général des Haras de 1846 à 1852, avait de plus grandes ambitions qu'Ephrem Houel pour les courses au trot. Il écrit "*N'eut-il pas été au moins étrange de ne voir estimer comme reproducteur le cheval de pur sang, qu'autant qu'il a donné de grandes preuves de valeur, et de n'attacher pourtant aucun prix à la constatation des qualités internes du cheval de demi sang, son dérivé?*" (1). Il décida donc de créer des courses d'essai au trot, préalables obligatoires aux achats d'étalons de demi-sang anglo-normands au Pin, à Caen et à Alençon (arrêté du 4 Février 1848). La matière est reprise par l'arrêté du 12 Avril 1849, qui étend ces courses d'essai à 12 hippodromes dont Pau et Tarbes dans le Sud-Ouest.

Ces courses d'essai furent supprimées en 1852 après que Gayot eut été écarté de son poste, mais rétablies par le G^{al} Fleury (nommé en 1860 directeur général des Haras) par l'arrêté du 12 Février 1861 modifié par l'arrêté du 7 Février 1863. Le G^{al} Fleury dans son compte rendu d'activité de l'administration des Haras en 1861 (daté du 28 décembre) "se plaît à reconnaître que ces épreuves spéciales auxquelles chaque étalon était soumis avant d'être acheté" avaient été créées en 1848 et utilisées jusque 1852.

A partir de la création de la Société du demi sang en 1864, les courses au trot, pratiquées jusque là surtout en Normandie et en Bretagne, se répandirent dans toute la France et les étalons de demi sang purent être achetés par les Haras, soit à l'issue d'une véritable carrière de courses, soit après avoir seulement subi avec succès les épreuves spéciales sur 4000 m imaginées par Gayot et rétablies par Fleury. Les Haras recrutaient donc pour produire des demi sang, outre des étalons de pur sang, malheureusement pas assez nombreux parce que de prix élevé, des étalons de demi sang, porteurs tout de même de sang pur, soit trotteurs, soit *bourdons*, comme étaient appelés de façon dédaigneuse, ces étalons non exploités en courses.

Mais avant de revenir sur les trotteurs et les bourdons, il nous faut maintenant relater l'apparition d'une nouvelle utilisation des chevaux de demi sang: le saut d'obstacles.

La naissance du saut d'obstacles dans les concours de la SHF.

Ce n'est que pour son dixième concours organisé à Paris, celui de 1876, et ceux qu'elle organise cette année-là à Bordeaux et à Nantes, que la SHF fait figurer à son programme des "prix spéciaux pour chevaux sautant des obstacles": au total onze épreuves sont disputées dans ces trois concours. Le seul critère de classement est "le mérite à l'obstacle", sauf pour les chevaux à égalité de mérite, qui sont alors départagés par leur conformation (article 3 du règlement). Le nombre des obstacles à sauter était de 12 ou de 8, répartis sur trois ou deux tours de piste selon les catégories. La façon d'apprécier le mérite des chevaux dans le franchissement des obstacles et la hauteur de ceux-ci ne sont pas précisées par le règlement.

La SHF avait envoyé à Londres en 1868 son agent général (qu'on appellerait de nos jours directeur technique) P. Baudouin de Mortemart de Boisse, observer comment étaient organisées les exhibitions à l'obstacle des chevaux de chasse au Royal Show agricole de S^t Alban. Il en était revenu conquis et avait rendu compte que ces exhibitions passionnaient le public (2).

Suite à ce rapport la SHF institua en 1869, pour les chevaux de selle de tous âges et de tout pays un concours de modèle et allures dont l'épreuve montée comportait le saut de haies. Cette épreuve, qui appelle désormais des chevaux de chasse, est renouvelée en 1870 (le concours a lieu en avril) et en 1872. Elle a beaucoup de succès auprès du public, mais ne rassemble que peu de partants. Aussi l'agent général fait part au comité du 21 septembre 1872 de la proposition du directeur du show de Londres d'envoyer des chevaux de chasse anglais sauteurs, qui viendraient à Paris en nombre au printemps 1873, pour peu qu'un programme attractif leur soit proposé. C'est la discussion de cette proposition par le comité, qui la refuse, qui nous vaut de connaître le rapport de sa mission (3) de 1868 par l'agent général. La SHF maintiendra donc encore trois années supplémentaires son concours de modèle et allures pour chevaux de chasse, avant de franchir le pas pour ses concours de 1876 et de créer ainsi les premières épreuves de saut d'obstacles disputées en France.

Désormais le budget des prix distribués par la SHF dans ses concours évolue régulièrement d'année en année de 1876 à 1914 de la façon suivante:

. la dotation des épreuves de modèle et allures

1) Gayot, *La France chevaline*, Institutions Hippiques, Tome I page 310

2) PV du comité de la SHF, tome 1 page 229.

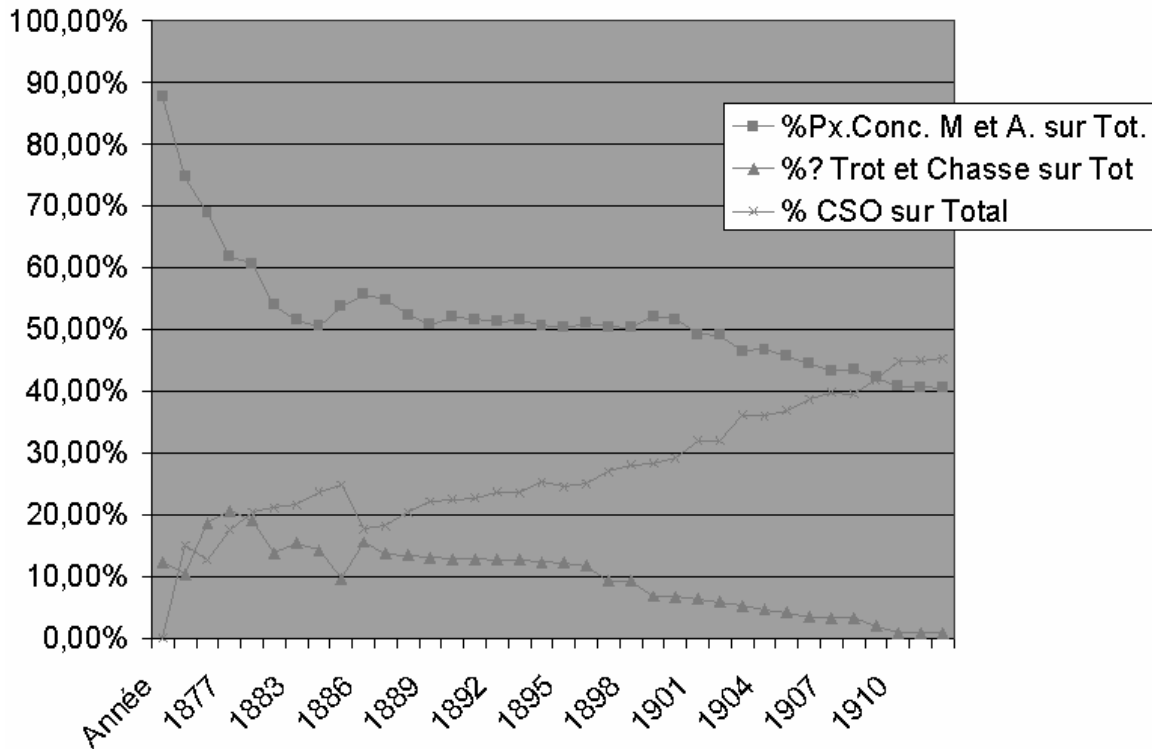
3) PV du comité de la SHF, tome 1, pages 363 à 371

passé de 87% en 1875 à 40% en 1913

- . la dotation de l'exhibition de trot (une course indor) passe de 12% en 1875 à 0,8% en 1913
- . la dotation du saut d'obstacles passe de 15% en

1876 à 45% en 1913.

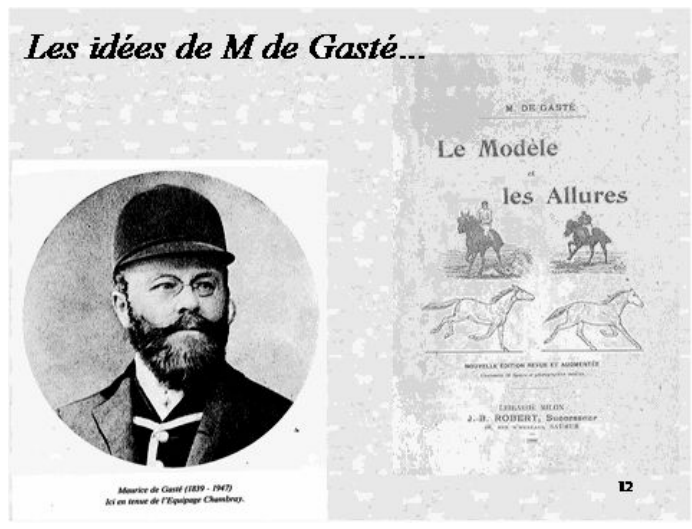
[voir en annexe 1 la récapitulation précise du budget de la SHF et le graphique suivant]



Evolution du budget des encouragements de la SHF entre 1875 et 1914.

L'apparition des épreuves de saut d'obstacles modifie profondément la perception des chevaux de demi sang par tous les observateurs. Il leur apparaît qu'on ne demande pas à ces chevaux les mêmes qualités, d'équilibre spécialement, selon qu'ils sont exploités sous le harnais ou sous la selle. En bref la dichotomie d'utilisation des chevaux de demi sang s'amorce. Maurice de Gasté allait en

déduire une dichotomie zootechnique qui sera validée un quart de siècle plus tard par la fermeture du stud-book trotteur dans un premier temps, puis au terme d'un délai supplémentaire d'une vingtaine d'années par l'ouverture du Livre généalogique des races françaises de chevaux de selle en 1958.



La dichotomie zootechnique déduite par Maurice de Gasté

Les achats d'étalons de Caen en 1893-94-95

La France Chevaline, publication hebdomadaire, était l'organe officieux de la Société du demi sang. Outre les engagements et les résultats des courses, elle diffusait aussi des informations relatives à l'élevage des demi sang

et à l'activité des Haras Nationaux dont c'était le domaine d'intervention le plus important. C'est ainsi que j'ai relevé dans ses numéros de l'automne des années 1893, 94, 95 (1) les résultats des achats d'étalons de demi sang à Caen de

ces trois années, qui portaient donc sur des trotteurs et des bourdons et au total sur 456 étalons. *La France Chevaline* publiait les listes nominatives des trotteurs achetés, mentionnant prix et noms des vendeurs, les nombres de bourdons vendus, répartis par vendeurs et la somme totale reçue par chacun d'entre eux. Il se trouve que la plupart des vendeurs de trotteurs vendaient aussi des bourdons, comme le montrent les deux tableaux Achats Caen cumulés 1893-94-95 (voir en annexe 2). Les vendeurs des 74 trotteurs achetés par les Haras durant ces trois années leur ont aussi fourni 286 bourdons, pendant que les "spécialistes du bourdon", si je puis m'exprimer ainsi, n'en ont vendu que 96. En gros la première catégorie de vendeurs a fourni 80%

de la commande et la deuxième catégorie seulement 20%, et sans doute beaucoup moins, car il est vraisemblable que eux aussi sont éleveurs ou propriétaires de trotteurs qui n'ont pas eu la chance de vendre un étalon trotteur durant les trois années étudiées. Mais de ces étalons de demi sang sélectionnés sur leur aptitude à la traction légère plus ou moins rapide, les plus nombreux utilisés comme facteurs de chevaux de selle, naissaient des produits qui ne satisfaisaient pas complètement les militaires, ni maintenant les cavaliers civils, amateurs de saut d'obstacles, qui recherchaient en priorité le sang, donc des produits issus de pur sang.

Les idées de Maurice de Gasté

Les militaires étaient depuis longtemps et chroniquement critiques vis à vis de l'élevage français dont ils se plaignaient qu'il ne leur fournisse pas les chevaux dont ils avaient besoin en quantité et de la qualité qui convenait. Le service de la remonte militaire entretenait avec celui des Haras des relations difficiles. Le Général Oudinot qui commanda l'Ecole de Cavalerie de Saumur et obtint la création d'un haras d'étude annexé à l'Ecole en vint à proposer en 1842 la réunion des Remontes et des Haras sous une seule autorité, militaire évidemment. Mais si pour tous les observateurs du conflit, la réunion des deux services sous une seule autorité était en effet le moyen de lui apporter une solution, on ne parvint jamais à décider lequel des deux ministères de la Guerre ou de l'Agriculture devrait abandonner ses prérogatives en ce domaine.

Maurice de Gasté (1859-1947) déplaça le conflit

du terrain de l'autorité sur celui de la technique, et il parvint après une dizaine d'années d'efforts à faire évoluer les choses. Il eut l'intuition que la sélection des étalons sur une épreuve au trot permettait de trier non pas les individus les plus "qualiteux" comme on se plaisait à le dire, mais ceux dont la morphologie était la plus adaptée au trot rapide. Il développa ses idées dans un livre publié en 1903 "*Le Modèle et les Allures*". D'après ses mesures de longueurs de segments osseux et d'angles articulaires pratiquées sur un grand nombre de chevaux de différentes races, il démontra que les trotteurs avaient un bras plus court et plus incliné sur l'horizontale et un ischion plus court que les chevaux de pur sang anglais. Or, ces trois caractéristiques rendent plus difficile au cheval la maîtrise de son équilibre, plus malaisée l'allure basculante du galop et plus courtes ses allures.

Les moyens utilisés par M. de Gasté: S^{té} du Cheval de Guerre, Courses A.Q.P.S.

Il prônait donc en réaction une utilisation beaucoup plus intensive du pur sang anglais afin d'obtenir de véritables chevaux de selle destinés à travailler au galop et en portant un cavalier, au contraire des carrossiers sélectionnés sur l'aptitude à tirer au trot. Pour y parvenir il créa avec ses amis officiers de cavalerie, la Société du Cheval de Guerre en 1897, puis surtout il obtint en 1908 l'extension à tout le territoire des courses pour chevaux de selle, qui jusque là ne se couraient que dans les régions côtières au nord de la Gironde jusqu'en Bretagne, circonscriptions de Saintes, La Roche sur Yon, Hennebont et Lamballe. Les Haras n'étaient pas favorables à ces courses et en avaient vraisemblablement entravé le développement dans ces régions durant le demi siècle précédent. Il s'agissait donc d'un renversement de la politique de sélection des chevaux de selle, à laquelle

adhèrent d'ailleurs avec enthousiasme dès 1908 les éleveurs du Charolais et de Maine Anjou. Ces courses au galop pour chevaux de selle eurent deux effets,

* l'un direct de susciter l'apparition de populations spécialisées de chevaux de selle à très fort pourcentage de sang anglais qui ont constitué progressivement un rameau des races régionales de demi sang qu'on désignait sous le sigle AQPS (autre que de pur sang). Ces rameaux forment depuis 2005 un stud-book indépendant de la race Selle Français.

* l'autre indirect de démontrer à tous les éleveurs, même à ceux qui n'envisageaient pas de produire des chevaux de selle destinés à courir, l'amélioration de l'aptitude à la selle amenée par le recours direct plus marqué qu'auparavant, au sang anglais.

La résistance de la "chapelle normande" aux idées de Maurice de Gasté

La loi Bocher de 1874, qui devait entraîner le triplement de l'effectif des étalons nationaux pour que la France puisse satisfaire les besoins de son armée, était pain béni pour les vendeurs d'étalons de demi sang, surtout les normands qui fournissaient la plus grande partie de ces

étalons (par exemple en 1906, les Haras ont acheté 259 étalons de demi sang dont 151 à Caen, contre 63 à la Roche Sur Yon, 3 à Moulins, 29 anglo-arabes à Toulouse et 13 de provenance diverse). Ces ventes d'étalons à l'Etat finançaient la sélection des trotteurs d'hippodrome qui passionnait la plupart des fournisseurs des Haras. Il n'y avait pas de différence de race entre les étalons carrossiers, les "bourdons", vendus à l'administration trottant le kilomètre sur le pied de 2 à 3 minutes, et les trotteurs

1) MFILM JO- 785 à la BNF

d'hippodrome qui trottaient à cette époque le kilomètre en 1'30 à 1'40, mais une différence sensible de prix: entre 1900 et 1907 par exemple il est entré dans les écuries du haras de Cluny, dont j'ai étudié toute la remonte de 1806 à 1990, 75 étalons carrossiers et 18 étalons trotteurs ayant couru. Les premiers ont été payés 5.800 F en moyenne, les autres 11.600 F, pendant que le prix moyen des troupiers en 1898 était de 1.500 F. Les carrossiers proposés à l'administration étaient donc des demi-sang pas assez rapides pour être exploités sur l'hippodrome, et les bénéficiaires nets qu'en tiraient leurs vendeurs étaient investis dans la sélection et l'entraînement des trotteurs.

Les critiques émises par M. de Gasté à propos des défauts des étalons carrossiers et trotteurs pour produire des troupiers furent donc durement ressenties par les grands éleveurs normands. Ils constituèrent alors un groupe de pression très efficace, appuyé sur les Haras Nationaux, dont le directeur du Haras du Pin, le Vte du Pontavice, fut le représentant le plus engagé, et les élus politiques normands. On appela ce groupe de pression "la chapelle normande".

L'argument le plus employé par les porte-parole de la chapelle normande était en opposition frontale avec les idées émises par M. de Gasté, puisqu'ils vantaient "la qualité" qu'apportaient les étalons demi sang sélectionnés par les courses de trot. Par exemple la chambre syndicale des éleveurs de chevaux de demi sang, dans sa séance du 31 août 1910 émettait le vœu que l'administration des Haras achète en priorité "*tous les chevaux de qualité démontrée, du moment que leur modèle est suffisant, et qu'elle majore les prix d'achat afin de permettre aux éleveurs de mettre davantage en lumière la valeur réelle de leurs animaux, au lieu de laisser aux acheteurs officiels le rôle ingrat et aléatoire de deviner la qualité sous des apparences le plus souvent trompeuses*". (1)

Pour Maurice de Gasté au contraire la vitesse au trot est le résultat de cette déformation du modèle qu'il a décrite et pas du tout un signe de "qualité" comme voudraient le faire croire "*l'Administration des Haras Normands et la Société du Demi-sang normand*". Et pour bien se faire comprendre, il écrit à la fin de son livre:

"On ne saurait trop insister sur la gravité de ce fait, et pour que le lecteur puisse en comprendre toute la portée, je vais supposer un champ de course au trot ainsi composé: Saxon vainqueur du Derby, Chéri vainqueur du Grand Prix, Calabrais vainqueur du Grand Steeple, Daniygarth, Courant d'air, Tempête, deux ou trois des meilleurs hunters de Pau, en un mot un champ composé des vingt meilleurs chevaux et des mieux faits qu'on puisse imaginer, et d'un veau normand bien déformé.

Que se passera-t-il? Le veau déformé ayant seul la disposition mécanique pour faire de 1'1'40 gagnera d'un kilomètre, non par sa qualité, bien entendu, mais grâce à sa déformation. Et que diront les Haras? Ils diront n'en doutez pas que le veau déformé est le seul bon cheval du lot, et ils le prendront comme reproducteur et rejetteront les autres comme indignes!". (2)

La polémique était donc d'une grande violence et s'explique par l'importance des intérêts en cause, ceux moraux des Haras dont la recette de production des chevaux destinés à l'armée, utilisée depuis un demi siècle, était sévèrement remise en cause et ceux matériels des éleveurs normands; d'autant plus que les critiques de Maurice de Gasté coïncidaient avec l'apparition de l'automobilisme dont les effets sur le marché des carrossiers furent perçus dès 1905 par les éleveurs de la Manche comme en rend compte, M. de Pardieu, directeur du haras de Saint-Lô, qui écrit dans son rapport de fin de monte 1905: "*le commerce du carrossier de grand luxe est atteint par l'automobilisme, on ne vend plus facilement des paires de chevaux à des prix très élevés....toute la faveur de l'élevage moyen est depuis deux ou trois ans au gros poulain fort et volumineux*" (3)

Toutefois un siècle après cette polémique on peut examiner cette querelle un peu plus sereinement et rendre justice à chacun de ses protagonistes. Les éleveurs avaient réussi avec des étalons anglo-normands à produire des chevaux plus grands, plus forts, dotés d'un appareil locomoteur de bonne nature. En revanche il leur manquait sans doute un peu de sang pour manœuvrer leur masse. L'analyse de M. de Gasté, à propos de leurs défauts de construction préjudiciables à leur utilisation sous la selle était fondée. Sa chance fût d'être prescient. Ses idées ne furent pas vérifiées à propos de la production de troupiers, puisqu'on ne fit pratiquement plus la guerre à cheval au XXème siècle. En revanche elles se révélèrent exactes pour la production de chevaux de sport, comme l'identification des premières générations de gagnants en CSO entre 1905 et 1938 le démontrera. Mais si la moitié de ces gagnants sont issus de pères pur sang anglais, leurs mères demi-sang se révélèrent de bons moules à chevaux de sport immédiatement. Les "veaux normands" défendus par les Haras n'avaient donc pas si mal préparé le terrain.

Dans le Sud-Ouest le croisement alternatif avec le sang anglais et le sang arabe sur la jumenterie régionale avait par ailleurs produit d'emblée d'excellents chevaux de sport, comme le reconnaît M. de Gasté dans *Le modèle et les allures*.

Evolution des chevaux de demi sang vers le type selle puis sport.

Période 1905-1939

Pour préciser les caractéristiques de la population des gagnants en concours de saut d'obstacles de chacune des périodes qui ont marqué l'évolution de l'élevage des chevaux de demi-sang vers le type selle puis sport, il m'a

fallu constituer des échantillons représentatifs de cette population. Toutefois l'échantillonnage de la période 1905-39 posait un problème particulier.

1) cité par le Général Dubois dans *La crise du demi-sang français*, 1912, page 51

2) Maurice de Gasté, *Le modèle et les allures*, ed. de 1908 page 171.

3) F.de Pardieu, *Registre d'Observations*, A.D. de la Manche, Fonds du Haras de St Lô

Caractères généraux des chevaux du fichier

C'est à partir des 29 récapitulatifs publiés de 1905 à 1938 (pas de concours de 1915 à 1918, les concours des années 1919 et 20 ont fait l'objet d'un seul récapitulatif, et il n'en a pas été publié pour l'année 1939) que j'ai constitué ce fichier. Je cite pourtant quelques gagnants en 1939 mais notés dans *L'Eperon* de cette année là. Malheureusement, jusqu'en 1950, les palmarès annuels de la S.H.F. ne donnent à propos des chevaux que nom, sexe, robe, mais ni année de naissance, ni a fortiori origines. Ce n'est qu'à partir de 1951 qu'ils donnent une identification complète des chevaux. Je suis néanmoins parvenu, en consultant *Le Sport Universel Illustré*, puis *L'Eperon* à partir de 1937, à identifier très sommairement, par le nom de leur père, 1154 gagnants de la décennie 1905-39. Alors a commencé une quête d'informations qui a demandé beaucoup de déplacements et de temps. Il n'existait dans les années vingt pratiquement pas de stud-book de chevaux de selle excepté deux volumes d'étalons demi-sang normand et un volume de demi-sang anglo-arabes du Limousin publiés en 1935. Le stud-book français répertoriant les pur-sang anglais, arabes et anglo-arabes n'a commencé à donner l'affectation géographique des étalons nationaux qu'à partir de 1930. Aussi pour localiser la plupart des étalons pères de mes gagnants m'a-t-il fallu consulter le registre matricule des étalons nationaux et celui des étalons approuvés de chaque circonscription. Les pères étant localisés, il me restait à retrouver la déclaration de naissance de chacun de ces produits, ou le plus souvent la souche du certificat de la saillie fécondante à l'origine de chacun des gagnants, sur laquelle étaient mentionnés l'année suivante au secrétariat du dépôt nom, sexe et robe du produit issu de la saillie.

Dans ma première quête d'informations, sur les gagnants de la période 1905-29, je me bornais à noter l'année de naissance du produit quand elle était incertaine, et les noms de la mère et du grand-père maternel. Dans la quête 1930-39 j'ai noté en outre le nom et l'adresse des naisseurs et j'ai résumé dans le fichier en quelques données chiffrées la carrière en CSO de chaque gagnant. Enfin j'ai pris en compte non seulement les chevaux de selle mais encore les pur-sang anglais.

Cette quête d'informations est logique et simple dans son principe, mais elle est compliquée par les différents obstacles que sont l'incertitude de l'année de naissance de certains produits, les homonymies de père ou de produit (les Gazelles, Hironnelles et autres Papillons), ou la perte des documents.

La lettre de l'année ne s'est imposée que progressivement et n'était pas encore respectée par tous les éleveurs de demi-sang dans les années trente, surtout dans le Sud-Ouest (sauf à Pau où le directeur semble y avoir veillé avec constance pour les demi-sang anglo-arabes). Il faut, en cas d'année de naissance incertaine, consulter plusieurs saisons de monte du père pour retrouver la trace du produit recherché. La carrière en CSO du cheval peut donner des repères: un cheval rencontré gagnant pour la première fois peut être âgé de 4 ou 5 ans. Ce repère est toutefois inutilisable pour les chevaux militaires qui débutaient au plus tôt à 6 ans, mais souvent à 10 ans voire plus âgés encore. Le fait que chevaux civils et militaires étaient répertoriés sur deux listes distinctes complique

encore les choses: j'avais par exemple dans mon fichier un cheval civil, Jeantounet, appartenant à R. Jeanne, que je trouvais gagnant pour la première fois en 1930 d'une somme étonnamment importante de 5100 F. La lettre J correspondant à l'année de naissance 1909 ou 1931 ne donnait aucune piste. J'eus l'explication quand je découvris par hasard un Jeantounet gagnant de 9150 F en 1929 pour le compte du Lt. Jeanne du 9^{ème} Dragon: après sa carrière militaire, débutée peut-être avant 1920, soldée par 5 années gagnantes entre 1920 et 1929 pour le compte du 9^{ème} Dragon, il avait entamé une deuxième carrière civile durant encore deux saisons.

Les homonymies d'étalons étaient évitées au sein d'un même stud-book, surtout dans le stud-book normand, par des changements de noms immédiatement après les achats. En revanche elles n'étaient pas évitées entre stud-books rivaux. C'est ainsi que j'ai échoué à trouver la trace à St Lô de deux produits, Le Gâvre et La Maraîchine issus de l'étalon "Industriel". Un tel étalon normand avait pourtant bien fonctionné à St Lô à une époque compatible avec leurs années de naissance présumées. Heureusement Le Gâvre avait été la propriété de Jean Marcenat, le père de mon ami Patrick Marcenat, auquel je parlai de ce cheval. Il m'apprit immédiatement, que d'après leurs noms, ces deux chevaux étaient issus du pays nantais dont il est lui-même originaire: Le Gâvre est celui d'une forêt et les maraîchers y sont appelés des maraîchins. Il m'apprit aussi qu'il avait existé à La Roche un étalon nommé "Industriel" demi-sang vendéen. L'information se révéla exacte. Le Gâvre est né en 1928 (année des G) puisque à l'époque il était usuel de respecter ainsi la lettre de l'année précédée de l'article défini. Je n'ai pu en revanche retrouver trace de La Maraîchine dont le nom donné par l'éleveur a dû être changé avant qu'elle n'entame sa carrière sportive en 1930.

La perte des documents empêche évidemment de retrouver de façon irrémédiable la trace des produits recherchés: c'est le cas de Décandra vraisemblablement née en 1925, issue de l'étalon Le Merlerault pur-sang affecté à la station de Challans en 1924 dont le livret des souches est introuvable. Ces pertes de documents peuvent aussi être le fait du service des Archives: ainsi n'ont été cotés par les A.D. de la Corrèze que les livrets des souches des saillies des montes en 0 et 5, et que les A.D. de l'Orne ont pour l'instant renoncé à trier les déclarations de naissance des produits issus d'étalons administrés par Le Pin, tellement ces documents, en très grand nombre, leur ont été versés dans un grand désordre.

Mais cette quête réserve aussi de petits bonheurs. Ainsi dans mon fichier des gagnants des années vingt figurent deux chevaux, la jument Cocotte et le hongre Quinconce II, tous deux appartenant à M. Edouard Zéh, et issus de deux étalons de pur-sang anglais Cairo et Quinconce introuvables l'un et l'autre au stud-book. Pourtant la précision donnée par *Le Sport Universel* que ce Quinconce était lui-même issu de Perth ne laissait aucun doute sur sa naissance de pur-sang. Ce mystère fut élucidé par hasard à cause d'un troisième gagnant, dans les années trente, la jument Fraizia fille de Mosque: la souche de la monte 1926 de la saillie de Mosque ayant donné naissance à Fraizia, révéla que sa mère n'était autre que Cocotte née en Alsace en 1914 par Cairo, appartenant à M. Edouard

Zéh demeurant à Strasbourg. Cairo et Quinconce sont donc bien des étalons de pur-sang, mais ils ont fait la monte sur un territoire administré alors par l'Allemagne et ne figurent donc pas comme étalons au stud-book français. Un courrier de mon collègue le Dr Bade, directeur du Haras de Celle au Hanovre me confirma que Cairo et Quinconce étaient bien deux étalons pur sang ayant fonctionné durant les années 10 du XXème siècle à Woefling les Sarreguemines (Moselle) alors administré par l'Allemagne.

Répartition par race de père

PS	565		
AA	164	}	268 rameau AA
DSAA	72		
Arabe	32		
DS	116	}	321 rameau DS
DS Nd	108		
DS Trott	56		
DS Vend	20		
DS Cl	10		
DS Cht 5			
DS Nfk	3		
DS Angl	2		
DS Bret	1		
TOTAL			1 154

Le rameau anglo-arabe et le rameau DS du Nord-Ouest et du Centre sont à peu près à égalité d'influence. Les étalons qualifiés simplement DS sont des chevaux pour lesquels je n'ai pas été assez attentif à enregistrer l'origine géographique. Il s'agit en majorité de demi-sang autres que normands ou trotteurs pour lesquels j'ai pu réparer cette inattention par consultation du stud-book des étalons normands publié en 1935, et du stud-book trotteur. Je ne peux guère préciser la répartition par race des produits, car il y a dans le fichier 233 produits dont je n'ai pu consulter la carte de la saillie dont ils sont issus, ou supposés l'être, si bien que je ne dispose pour eux d'aucune information sur les mères, donc sur leur race.

Ce fichier comprend 1.154 chevaux dont l'origine géographique est connue par la circonscription des étalons pères de ces chevaux, et 921 dont les naisseurs sont connus par leurs nom et adresse. Les circonscriptions représentées sont au nombre de 19, dont Libourne et Perpignan qui ont disparu depuis. Leur territoire est celui qu'elles avaient à l'époque, Cluny par exemple comportait la Loire et l'Allier maintenant rattachés respectivement à Anney et Aurillac.

Notons tout de même que 49% de ces gagnants sont issus d'étalons de pur sang et 69 % de PS, AA, DSAA ce qui semble une confirmation des idées défendues par Maurice de Gasté sur la nécessité de recourir plus aux étalons de pur sang et aux anglo-arabes sur la jumenterie d'alors.

Notons aussi que 311 de ces 1.154 gagnants en CSO avaient, avant de sauter des barres de concours, été exploités en courses plates ou à obstacles soit 27%. Manifestement les cavaliers d'alors recherchaient des chevaux avec du sang ce qui laisse à penser que les demis sang de cette époque, un peu loin du sang pur, devaient être estimés trop lymphatiques pour être exploités en CSO.

Les élevages régionaux français durant le premier tiers du XX^{ème} siècle

Mais l'objectif principal que je m'étais fixé était d'étudier la façon dont avait été négocié le tournant de l'élevage des carrossiers et troupiers vers les chevaux de sport, à partir du XX^{ème} siècle. Le fichier tel qu'il est établi permet d'estimer la participation des grandes régions d'élevage à la production des chevaux de sport, et de mettre en lumière comment elle a évolué dans le temps, donc comment ce tournant a été pris par ces différentes régions, car il n'a pas été pris partout de la même façon.

J'ai donc établi trois hiérarchies entre les 19 circonscriptions des Haras, dans lesquelles sont nés les 1154 gagnants identifiés, en CSO entre 1905 et 1939: une hiérarchie quantitative, une qualitative, et une hiérarchie en fonction de la part prise par chacune de ces circonscriptions

dans la production des meilleurs gagnants.

La **hiérarchie quantitative** est tout simplement établie en fonction de la proportion des 1.154 gagnants issus de chacune des circonscriptions. Elle fournit un premier motif d'étonnement: la circonscription classée en tête, et de loin, avec 237 gagnants est Cluny, qui comprenait alors la Loire, où l'élevage de chevaux de selle était très important. Saint-Lô avec 130 gagnants n'est que 4^{ème} derrière le Pin 2^{ème}, La Roche sur Yon 3^{ème}, précédant de peu Pau 5^{ème} avec 122 gagnants. La place du Pin avec 134 gagnants est due à 33 pur-sang, que j'ai pris en compte durant la décennie 1930. La circonscription ne compte que 101 demi-sang gagnants contre 124 dans la circonscription de Saint-Lô.

Hiérarchie Quantitative			
Circonscription	Nb. Gts	% Gts:Total Fr.	Cl. Circo
Angers	29	2,5	11ème
Annecy	24	2,1	12ème
Aurillac	3	0,3	16ème ex.
Blois	35	3	10ème
Cluny	237	20,6	1ère
Compiègne	21	1,6	14ème
Hennebont	3	0,3	16ème ex.
La Roche sur Yon	133	11,6	3ème
Lamballe	19	1,7	13ème
Le Pin	134	11,7	2ème
Libourne	54	4,7	8ème
Pau	122	10,6	5ème
Perpignan	3	0,3	16ème ex.
Pompadour	76	6,6	7ème
Saintes	41	3,6	9ème
St Lô	130	11,2	4ème
Strasbourg	2	0,2	19ème
Tarbes	78	6,8	6ème
Villeneuve	10	0,9	15ème
Total	1154	100	

La **hiérarchie qualitative** est une tentative pour estimer la qualité moyenne des produits gagnants issus de chacune des circonscriptions.

Elle est basée sur la notion de gagnants notoires. A partir de 1921 *Le Sport Universel Illustré* publiait chaque année une liste des chevaux ayant gagné dans l'année 10.000 F ou plus, soit un quinzaine de chevaux au début des années 20 à une quarantaine à la fin des années 30. Dans ces listes les chevaux étaient classés dans l'ordre de leurs gains, mais elles ne concernaient que les gagnants civils. En revanche les chevaux militaires ont été jusqu'au début des années 30 les seuls à disputer les épreuves internationales: j'ai donc aussi attribué le qualificatif de

"notoires" aux chevaux militaires ayant disputé des concours internationaux.

Muni de ce critère de notoriété j'ai ensuite calculé le pourcentage de gagnants notoires par rapport aux gagnants totaux. Ce pourcentage me semble une bonne estimation de la qualité de chaque élevage régional, mais il n'est significatif que pour un nombre assez grand de gagnants totaux: par exemple le pourcentage de 29,2 pour Annecy (7/24) me semble contestable puisqu'il est calculé sur un petit nombre de gagnants. Je n'ai considéré comme significatif que les pourcentages de 5 circonscriptions sur plus de 100 gagnants.

Hiérarchie qualitative				
Circonscription	Nb. Gts. Notoires	Nb. Gts	Gts notoires/Gts	Cl. significatif
Angers	4	29	13,8	
Annecy	7	24	29,2	
Aurillac	0	3	0	
Blois	6	35	17,1	
Cluny	36	237	15,2	3ème
Compiègne	4	21	19,0	
Hennebont	0	3	0	
La Roche sur Yon	13	133	9,8	5ème
Lamballe	1	19	5,3	
Le Pin	32	134	23,9	1ère
Libourne	11	54	20,4	
Pau	20	122	16,4	2ème
Perpignan	0	3	0	
Pompadour	11	76	14,5	
Saintes	6	41	14,6	
St Lô	16	130	12,4	4ème
Strasbourg	1	2	50	
Tarbes	11	78	14,1	
Villeneuve	2	10	20	
Total	180	1154		

Les 4^{ème} et 5^{ème} places de ce classement sont tenues par Saint-Lô et La Roche sur Yon avec des pourcentages respectivement de 12,4 % et 9,8 % alors que Le Pin, Pau et Cluny ont des pourcentages de 23,9 % 16,4 % et 15,2 %.

La première place du Pin dans ce classement n'est pas due à la présence des PS dans l'échantillon (les 101 demi sang de l'échantillon comportent 25 gagnants notoires). Les 32 gagnants notoires du Pin sont pour 32% d'entre eux des issus de pur sang, et parmi 101 gagnants demi sang issus du Pin ayant gagné en CSO, 20 avaient couru avant de sauter soit 20% d'entre eux.

En comparaison l'élevage de la circonscription de Saint-Lô est à cette époque légèrement moins près du sang: 49% des gagnants DS en CSO sont issus de pur sang, contre 55% au Pin et surtout ces gagnants ont été moins sélectionnés sur les courses de chevaux de selle: seulement 7% des DS gagnants en CSO ont couru avant de sauter contre 20% de ceux issus du Pin. Les éleveurs de Saint Lô se sont montrés un peu plus timorés à cette époque à prendre le tournant vers le sport, peut-être à cause de la production d'étalons destinés aux Haras qui devait être plus importante qu'au Pin. Il fallait garder de la masse.

La deuxième place de Pau me semble due au fait que le tableau des croisements utilisés dans le Sud-Ouest pour produire des pur sang anglo-arabes et des "demi sang du midi", pratiquement tous demi sang anglo-arabes, ne recourait qu'à des géniteurs bâtis en chevaux de selle depuis 1850. Le tournant vers la production de chevaux de sport était déjà pris avant que le besoin n'en apparaisse.

La troisième place de Cluny est sans doute due au

Part Qualité Nationale			
Circonscription	Nb. Gts Notoires	% Gts Not/Tot Not Fr.	Cl. Significatif
Angers	4	2,2	
Anecy	7	3,9	
Aurillac	0	0	
Blois	6	3,3	
Cluny	36	20	1ère
Compiègne	4	2,2	
Hennebont	0	0	
La Roche sur Yon	13	7,2	5ème
Lamballe	1	0,6	
Le Pin	32	17,8	2ème
Libourne	11	6,1	6ème ex
Pau	20	11,1	3ème
Perpignan	0	0	
Pompadour	11	6,1	6ème ex
Saintes	6	3,3	
St Lô	16	8,9	4ème
Strasbourg	1	0,6	
Tarbes	11	6,1	6ème ex
Villeneuve	2	1,1	
Total	181	100	

Il s'agit dans l'ordre de Cluny, Le Pin, Pau, Saint-Lô, La Roche sur Yon, Libourne, Pompadour et Tarbes, qui ont fait naître 149 de ces 180 gagnants notoires soit 84 %.

On constate à l'examen de ces trois classements, que la circonscription de Saint-Lô n'occupait pas avant la deuxième guerre mondiale la place prépondérante qu'elle

recours plus déterminé qu'ailleurs aux étalons de pur sang et aux courses de chevaux de selle. C'est en effet dans cette circonscription que l'extension de courses de chevaux de selle à toute la France obtenue par Maurice de Gasté en 1908 a été accueillie avec le plus d'enthousiasme: 59% des gagnants en CSO originaires de Cluny à cette époque sont issus de pur sang et 30% ont couru avant de sauter.

La 5^{ème} place de La Roche sur Yon s'explique moins facilement: 73% des gagnants vendéens étaient issus d'étalons de pur sang et 84% avaient couru avant de sauter, deux caractéristiques a priori favorables à l'expression de la qualité. Une explication à cette apparente moindre qualité, était peut être que les éleveurs vendéens vendaient aussi un assez grand nombre d'étalons aux Haras, ce qui devait les conduire à garder du gros (un peu trop) pour séduire cette demande. Les courses pour chevaux de selle dans la circonscription de La Roche étaient anciennes (1860), mais les éleveurs de La Roche les avaient toujours utilisées avec précaution, contrairement aux éleveurs de Corlay qui les ont exploitées de façon passionnée, en recourant, les premiers en France, au croisement systématique avec les étalons de pur sang. En 1920, les vendéens vendaient des étalons de demi sang, alors qu'on reprochait déjà aux Corlaysiens d'être trop petits et légers.

Enfin il m'a semblé intéressant de calculer les parts de gagnants notoires des 16 circonscriptions d'où étaient originaires ces 181 gagnants notoires du fichier de la période 1905-1938. Je n'ai classé que les circonscriptions ayant fait naître au moins dix de ces gagnants notoires.

occupe de nos jours dans la production de chevaux de sport. Cette moindre qualité de l'élevage de la région à cette époque s'explique certainement par les hésitations des éleveurs qui bénéficiaient avant l'apparition de l'automobile d'un marché très maîtrisé, rémunérateur avec le luxe, assuré avec la remonte. Ils ont certainement balancé d'abord entre deux orientations, vers la production

de cobs, option la moins risquée économiquement, ou celle de trotteurs d'hippodrome plus aléatoire. Pour s'engager dans l'option cheval de selle, il y avait bien le mouvement des Sociétés Hippiques Rurales qui débutait dans la

Manche, mais les cavaliers de ces sociétés utilisèrent pour la plupart les chevaux qu'ils avaient (ou leur père) élevés. Quelques concours hippiques étaient bien organisés dans la région, mais ils étaient rares.

Concours hippiques organisés en France entre 1905 et 1938

Les récapitulatifs annuels de la S.H.F. rappelaient avant la liste des chevaux gagnants la liste des concours dans lesquels avaient été glanés les gains mentionnés au récapitulatif, puis à partir de 1919 le nombre de jours qu'avaient duré chacun de ces concours. J'ai dressé la liste de ces concours par circonscription, en mentionnant à part Paris où la S.H.F. organisait un concours chaque année au mois de mars qui durait trois semaines et ai cumulé pour la période 1905-38 les nombres de concours (recensés sur 26 années) et de jours de concours (recensés sur 20 années). On voit à l'examen du tableau que Saint-Lô se situe au 14^{ème} rang par le nombre de concours et au 15^{ème} rang par le nombre de jours de concours. De façon précise durant la période 1905-38 il a été donné en moyenne dans la circonscription de Saint-Lô de 2 à 3 concours par an qui

duraient au total 1,9 jours. Ils avaient lieu à Avranches (1^{er} concours en 1914, puis 1928 sur 2 ou 3 jours), Cherbourg (1^{er} concours en 1914, puis repris en 1931 sur 2 puis 3 et 4 jours), Lion sur Mer (1 concours en 1909) et Vire (un concours régulier d'une journée à partir de 1921). Un tel programme était évidemment peu incitatif pour les éleveurs. Notons au passage que d'autres régions d'élevage ont profité de programmes beaucoup plus encourageants, spécialement celles qui bénéficiaient d'un concours S.H.F. Ce fut le cas de Cluny, la Roche sur Yon, Libourne, avec les concours de Vichy, Nantes et Bordeaux.

Heureusement pour les éleveurs de la Manche, les choses allaient rapidement changer après 1945 avec l'arrivée à la direction du haras de M. de Laurens.

Cumul	S/Total J.	S/Total C.	Cl. P. nb. concours	Cumul	S/Total J.	S/Total C.	Cl. P nb. jours
Période 1905-39	Circo	Circo	sur 24	Période 1905-39	Circo	Circo	sur 24
Compiègne	633	317	1	Compiègne	633	317	1
Cluny	414	133	2	Paris	469	36	2
Le Pin	200	104	3	Cluny	414	133	3
Saintes	220	100	4	La Roche sur Yon	221	64	4
Perpignan	158	94	5	Saintes	220	100	5
Hennebont	95	70	6	Le Pin	200	104	6
La Roche sur Yon	221	64	7	Libourne	196	46	7
Montier en Der	128	63	8	Perpignan	158	94	8
Blois	147	59	9	Blois	147	59	9
Libourne	196	46	10	Montier en Der	128	63	10
Rosières	45	43	11	Angers	117	42	11
Angers	117	42	12	Pau	116	41	12
Pau	116	41	13	Hennebont	95	70	13
St Lô	62	38	14ème	Annecy	63	28	14
Paris	469	36	15	St Lô	62	38	15ème
Aurillac	45	31	16	Rosières	45	43	16
Tarbes	43	31	16	Aurillac	45	31	16
Annecy	63	28	18	Tarbes	43	31	18
Lamballe	22	27	19	Besançon	30	17	19
Besançon	30	17	20	Rodez	25	15	20
Rodez	25	15	21	Lamballe	22	27	21
Pompadour	8	9	22	Strasbourg	22	6	21
Strasbourg	22	6	23	Pompadour	8	9	23
Villeneuve sur Lot	8	4	24	Villeneuve sur Lot	8	4	23
Total jours	3487			Total jours	3487		
Total Concours		1418		Total Concours		1418	

Période 1951-70

Pour cette deuxième période, le problème d'identification des gagnants ne se posait plus, puisqu'à partir de 1951 la SHF mentionne dans ses palmarès annuels les noms des ascendants de chaque gagnant. En revanche il fallait constituer, par choix aléatoire en son sein, un

échantillon représentatif de la population. Le fichier de cette période comprend 1580 chevaux, dont 92% sont issus d'étalons localisés géographiquement, 7,5% issus d'étalons non localisés, il s'agit surtout de réformes de courses exploitées en deuxième carrière en CSO et de 4 gagnants en

CSO dont je ne suis pas parvenu à identifier les pères (je ne connais d'eux que leur nom et ne les ai pas encore rencontrés dans aucun registre matricule d'étalons). J'ai établi sur ce fichier les mêmes hiérarchies, quantitative et qualitative, entre régions d'élevage, que pour la première

période, qui montrent des évolutions très nettes de part et d'autre de la guerre 1939-45. J'ai en outre tenté, avec l'assistance de mon ami Luc Tavernier de situer l'époque où l'élevage du Sud-Ouest a lâché prise par rapport à l'élevage de l'Ouest et du Centre.

Hiérarchie quantitative

Le tableau ci-dessous, organisé selon l'ordre alphabétique des circonscriptions, met en évidence quelques modifications très importantes concernant Cluny, Compiègne, La Roche sur Yon, et Saint-Lô:

- Cluny, 1^{ère} avec 20,6% des gagnants avant la guerre, n'est plus que 5^{ème} avec seulement 7,9% des gagnants en CSO durant la période 1951-70. L'élevage de cette région s'est spécialisé sur la production de chevaux de selle destinés aux courses, spécialement aux steeple-chases dans lesquelles ils rivalisent avec les pur-sang.

--Compiègne, au cœur d'une riche région économique proche de la capitale, voit passer son élevage régional de la 14^{ème} place à la 6^{ème} place, avec un pourcentage de gagnants dans l'élevage national qui a quadruplé.

--La Roche, à l'inverse, régresse de la 3^{ème} à la 9^{ème} place avec un pourcentage de gagnants qui chute de

11,6 à 2,8%

--Saint-Lô enfin, prend la 1^{ère} place et une position dominante avec 29,3% des gagnants. Cette performance remarquable est due au phénomène des éleveurs cavaliers, qui avait débuté vers 1935 et qui a été vivement encouragé dès après la guerre par MM. de Laurens et de Royer, directeur et sous-directeur du haras de Saint-Lô à cette époque. Grâce à eux, le sens animalier des éleveurs de la Manche, qui en fait des cavaliers d'instinct, s'est exprimé dès le début des années cinquante. Ainsi ils sont rapidement devenus des démarcheurs commerciaux très efficaces auprès de leurs camarades cavaliers sur les terrains de concours, et surtout des sélectionneurs plus avisés aussi bien des juments que des étalons, puisqu'ils testaient eux-mêmes les résultats des accouplements qu'ils avaient imaginés.

Circonscription	Période	1951 à		1970	Rappel 1905-39
		Nb.	Cl.	%	Cl. 1905-39
Angers	33	12	2,2		
Ancey	71	8	4,8	12ème 2,1%	↑
Aurillac	11	16	0,7		
Besançon	2	19	0,1		
Blois	20	13	1,3		
Cluny	115	5	7,9	1ère 20,6%	↓↓
Compiègne	107	6	7,3	14ème 1,6%	↑↑
La Roche	41	9	2,8	3ème 11,6%	↓↓
Lamballe	10	17	0,6		
Le Pin	126	4	8,6	2ème 11,7%	↓
Libourne	13	15	0,9		
Montier	7	18	0,4		
Pau	150	2	10,3	5ème 10,6%	---
Pompador	129	3	8,8	7ème 6,6%	↑
Rodez	1	20ex	0,06		
Rosières	16	14	1		
Saintes	37	10ex	2,5	9ème 3,6%	---
Saint-Lô	427	1	29,3	4ème 11,2%	↑↑
Strasbourg	1	20ex	0,06		
Tarbes	103	7	7	6ème 6,8%	---
Villeneuve sur Lot	37	10ex	2,5	15ème 0,9%	↑
Etalons non localisés	119				
Etalons non identifiés	4				
Total	1580				

Hiérarchie quantitative, période 1951-70

Hiérarchie qualitative

Pour établir la hiérarchie qualitative de la période 1951-70, je ne disposais plus des classements annuels du *Sport Universel Illustré* comme critère de notoriété. J'ai donc recouru au critère plus simple du gain moyen durant la période étudiée des chevaux gagnants issus d'une même région d'élevage. Cette hiérarchie révèle également des variations importantes par rapport à la période d'avant guerre: les cinq classées de façon significative, de la période d'avant guerre, Le Pin 1^{ère}, devant Pau puis Cluny, Saint-Lô et La Roche demeurent en haut du classement aux 2^{ème}, 9^{ème}, 7^{ème}, 3^{ème} et 11^{ème} place respectivement, mais les

rangs de Pau, Cluny et La Roche ont beaucoup régressé pendant que celui de Saint-Lô s'est rapproché de la tête, laquelle est occupée, mais de façon non significative, par Aurillac, grâce à seulement 11 gagnants de très grande qualité (Océane, Radis, Kelbia, Icare D, Tabor). Notons aussi que la moyenne des gains des produits du Pin est due à un très grand étalon: Furioso, ce qui confirme l'influence régionale très bénéfique, déjà observée dans les années trente avec Vélox à Pau, que pouvait avoir un grand étalon avant le recours à l'insémination de semence congelée.

Hiérarchie qualitative, période 1951-70

Circonscription	Période	1951 à	1970	Rappel 1905-39	Sens variation
	Nb.	Gains μ	Cl.	Cl. 1905-39	
Angers	33	2382	15	NS	
Annecy	71	2340	16	NS	
Aurillac	11	24153	1	NS	
Besançon	2	800	20	NS	
Blois	20	4737	4	NS	
Cluny	115	4486	7	3ème 15,2%	↓↓
Compiègne	107	4674	5	NS	
La Roche	41	3862	11	5ème 9,8%	—
Lamballe	10	3055	13	NS	
Le Pin	126	9701	2	1ère 23,9%	—
Libourne	13	4603	6	NS	
Montier	7	1210	19	NS	
Pau	150	4008	9	2ème 16,4%	—
Pompadour	129	4106	8	NS	
Rodez	1	1739	17	NS	
Rosières	16	3440	12	NS	
Saintes	37	1606	18	NS	
Saint-Lô	427	5073	3	4ème 12,3%	↑↑
Strasbourg	1	542	21	NS	
Tarbes	103	2950	14	NS	
Villeneuve sur Lot	37	3972	10	NS	
Étalons non localisés	119	4777			
Étalons non identifiés	4	2146			
Total	1580	4774			

Le décrochage de l'élevage du Sud-Ouest

L'une des évolutions, importante et dommageable, de l'élevage depuis une soixantaine d'années, est la régression de l'élevage du Sud-Ouest, et de sa race régionale anglo-arabe, la plus prisée au début du siècle par les premiers cavaliers de CSO et destinée au sport dès l'origine par le type de croisement utilisé dans son berceau de race. Cette régression est évidemment dommageable pour les éleveurs de cette région, près du tiers de l'élevage

français, mais également pour l'élevage national. Beaucoup d'éleveurs français regrettent de ne plus trouver facilement d'étalons de pur sang de qualité. Il leur en est bien proposé, mais n'étant pas testés, à de rares exceptions près, en CSO, ils offrent peu de garantie d'emploi, aussi saillaient-ils peu et ont peu de chance d'être testés sur descendance. Les anglo-arabes pourraient être une ressource, s'ils atteignaient des niveaux probants de compétition qui les

rendent attractifs à l'élevage, mais ils sont peu nombreux dans ce cas.

C'est pourquoi il m'a semblé intéressant de tenter de situer dans le temps à quelle époque le décrochage de l'élevage du Sud-Ouest, Aquitaine, Auvergne, Limousin, et Midi-Pyrénées (SO), par rapport à l'élevage autre que du Sud-Ouest (AQSO) s'est produit. Le graphique qui suit et l'annexe 3 permettent de visualiser ce phénomène. L'état

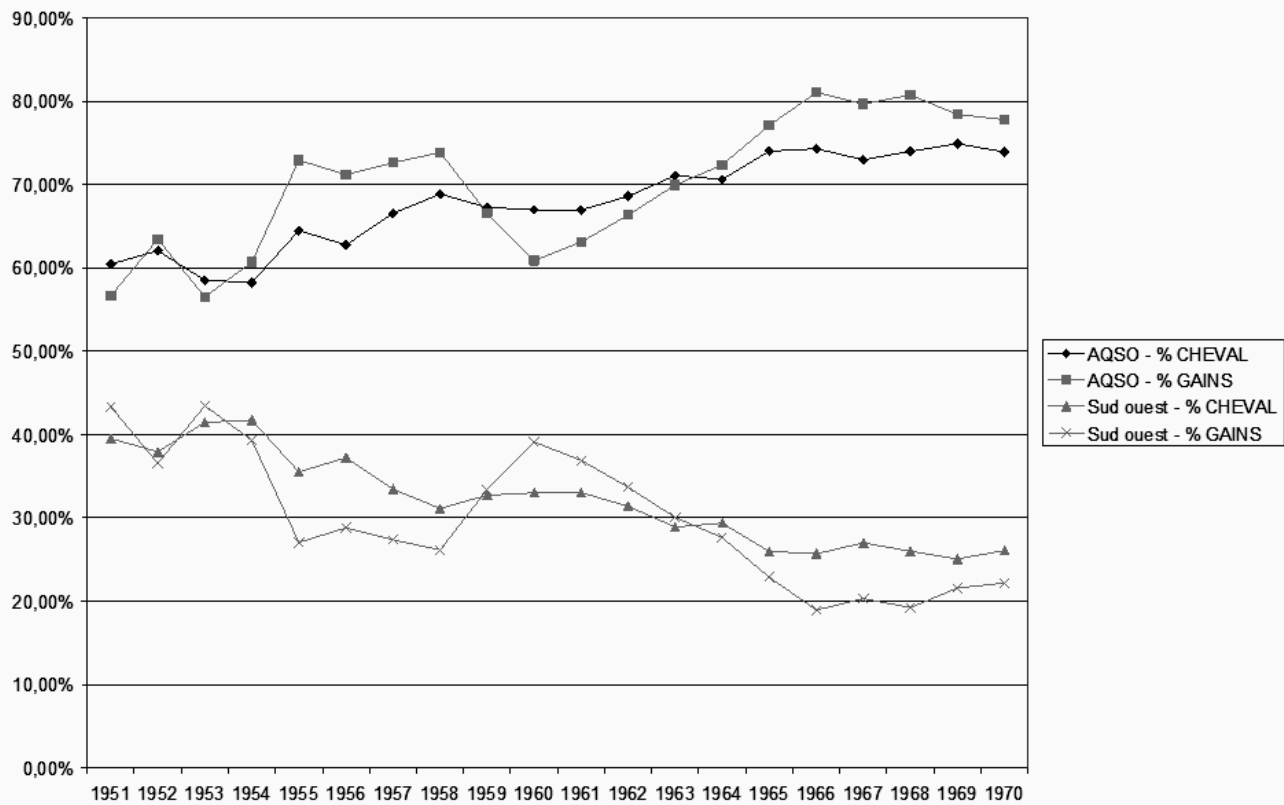
annuel de chacun de ces élevages est estimé par deux normes:

- pourcentage de gagnants dans l'élevage national
- pourcentage des sommes gagnées dans le total national de prix distribués.

Les coordonnées des points remarquables des quatre courbes sont les suivantes:

Région	Sud-Ouest							AQSO						
Année	1951	1955	1958	1960	1966	1970	Moy.	1951	1955	1958	1960	1966	1970	Moy.
%Chev.Gts	39,5	33,5	31,1	33,0	25,6	26,0	30,9	60,4	64,4	68,8	66,9	74,3	73,9	69,1
% Gains	43	27	26	39	19	22	27	57	73	74	61	81	78	73

Le graphique, montre qu'à partir de 1954 la proportion de gagnants issus du Sud-Ouest diminue régulièrement, pendant que celle des gagnants originaires d'AQSO ne cesse de croître. Les gains des deux populations sont en revanche plus fluctuants entre 1951 et 1960, peut-être du fait d'une politique plus encourageante pratiquée en faveur du Sud-Ouest, en vue de relancer son élevage, puis sont régulièrement décroissants à partir de 1961. On peut donc situer le décrochage de l'élevage du Sud-Ouest vers 1961.



La hiérarchie qualitative en 1990

Elle est établie sur un nouveau critère de qualité, celui du pourcentage de gagnants indicés à 150 ou plus par rapport au nombre total de gagnants issus cette même année de chacune des régions d'élevage. Mais ce pourcentage est établi, non pas sur un échantillon représentatif de la population, mais sur la population entière, grâce à la gestion centralisée des compétitions équestres et au traitement par l'INRA des sommes gagnées et à la transformation de ces informations brutes en indices de performances.

Elle confirme la domination sur l'élevage national de la circonscription de Saint-Lô 1^{ère} par le nombre total

des gagnants (18,3% du total national) et surtout par le nombre des gagnants indicés à 150 et plus: 52 soit 34% d'entre eux. Néanmoins cette part de plus du tiers de ces grands gagnants ne lui donne pas pour autant la première place dans la hiérarchie qualitative. C'est en effet à nouveau Aurillac qui prend la première place comme durant la période 1951-70. Certes cette proportion est établie sur quatre grands gagnants seulement, Icard, Lord du Miral, Lichen V et Nino des Racles, tous nés dans le Puy de Dôme, issus d'une modeste population de deux cent vingt gagnants. Néanmoins cette ultime information me fournira la conclusion de ce bref exposé.

Hierarchie qualitative en 1990

Circonscription	Tot Gts	Cl	Tot gts not.	% not/tot	Cl. Qual.
Angers	621	7ème	7	1,12	6ème
Annecy	581	10ème	2	0,34	16ème
Aurillac	220	22ème	4	1,81	1ère
Besançon	309	18ème	1	0,32	18ème
Blois	760	6ème	8	1,05	7ème
Cluny	1058	4ème	6	0,56	14ème
Compiègne	1481	3ème	10	0,67	12ème
Hennebont	432	15ème	5	1,15	5ème
La Roche/Y	846	5ème	11	1,3	4ème
Lamballe	276	19ème	2	0,72	11ème
Le Pin	1930	2ème	19	0,98	8ème
Libourne	525	13ème	3	0,57	13ème
Montier	582	9ème	5	0,85	10ème
Pau	255	20ème	0	0	22ème
Perpignan	233	21ème	0	0	22ème
Pompadour	564	11ème	1	0,17	20ème
Rodez	216	23ème	2	0,92	9ème
Rosières	559	12ème	1	0,17	20ème
Saintes	460	14ème	8	1,73	3ème
St Lô	2973	1ère	52	1,74	2ème
Strasbourg	366	17ème	1	0,27	19ème
Tarbes	596	8ème	2	0,33	17ème
Villeneuve	428	16ème	2	0,46	15ème
Total	16271		152	0,93	

Conclusion

Les performances récentes de l'élevage de la circonscription d'Aurillac, celles, durant la période encore proche 1951-70, de l'anglo-arabie en général, et celles plus anciennes des Charentes, du Cher, du Forez, de la Dombe et de la Bretagne (le pays de Corlay p.ex.) laissent espérer qu'il peut naître de grands gagnants dans tous les pays propices à l'élevage. Aussi pouvons nous poser l'hypothèse que le révélateur de ces potentialités pourrait être le recours généralisé et non limité, depuis la suppression des quotas, à

l'insémination de semence fraîche ou congelée d'étalons de grande qualité, dont ces régions n'étaient jusqu'ici pourvues que par un heureux hasard, vu le petit nombre de reproducteurs qui y étaient affectés. La vérification de cette hypothèse, sur la population des gagnants en CSO de la décennie 1998-2007, dont la plus grande partie est sans doute issue du recours libéralisé à cette technique, fera l'objet d'un nouvel ajout à cette histoire de l'évolution de l'élevage français de chevaux de selle depuis un siècle.

Annexes

Annexe 1: Evolution du budget SHF d'encouragement entre 1875 et 1914

Année	1875	1876	1877	1878	1879	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889
Type Dotation												
Px. Concours	84075	84318	116760	112980	112960	138350	138350	138350	138550	141650	140600	137400
♂ Trotteur et Chasse	11800	11637	31500	37600	35440	35475	41200	39100	24800	39600	35100	35100
Chev. Obstacles		16871	21319	32189	38058	54075	57725	64900	64100	45050	46550	53250
Encourt Dir. Ecoles						28700	31300	31400	30500	28200	34500	36450
Tot. Encouragements	95875	112826	169579	182769	186458	256600	268575	273750	257950	254500	256750	262200

Px. Concours, M. et A.	84075	84318	116760	112980	112960	138350	138350	138350	138550	141650	140600	137400
Tot. Encouragements	95875	112826	169579	182769	186458	256600	268575	273750	257950	254500	256750	262200
%Px.Conc. sur Tot.	87,70%	74,70%	68,90%	61,80%	60,60%	53,90%	51,50%	50,50%	53,70%	55,70%	54,80%	52,40%

♂ Trotteur et Chasse	11800	11637	31500	37600	35440	35475	41200	39100	24800	39600	35100	35100
Tot. Encouragements	95875	112826	169579	182769	186458	256600	268575	273750	257950	254500	256750	262200
%♂Trot et Ch. sur Tot	12,30%	10,31%	18,57%	20,57%	19%	13,82%	15,34%	14,28%	9,61%	15,55%	13,67%	13,38%

Chev. Obstacles		16871	21319	32189	38058	54075	57725	64900	64100	45050	46550	53250
Tot. Encouragements	95875	112826	169579	182769	186458	256600	268575	273750	257950	254500	256750	262200
% CSO sur Total	0,00%	15,00%	12,60%	17,60%	20,40%	21,10%	21,50%	23,70%	24,80%	17,70%	18,10%	20,30%

Année	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901
Type Dotation												
Px. Concours	137400	142900	142200	142200	142900	144850	144550	143800	130650	130350	130250	130250
♂ Trotteur et Chasse	35100	35100	35100	35100	35100	35100	35100	32950	23850	23850	16850	16850
Chev. Obstacles	59800	61700	62700	65300	65300	72150	70450	70650	69750	72750	70750	73350
Encourt Dir. Ecoles	38100	34900	35700	34400	34200	34010	37200	34700	35200	32200	32000	31900
Tot. Encouragements	270400	274600	275700	277000	277500	286110	287300	282100	259450	259150	249850	252350

Px. Concours, M. et A.	137400	142900	142200	142200	142900	144850	144550	143800	130650	130350	130250	130250
Tot. Encouragements	270400	274600	275700	277000	277500	286110	287300	282100	259450	259150	249850	252350
%Px.Conc. sur Tot.	50,80%	52,00%	51,60%	51,30%	51,50%	50,60%	50,30%	51,00%	50,40%	50,30%	52,10%	51,60%

♂ Trotteur et Chasse	35100	35100	35100	35100	35100	35100	35100	32950	23850	23850	16850	16850
Tot. Encouragements	270400	274600	275700	277000	277500	286110	287300	282100	259450	259150	249850	252350
%♂Trot et Ch. sur Tot	12,98%	12,78%	12,73%	12,67%	12,64%	12,26%	12,21%	11,68%	9,19%	9,20%	6,74%	6,67%

Chev. Obstacles	59800	61700	62700	65300	65300	72150	70450	70650	69750	72750	70750	73350
Tot. Encouragements	270400	274600	275700	277000	277500	286110	287300	282100	259450	259150	249850	252350
% CSO sur Total	22,10%	22,50%	22,70%	23,60%	23,50%	25,20%	24,50%	25,00%	26,90%	28,10%	28,30%	29,10%

Année	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Type Dotation													
Px. Concours	130750	132250	140150	141550	143150	143150	142850	144350	143700	143850	143850	147100	229715
♂ Trotteur et Chasse	16850	15850	15850	14000	12800	10800	10700	10700	6500	3000	3000	3000	2000
Chev. Obstacles	84900	85850	108750	109050	115550	124450	131165	131465	142460	158210	159010	164410	183800
Encourt Dir. Ecoles	33500	35400	36700	38650	41800	43900	45400	46100	47400	47900	48300	48700	52300
Tot. Encouragements	266000	269350	301450	303250	313300	322300	330115	332615	340060	352960	354160	363210	467815

Px. Concours, M. et A.	130750	132250	140150	141550	143150	143150	142850	144350	143700	143850	143850	147100	229715
Tot. Encouragements	266000	269350	301450	303250	313300	322300	330115	332615	340060	352960	354160	363210	467815
%Px.Conc. sur Tot.	49,20%	49,10%	46,50%	46,70%	45,70%	44,41%	43,27%	43,39%	42,25%	40,75%	40,61%	40,49%	49,10%

♂ Trotteur et Chasse	16850	15850	15850	14000	12800	10800	10700	10700	6500	3000	3000	3000	2000
Tot. Encouragements	266000	269350	301450	303250	313300	322300	330115	332615	340060	352960	354160	363210	467815
%♂Trot et Ch. sur Tot	6,33%	5,88%	5,25%	4,61%	4,08%	3,35%	3,24%	3,21%	1,91%	0,84%	0,84%	0,82%	0,42%

Chev. Obstacles	84900	85850	108750	109050	115550	124450	131165	131465	142460	158210	159010	164410	183800
Tot. Encouragements	266000	269350	301450	303250	313300	322300	330115	332615	340060	352960	354160	363210	467815
% CSO sur Total	31,90%	31,90%	36,10%	36,00%	36,90%	38,61%	39,73%	39,52%	41,89%	44,82%	44,89%	45,26%	39,28%

Annexe 2: Achats Caen cumulés 1893-94-95

Cumul	Achats Caen 93-94-95		Trotteurs		Bourdons
	Vendeurs de trotteurs	Nb.	Prix	Nb.	Prix
	Aubry	1	7 000		
R.	Ballière	2	15 000	18	93 000
A.de	Basly	2	13 000	2	13 500
de	Basly	7	66 000	10	60 500
P.	Bastard	4	29 000	7	43 500
	Bastard	1	7 000	6	36 000
	Blay	1	8 500		
	Bouillé	1	10 000		
P.	Brion	1	6 500	21	119 000
	Brion	1	7 000	46	276 500
	Cavey	1	18 000		
de	Chantemerle	1	9 000	1	5 500
Mis. de	Cornulier	1	8 000	9	51 750
	Duhamel	1	8 000		
	Duqueyron	1	8 000		
A.	Forcinal	1	8 500	1	5 550
C.et Vve C.	Forcinal	7	73 000	12	74 500
	Fouray	1	8 000		
	Gauvreau	1	7 500	3	20 000
	Gost	3	29 000	46	257 750
	Guillerme	1	6 000		
	Haras de Beau-Désert	2	16 500		
	Lallouet	7	67 000	18	117 000
	Lanfray	2	28 000		
	Lebaudy	2	15 500	25	140 500
	Lechaptois	1	6 000		
	Lecoispellier	1	7 500	14	73 500
	Ledars	2	30 000	25	145 850
	Lemonnier	3	22 500	3	17 500
	Marcillac	1	17 000		
	Margrin	1	6 000	2	13 000
	Maunoury	1	22 000	1	5 000
	Moulinet	1	10 000	1	5 500
	Olry	2	21 000		
	Petit	1	6 500		
du	Rozier	1	6 500	7	36 500
du	Rozier et de Vaulogé	2	17 000	1	6 000
	Thibault	2	14 500	5	29 000
	Viel et Margrin	2	16 500	2	13 000
Totaux		74	682 000	286	1 659 400

Annexe 2: Achats Caen cumulés 1893-94-95

Cumul	Achats Caen 93-94-95		Trotteurs		Bourdons			
	Vendeurs de bourdons	Nb.	Prix	Nb.	Prix			
	Ballière			8	46 500			
	Barassin			3	15 000			
Vve.	Basire			1	5 500			
J.	Bastard			6	34 000			
	Bonpain			1	4 000			
E.	Busnel			1	5 000			
H.	Busnel			3	14 500			
Vte. de	Cornulier			1	4 500			
	Desfontenelles			1	6 000			
	Desmannetaux			3	15 000			
	Dessormes			1	4 500			
	Dumarest			1	4 500			
	Fanet			4	22 000			
L.	Fleury			1	5 500			
Vve.	Fleury			4	24 500			
	Gastebled			2	9 500			
Amédée	Hervieu			3	16 500			
de	La Ville			1	6 000			
	Lassaussaye			1	6 500			
	Le Royer			1	5 000			
Jules	Lecocq			2	11 500			
Al.	Lefèvre			1	4 500			
	Léguillon et de Basly			1	5 000			
	Lemaitre Dupart			4	22 500			
	Lesaulnier			15	82 750			
	Marc			1	4 500			
	Mauger			1	5 000			
	Nicole			2	11 000			
de	Panthou			2	10 000			
	Pesteur			1	5 000			
	Pierre			5	29 500			
	Piganeau			1	5 500			
Cte. de	Reviliase			2	9 500			
	Ricard			9	51 500			
Cte. de	Saint-Quentin			1	4 500			
	Vimard			1	5 500			
Cumul				96	522 250			
Ventes p. Prop. Trott.		74	682 000	286	1 659 400	360	2 341 400	
Ventes p. Prop. Bourd.				96	522 250	96	522 250	
Total Général		74	682 000	382	2 181 650	456	2 863 650	
% ventes p. Prop Trott.						79	82	
% ventes p. Prop Bourd.						21	18	

Annexe 3: Le décrochage de l'élevage du Sud-Ouest

	Rég. Elèv.2		Données		Total % CHEVAL	Total % GAINS
	AQSO		Sud ouest			
année	% CHEVAL	% GAINS	% CHEVAL	% GAINS		
1951	60,47%	57%	39,53%	43%	100,00%	100%
1952	62,07%	63%	37,93%	37%	100,00%	100%
1953	58,54%	57%	41,46%	43%	100,00%	100%
1954	58,25%	61%	41,75%	39%	100,00%	100%
1955	64,49%	73%	35,51%	27%	100,00%	100%
1956	62,77%	71%	37,23%	29%	100,00%	100%
1957	66,56%	73%	33,44%	27%	100,00%	100%
1958	68,88%	74%	31,12%	26%	100,00%	100%
1959	67,28%	67%	32,72%	33%	100,00%	100%
1960	66,99%	61%	33,01%	39%	100,00%	100%
1961	66,96%	63%	33,04%	37%	100,00%	100%
1962	68,62%	66%	31,38%	34%	100,00%	100%
1963	71,09%	70%	28,91%	30%	100,00%	100%
1964	70,64%	72%	29,36%	28%	100,00%	100%
1965	74,02%	77%	25,98%	23%	100,00%	100%
1966	74,31%	81%	25,69%	19%	100,00%	100%
1967	72,99%	80%	27,01%	20%	100,00%	100%
1968	74,01%	81%	25,99%	19%	100,00%	100%
1969	74,94%	78%	25,06%	22%	100,00%	100%
1970	73,91%	78%	26,09%	22%	100,00%	100%
Total	69,10%	73%	30,90%	27%	100,00%	100%

LA SÉLECTION DES CHEVAUX DE SELLE A L'AUBE DU XXI^E SIÈCLE

Bertrand LANGLOIS ⁽¹⁾

Résumé: Le sujet est abordé par un rapide survol historique qui permet de caractériser l'évolution d'un cheval produit de la nature vers des types particuliers propres à des usages tant militaires que symboliques. La genèse des idées en matière de sélection s'y trouve retracée. Du dogme créationniste qui imposa la doctrine du croisement des races jusqu'à l'avènement de la sélection dans l'indigénat il a fallu deux siècles de combats sous tendus par la sociologie du XVIII^e et du XIX^e siècle. Et nous sommes encore sous influences. L'état actuel de la problématique est exposé dans le contexte Européen en faisant valoir les atouts et l'originalité mais aussi les faiblesses de l'organisation française. Mesure des performances dans les compétitions publiques à travers des critères comme les gains et les classements qui supposent un traitement approprié. Trop peu de rigueur dans les concours d'élevage qui demeurent au niveau de la manifestation folklorique. L'absence de véritable plan de sélection est stigmatisée. Cela nous handicape vis à vis d'une concurrence que nous ne devrions pas craindre.

Enfin un aspect de prospective est envisagé dans la perspective d'une popularisation de l'équitation qui devrait trouver son marché dans l'industrie des loisirs et du tourisme. On prédit d'une part une internationalisation dans le domaine des disciplines olympiques, d'autre part une très grande diversification des montures pour les loisirs dont l'élevage devra être géré au niveau des territoires. En milieu péri urbain les activités équestres s'inscrivent dans une démarche éducative et de santé publique dont il faudra prendre conscience. En milieu rural elles s'inscrivent dans une stratégie de diversification de l'exploitation agricole vers des produits touristiques. Dans les deux cas le concept de ferme équestre apparaît bien adapté.

Introduction

C'est le type d'usage et le système d'élevage qui ont de tout temps façonné les races. L'approche moderne de ces questions ne change rien à l'affaire et l'on ne doit négliger aucune de ces deux composantes. L'usage a une forte composante culturelle qui puise ses racines dans l'histoire de l'équitation dans notre pays. Les systèmes d'élevage restent quant à eux à forte composante herbagère, ils demeurent ancrés dans l'évolution historique de nos terroirs. Négliger cette profondeur c'est risquer de passer à côté de la réalité.

Nous nous proposons donc de réaliser ici un

survol historique de la question du cheval de selle en France, car le passé sans que nous en soyons forcément conscients conditionne nos réactions présentes et nos a priori, voire nos structures.

Nous poursuivrons sur l'état actuel de la situation non seulement en France, mais en Europe.

Nous terminerons enfin par les perspectives de développement de ce secteur à partir des tendances exprimées dès maintenant.

I – Survol historique

Si l'on ne tient pas compte des représentations pariétales troublantes de chevaux munis de licols, les premières traces archéologiques du cheval domestique en France concernent des poneys attelés par paires à des chars à timon qui sont soit à deux roues (chars de combat), soit à quatre roues (chars de cérémonie). Ces premiers vestiges peuvent être datés de 1500 ans av. JC.

Le cavalier monté sans étriers n'apparaîtra que plus tard, dans le courant du premier millénaire av. JC. Il prendra une importance sociale déterminante en particulier sous l'empire romain. Signalons notamment la fondation des préfectures Sarmates ou Alaines qui allaient introduire une nouvelle forme de combattant, le lancier cataphractaire protégé lui et son cheval par une cote d'écaillés de corne. Cette forme de combat monté nécessitait des chevaux plus

grands. On pense qu'ils étaient d'origine scythique. Cette équitation allait devenir le prototype de l'équitation médiévale qui lui ajouta peu avant l'an mil ap. JC les étriers et la selle à piquer profonde et munie de deux grandes bates d'arçon. Le cheval de selle grand et rare dont les sources s'étaient cependant diversifiées coûtait néanmoins fort cher et allait devenir ainsi le marqueur social principal de la caste guerrière à l'origine de l'aristocratie. Attribut symbolique de la noblesse, le cheval de selle était non seulement un auxiliaire indispensable pour la guerre, mais un élément de prestige incomparable. Du XIII^e au XV^e siècle, la chevalerie allait déployer ses derniers fastes d'armures et d'oriflammes dans les batailles et les tournois, l'élévation du poids des armes entraînant celle du format des destriers. La mort du chevalier Bayard peut être retenue comme marquant la fin de cette époque.

Non seulement l'augmentation de la puissance de tir des archers (Crécy, Azincourt), arbalétriers puis arquebusiers et canoniers viendra à bout de l'équipement

1) Directeur de recherches à l'INRA, Station de génétique quantitative et appliquée, 78352 Jouy-en-Josas cedex

défensif des cavaliers, mais les progrès de la manœuvre de l'infanterie qui se forme en carrés de piques annihilent aussi la puissance d'impact offensive de la cavalerie lourde.

De ce fait la cavalerie se transforme: mousquetaires et dragons remplacent peu à peu les unités lourdes de gendarmes. Les missions deviennent la reconnaissance, l'avant-garde et l'arrière garde ainsi que la protection des flancs des armées en campagne. Infanterie et artillerie sont devenues prépondérantes. Toutefois, par sa mobilité la cavalerie permet d'assurer la poursuite de l'ennemi en retraite ou déjà bien désorganisé par l'artillerie. C'est elle qui permet de s'assurer de la maîtrise finale du champ de bataille. Sa force d'impact n'est plus guère utilisée que dans cette occasion. Les cuirassiers napoléoniens en fourniront de nombreuses illustrations. Signalons aussi que la cavalerie s'étant fortement popularisée, on se contente maintenant de former un cavalier en quatre ans ce qui est peu, alors que deux ans sont requis pour un fantassin ce qui paraît beaucoup.

Le savoir équestre restera donc l'apanage des officiers qui sont souvent de familles nobles. L'armée si elle a popularisé l'équitation n'aura en revanche pas pratiqué sa démocratisation.

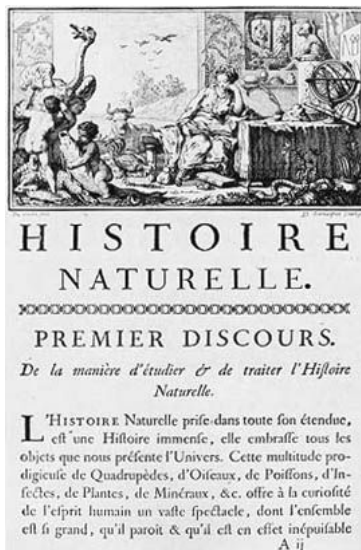
C'est ainsi que nous arrivons en 1914 où trois types de chevaux de selle sont distingués:

- le cheval de hussard ou de chasseur: entre 1,48 et 1,54 m au garrot et 107 kg de charge (poids léger);
- le cheval de dragon: de 1,52 à 1,57 m au garrot et 115 kg de charge (poids moyen);
- le cheval de cuirassier: pas plus de 1,64 m au garrot et 128 kg de charge (poids lourd);

On ne changera plus cette typologie militaire. En effet, bien que la dernière guerre mondiale ait été le conflit

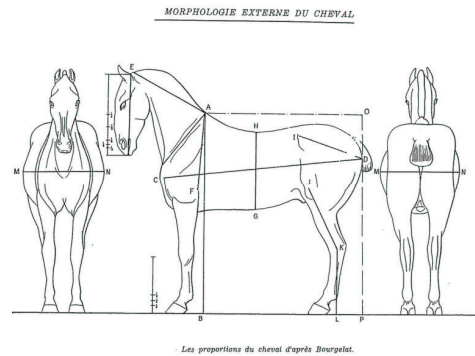
qui a officiellement engagé le plus grand nombre de chevaux de l'histoire mondiale, c'en était fini de l'usage militaire des chevaux. Signalons aussi que de plus en plus cet usage concernait l'artillerie et le train des équipages et non la cavalerie proprement dite. L'armée se rapprochait ainsi de la société civile où l'usage sous la selle le cédait de beaucoup à l'usage pour la traction. Animal plus coûteux à produire et à entretenir que le bovin, le cheval a l'avantage d'être beaucoup plus rapide. Cette traction de luxe s'est développée pour cette raison. Il n'en est pas moins vrai que le cheval restait un marqueur social pour la société et que l'on a de ce fait même pour cette utilisation développé des produits haut de gamme que ce soit pour la traction lente (exemple le Percheron) ou la traction rapide (exemple le carrossier normand). Ce dernier type de chevaux constituait l'essentiel de la production et il était élevé avec plus ou moins de bonheur dans différentes régions selon la richesse des herbages.

C'est dans cette production que l'armée cherchait à se remonter et que les officiers se désespéraient de ne pas trouver les chevaux de selle qu'ils recherchaient. Les marchés ouverts par l'état à l'occasion des guerres étaient trop irréguliers pour permettre à l'élevage de s'adapter. Un courant d'importations organisées par un certain nombre de marchands venait alors satisfaire la demande. Ces marchands fort puissants avaient alors avantage à organiser la pénurie pour faire monter les prix. Il en coûtait fort cher au trésor. C'est cette situation, à laquelle il ne mit malheureusement pas fin, qui motiva Colbert à fonder les Haras Royaux, pour que l'on mette à la disposition des éleveurs des étalons susceptibles de fournir en croisement sur les diverses jumenteries locales des chevaux de selle pour la remonte des régiments.



Cette doctrine du croisement des races fut appliquée de manière systématique. On peut en retrouver l'origine dans l'histoire naturelle de Buffon (1753), qui dans ses articles sur l'âne et le cheval essaye de concilier le dogme créationniste de l'époque et une sorte de prémonition de l'évolution. Traduite en termes d'élevage, la doctrine voulait que pour retrouver l'archétype idéal de la création avec des individus qui avaient dégénéré sous

l'influence des climats et des lieux (sic) il fallait croiser les extrêmes et en particulier les races du midi avec les races du nord. L'archétype idéal étant défini selon les canons de Bourgelat (cheval d'un type plutôt ibérique), on s'aperçut bientôt que l'on obtenait de meilleurs résultats avec les étalons du midi sur les jumenteries du nord alors que l'inverse était souvent décevant.



Les proportions du cheval d'après Bourgelat.

Au début du XIX^e siècle, on a fait glisser l'image de l'archétype vers celle du pur-sang anglais. La noblesse émigrée s'est fortement identifiée à ce cheval qui fut énergiquement imposé à l'élevage. Il faut dire qu'en dehors de ses connotations sociologiques, le pur-sang anglais représentait une forte innovation technique. C'est le premier animal sélectionné sur l'épreuve plutôt que sur l'apparence. Sélectionné sur des distances relativement courtes, c'est l'effort de puissance qui était pour la première fois privilégié par rapport à l'effort d'endurance plus généralement demandé. Signalons aussi que c'est la première fois en élevage qu'un prototype sans utilisation immédiate autre qu'un loisir futile comme les courses était réalisé. De plus, cela était le fait de grands personnages du royaume, peu ou prou dégagés des contingences matérielles. Ce sont ces conditions qui permettent l'innovation. Elle fut dans ce cas très profitable et l'utilisation du pur sang anglais en croisement sur des jumenteries carrossières fut la base de la plupart des élevages de chevaux de selle en Europe. Ce succès aristocratique ne se fit toutefois pas sans quelques réactions. Elles concernaient principalement les abus. Les tenants de la traction agricole comme Matthieu de Dombasle s'insurgèrent contre les croisements qu'on voulait leur imposer. Le député Richard du Cantal critiqua sévèrement le manque de rusticité et l'hétérogénéité des croisements pour la production des chevaux d'arme. Le premier il milite pour la sélection dans l'indigénat. Il ne sera pas suivi nous verrons plus loin pourquoi. Enfin les bonapartistes refusaient le cheval anglais issu de l'hippodrome et en tenaient pour l'arabe conçu pour la guerre et avec lequel ils avaient fait connaissance en Egypte.

Le compromis d'intérêt national entre royalistes et bonapartistes aboutit à la création par Eugène Gayot de l'anglo-arabe conçu comme pur-sang français. Les excès de la sélection par les courses devaient lui être évités par le maintien d'un minimum de 25% de sang arabe. Alors que le demi-sang prospérait dans certains berceaux d'élevage comme la Normandie, la Vendée et le Charolais, l'anglo-arabe s'installait dans le sud-ouest autour des dépôts d'étalons de Pompador, Pau et Tarbes.

La fusion en 1956 des différents demi-sang régionaux au sein de l'appellation selle français créait enfin

les conditions de notre paysage actuel, du moins de notre paysage officiel, car c'est sans compter les nombreux chevaux sans origines reconnues dont le développement de l'équitation a permis l'essor en France conduisant à des appellations administratives telles que OI, origine inconnue, et CS, cheval de selle par croisement avec un étalon de race reconnue. S'en est enfin suivie la reconnaissance tardive de l'élevage en France de races étrangères adaptées à la demande nouvelle de l'équitation de loisir. Ce mouvement doit d'ailleurs être rapproché de l'essor à partir des années soixante des poneys pour l'équitation des enfants.

En conclusion de ce survol historique, que nous reste-t-il de ce passé?

Le cheval de selle reste un marqueur social, un attribut de l'aristocratie. La croyance en un archétype parfait voulu par le créateur est un mythe unificateur qui place le cheval à un niveau quasi religieux.

Le glissement de cet archétype des canons de Bourgelat vers le pur-sang anglais replace la noblesse par identification de l'une à l'autre dans un statut de droit divin et impose la doctrine du croisement comme seule méthode d'amélioration génétique possible. La création et l'existence des Haras Nationaux suivent le même principe. Le Roi par l'intermédiaire de ses étalons saillit le bon peuple et ainsi le régénère. Aucune place n'est laissée à la sélection dans l'indigénat, elle remettrait en cause le droit divin. Laissées à leur seule dynamique, les populations locales ne peuvent que dégénérer. Ce sont les termes du credo officiel dont les échos nous parviennent jusqu'à maintenant; Heureusement qu'en pratique bien des aménagements ont été trouvés comme c'est toujours le cas avec ces règles de type totalitaire. On trouvera dans la grande histoire bien d'autres exemples de cette situation. On peut néanmoins être surpris que ces relents d'époques révolues imprègnent toujours les milieux équestres. La sempiternelle référence au sang, à l'utilisation du pur-sang en croisement etc. ... Et pourtant, malgré tout, la vague de l'équitation sur poney a déferlé et le cavalier moyen est maintenant une cavalière adolescente dont le rapport au cheval est fort différent de celui du cavalier militaire d'antan.

II – Etat actuel de la sélection des chevaux de sport

Il faut tout d'abord remarquer que pour les sociologues du sport, la compétition sportive s'est substituée à la guerre qu'elle aurait en partie permis de sublimer. En matière de chevaux, c'est donc le milieu de la compétition qui partout domine la production, bien que l'usage pour les loisirs soit en fait largement majoritaire.

On assiste donc à un affichage ambigu des objectifs de sélection par les associations d'éleveurs. On souhaite par principe et sans doute par persistance du mythe créationniste unitaire que le cheval soit polyvalent, mais on veut aussi qu'il puisse être performant au plus haut niveau de compétition sans toujours préciser d'ailleurs dans quel type de compétition, comme si cela allait de soi. Au niveau mythique on reste cohérent, c'est au niveau de la pratique que les contradictions et les difficultés apparaissent. Comment faire un cheval susceptible d'exceller dans des disciplines aussi différentes que le saut d'obstacles, le dressage, le concours complet, les courses d'AQPS (Autre Que Pur Sang) et l'endurance, qui satisfasse de plus des amateurs de faible niveau équestre en étant beau, gentil et rustique?

Mais en réalité, en schématisant, nous avons affaire à deux types d'éleveurs: des amateurs, largement majoritaires, qui poursuivent le rêve du cheval idéal dont ils se font chacun une représentation personnelle, et des professionnels qui doivent gagner leur vie avec leurs chevaux. Sachant qu'il est difficile de concevoir un cheval moyen rentable, ces derniers se dirigent en général vers une option spécialisée qui offre les meilleures chances d'obtenir les quelques gros prix qui rentabilisent l'ensemble de leur élevage.

Ce conflit latent n'est pas toujours explicite. En France par exemple, le marché est dominé par la pratique du concours de saut d'obstacles qui représente 90% des départs en compétition. La sélection du selle français pour et par le concours hippique n'est donc pas un frein à son usage par les amateurs. Il suffit pour cela de constater le niveau d'aptitude au saut exigé maintenant dans les concours d'entraînement pour s'en convaincre.

Notons de plus que l'usage amateur est par définition peu exigeant pour les chevaux et que beaucoup d'entre eux y satisfont facilement s'ils ont suffisamment bon caractère. Le cas des trotteurs, pourtant si peu chevaux de selle, est là pour le démontrer. Il est vrai néanmoins que l'émotivité et la puissance des réactions des chevaux de pur-sang et de certains chevaux de sport limitent leur usage sur le marché des loisirs. La question n'est sans doute pas marginale pour le pur-sang qui n'en a cure. Elle concerne en revanche peu d'étalons selle français et sans doute un peu plus d'anglo-arabes. On ne peut donc pas dire que la sélection sur les performances en concours hippique favorise la survenue de chevaux difficiles, exploitables uniquement par des professionnels. Signalons de plus que ces derniers n'ont pas de temps disponible à consacrer à des chevaux délicats et qu'à qualité égale ils préfèrent de loin les chevaux normaux.

Le cycle classique de la Société Hippique Française qui constitue notre banc d'essai des jeunes chevaux et le moyen de leur mise en marché est aussi souvent critiqué: son milieu de professionnels est souvent

accusé de fournir aux amateurs des chevaux dont ils ne parviennent pas à exprimer les performances attendues. Il faut souligner aussi qu'à ce niveau, la qualité des chevaux est connue, au moins pour les vendeurs. Ils sont testés. S'ils sont bons ils valent très cher. Si ce n'est pas le cas, soit ils manquent de qualité, c'est le meilleur des cas, soit ils ont un problème, ce qui est pire. Cela explique sans doute bien des déboires mais ne remet pas en cause le bien-fondé de cette organisation typiquement française de la sélection. On doit même regretter que les étalons soient choisis sur le modèle à trois ans avant d'entrer dans le cycle classique. C'est mettre la charrue avant les bœufs. Il serait beaucoup plus efficace de laisser entrer le plus de mâles possible dans la compétition, et après 5 ans parmi les meilleurs compétiteurs ne retenir que les meilleurs modèles. Cinq à dix étalons par an devraient être suffisants pour assurer la remonte, à condition d'augmenter le nombre moyen de juments saillies par an et par étalon qui est beaucoup trop faible actuellement en France et nous handicape vis-à-vis de la concurrence. On tirerait ainsi le meilleur parti de nos structures qui sont loin d'être valorisées à leur optimum.

Le fait que les pouliches entrent dans le cycle classique pour obtenir des qualifications pour l'élevage est en revanche une bonne chose qui doit être conservée.

Les concours de modèle et allures ont une fonction sociale importante. C'est un lieu de rassemblement, c'est là qu'on dit la messe, là que se joue la hiérarchie sociale du petit monde de l'élevage. En revanche, sur un plan strictement technique, pour la sélection leur effet est négligeable car ils n'entraînent aucune élimination. Si le rite social ne s'y jouait pas et qu'on n'y distribuait pas l'argent de l'état, ils seraient sans doute complètement désertés par les éleveurs. C'est déjà le cas pour près de la moitié d'entre eux qui ne font pas l'effort minimal pour y présenter leurs chevaux.

Pourtant ces manifestations pourraient constituer un lieu intéressant de recueil d'informations objectives. Les nouvelles technologies: image numérique, accélérométrie permettent de saisir automatiquement quantité d'informations sur la conformation et les allures. Malgré leur disponibilité, nous regrettons qu'elles ne soient pas mises en œuvre. Cela dans le seul but de satisfaire l'ego de prétendus experts et le jeu social qui tourne autour. Les Haras Nationaux peuvent se sentir visés, mais les éleveurs ne valent guère mieux. Dans cette perspective, ils n'aspirent qu'à se mettre eux-mêmes en position et à la place des fonctionnaires, ils n'ont aucune volonté de réformer la pratique. Sur la question de la table de pointage, il faut savoir que les autorités pour préserver leur "aura" s'y sont refusées depuis des décennies. Quel sort réservera-t-on aux tentatives actuelles qui paraissent bien démodées avant même de démarrer. En effet, c'est avec la technologie disponible actuellement qu'il faudrait maintenant partir. Pas avec les outils développés par la zootechnie il y a une quarantaine d'années dont on a pu mesurer toutes les limites par leur usage dans les autres espèces domestiques. Mais au fond, il s'agit d'une révolution psychologique. L'avenir nous dira si elle peut être réalisée, pour le moment on peut en douter. Nous sommes dans un univers de loisirs où le résultat technique importe moins que le faire-valoir des acteurs de la comédie.

Il faut signaler cependant que tous les pays d'Europe n'en sont pas au même stade. En particulier les pays du Nord sont plus avancés dans la voie de la rationalisation des concours et on n'hésite pas chez eux à pointer, à tester, à mesurer. Ces pays ont en effet une culture du concours d'élevage. Ils ont éprouvé très tôt la nécessité d'y effectuer des contrôles de performances qui se sont peu à peu améliorés par l'usage. C'est ainsi qu'est né en Allemagne le test des 100 jours pour la sélection des étalons: des poulains de trois ans sélectionnés sur leur modèle, leurs allures et le saut en liberté sont placés pour examen de leurs aptitudes en station où ils sont montés et évalués par des professionnels. A l'issue de ce stage, ils passent un examen public où sont notés l'aptitude au dressage, l'aptitude au saut et leur tempérament et caractère. 10 % des foals mâles nés se présentent à ce contrôle et 40 % d'entre eux sont finalement approuvés. En effet ce test est coûteux et l'on a cherché à réduire sa durée. Il est maintenant passé à 70 jours ce qui pour un même coût permet d'augmenter sa capacité d'accueil et donc l'intensité de sélection réalisable. Il a pu être montré que 70 jours étaient suffisants pour égaliser les effets de milieu sur les candidats étalons avant leur entrée en station et qu'on ne perdait donc pas en précision par rapport aux 100 jours.

Les poulinières suivent un processus similaire d'évaluation. Conformation et allures de base (pas et trot) sont notées chez foals et poulaches de deux et trois ans, ce qui constitue le fondement pour l'inscription dans les stud-books. Les meilleures d'entre elles considérées comme mères potentielles d'étalon doivent participer au contrôle de performance des juments. C'est un test de terrain d'un seul jour organisé en des lieux centralisés pour le relevé des

allures de base, de l'aptitude à la selle et du saut en liberté. Certaines associations ont la possibilité d'entraîner et de contrôler les juments en station sur une période de deux à trois semaines. Les procédures suivent alors étroitement le test en station des étalons. A partir d'un test physiologique, on détecte les juments qui ont été pré-entraînées et on corrige leurs résultats en conséquence, la période étant trop courte pour annihiler les influences de la préparation.

Ce système allemand de sélection des chevaux de selle a été largement copié aux Pays-Bas, au Danemark en Suède etc. ... avec chaque fois des aménagements qui visent à la fois à diminuer les coûts des tests en station et augmenter de ce fait la capacité des contrôles.

Sous l'influence française, il a bien fallu que les éleveurs allemands prennent aussi en compte les résultats dans les compétitions publiques. Mais la gestion centralisée et informatisée des résultats ne concerne chez eux que les épreuves de plus haut niveau (l'équivalent des épreuves A et B en France), ce qui biaise leurs estimations. De plus, n'ayant pas comme en France de cycle spécial pour les jeunes chevaux, les Allemands ont tendance à ne concevoir les compétitions publiques que comme un contrôle de descendance. C'est loin d'être le cas dans les disciplines de course et même pour le concours hippique où les candidats étalons participent au cycle classique.

Nous en venons à la question de la mesure des performances dans les compétitions: le critère déjà couramment utilisé en pratique était le gain obtenu en épreuves. Il a été montré qu'il pouvait en effet être employé, à condition d'en rectifier la métrique.

Encadré 1 – Le critère du gain

Si k est le rang du cheval dans une épreuve dotée de X francs au premier, son gain:

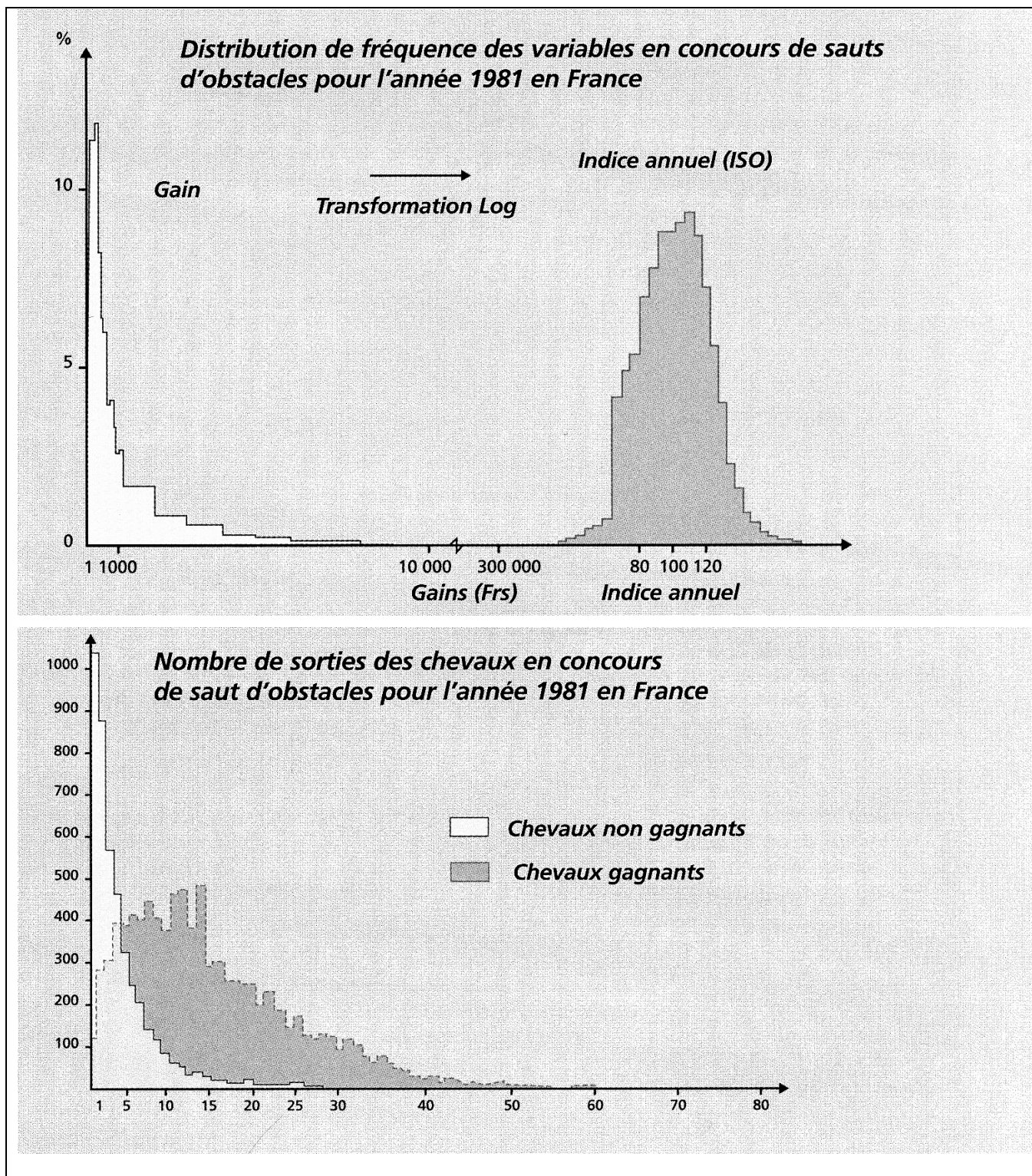
$$G_k = x^{k-1} X$$

où x est le pourcentage à peu près constant de décroissance du gain en fonction de la place ($x \approx 0.70$ en concours hippique en France $x \approx 0.50$ en courses). Pour une place d'écart, on engendre ainsi des écarts de gains entre chevaux d'autant plus élevés que les dotations d'épreuves X sont fortes et que les classements sont bons (k petits). Cela conduit à une métrique tout à fait inadaptée pour mesurer les performances. En revanche, si l'on considère le logarithme:

$$\log G_k = (k - 1) \log x + \log X$$

on s'aperçoit que pour une place d'écart, on a alors une quantité constante ($-\log x$) indépendante de X et de k . Si l'on prend ce critère comme mesure de la performance, on évite une grande partie des inconvénients du gain. En effet, dans le cas de $\log G_k$, $\log X$ va traduire la difficulté de l'épreuve, soit son niveau, et $k \log x$ exprimera le résultat du cheval dans cette même épreuve.

En pratique, les variations de $\log X$ sont déterminantes par rapport à celles de $k \log x$. Tout se passe donc comme si les chevaux se répartissaient dans des classes de différents niveaux correspondant à leurs capacités. Ces niveaux estimés par $\log X$ servent à évaluer le cheval. Cela explique pourquoi on peut aussi considérer que, en première approximation, les chevaux non gagnants, qui représentent une proportion souvent importante, soient des chevaux "non testés". En effet ce sont, pour la plus grande part, des chevaux qui ne sont pas sortis assez souvent ou bien qui ont été engagés dans des épreuves ne correspondant pas à leurs capacités. Il existe en effet de nombreuses compétitions où même de mauvais chevaux peuvent acquérir de petits gains (classe D par exemple).



C'est ainsi que le Log du gain a été proposé de préférence au gain pour réaliser les statistiques.

En 1976 sortait la première publication des Indices Saut d'Obstacles (ISO) et la même année les premières estimations des étalons sur descendance dans cette discipline.

La France était ainsi le premier pays à se doter d'outils d'évaluation statistique de ses chevaux de sport. L'ISO s'est ainsi peu à peu substitué aux gains bruts pour évaluer les performances des chevaux de sport et il fut de

plus en plus utilisé dans la réglementation.

Les avancées réalisées dans le secteur de l'évaluation génétique sont:

- en 1986, la première mise en place en France d'une indexation de routine selon la méthode du Blup (Best linear unbiased predictor) en modèle animal, connue dans le public sous le sigle BSO (Blup Saut d'Obstacles);
- 1990, la mise au point d'une méthodologie de traitement des classements en épreuves.

Encadré 2 – Le "performance rate" et le critère du classement

Dans chaque épreuve le cheval reçoit un score fonction de son résultat dans l'épreuve. Soit s_{ij} ce score du cheval i dans l'épreuve j . Nous supposons que la mesure P_{ij} de la performance du cheval i dans l'épreuve j est égale à ce score additionné de la valeur de référence E_j de l'épreuve:

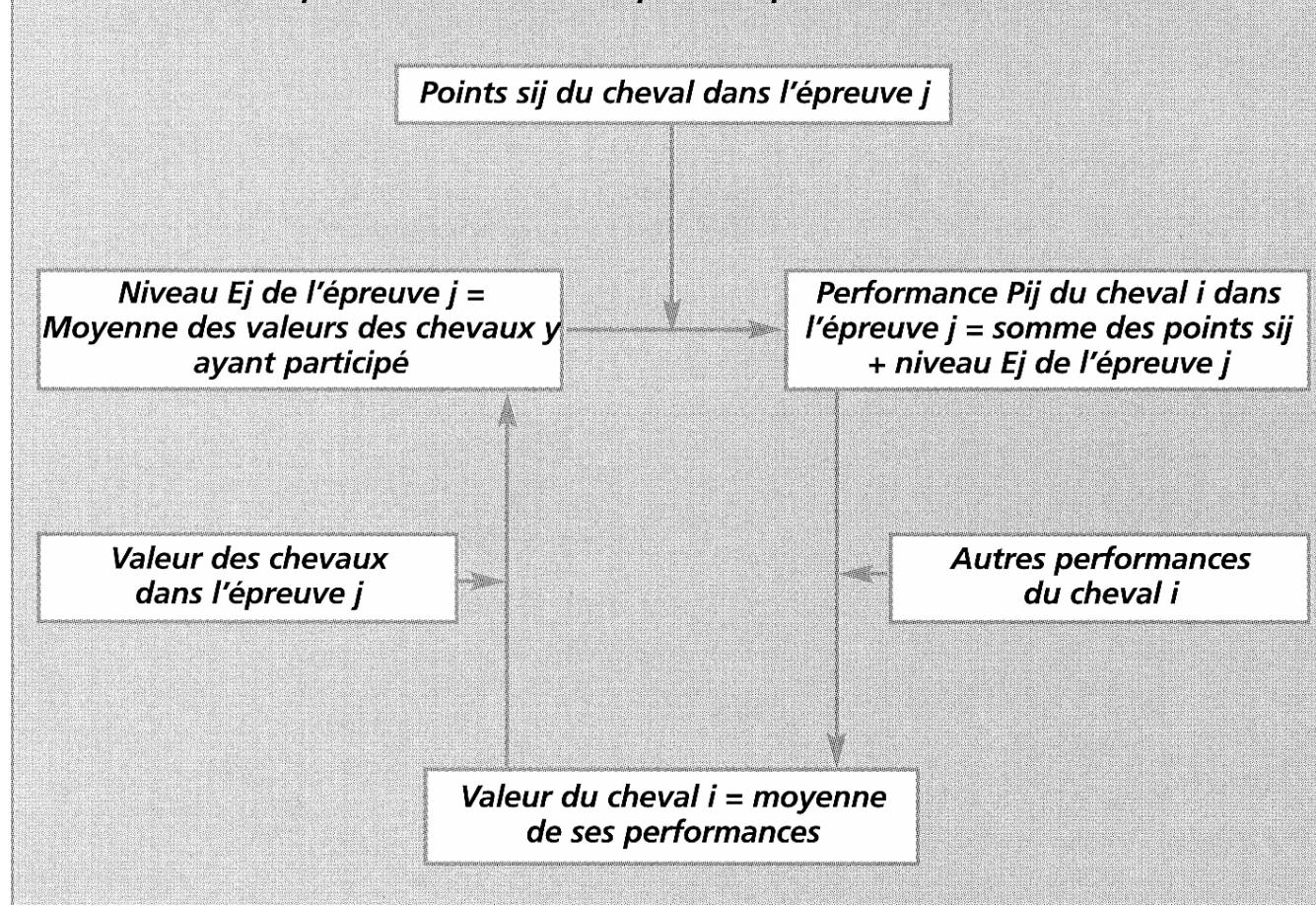
L'évaluation de la valeur C_i d'un cheval se fait par la moyenne de ses performances P_{ij} .

L'évaluation de la valeur de référence de l'épreuve E_j est obtenue en faisant la moyenne des valeurs des chevaux qui l'on disputée. On boucle ainsi un processus d'approximations successives où les valeurs des chevaux et les valeurs des courses s'ajustent progressivement jusqu'à atteindre une valeur stable.

On peut définir le score s_{ij} de différentes manières.

Il paraît préférable d'utiliser des statistiques de rang et d'utiliser dans ce cas comme score s_{ij} la déviation normale standardisée espérance du $k^{\text{ème}}$ sur les N chevaux de la course. Cette valeur est fournie dans des tables statistiques. La résolution numérique des calculs proposés est simple et relève du micro ordinateur. On peut néanmoins se demander s'il faut estimer un cheval par lamoyenne brute de ses performances et une épreuve par la moyenne des estimations des chevaux qui y ont participé, ou s'il faut introduire des notions d'information a priori en estimant les chevaux par régression de la moyenne de leurs performances en tenant compte de la répétabilité de celle-ci.

Schéma du processus itératif d'après le "performance rate" américain



Dans ce mouvement, les principaux pays pour la sélection des chevaux de sport soit l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Irlande, le Danemark et la Suède ont eux aussi développé leur système d'indexation sur la base du Blup en modèle animal, fondé sur les résultats en compétition. Le critère retenu aux Pays-Bas est un critère de type thermomètre à maximum (meilleure épreuve courue par le cheval appréciée selon un barème de points). L'Irlande valorise les classements (espérance du $k^{\text{ième}}$ sur n). Ces scores normalisés sont corrigés pour la classe d'épreuve. L'Allemagne, la Suède et le Danemark valorisent principalement les gains transformés. L'Allemagne y ajoute un classement relatif (%) transformé, ce qui n'est pas la meilleure façon d'utiliser l'information. En revanche,

elle travaille sur l'intégration dans une estimation unique de toutes les informations collectées à l'élevage comme dans les compétitions. Cette réflexion intégrative ouvre d'ailleurs la voie à une proposition d'évaluation génétique internationale discutée dans le groupe de travail Interstallion patronné par la WBFSH (World Breeding Federation for Sport Horses), l'ICAR (International Committee for Animal Recording) et la FEZ (Fédération Européenne de Zootechnie). Dans ces discussions, l'évaluation sur l'aptitude CSO d'après les données internationales de compétition a la faveur des Français et des Irlandais, tandis que l'Europe du nord préférerait une évaluation plus axée sur les différents contrôles de performance qu'elle pratique.

Encadré 3 – Derniers développements concernant les classements

On peut modéliser plus avant l'usage des classements en compétition s'il est supposé que la performance accomplie par un cheval n'est pas mesurable, mais qu'elle suit une loi normale de moyenne et variance connues. On n'observe de cette variable que sa position par rapport à celles réalisées par les autres concurrents, c'est-à-dire leur classement dans l'épreuve. Connaissant moyenne et variance des distributions de chaque cheval, on peut calculer la probabilité de réalisation du classement de chaque épreuve. La probabilité de l'ensemble des résultats observés peut être exprimée par le produit des probabilités de chaque épreuve. On obtient ainsi la fonction de vraisemblance totale $g(y/\mu)$ ou probabilité des observations y connaissant les paramètres μ . La connaissance de la densité a priori des paramètres qui suit une loi normale, permet par application du théorème de Bayes:

$$f(\mu/y) \times p(y) = g(y/\mu) \times p(\mu)$$

de déduire à un facteur proportionnel près la densité a posteriori des paramètres connaissant les données:

$$f(\mu/y) \propto g(y/\mu) \times p(\mu)$$

Pour estimer les paramètres (μ) on cherche le maximum de cette fonction. Les valeurs ainsi estimées pour chaque cheval sont celles qui donnent à l'ensemble des résultats d'épreuves observées la plus grande probabilité. C'est la manière la plus élégante de valoriser les classements, c'est aussi la plus lourde numériquement parlant et elle ne peut être réalisée que sur des ordinateurs de forte puissance.

Ceci nous amène à commenter les trois étapes nécessaires au succès d'un plan d'amélioration génétique:

La première est la définition d'un objectif clair désignant les caractères à améliorer, leur mesure et leur pondération dans l'objectif global.

Puis, les données doivent faire l'objet d'une analyse statistique et génétique pour établir leur degré d'héritabilité d'une part (c'est-à-dire la façon plus ou moins forte qu'elles ont de se transmettre des parents aux descendants), et leurs corrélations génétiques (c'est-à-dire leur degré de liaison génétique).

On doit procéder ensuite à l'estimation des valeurs génétiques des candidats à la sélection. La méthode Blup en modèle animal est généralement considérée comme la plus adaptée. Cette valeur génétique exprime l'espérance conditionnelle du niveau moyen de production de chaque reproducteur pour chaque caractère, sachant les valeurs déjà connues pour lui et l'ensemble de sa parenté. Quel que soit leur degré de précision qui dépend de la quantité et de la qualité de l'information disponible, ce sont ces estimations qui maximisent l'espérance du progrès génétique. Si l'on juge comme c'est souvent le cas que la précision est faible car l'information est trop dispersée sur un trop grand nombre de reproducteurs, on doit veiller dans un plan de sélection digne de ce nom à la concentrer en

limitant par exemple le nombre de reproducteurs plutôt que de jouer au cas par cas à limiter les risques en jouant sur l'intervalle de confiance des Blup.

En effet ces estimations doivent être intégrées dans un plan général de sélection visant à obtenir le maximum de progrès génétique (la plus grande différence moyenne possible entre la génération des parents et celle de leurs descendants dans le meilleur délai compatible avec la démographie de la population). Une estimation de valeur génétique seule ne peut pas faire office de plan de sélection. Il faut en particulier évaluer l'importance relative à accorder au contrôle de l'ascendance, à celui des performances et à celui de la descendance.

Dans les conditions actuelles de nombre de juments saillies par étalon, on a pu montrer que c'était incontestablement le contrôle des performances individuelles qu'il fallait privilégier dans l'élevage équin. Seule une utilisation intensive de l'insémination artificielle (qui n'est pas souhaitée pour l'instant) pourrait déplacer cet optimum au profit du contrôle de la descendance. Il y a unanimité sur ce sujet en Europe. Les seuls points de divergences concernent les objectifs de sélection:

- Doit-on comme le préconisent les pays du Nord opter pour un objectif polyvalent qui pondère grosso modo par moitié l'aptitude au dressage et l'aptitude au saut, en ignorant complètement l'aptitude au galop ce qui est

révélateur des limites de cette polyvalence?

- Doit-on au contraire limiter l'objectif à une seule aptitude comme cela a été fait pour le Selle Français et le concours de saut d'obstacles qui en France représente près de 90% des départs en concours. Le point de vue peut varier selon que l'on est amateur ou professionnel. Dans le premier cas, on poursuit un rêve de décathlonien faisant fi des antagonismes entre aptitudes et n'hésitant pas à courir plusieurs lièvres à la fois. Dans le second, sachant que les

chevaux moyens se vendent en général en dessous de leur coût de production, on vise les chevaux haut de gamme qui sont des spécialistes et dont les prix flambent. Ce sont les seuls à pouvoir rentabiliser l'élevage. On optera donc pragmatiquement pour une spécialité. Le cas le plus répandu en est celui du CSO. Loin derrière, on trouvera les courses, l'endurance et le dressage. Cette dernière discipline étant une spécialité plutôt allemande.

III – Perspectives de développement

Le XX^e siècle, après avoir perpétué la tradition militaire du cheval de selle par le cheval de sport et la compétition, a vu apparaître un phénomène nouveau c'est le développement de l'équitation des enfants sur poneys et l'apparition d'une équitation hédoniste qu'on pourrait qualifier de "verte" qui refuse l'ascèse de l'équitation traditionnelle et souhaite accéder immédiatement et sans risques à la jouissance du déplacement à dos de cheval qui comme chacun sait est l'endroit du monde où on est le plus heureux. Cette équitation dite de loisir connaît de grands rassemblements et suscite des initiatives de tourisme équestre qui dépassent le cadre de la simple promenade. Sur cette base se sont développées de nouvelles disciplines de compétition comme le TREC (Techniques de Randonnée Equestre de Compétition) ou les courses d'endurance qui connaissent un succès croissant. Ces initiatives de la contre-culture équestre, certains pourraient dire de l'équitation sur bidets, sont plus ou moins bien récupérées par la culture dominante. Quelques-unes résistent en se rattachant à d'autres cultures équestres comme l'équitation américaine, la Doma Vaqueira ou l'équitation camarguaise.

Notons que dans cette mouvance se replacent aussi les chevaux de trait et les ânes qui trouvent de nouveaux débouchés dans l'attelage de loisir, voire même, sous la selle. Nous sommes là évidemment en pleine révolution culturelle. Ajoutons à cela que le profil de l'équitant est maintenant très majoritairement une femme et que l'équitation concerne principalement les juniors et nous avons dès maintenant les ingrédients qui devraient conditionner les chevaux de selle du futur. Notons aussi que l'essentiel de la population étant urbaine, cette activité ne pourra être pratiquée régulièrement qu'en zone périurbaine facilement accessible et où l'on peut trouver l'espace. C'est là qu'en toute logique continuera à se dérouler l'instruction des cavaliers.

L'utilisation occasionnelle en zone rurale pourra participer à l'animation et à la mise en valeur locale, mais il sera sans doute difficile en-dehors de certaines zones privilégiées d'y assurer une activité permanente. Les zones de forte densité en résidences secondaires sont intéressantes à considérer sous cet aspect. L'exode urbain au XXI^e siècle et le développement des transports et des télécommunications peuvent en effet nous réserver bien des surprises.

La popularisation de l'équitation est donc de nouveau en marche et le niveau économique des pays riches est tout à fait en mesure d'en assurer la charge. Cette popularisation passe par l'initiation des enfants sur poneys et par l'usage d'une équitation de travail simple permettant

d'accéder facilement à des objectifs limités. Un faible pourcentage des équitants dépassera ce stade en accédant à diverses compétitions. Pour satisfaire cet énorme marché potentiel il faudra des chevaux faciles mais néanmoins différenciés car personne ne peut se contenter de monter un cheval quelconque. Il nous reste de notre passé culturel un besoin d'être valorisé par notre monture qui devient en quelque sorte notre piédestal. Il y a donc fort à parier que comme pour les chiens et comme pour les poneys l'on voit apparaître de multiples types et races présentées à chaque fois comme les meilleures possibles et dont la mode changera souvent. Ce mouvement est déjà engagé puisque plus de 40 races d'équidés ont déjà été reconnues par le Ministère de l'agriculture.

On peut dans ces conditions, et malgré les risques d'erreurs que suppose la prospective, envisager le développement de l'élevage des chevaux de selle à différents niveaux:

- Le niveau national, voire international, suppose la production de chevaux de sport pour des disciplines pratiquées de façon universelle. Il s'agit pour l'instant des sports olympiques: concours de saut d'obstacles d'abord, concours de dressage ensuite, concours complet d'équitation enfin. Il n'est pas exclu que les courses d'endurance remplacent à l'avenir le concours complet. Le niveau de compétition dans ces domaines requerra la sélection de lignées spécialisées dans chacun de ces cas. Les chevaux seront élevés un peu partout où les conditions pédoclimatiques le permettront, sans une véritable attache nationale et encore moins régionale. Les particularismes nationaux seront peut-être longs à gommer, mais ils disparaîtront progressivement au profit d'une gestion internationale de type pur-sang. Cette mondialisation du cheval de selle devrait emporter avec elle les vestiges de la culture équestre aristocratique.

- Le niveau régional, voire micro-régional ou territorial, est un niveau que nous allons voir apparaître de nouveau et pour lequel il existe une forte demande d'organisation. Ce second aspect reste sous notre entière responsabilité, alors que notre avenir dans le premier niveau dépend de l'influence que nous pourrions avoir dans les relations internationales, au moins européennes.

Revenons au mouvement de fond actuel. Les activités équestres sont réparties sur tout le territoire, avec toutefois des spécialisations régionales ou par terroirs. Les pôles herbagers du grand nord-ouest de la France restent toutefois prépondérants. Si les chevaux de sang, y compris les poneys, sont répartis sur l'ensemble du territoire avec des zones de très forte densité comme la Normandie, les chevaux de trait (Breton, Percheron, Boulonnais, Ardennais, Comtois etc. ...) se maintiennent dans leurs zones de

berceau de race, et deux d'entre elles -le Breton et le Comtois- colonisent les régions d'estives du Massif Central et des Pyrénées. Nous disposons en outre de quelques populations rustiques fortement implantées dans leurs terroirs (Camargue, Mérens, Pottock). La production mulassière, marginale en France, reste cantonnée au sud de la Loire (Poitou, Alpes, Pyrénées). Re-soulignons en revanche le boom actuel de la production d'ânes pour les loisirs. Après le baudet du Poitou, ce sont maintenant l'âne du Cotentin, le grand noir du Berry, le normand, l'âne de Provence, l'âne des Pyrénées et l'âne Bourbonnais qui disposent d'un stud-book. Ce phénomène illustre fort bien la tendance à la diversification de la production ainsi que son ancrage territorial. Pour les chevaux, les tendances centralisatrices et hégémoniques sont fortes et freinent le phénomène, mais le besoin existe aussi. Il profite alors à l'expansion de races importées: poneys divers, Quarter horse, Pure race espagnole, Lusitanien, Barbe...

Des expériences locales comme le Henson en baie de Somme parviennent toutefois à la reconnaissance officielle comme l'ont obtenue avant lui avec les mêmes difficultés le Camargue, le Mérens et le Castillonnais. Ce

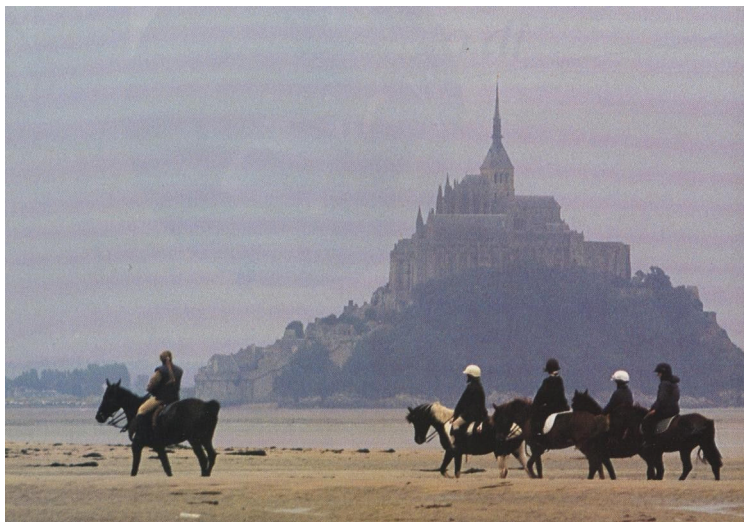
genre d'expérience devrait se développer à l'avenir. On peut déjà parler du cheval de Megève et de l'essai de labellisation d'un cheval mayennais pour le tourisme équestre. Beaucoup d'autres initiatives de croisement voient le jour au sein des races de trait: Boulonnais, Ardennais, Breton, pour produire des types postiers voire des types selle.

Plutôt que de s'opposer systématiquement à ces initiatives, il y a lieu au contraire de les accompagner de manière à leur offrir les meilleures chances de succès. Ce n'est pas le cas actuellement mais cela le sera à l'avenir.

Pourquoi?

* Parce que le cheval représente un atout territorial et environnemental et qu'il répond bien à certaines caractéristiques des attentes actuelles de la société que l'on peut regrouper sous les trois rubriques suivantes:

- Le respect de l'environnement et de l'éthique,
- L'aspiration des citoyens à un contact avec la nature et l'animal,
- L'animation rurale et la fonction patrimoniale.



Pour le premier point, force est de constater que le cheval pollue peu même dans les zones péri-urbaines de concentration comme les centres équestres ou d'entraînement. La question des fumières est résolue depuis fort longtemps par le transport et la valorisation du fumier par compostage. Dans les zones d'élevage, la charge par hectare reste faible. Par ailleurs, contrairement aux ruminants, la digestion du cheval ne dégage pas de méthane (gaz à effet de serre). De plus, peu présent en ville, il n'y dépose que peu de crottins. Dans le cas des sites touristiques équipés de calèches, des dispositifs de ramassage automatique sont au point. Le cheval arrive donc très loin derrière le porc, les ruminants, les volailles et les chiens en matière de pollution.

Sur le plan éthique la culture équestre et le bon usage de l'animal visent au respect du cheval. C'est la règle. Cela n'exclut pas certains débordements qu'il faut veiller à contenir. Il peut arriver que les chevaux souffrent par manque de moyens pour les entretenir. C'est le cas dans certains pays du tiers-monde cela peut être le cas chez nous dans certains systèmes d'élevage extensifs appliqués à des chevaux peu adaptés à ces rigueurs. Dans ce cas on observe un dégât collatéral, le sur pâturage qui dégrade la flore. Il ne faut toutefois pas tomber dans la sensiblerie de certaines

ligues de protection des animaux. On a vu en Islande réclamer des abris pour les chevaux qui depuis les 700 ans qu'ils sont là passent leur hiver dehors sans problème. On sait fort bien que les chevaux n'utiliseront pas ces abris, on sait aussi que fait de tôles ces hangars dénatureront les paysages et qu'ils coûteront fort cher.

Au niveau éthique n'oublions pas non plus l'importance extrême que revêt la lutte contre le dopage. Elle concerne surtout les chevaux de course et de sport, très peu les chevaux de selle utilisés pour les loisirs. Il faut néanmoins continuer à assurer une très grande vigilance dans ce domaine.

Enfin, la question du jeu sur les courses qui finance une partie de la filière équestre est souvent l'objet d'anathèmes hypocrites. En effet qu'advierait-il si ce jeu n'était pas ainsi contrôlé par l'état? –Disparaîtrait-il? – Selon toute vraisemblance, il passerait dans la clandestinité hors de tout contrôle. Il reste cependant une question: les courses ne font-elles pas de la publicité pour le jeu et de ce fait ne poussent-elles pas à la consommation? Cela est sans doute vrai pour une grande quantité de petits joueurs qui savent rester dans des limites raisonnables. Les joueurs pathologiques sont rares et ne manqueraient pas de trouver les occasions d'assouvir leurs pulsions, même en l'absence

de courses.

En conclusion, l'équitation "verte" ne semble pas entraîner beaucoup de problèmes éthiques. C'est au niveau de l'équitation sportive qu'il faut veiller aux débordements possibles qui relèvent principalement du dopage.

Pour l'aspiration des citoyens à un contact avec la nature et l'animal, les équidés constituent un moyen privilégié. Le cheval est en effet le dernier des grands animaux à côtoyer l'homme des villes et il l'éduque dans un rapport avec la nature qui ne peut être dévié aussi facilement qu'avec les chiens. Cette aptitude du cheval à imposer ses quelques quintaux de muscles fait sans doute son succès actuel. Cette réintégration de la nature puissante dans le tissu urbain constitue la principale originalité de l'espèce et lui garantit probablement son avenir. En sens inverse, c'est un vecteur de choix pour l'attrait des citoyens vers les espaces ruraux et la découverte des terroirs. L'équitation d'extérieur comme sport ou comme moyen de promenade, offre aux cavaliers la possibilité de profiter d'espaces non urbanisés. L'engouement pour ce type d'équitation ne cesse de croître et l'attrait pour la randonnée constitue également un moyen d'attirer les touristes au-delà de leurs destinations privilégiées (Paris, station balnéaires ou de montagne). Cela est important pour certains espaces ruraux où le tourisme et les loisirs constituent le seul secteur d'activité possible en dehors des activités agricoles et forestières.

Assurer le lien ville/campagne ou ville/nature est aussi une fonction du cheval, il y excelle. Ce rôle de médiateur qui a des résonances profondes et non élucidées le désigne également comme un bon acteur au sein des fermes pédagogiques et dans les activités thérapeutiques. Signalons aussi le rôle reconnu de l'équitation pour faciliter

l'insertion sociale et réduire les handicaps psychiques ou moteurs.

L'exploitation agricole se présente en outre comme un cadre adapté au développement des activités liées au cheval. Le concept de ferme équestre se révèle porteur non seulement pour les territoires ruraux, mais aussi pour les territoires péri-urbains. Pour les premiers on peut constater que le cheval est devenu pour la campagne ce que la voile est à la mer et le ski à la montagne.

Dans le cadre de l'animation rurale et de la dimension patrimoniale, les équidés jouent aussi un grand rôle.

Le rattachement historique de la plupart des races de chevaux et d'ânes à un berceau géographique délimité et leur forte image positive dans le public confèrent à ces espèces un rôle évocateur fort, en terme de patrimoine culturel. Les activités hippiques permettent en outre de répondre aux objectifs politiques relatifs au thème "le paysage et le patrimoine culturel". La préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et l'amélioration des qualités du paysage sont en effet des éléments importants au niveau de l'économie locale. Les équidés y participent activement et se présentent souvent comme un élément fédérateur pour une approche territoriale portant sur la valorisation de la qualité d'un espace et de son utilisation. Ils y apportent non seulement un élément d'animation, mais ils sont le plus souvent la partie essentielle de l'image de marque locale. Producteurs de valeurs immatérielles liées à cette image, les retombées économiques sont souvent difficiles à tracer. (voir les juments camarguaises utilisées par la publicité pour rectifier les côtés négatifs du luxe ostentatoire évoqué par le prix de Diane)

■ Quand le Pur Sang emprunte son image au Camargue

Mais le plus souvent c'est dans le développement des loisirs et du tourisme que se fait la valorisation. Il ne faut toutefois pas négliger les produits culturels et artistiques (spectacles, cinéma, photo, peinture, sculpture). Ces activités qui modèlent elles-mêmes l'image mythique des chevaux peuvent être valorisées économiquement par des PME touristiques, des exploitations agricoles (fermes équestres) des artisans (selliers, bourreliers, maréchaux-ferrants, charrons ...).

Le développement cohérent de ces activités suppose une bonne connaissance historique de la symbolique véhiculée par les équidés. En schématisant, on

peut dire que le cheval de sang est un symbole d'arrogance, support d'un mythe de puissance. Il s'exprime dans la compétition sportive que certains ont qualifiée de substitut moderne de la guerre. A l'opposé, l'âne est maintenant un symbole biblique d'humilité et de soumission. Entre ces deux pôles extrêmes, on trouvera à des distances variables chacune des races de trait et de poneys, de même que les différentes races de chevaux de loisir. Bien positionner ces produits dans l'inconscient collectif est un préalable indispensable pour éviter les erreurs de marketing.

Les activités équestres sont maintenant encouragées localement car elles engendrent des emplois.

On s'attache à augmenter le niveau des compétences et des qualifications nécessaires à cette filière très technique, dans le but d'améliorer la qualité des produits et des services dans le respect du bien-être animal. Cette politique qui peut trouver son ancrage dans un projet de développement local doit donc être décentralisée. Très souvent développée en

milieu rural ou en zone marginale, elle s'inscrit dans une stratégie de diversification de l'exploitation agricole vers des produits agro-touristiques. Ce n'est toutefois pas une obligation; la production de chevaux prêts à l'emploi est une autre possibilité qui demande des compétences très spécialisées.

Conclusion

Cette réflexion sur la sélection des chevaux de selle s'est voulue très libre. A ce titre elle risque de choquer les personnes formées dans un certain catéchisme ancien de ces questions. Je les prie de bien vouloir m'en excuser, mais le progrès ne peut naître que du débat. En ce sens, ce travail n'est certainement pas exempt de critiques. En tout cas une chose apparaît clairement: le cheval et ses différents produits s'inscrivent parfaitement dans une perspective d'agriculture durable, non seulement dans le cadre de ses productions les plus anciennes (chevaux de trait), ou les plus extensives (production de viande, races rustiques), mais aussi dans le cadre de ses développements les plus actuels (course, sport, loisirs). Dans ces orientations, la condition sine qua non d'une insertion des productions équines dans une agriculture durable est le maintien de la dépendance vis-à-vis du pâturage et l'intégration de ce fait à une politique de terroir où elles peuvent se révéler tout à fait motrices et emblématiques.

Aucune difficulté technique ou de limitation de productivité ne semble apparaître pour l'intégration du cheval dans ces processus. On peut même constater qu'il s'y trouve déjà. L'avenir ne devrait pas démentir cette orientation. Les freins à cette évolution, on pourrait même dire ce développement, sont essentiellement mentaux et psychologiques. Ils sont liés aux produits de nature immatérielle que développe le cheval sur la base de l'image ou des images qu'il évoque et qui sont profondément enracinées par l'histoire dans notre patrimoine culturel. Enjeu latent de conflits socio-culturels, il faut les connaître pour mieux les surmonter. Les signes enregistrés à la fin du XX^e siècle pour lequel la résolution des questions équestres a été marquée par la référence à la sociologie révolue du XIX^e, laissent augurer d'une gestion plus pragmatique de ces questions au XXI^e siècle.

Pour en savoir plus...

Anonyme 2001, *Cheval et CTE*. Ed. Ministère de l'agriculture et de la pêche et les Haras Nationaux. 56p.

Blomac N. (de), 1991. *La gloire et le jeu. Des hommes et des chevaux 1766-1866*. Ed. Fayard (Paris) 391p.

Collectif 2002. *Le cheval et la guerre*. Ed. Association pour l'académie d'art équestre de Versailles. 399p.

Mulliez J. 1983. *Les chevaux du royaume. Histoire de l'élevage du cheval et de la création des Haras*. Ed. Montalba 399p.

SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

5, Avenue Foch, F54200 TOUL

COTISATION ANNUELLE DE 30 €

donnant droit à deux numéros de la revue et quatre lettres d'information. Selon les possibilités, il arrive que des numéros supplémentaires soient édités.

Photocopie des sommaires des numéros parus 7 €

1975-1 Races domestiques en péril (1re journée)	10,5 €	41 La chèvre	13,5 €
1975-2. Quelques aspects de la transhumance	10,5 €	42 Etat sauvage, Appivoisement, état domestique	11,5 €
15 Le Yak	10,5 €	43 Les chiens de troupeau	12,0 €
16 Le Porc domestique	10,5 €	44 Varia (n° 1)	12,0 €
18 L'Élevage en Grèce	10,5 €	45 La couleur du pelage des animaux domestiques	13,5 €
20 L'Ethnozooteche	7,5 €	46 Evolution des rapports hommes-animaux en milieu rural	14,5 €
21 Les débuts de l'élevage du mouton	8,5 €	47 Milieux, société, et pratiques fromagères	15,5 €
22 Les races domestiques en péril (2e journée)	10,5 €	48 L'homme et la viande	15,5 €
24 Zones marginales et races rustiques	10,5 €	49 Le dindon	15,5 €
25 Le chien	10,5 €	50 Varia (n° 2)	12 €
26 Le petit élevage des animaux de ferme	10,5 €	51 Le logement des animaux domestiques	15,5 €
27 Le lapin (1re journée)	10,5 €	52 Races domestiques en péril (4 ^e journée)	10,5 €
28 Les concours de bétail	10,0 €	53 La faune sauvage	11,5 €
29 Le concept de race en zootechnie	10,5 €	54 La zootechnie et son enseignement	15,5 €
30 Le cheval en agriculture	10,5 €	55 La transhumance bovine	13,5 €
31 Les animaux domestiques dans les parcs naturels et dans les zones difficiles	9,0 €	56 L'âne (2 ^e journée)	13,5 €
32 L'évolution de l'élevage bovin	11,5 €	57 Varia (n° 3)	10,5 €
33 Races domestiques en péril (3e journée)	12,0 €	58 Le coq	12,0 €
34 La médecine vétérinaire populaire	11,5 €	59 L'Élevage médiéval	12,0 €
35 Foires et Marchés	10,0 €	60 Les Boeufs au travail	13,5 €
36 Les éleveurs de brebis laitières	12,0 €	61 Varia n° 4 (1998)	12 €
37 L'âne (1 ^{re} journée)	10,5 €	62 La Poule et l'œuf (1998)	12 €
38 Les femmes et l'élevage	10,5 €	63 Prémices de la sélection animale en France (1999)	12 €
39 Les palmipèdes domestiques et sauvages	10,5 €	64 Poneys (1999)	13,5 €
40 Le Chat	13,0 €	65 Varia n° 5 (2000)	13,5 €
		HS n° 1 L'habitat rural traditionnel français (2000)	15,5 €
N° 66 L'alimentation des animaux: aspects historiques et évolutifs (2000)			13,5 €
N° 67 L'élevage en agriculture biologique (2001).....			13,5 €
Hors série n° 2 L'animal et l'éthique en élevage (2001)			13,5 €
N° 68 Élevage et enseignement pratique de la zootechnie (2001).....			13,5 €
N° 69 Varia n° 6 (2002)			12 €
Hors série n° 3 Eléments d'histoire des races bovines et ovines en France (2002).....			13,5 €
N° 70 La chèvre, son rôle dans la société au XX ^{ème} siècle (2002)			15 €
N° 71 Animal domestique, espèce domestique, domestication: points de vue (2003)			12 €
Hors série n° 4 Du lait pour Paris (2003)			12 €
N° 72 Le Mulet (2003).....			12 €
N° 73 Animaux au secours du handicap (2003).....			10 €
N° 74 Varia n° 7 (2004)			12 €
N° 75 Le Lapin (2 ^e journée) (2004).....			12 €
Hors série n° 5 La vie et l'œuvre de F.-H. Gilbert (1757-1800) (2004).....			12 €
N° 76 Races en péril: 30 ans de sauvegarde; Bilan et perspectives (5 ^e journée) (2005).....			14 €
N° 77 Varia n° 8 (2005)			12 €
N° 78 Le chien: domestication, raciation, utilisations dans l'histoire (2006).....			20 €
Hors série n° 6 François Spindler, Souvenirs ethnozootecheques (2006)			12 €
N° 79 Les bovins: de la domestication à l'élevage (2006).....			15 €
Hors série n° 7 Josiane Ribstein, La transhumance bovin dans le massif vosgien et l'arc alpin (2006)			14 €
N° 80 Le gardiennage en élevage (2007)			14 €
N° 81 Les aides animalières: animaux au service du handicap (2007).....			12 €
N° 82 Histoire des courses et des compétitions équestres (2007).....			14 €
N° 83 Appréciation et jugement morphologiques des animaux			(à paraître)

SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

Association loi 1901

étudie:

les relations HOMME, ANIMAL, MILIEU dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. Elle réunit ainsi des éléments de comparaison, de réflexion et des informations utiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'avenir de l'élevage des animaux domestiques.

Les thèmes suivants retiennent plus particulièrement l'attention:

- l'origine des animaux domestiques et l'évolution des races
- l'histoire de l'élevage
- l'évolution des techniques et du langage des éleveurs
- leur adaptation aux conditions socio-économiques
- la conservation du patrimoine génétique animal
- la place de l'élevage dans les sociétés anciennes et actuelles

organise

- des colloques et journées d'étude

publie

- les textes des communications présentées aux journées d'étude
- des articles et mémoires sur thèmes divers
- des informations, comptes rendus et analyses

dans son bulletin semestriel

ETHNOZOOTECHE

et sa

Lettre d'information trimestrielle

RENSEIGNEMENTS - ADHÉSIONS:

Le Président
M. le Pr. Bernard DENIS
5 Avenue Foch
F54200 TOUL
Téléphone: 03.83.43.06.45

Le Secrétaire-trésorier
Jean BLANCHON
15 rue Antoine Dorat
F63170 Pérignat-lès-Sarliève
Téléphone: 04.73.79.10.26

Site Internet de la Société d'Ethnozooteche: <http://www.ethnozooteche.asso.educagri.fr>



BULLETIN D'ADHÉSION ET/OU DE COMMANDE

NOM et PRÉNOM:

ADRESSE:

DÉSIRE ADHÉRER A LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

RECEVOIR LES NUMEROS SUIVANTS.....

Les commandes sont expédiées après règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Paris 17885-33 N) à l'ordre de la Société d'Ethnozooteche